

**PAGES
MANQUANTES**

Le Rio Courant

REVUE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE, DE LA FINANCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES ASSURANCES.

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 23 AVRIL 1897

No 8

EXTRA

LE NOUVEAU TARIF.

Nous donnons en supplément les changements les plus importants du tarif ; l'heure à laquelle nous sont parvenus ces changements ne nous permet pas d'entrer dans tous les détails voulus ; nous compléterons les renseignements dans notre prochain numéro.

CHANGEMENTS AU TARIF

SPIRITUEUX

Alcool éthylique, esprit de vin, genièvre de toute espèce, rhum, whiskey, alcool amylo, esprit de pomme de terre, alcool de bois, absinthe, eau-de-vie et imitations, tafias, augostura, cordiaux, liqueurs de toute espèce etc., \$2.40 par gallon, au lieu de \$2.25.

Spiritueux et alcools de toute sorte mélangés d'ingrédients, sous le nom d'anodins, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médecines, vins médicinaux, essences éthérées ou spiritueuses de fruits N. A. S. \$2.40 par gallon et 30 p. c., au lieu de \$2.25 et 30 p. c.

VINS

Aucun changement n'est apporté au tarif des vins mousseux et non mousseux.

PRODUITS AGRICOLES

Le blé d'inde est placé sur la liste des articles entrant en franchise.

Les bougies de paraffine sont frappés d'un droit de 30 p. c. *ad valorem*.

Le riz nettoyé acquitte un droit de 1½c par lb.

Les biscuits non sucrés paieront 25 p. c. *ad valorem*.

POISSONS ET LEURS PRODUITS

Aucun changement n'a été apporté aux droits frappant cette catégorie d'articles et de produits.

LIVRES, IMPRIMÉS ET PAPIERS

Les livres reliés ou non, tarifs de chemins de fer, de télégraphes, à l'exception des livres en blanc, des bibles, livres de prières, psautiers, ou livres d'hymnes, 20 p. c. *ad valorem* au lieu de 6c par livre.

Imprimés, brochures, cartes pour annonces, journaux de publicité, listes de prix illustrées, calendriers et almanachs pour publicité, circulaires, planches de modèles pour tailleurs et modistes et tous chromos ou autres ouvrages en couleurs autres que ceux peints ou dessinés à la main, dans un but commercial, de publicité ou non, imprimés ou étampés sur papier, carton ou autre matière ; tickets, affiches, lithographiés ou imprimés en totalité ou en partie, 35 p. c. *ad valorem*. L'ancien tarif était de 6c. par lb. et 2½ p. c. *ad valorem* pour les matières d'annonce et de 15c. par lb. et de 25 p. c., pour étiquettes, etc.

Musique imprimée, reliée ou en feuilles, 25 p. c. *ad valorem* au lieu de 10c par lb.

Peintures, impressions, gravures, dessins, plans, reproductions, photographies et cartes, 20 p. c. *ad valorem*, au lieu de 10 p. c.

Journaux ou éditions supplémentaires ou leurs parties partiellement imprimés pour être complétés au Canada 20 p. c. *ad valorem* au lieu de 25 p. c.

Carton de paille en feuilles ou en rouleaux, papier et carton goudronnés 25 p. c. *ad valorem* au lieu de 30c par 100 lbs.

PRODUITS CHIMIQUES, HUILES, PEINTURES

Acide acétique brut et acide pyrolineux brut de toute force, mais n'excédant pas 30 p. c., 25 p. c. *ad valorem*.

Acide sulfurique 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de 4 10c par lb.

Acide phosphorique 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de 2c par lb.

Ether et chloroforme sulfuriques 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de 5c par lb.

Préparations médicinales, chimiques ou pharmaceutiques composées y compris les préparations patentées, teintures, pilules, poudres, pastilles, sirops, cordiaux, bitters, anodins, toniques, emplâtres, liniments, onguents, pâtes, gouttes, eaux, essences et huiles, pourvu qu'ils soient reconnus par la Pharmacopée anglaise ou américaine ou le Codex français ; tous liquides 35 p. c. *ad valorem* et tous autres 25 p. c. *ad valorem*. L'ancien tarif était de 50 p. c. et de 25 p. c.

Pétrole brut, importé par les manufacturiers pour leurs industries 2½c par gallon au lieu de 3c.

Huiles de charbon et kérosène, naphte distillée, purifiée ou raffinée et pétrole et ses produits 5c par gallon au lieu de 6c.

CUIRS, CAOUTCHOUC ET LEURS PRODUITS

Dongola, cordouan, veau, mouton, agneau, chèvre ou chevreau, kangourou, alligator ou autres cuirs supérieurs, et tous cuirs préparés, cirés, glacés, ouvrés après tannage, cuirs à harnais, courroies en cuir et peaux de chamois 17½ p. c. *ad valorem*, au lieu de 15 et 17½ p. c.

Cuir vernis, émaillé, patenté et maroquin 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de 22½ p. c.

Carton-cuir, cuirorde et leurs produits 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de 20 p. c.

MÉTAUX

Le tarif se trouve complètement changé, nous donnerons les détails dans notre prochain numéro.

MARCHANDISES SÈCHES

Changements nombreux et importants, nous en donnerons la liste dans notre prochain numéro.

SUCRES, SIROPS ET MELASSES

Tous les sucres au-dessus du numéro seize, étalon de Hollande, et tous les sucres raffinés de toute sorte, degrés ou étalons, 1c par lb., au lieu de 1 14/100c par lb.

TABACS

Cigares et cigarettes, y compris le poids de l'enveloppe du paquet \$3 par lb. et 25 p. c. *ad valorem*, au lieu de \$2 et 25 p. c.

Tabac coupé, 50c par lb et 12½ p. c. *ad valorem*, au lieu de 40c par lb et 12½ p. c.

Tabac préparé N. A. S. et tabac à priser 45c. par lb et 12½ p. c. *ad valorem*, au lieu de 35c et 12½ p. c.

Le Prix Courant

REVUE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE, DE LA FINANCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES ASSURANCES.

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 23 AVRIL 1897

No 8

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

A nos Lecteurs

NOUS saluons avec le printemps le retour à l'activité commerciale.

Une crise intense a sévi au Canada, comme d'ailleurs dans tous les pays où le génie humain a établi les industries qui, en temps normal, font leur prospérité. Des signes précurseurs nous indiquent que les jours de misère touchent à leur fin et qu'une nouvelle activité va faire place au repos forcé des dernières années.

Nous sommes heureux de pouvoir imprimer ces lignes en tête de notre numéro spécial de printemps que nous dédions à nos abonnés et à nos annonceurs qui, d'année en année, nous donnent des preuves d'attachement et d'encouragement plus marquées.

Nous avons dû, dans le cours de l'année, enlever de nos listes d'abonnés plus de 400 noms, car nous n'avons que faire des mauvais payeurs et des négligents. Malgré cette hécatombe, nous pouvons dire avec une petite pointe de fierté,

que ces 400 noms ont été remplacés par un plus grand nombre de nouveaux abonnés sur l'exactitude desquels nous pouvons compter.

Notre liste d'abonnés est désormais le livre d'or du commerce, elle ne contient que l'élite des marchands tant des villes que des campagnes.

Quand on verra **LE PRIX COURANT** sur le comptoir d'un magasin on pourra dire avec juste raison "Je suis chez un marchand qui paie son abonnement."

LE PRIX COURANT a sa circulation parfaitement établie, il n'arrive pas gratuitement pendant de longs mois chez les marchands et il ne leur est pas offert au rabais, comme une marchandise dépréciée.

En nous efforçant de le maintenir à la hauteur des besoins du commerce, nous croyons pouvoir compter, comme par le passé, sur le patronage des marchands et nous ne négligerons rien pour obtenir ce résultat.

LA LUTTE

UNE grosse question à l'ordre du jour dans le commerce de détail est celle des magasins à départements.

Nous avons dit dans notre précédent numéro que l'entente entre les épiciers de détail et leurs fournisseurs, marchands ou manufacturiers, était le véritable moyen d'enrayer le fléau toujours grandissant des grands magasins.

Ces magasins sont ruineux, pour le commerce de détail à spécialités, non pas tant par la réunion, sous un même toit, de toutes sortes de marchandises que par les bas prix auxquels ils vendent. Certes, le consommateur ne se plaint jamais de payer bon marché et il s'empresse toujours d'aller là où il peut économiser quelques centins, mais ce que nous avons vu, depuis que les magasins de draperies et de nouveautés tiennent boutique d'épicerie, peut difficilement rentrer dans la catégorie des opérations commerciales. Vendre au-dessous du prix coûtant n'est pas le fait d'un commerçant digne de ce nom.

Il est donc évident que les magasins à départements n'ont pas adopté la ligne de conduite qui leur fait "couper les prix," pour une période indéterminée. A ce jeu, les maisons les mieux établies et les plus solidement assises ne peuvent longtemps résister. Leur but en agissant ainsi est de faire prendre à la clientèle l'habitude du comptoir d'épicerie de la maison. Cette habitude prise chez le consommateur, les prix remonteront graduellement.

En attendant, les voisins qui ne peuvent se résoudre à adopter le même système pour soutenir la concurrence, voient les clients les abandonner un à un et songent déjà à la ruine qui les attend à courte échéance.

Jusqu'à présent, les moyens préconisés pour mettre fin au danger qui menace les magasins de détail à spécialité unique étaient plutôt théoriques que pratiques ; ils auraient peut-être pu retarder quelque temps encore la généralisation des magasins à départements mais ne seraient pas parvenus à les terrasser.

Nous doutons même que les vœux exprimés par bon nombre de commerçants d'imposer une taxe sur chaque département ne viennent se retourner contre leurs auteurs.

Il vaut mieux dire la vérité que de la mettre sous le boisseau et prévenir nos amis pendant qu'il en est temps afin qu'ils ne forgent pas eux-mêmes les armes qui serviraient à les combattre.

Nous sommes d'autant plus autorisés à parler ainsi que nos abonnés anciens peuvent se rappeler la polémique que nous avons soutenue quand un certain nombre de pharmaciens, dont l'un d'eux s'était fait l'inter-

prête, menaient une campagne ardente contre les épiciers vendant des médecines patentées.

Si les épiciers obtenaient contre leurs adversaires des taxes pour chacun de leurs départements, les pharmaciens ne tarderaient pas à faire adopter ou du moins à demander que pareille mesure fût prise à l'égard de ceux qui, n'ayant pas licence de pharmacien, vendent des médecines patentées ; qui sait où s'arrêteraient les réclamations ? Les charcutiers viendraient avec le saucisson, le lard et le jambon ; d'autres réclameraient pour les légumes, les fruits, etc., et voudraient que l'épicier s'en tint exactement à la vente des épices. Nous croyons réellement qu'il n'y avait qu'une seule mesure efficace pour atteindre le but proposé et cette mesure est en bonne voie d'exécution.

Les négociants en gros, fournisseurs des magasins d'épicerie ont eux-mêmes intérêt à maintenir le commerce d'épicerie de détail, car si les magasins à départements sont leurs clients aujourd'hui, ils ne le seront plus demain. Quand ces grands bazars auront établi leur clientèle d'épicerie ils seront à même, grâce aux capitaux dont ils disposent, de se passer de leur intermédiaire et d'acheter eux-mêmes sur les marchés de production ou de passer des ordres directs aux fabricants de produits manufacturés pour le commerce d'épicerie.

Le commerce de gros a donc un intérêt majeur à ne pas voir les conditions actuelles du commerce d'épicerie de détail se modifier.

Si les manufacturiers sont en rapports moins directs avec l'épicerie de détail, ils sont en transactions continues avec l'épicerie de gros ; par conséquent, leurs intérêts sont identiques et, comme le marchand, le manufacturier est intéressé à protéger le commerce de détail.

Le résultat n'est donc pas douteux ; ni l'un ni l'autre ne fourniront des marchandises aux grands bazars et ces derniers qui n'en sont encore qu'aux débuts dans la vente des épicerie ne lâcheront pas la proie pour l'ombre en risquant de gros capitaux pour aller chercher au dehors les marchandises qu'ils ne pourront plus trouver au pays.

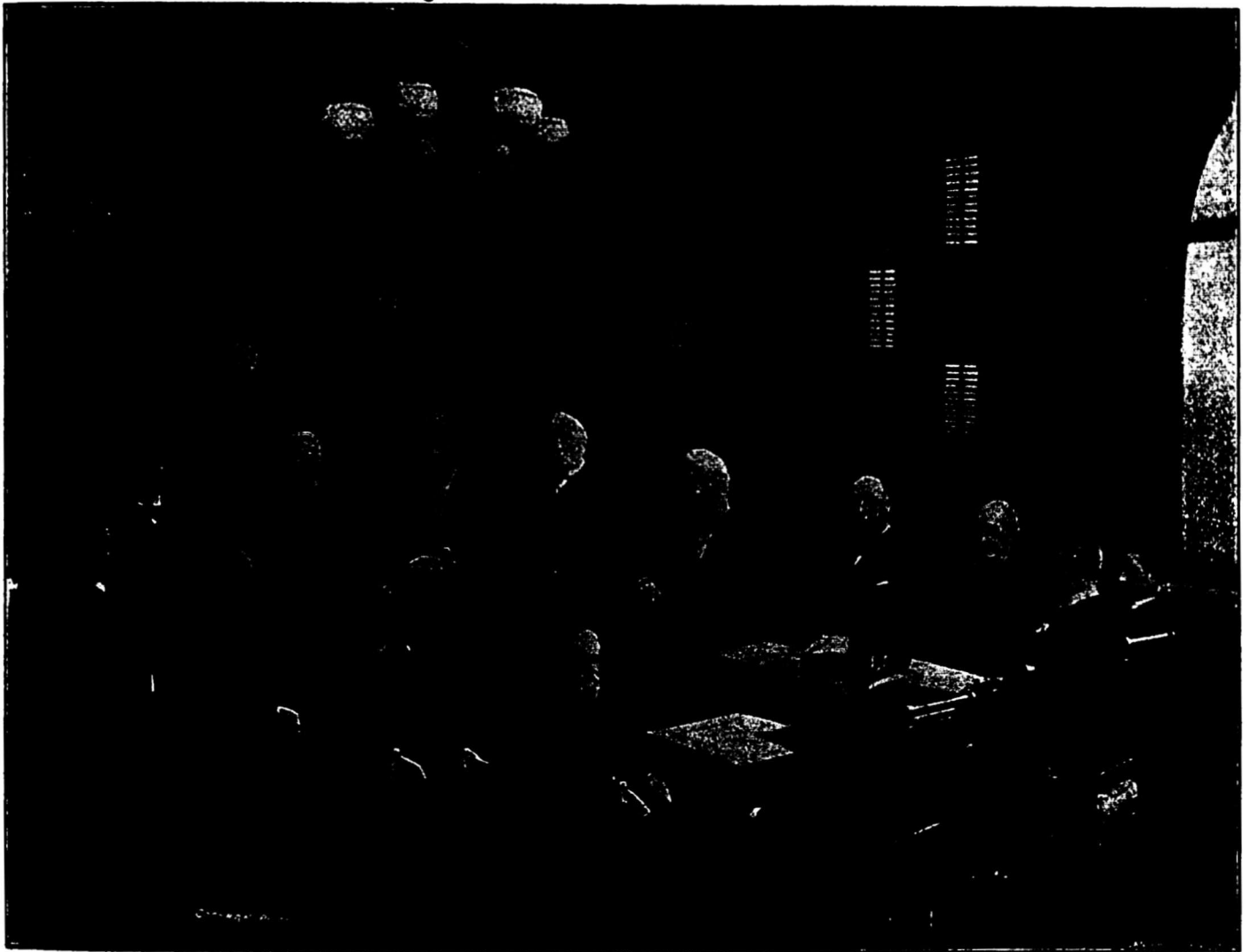
Nous terminerons par un exemple qui leur prouvera que leur existence n'est menacée que s'ils le veulent bien.

Supposons, par exemple, qu'un fabricant de poudre à pâte n'accepte pas l'engagement de refuser de vendre son produit à un des grands bazars qui nous occupent. L'Association a un moyen bien simple à sa disposition, pour l'amener à composition, qu'elle le "boycotte." Quant le fabricant verra se fermer, pour ses produits, toutes les portes de l'épicerie, sa résolution sera bientôt prise.

Que tous les épiciers s'enrôlent donc dans l'Association et qu'ils s'unissent pour conserver leur existence commerciale menacée.

ASSURANCE-VIE

“Canada Life Assurance Company”



BUREAU DES DIRECTEURS

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY, 1896.

A. G. RAMSAY, M.A.A., M., PRÉSIDENT.

F. W. GATES, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

NOMS	Date de la première élection comme directeur.	NOMS	Date de la première élection comme directeur.
Nehemiah Merritt, Ecr., Toronto, Ont.	1847	A. G. Ramsay, Ecr., Hamilton, Ont.	1874
Juge Burton, Toronto, Ont.	1853	F. Wolferstan Thomas, Ecr., Montréal, Qué.	1874
Hon. D MacInnes, Hamilton, Ont.	1856	John Stuart, Ecr., Hamilton, Ont.	1875
F. W. Gates, Ecr., Hamilton, Ont.	1858	William Hendrie, Ecr., Hamilton, Ont.	1875
Rév. Cannon Innes, London, Ont.	1864	Lt-Gouverneur Hon George A. Kirkpatrick, Toronto, Ont.	1877
Andrew Allan, Ecr., Montréal, Qué.	1868	Adam Brown, Ecr., Hamilton, Ont.	1887
Col. Sir Casimir S. Gzowski, K. C. M. G., A. de C. de la Reine, Toronto, Ont.	1873	Hon. Geo. A. Cox, Toronto, Ont.	1892

LE CINQUANTENAIRE DE LA CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

L'ANNÉE 1897 EST SON ANNÉE DE JUBILÉ

INTRODUCTION

L'ANNÉE 1896 a clos le 50^e exercice financier historique de la plus ancienne, de la plus puissante et de la plus en vue des compagnies d'assurance sur la vie de la Puissance du Canada, la Canada Life Assurance Company. Le prochain rapport annuel qui bientôt sera présenté aux actionnaires, sera le 50^e rapport annuel et, en conséquence, l'année 1897 sera celle du cinquantenaire de la compagnie. C'est le jubilé de cette compagnie dont le développement s'est produit en même temps que celui du Dominion avec lequel elle s'est étroitement assimilée durant ce dernier demi-siècle.

Les faits de son histoire ont leur centre en l'année 1847, car

" De même que l'étoile double au loin fixée
Apparaît à notre œil comme une étoile simple
De même également les faits de l'histoire, vus à distance
N'ont plus qu'un point de vue commun."

Il paraît opportun, cependant, à cette date, de faire une mention spéciale de quelques-uns des " faits de l'histoire " — l'origine, les progrès et la situation actuelle de la Compagnie et de parler des personnalités qui, par leurs services, ont étroitement lié leur existence à la sienne.

Mais avant d'aborder ces faits particuliers il est utile de jeter un regard sur la situation des affaires de l'assurance-vie, il y a un demi-siècle, de manière à avoir une idée précise de

L'ÉTAT DE L'ASSURANCE-VIE EN 1847.

Avant 1847, les seules compagnies qui opéraient au Canada étaient des compagnies anglaises. Dans cette même année, il existait environ 130 compagnies d'assurance-vie dans la Grande-Bretagne, dont les deux plus anciennes dataient de 1721. La période comprise entre 1816 et 1844 a été surnommée " l'âge d'or des compagnies d'assurance. " Un grand nombre de compagnies furent organisées en Grande-Bretagne et reçurent un appui populaire croissant alors qu'elles frayaient les sentiers des régions presque inconnues de la science des actuaires. Après 1844, nous entrons dans la période pendant laquelle tant de " compagnies d'exploiteurs " se sont formées. Un grand nombre des compagnies mal assises de la première période avaient disparu ; la consolidation des compagnies existantes et le succès de beaucoup d'entr'elles éveillèrent la cupidité des promoteurs de compagnies de spéculation à un tel degré, qu'il se fonda tant d'entreprises frauduleuses entre les années

1844 et 1862 que cette période a justement mérité le nom de période des " compagnies d'exploiteurs. "

La nomenclature suivante de la profession de plusieurs de ces monteurs de compagnies indique le caractère de ces institutions et fait prévoir le résultat de leurs efforts. Parmi eux, nous voyons : un auteur et un fabricant de chaussures ; un docteur en théologie et un épicier ; un artiste et un député ; un ingénieur civil et un baron ; un marchand de métaux précieux et un gérant d'assurance sur la vie ; un architecte et un agent d'assurance ; un imprimeur sur calico et un marchand de marbre ; un ébéniste et un manufacturier ; un fondeur de fer et un marchand de provisions ; un courtier en chaussures et un éditeur ; un pensionnaire de la marine et un armateur ; un constructeur et un lieutenant-colonel.

C'était alors le règne de la " Liberté " mais non de la " Publicité ". Chaque compagnie faisait sa propre loi. La coutume de publier la situation financière de la compagnie était une rare exception, tandis qu'on gardait évidemment le plus grand secret.

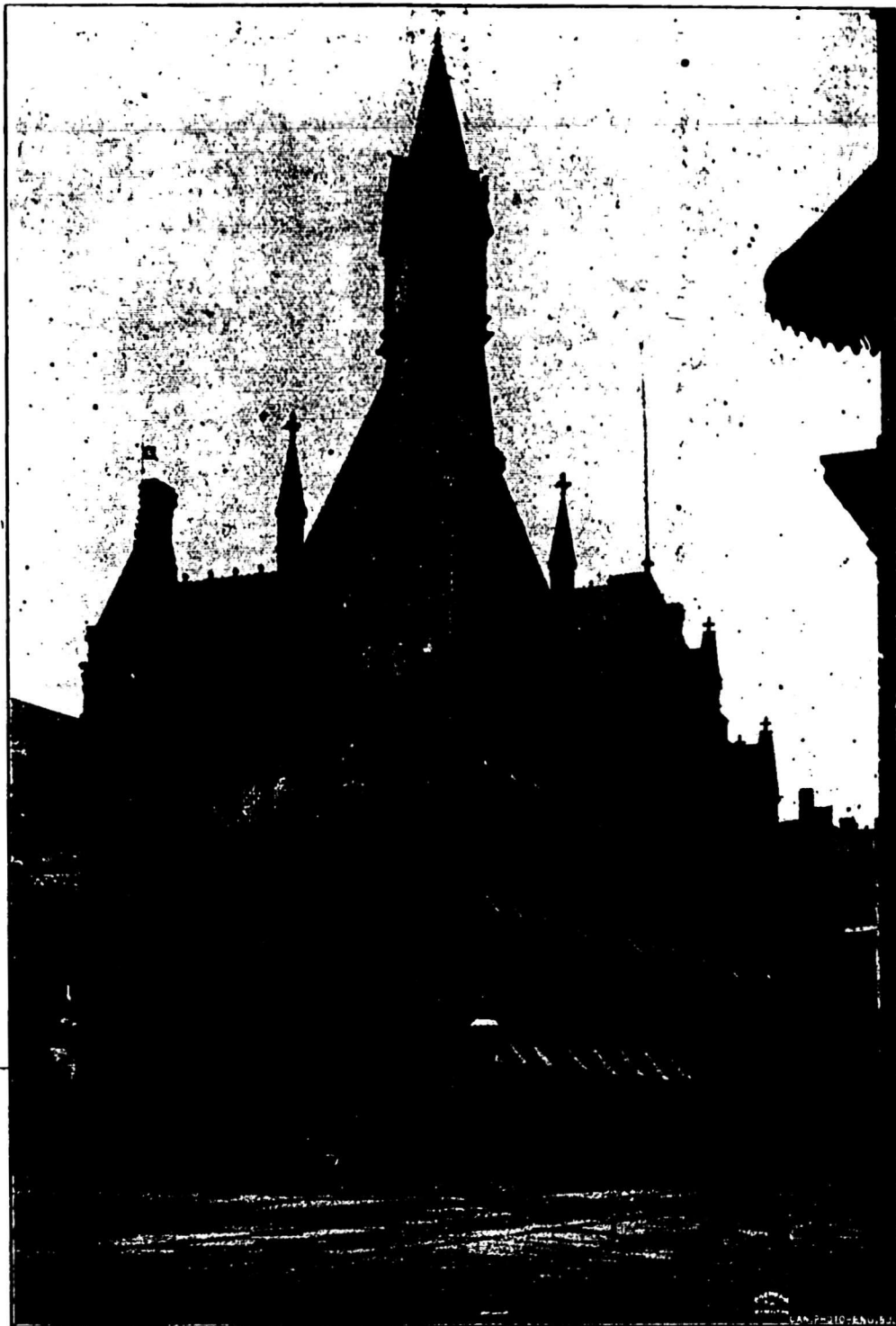
Avant 1847, l'assurance-vie était à l'état d'enfance aux États-Unis. La Girard Life and Trust Company de Pennsylvanie, qui pendant plusieurs années fit les plus fortes affaires-vie aux États-Unis, commença ses opérations en 1836 ; la Mutual Life of New York débuta en 1843 ; la New England Mutual, en 1844 ; la New York Life, la Mutual Benefit de New Jersey et la State Mutual en 1845 ; la Connecticut Mutual en 1846, et la Penn Mutual, en 1847. Le chiffre total des affaires de ces compagnies n'était que de quelques millions de dollars.

Tel était l'état des affaires en Grande-Bretagne et aux États-Unis, il y a un demi-siècle. Au Canada, il n'existait aucune compagnie nationale et on pratiquait peu l'assurance-vie malgré les efforts des agences coloniales de nombreuses compagnies anglaises, alors que les principes d'après lesquels elles opéraient étaient encore peu compris. Les compagnies anglaises avaient aussi, dans la plupart des cas, l'avantage d'avoir accumulé les affaires en Grande-Bretagne et de compter ici sur l'influence de beaucoup de nos concitoyens dirigeants.

Les assurés d'aujourd'hui peuvent apprécier les facilités d'assurance sur la vie à leur disposition quand on leur dit que, quelques années avant l'établissement de la Canada Life en 1847, il était très difficile d'obtenir une police d'assurance-vie ; le président Baker relate que pour s'assurer il dut faire lui-même le trajet de Hamilton à New-York dans le but de remplir les formalités imposées par une compagnie anglaise. Bien plus, dans le principe, les compagnies anglaises faisaient payer à leurs assurés de ce pays un pour cent extra pour couvrir, selon leur croyance, un " risque de climat " supplémentaire.

Dans ces premiers temps il n'y avait pas de journaux d'assurance pour éduquer et façonner l'opinion publique, sauf peut-être une exception aux États-Unis et une ou deux dans la Grande-Bretagne.

On comprendra mieux la situation des affaires quand nous dirons qu'il n'y eût pas de chemins de fer dans le



BUREAU PRINCIPAL CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY, HAMILTON, ONT.
Érigé en 1881.

Haut-Canada avant 1850 ; que les timbres-poste n'étaient pas encore en usage ; qu'il n'était pas encore venu de steamer à Québec ; qu'il n'existait aucune communication télégraphique entre les villes principales ; que la population du Haut-Canada (Ontario) en 1841 était au-dessous de 500,000 âmes alors que celle du Bas-Canada (Québec) en 1844, était au-dessous de 700,000. Les moyens de communication et de déplacement étaient lents et difficiles ; la connaissance et le besoin de l'assurance sur la vie restaient confinés dans la classe d'élite,

et parmi les masses régnaient des notions absurdes et une ignorance absolue des sains principes de l'assurance. vie.

1847-1849 La Canada Life Assurance Company a été fondée le 21 Août 1847 par M. Hugh C. Baker, gérant local à Hamilton de la Banque de Montréal et commença ses opérations sous un Acte d'Ajustement ou Co-participation en Octobre de la même année, avec un capital souscrit de £50,000, M. Baker étant gérant, actuaire et président.

La raison d'être de la Compagnie est relatée dans l'extrait suivant d'un de ses premiers prospectus :

Les fondateurs de cette Compagnie ont eu un triple but : en premier lieu, de propager l'assurance-vie dans toute la province, de la présenter aux classes ouvrières afin de les amener à participer aux avantages si particulièrement adaptés à leur condition, de façon qu'elle ne soit plus seulement confinée à ce qu'on appelle les plus hautes classes de la société.

Deuxièmement, ils désirent également établir une échelle réduite de primes plus en rapport avec la valeur de l'argent et le taux de la mortalité qui, graduellement est mieux connu dans ce pays, au lieu des taux généralement en usage dans les Compagnies Anglaises, dont les primes étant calculées sur la supposition que l'argent ne rapporterait que 3½ pour cent, sont élevées forcément et sans nécessité, puisque la valeur légale de l'argent, ici, est de 6 p. c., qu'on obtient aisément ; ce qui permettra à une compagnie canadienne d'assurance-vie de faire payer des primes réduites en conséquence.

Troisièmement, ils ont le vif désir enfin de réduire leur échelle de primes au prix le plus bas qui soit compatible avec la sécurité de la compagnie ; elle arrêtera ainsi le drainage de l'argent qui s'élève annuellement à £15,000 payés aux assurances-vie (Compagnies Anglaises) ; cet argent pouvant avec plus de facilité et à prix réduit être obtenu ici.

L'importance qu'a un taux élevé d'intérêt sur la réduction des taux de prime sera mieux comprise quand nous aurons dit que la différence entre les taux d'assurance sur la vie à l'âge de 35 ans basé sur un intérêt à 3½ p. c. et celui sur l'intérêt à 6 p. c., est d'à peu près \$4.00 par an et par mille d'assurance, et pour une police de dix ans la différence de prime monte à \$16.00 par an pour mille.

Le tableau suivant indique les taux de prime d'assurance-vie sur la base de \$1,000 d'assurance en usage en 1847, ainsi que ceux réduits ayant servi de 1850 à 1895, de même que les taux actuellement réclamés.

AGE.	TAUX 1847-1850	TAUX 1850-1895	TAUX 1896
25.	21.37	19.00	19.65
30.	24.62	22.30	22.55
35.	28.29	25.70	26.50
40.	33.08	30.50	31.30
45.	38.54	35.90	37.40
50.	46.54	42.60	46.05
55.	58.83	53.90	57.30
60.	75.42	68.80	73.15

La liste suivante des officiers, directeurs, etc., est copiée mot à mot du premier prospectus :

OFFICIERS.

Hugh C. Baker, Ecr, Président.
John Young, Ecr., Vice-Président.

BUREAU DES DIRECTEURS.

Hugh C. Baker, Ecr.	James Bell Ewart, Ecr.
R. O. Duggan, Ecr.	Archibald Kerr, Ecr.
D. C. Gunn, Ecr.	James Osborne, Ecr.
William P. MacLaren, Ecr.	Hon. Geo. S. Boulton.
Aeneas S. Kennedy, Ecr.	Hon. Malcolm Cameron.
Miles O'Reilly, Ecr.	Hon. Adam Fergusson.
John Wetenhall, Ecr, M. P. P.	John O. Hatt, Ecr.
Richard P. Street, Ecr.	Daniel McNab, Ecr.
John Young, Ecr.	Nehemiah Merrit, Ecr.
E. Cartwright Thomas, Ecr.	Geo. S. Tiffany, Ecr.

BANQUIERS.

La Banque de Montréal.

MÉDECINS EXAMINATEURS.

G. O'Reilly, Ecr, et W. G. Dickinson, Ecr.

AVOCATS.

MM. Burton et Sadlier.

AGENT GÉNÉRAL.

M. George W. Baker, Jun.

SECRÉTAIRE.

M. Thomas M. Simons.

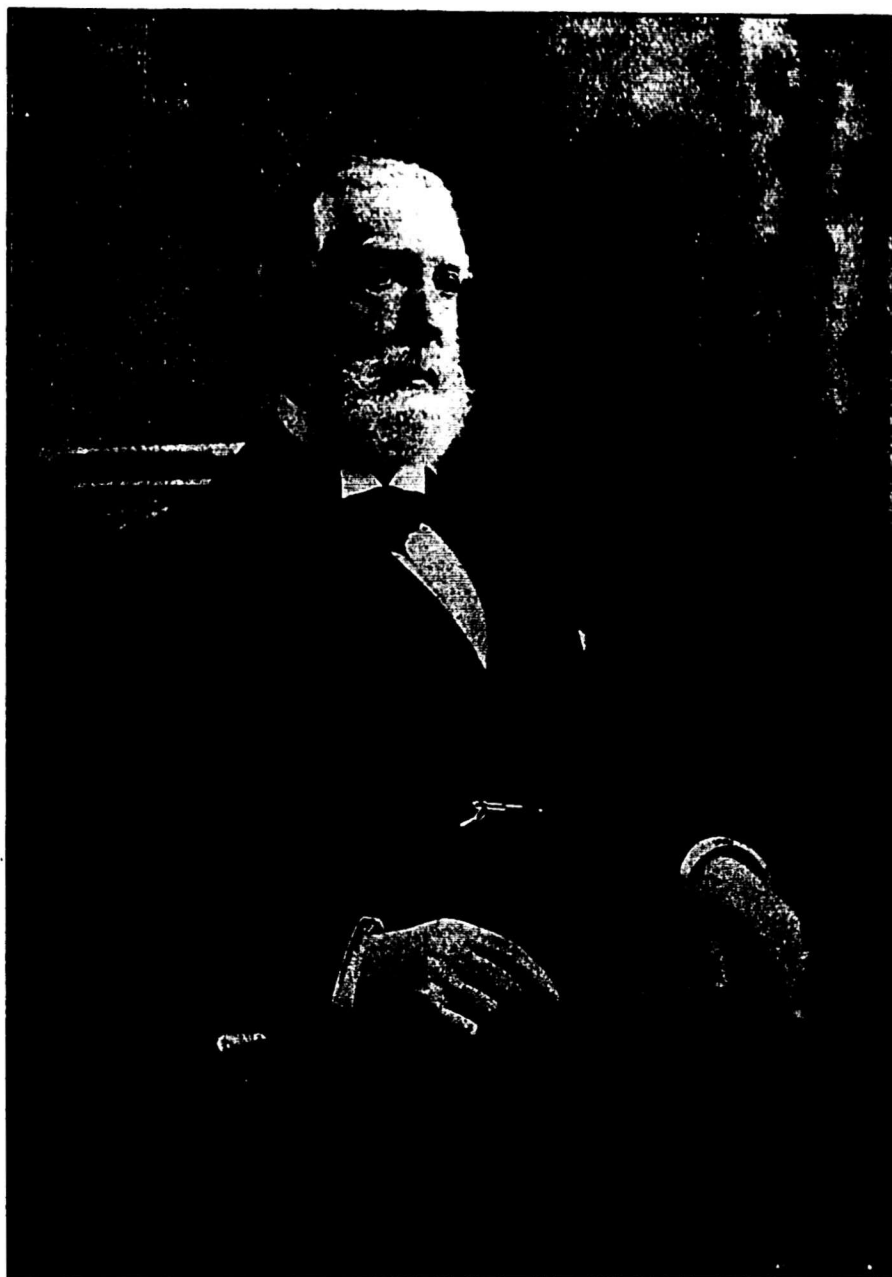
Des 26 personnes ci-dessus nommées trois seulement sont vivantes, savoir : MM. Nehemiah Merritt (encore directeur) ; R. P. Street, actuellement à Chicago et le juge Burton, de Toronto.

Le bureau principal de la Compagnie fut établi à Hamilton qui en 1846 a été incorporée comme cité. Le premier rapport annuel de la compagnie fut présenté aux actionnaires en août 1848. On en a extrait les faits suivants :

La première police émise porte la date du 29 octobre 1847. de cette date jusqu'au 1er juin 1848, jour où les livres ont été fermés, 144 polices ont été émises pour £59,650 d'assurance donnant un revenu en primes de £1,650 ; sur ce nombre 136 polices couvrant £55,650 ont été prises et en force. Le total des paiements pour dépenses courantes a été seulement de £380. Bien que l'acte de co-participation empêchât le bureau de déclarer aucun dividende d'intérêt ou de profit jusqu'à la seconde assemblée annuelle, on en a fait le calcul ainsi que la balance des livres de la Compagnie. On en a tiré cette remarque que des bénéfices avaient été réalisés tant pour les actionnaires que pour les assurés participants. Par suite de l'économie extraordinairement stricte qu'elle avait exercée, la Compagnie était dans une position telle à cette première assemblée annuelle (chose sans exemple dans l'histoire des compagnies anglaises d'assurance sur la vie) qu'elle avait réalisé des bénéfices sans avoir compris, comme c'était l'habitude, la valeur (ou élément mortuaire) des risques déjà acquis.

De 1847 à 1848, la Compagnie fit ses opérations en vertu d'un Acte d'Ajustement, mais le 25 avril 1849, elle obtint un Acte d'Incorporation.

A sa seconde assemblée annuelle, le 7 août 1849, le rapport des Directeurs accuse 196 polices nouvelles émises pour £85,425 d'assurance. En négligeant les polices non prélevées et celles rayées, le nombre de celles en force d'après les livres de la Compagnie était de 303 pour £125,025.



A. G. RAMSAY, M. A. A., M. S. S.

PRÉSIDENT, DIRECTEUR ET ACTUAIRE, CANADA LIFE ASSURANCE CO.

Extrait du 12ième Rapport Annuel, 1859 : —

" Pour remplir la place vacante par suite du décès de M. Baker, le bureau éprouve une grande satisfaction en déclarant qu'il s'est assuré les services de M. A. G. Ramsay, autrefois secrétaire de la Scottish Amicable Assurance Society, de Glasgow, un *gentleman* sous tous les rapports, qualifié par le talent, le caractère et une longue expérience de l'assurance sur la vie, pour remplir l'importante position de Gérant de cette Compagnie ; et le bureau a confiance que sous sa gérance habile et efficiente, les affaires de la Compagnie avanceront et progresseront dans une large mesure."

Extrait du 27ième Rapport Annuel, 1874 : —

" Après une longue expérience des services du gérant, M. Ramsay, expérience bien connue des actionnaires, les directeurs en sont venus à la conclusion que ces services lui donnaient un titre pour s'asseoir au Bureau en qualité de Directeur-Gérant, et M. Ramsay ayant été élu en conséquence, il a été amplement confirmé que sa nomination est au mieux des intérêts de l'Institution."

Extrait du 28ième Rapport Annuel, 1875 : —

" Le Dr. Hamilton, Vice-Président de la Compagnie, fit allusion, en termes élogieux, au Directeur-Gérant de la Compagnie, M. Ramsay, dont il serait difficile de surpasser l'administration habile et laborieuse. A la première assemblée annuelle des Directeurs qui eut lieu ensuite, à la date du 9 août 1875, M. A. G. Ramsay a été élu Président."

Une évaluation des primes nettes des polices fut encore faite d'après la table de mortalité de Carlisle et l'intérêt calculé au taux de 6 pour cent. En outre, un Fonds de Mortalité en Suspens de £1,875 fut établi et le résultat de l'évaluation montrait un profit net sur toutes dettes de £200. Un dividende de 25 p. c. sur les primes payées de chaque police fut acquitté en espèces ou par un bonus réversible équivalent.

Les trois tables de taux en usage à cette époque étaient : d'abord une table de Vie avec profit, puis une table de Vie sans profit, enfin une table de primes pour assurances temporaires décroissantes en usage pour les sociétés de construction.

En 1850, les taux d'assurance-Vie adoptés en 1847 furent réduits comme il a été indiqué dans le tableau précédemment donné.

1850-1859 Bien que la Compagnie fût alors parfaitement établie et qu'elle eût surmonté les difficultés inhérentes à son organisation, il était naturel qu'une nouvelle institution devait rencontrer de l'opposition de la part des compagnies rivales d'origine anglaise et nous voyons qu'on souleva fréquemment contre la compagnie les objections suivantes :

10 Que le Canada était trop jeune pour soutenir une compagnie d'assurance sur la vie.

20 Que le capital de la Compagnie était trop faible pour garantir sa solidité.

30 Qu'il n'y avait pas au Canada un taux de mortalité établi de manière à calculer des tables.

40 Que la Compagnie était de formation si récente que ceux qui cherchaient leur propre avantage ne s'assureraient pas chez elle.

50 Qu'on croyait Hamilton d'une importance trop secondaire parmi les Cités de la Province pour être le lieu du Bureau principal d'une compagnie.

Ces objections n'ont plus désormais que l'intérêt de la curiosité et de l'histoire.

En lisant les rapports et les discours du Président Baker pendant cette période, on est fortement frappé de la clarté avec laquelle il saisissait les principes de l'assurance-vie, spécialement pour ce qui a trait à l'évaluation des dettes de police. Rapport sur rapport, il revient sur

l'importance et la nécessité de faire une distinction entre l'évaluation de la prime nette et celle de la prime brute. Non-seulement il insistait pour enlever tout le poids des charges de l'évaluation, mais chaque année il comprenait dans le passif un Fonds de Mortalité en Suspens représentant la différence entre la mortalité couramment attendue et celle qui existait réellement.

A cette époque, on comprenait généralement peu en Amérique la fonction de la "Réserve," comme on peut le voir par la condamnation sévère que le Président Baker crut nécessaire de prononcer en 1850 contre la

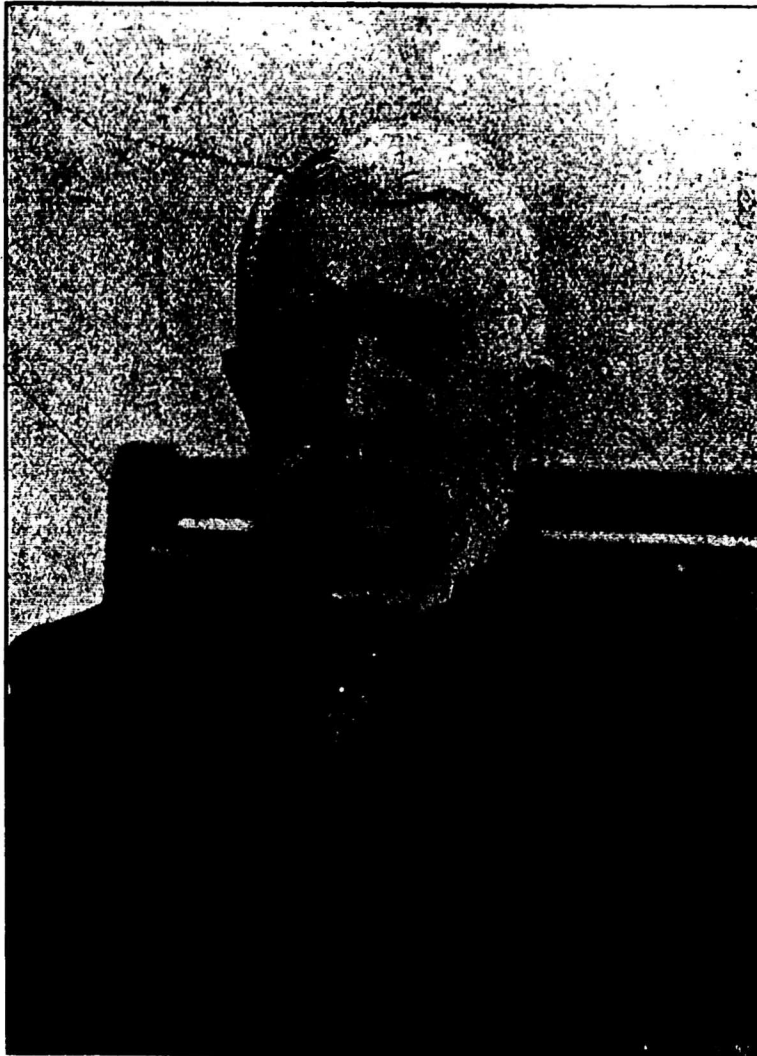
pratique de quelques compagnies aux Etats-Unis. Elles divisaient avec la plus grande précipitation entre leurs assurés l'excédant des recettes sur les dépenses et les paiements pour réclamations, ne faisant alors aucune réserve pour accroissement des risques, — " fatale erreur," disait le Président Baker, " qui conduira avant longtemps à de profonds et dans bien des cas, à d'irréremédiables malheurs."

Un autre fait caractéristique notable dans les premières années d'existence de la Compagnie, c'est que la plus stricte économie a toujours été exercée. Dans ses rapports n'apparaissait pas de "fonds de dépenses antérieures," elle payait chaque année les dépenses qu'elle avait encourues. On doit également mentionner que de 1847 à 1852 les Direc-

teurs ne reçurent aucune rémunération de leurs services.

Pendant les premiers trente mois il n'y eut qu'une seule réclamation pour décès, elle était de £300. La limite du risque de 1847 à 1852 était de £1,000 sur chaque vie, dans cette dernière année on la porta à £1,500 et en 1853 à £2,000 ; elle est maintenant de \$30,000. Pendant chaque année de cette période on continua à payer aux porteurs de police des profits substantiels, d'abord sur la base d'un tant pour cent des primes payées et plus tard " en proportion de la contribution de chaque membre au fonds d'où provenaient les bénéfices."

En 1852, le rapport indique que la mortalité attendue d'après les tables, avait été excédée. On vit alors



F. W. GATES., Ecr., Vice-Président

Elu Directeur en 1858 et Vice-Président en 1877.



R. HILLS, Secrétaire

Nommé Assistant-Secrétaire en 1872, et
Secrétaire en 1875.

combien sage avait été la création d'un Fonds de Mortalité en Suspens, grâce auquel il fut possible de payer toutes les réclamations par suite de décès et de reporter à nouveau £3,395 au même Fonds.

Les rapports de cette période montrent que le Président Baker était aussi intimement pénétré de la pratique et des méthodes des compagnies anglaises qu'un étudiant de la science des actuaires. A la page 302 de l'Assurance Magazine de Londres, Angl., daté d'Avril 1852, nous trouvons que M. Hugh C. Baker fut élu par le Conseil de l'Institut des Actuaires comme Membre Correspondant au Canada et, dans le numéro d'octobre de la même revue nous trouvons à la page 90 l'entrée suivante :

" Hugh C. Baker, Ecr., Actuaire et Président de la Canada Life Assurance Company, Hamilton, a été élu à l'unanimité Membre de l'Institut des Actuaires."

La Compagnie, pendant les premières années, fit ses affaires principalement par l'intervention d'agents très peu nombreux, notamment ceux de Toronto, Québec, Montréal et London.

En 1855, dans leur rapport, les Directeurs retracent ainsi l'historique de la Compagnie :

" En passant en revue la carrière de la Compagnie, de ses débuts à ce jour, les Directeurs sentent le besoin de féliciter les actionnaires et les assurés de sa situation satisfaisante. Sa croissance peut n'avoir pas été marquée par une rapidité extraordinaire, mais ses progrès ont été

soutenus et justifient les plus vives espérances d'une prospérité future."

En 1855, le capital-actions de la Compagnie fut porté de £50,000 à £250,000 et on doit rappeler que, jusqu'à cette époque, aucun dividende ne fut payé en espèces aux actionnaires, les Directeurs ayant exercé les droits que leur conférait la charte en retenant et appliquant les dividendes, chaque année, à l'accroissement du capital payé. Les actionnaires d'alors souscrivirent largement aux actions nouvelles pour lesquelles il fut versé en espèces un montant égal à celui qui avait été payé sur l'ancien stock ; dans quelques cas, on appliqua les dividendes acquis sur les anciennes actions pour payer les nouvelles. On ne manqua pas de dénaturer ces faits avec emphase devant le public.

En 1856, la Compagnie érigea un édifice à l'ouest de James Street, à Hamilton ; ce fut le bureau principal jusqu'au jour où, en 1881, elle construisit la magnifique et commode bâtisse qu'elle occupe actuellement.

Le pays, à cette époque, traversait une période de spéculation effrénée, l'inflation de la valeur des immeubles, alors qu'on pouvait obtenir un taux d'intérêt élevé pour le capital, donna l'idée aux Directeurs, en 1856, de recevoir l'argent en dépôt pour accumulation en vertu d'une clause de leur charte. C'est ce qu'ils firent en rachetant la Hamilton and Gore District Savings Bank et en l'administrant entièrement comme une entreprise à eux propre. C'est un fait notoire que les résultats de cette affaire ne furent pas satisfaisants bien que les Directeurs furent sincères et droits dans la gérance de cette branche ; ce n'est peut-être pas trop dire qu'on n'examina pas avec une attention suffisante la situation financière de la Banque d'Épargne avant d'en prendre la succession.

En 1858, il est fait allusion à la crise financière qui vient de sévir dans le monde commercial entier et qui a affecté le Canada avec une telle intensité que tous ses intérêts en ont été éprouvés. Le paiement des intérêts à un taux qui s'élevait jusqu'à 10 et 12 pour cent devenait difficile et en beaucoup de cas impossible pour les gens hypothéqués ; les Directeurs comprirent alors qu'on



Wm. CRAIGIE, M. D.,

Aviseur Médical, 1860-63.

ne pouvait obtenir de gros intérêts qu'aux dépens de la sécurité.

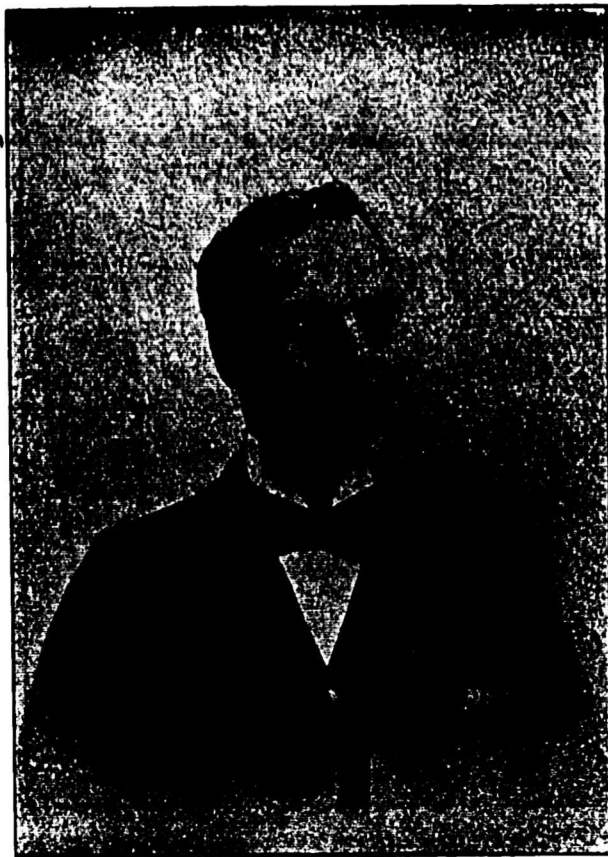
Il faut aussi rappeler qu'en 1858, la monnaie du pays fut changée de livres, shillings et pence en dollars et cents.

Le poids des affaires et les germes du mal s'appesantirent fortement sur le Président de la Compagnie toujours zélé et infatigable ; en mars 1859, celui qui avait été l'organisateur de la Compagnie, son âme dirigeante, son premier assuré, son gérant, son Actuaire et son Président depuis 1847, alla prématurément chercher sa récompense à l'âge de 42 ans. La haute estime dans laquelle le tenaient les Directeurs de la Compagnie apparaît bien dans les lignes du rapport annuel que nous reproduisons avec sa photographie dans une autre page. M. Baker était né en Angleterre en 1818, il vint au Canada en 1832, organisa la Canada Life en 1847, n'ayant que 30 ans et mourut de consommation douze ans après. C'est à Hugh C. Baker que nous devons la véritable naissance de l'assurance sur la vie au Canada et son nom occupera toujours une place dans son histoire.

1860-1864. A la mort du Président Baker en mars 1859 une lourde responsabilité retomba sur les Directeurs, celle de trouver un gérant qualifié. Dans ce but, le président nouvellement élu, John Young et un ou deux de ses co-directeurs, visitèrent l'Ecosse et prirent conseil de M. William Spens, alors gérant de la Scottish Amicable Assurance Society de Glasgow, l'un des actuaires les plus remarquables de l'époque et, à la



W. T. RAMSAY, Surintendant.



F. SANDERSON, M.A. A.I.A., Assist.-Actuaire.

suite d'une entrevue, la société ci-dessus engagea M. A. G. Ramsay, alors secrétaire de la Scottish Amicable Assurance Society. En septembre 1859, M. Ramsay, qui n'avait que trente ans, arriva à Hamilton et prit en mains les sérieuses fonctions de gérant de la Compagnie. Sa nomination est rappelée dans les termes suivants au rapport de 1859 :

“ Pour remplir la place vacante dans la gérance produite par le décès de M. Baker, le Bureau a la grande satisfaction d'annoncer qu'il s'est assuré les services de M. A. G. Ramsay, précédemment secrétaire de la Scottish Amicable Assurance Society de Glasgow—un gentleman sous tous les rapports—qualifié par le talent, le caractère et une longue expérience de l'assurance sur la vie, pour remplir l'importante position de gérant de cette compagnie ; et le Bureau a confiance que, sous sa gérance habile et efficiente, les affaires de la compagnie avanceront et progresseront dans une large mesure.”

La situation du nouveau gérant n'était pas une sinécure, comme on le verra par l'histoire de cette période, 1860-1864, que nous passons maintenant en revue.

Le pays à cette époque souffrait de la plus désastreuse dépression commerciale par suite d'une sérieuse insuffisance de récoltes pendant plusieurs saisons successives. Malgré cela, la nouvelle gérance en 1860 était en position de rapporter un plus grand nombre de polices nouvelles que dans aucune des années précédentes dans l'histoire de la Compagnie. Une des difficultés auxquelles on eut à faire face à cette époque fut celle des placements.

Comme on l'a indiqué précédemment, les valeurs immobilières de 1850 à 1860 avaient passé par une période d'inflation dans les prix ; une réaction en conséquence s'était produite dans les quelques années qui avaient précédé la mort du président Baker. Comme on devait naturellement s'y attendre, quelques-uns des placements faits à des taux d'intérêts élevés furent difficiles à réaliser. Le nouveau gérant se détermina rapidement à suivre une politique nouvelle relativement au placement des fonds de la Compagnie, comme il appert des termes suivants du rapport de 1861 :

" Le principal objet de la Compagnie doit être d'obtenir des garanties parfaites et suffisantes plutôt que de hauts taux d'intérêts sur des placements douteux ou peut-être même précaires."

La suite des temps a prouvé surabondamment que cette nouvelle politique était celle de la prudence.

En sus des difficultés survenant des anciens placements que nous venons de mentionner, une autre, et peut-être non moins sérieuse, provint des représentations faites au Parlement par l'hon. Donald McDonald, quand il fit la proposition et présenta un rapport pour la nomination d'un comité de la Chambre dans le but de considérer la position des compagnies d'assurance en général. C'était à l'époque où la critique du public s'était élevée contre les directeurs, en 1856, critique qu'ils avaient provoquée en reprenant la Hamilton and Gore District Savings Bank ; et, comme il arrive toujours, il y eut un grand nombre de personnes qui se hâtèrent de profiter de l'opportunité



J. D. MACDONALD, M.D., Médecin Aviseur Senior,
Nommé Aviseur Médical 1863.
Examinateur Médical Local de la Compagnie, 1850-63.



J. A. MULLIN, M.D.

Nommé Aviseur Médical Associé, 1871.

de mettre au jour les affaires de la Compagnie de la façon la plus désavantageuse.

Le Bureau des Directeurs nomma alors un comité indépendant pour s'enquérir de tous les faits en relation avec le transfert, et leur rapport prouva qu'il n'y avait pas le plus petit fondement de doute sur la droiture, la bonne foi et l'intégrité de la gérance par rapport à ce transfert.

En présence de ces difficultés et du soupçon généralement répandu sur la Compagnie, le Bureau nomma un commissaire indépendant, M. John Paton, de Kingston, pour rechercher et évaluer les hypothèques et les immeubles aux mains de la Compagnie. Dans son rapport, M. Paton établit qu'il faut se souvenir que la première période de l'histoire de la Compagnie a été marquée par une spéculation sans exemple et l'inflation des valeurs des immeubles en général, et que par suite du trouble qui en résulta, peu parmi ceux qui eurent des capitaux à placer purent échapper sains et saufs. Il établit en outre qu'il appartenait au gérant actuel de démontrer que les hypothèques sur lesquelles des pertes étaient prévues avaient été prises antérieurement à son entrée dans la Compagnie, et que dans le choix de placements nouveaux on avait exercé beaucoup de jugement et de prudence. En outre, il fit l'éloge du système excellent alors suivi par le Bureau et le gérant pour le placement des fonds de la Compagnie.

Afin d'augmenter la confiance publique envers la Compagnie, le comité nomma des auditeurs indépendants chargés d'examiner les comptes et les affaires de la Compagnie.

A, la suite de leur rapport, il fut recommandé que les actionnaires devraient aussitôt que possible en finir avec les relations entre la Compagnie et la Banque d'Épargnes, car les auditeurs et la nouvelle gérance sentaient tous deux que de telles institutions doivent être tenues séparément et faire leurs affaires à part.

En présentant leur rapport, en 1863, les Directeurs ont le regret d'annoncer que, en partie par dépression des affaires et en partie par les attaques sur l'intégrité des Directeurs et la grande exagération des pertes pécuniaires de la Compagnie, les affaires nouvelles de l'année avaient été presque totalement suspendues pendant un moment, et firent ressortir le tort qu'avaient nécessairement causé les rapports inconsidérés et faux mis en circulation ainsi que l'agitation violente du public au détriment des affaires de la Compagnie.

Il faut relater qu'à cette époque il était impossible d'obtenir un examen des affaires de la Compagnie par des employés du gouvernement pour mettre fin à toute les fausses représentations qui l'inquiétait, mais les Directeurs firent franchement face à toutes les charges portées contre la Compagnie. Ils ouvrirent tous leurs livres et leurs documents à l'inspection la plus rigoureuse et bien que pour un moment la confiance publique semblât se détourner de la Compagnie, elle revint en peu d'années d'une façon générale envers la gérance. En plus de toutes les difficultés qui précèdent, il faut aussi mentionner que les effets de la guerre américaine eurent une influence inquiétante sur les affaires de la Compagnie.

Quant à la complète solvabilité de la Compagnie, elle ne fut jamais mise en question, pendant cette période, même par ceux qui avaient été le plus acharnés contre sa gérance. On peut le prouver en disant qu'en 1863, l'évaluation des dettes de police de la Compagnie fut faite d'après la Table d'Expérience Combinée, l'intérêt étant calculé à 3 pour cent, et le résultat de cette sévère épreuve confirma la parfaite solvabilité et la sécurité de la Compagnie.

Pendant chaque année de cette période, de même que pendant les années précédentes, on continua à payer aux porteurs de polices des bénéfices substantiels.

En 1863, les Directeurs font rapport qu'ils ont réussi à fermer la branche de la Banque d'Épargnes ; on peut imaginer qu'ils ont éprouvé à peu près le même sentiment de soulagement que l'Ancien Marinier, quand il vit le corps de l'Albatros quitter son cou et disparaître dans les flots de la mer.

Les porteurs de polices ne subirent pas de pertes directes du fait de la branche de la Banque d'Épargnes qui fut entièrement considérée comme l'entreprise des actionnaires et qui supportèrent les pertes peu importantes qui éventuellement se présentaient.

Les difficultés de la période 1860-1864 furent un héritage des premiers jours, et il est heureux de reconnaître que sous beaucoup de rapports l'agitation publique et les critiques que la Compagnie eût à supporter pendant cette époque, n'avaient de causes ni réelles ni justifiables.

1865 à 1896

L'année 1865 commence une autre étape de l'histoire de la Compagnie. Le pays, vers cette époque, entra dans une période de prospérité commerciale, les critiques du public contre la Compagnie cessent et sa confiance dans la gérance de la Compagnie s'affirment et lui permettent de prendre part à la prospérité générale.

L'occasion se présentait d'elle-même pour le Gérant, de mettre entièrement à exécution les sains principes de prudence qu'il avait vu appliquer de bonne heure dans la direction des vieilles et solides Compagnies Écossaises. En conséquence, nous voyons qu'on donne une attention soutenue à la sûreté des placements de fonds de la Compagnie, à la réduction des dépenses nécessitées par l'augmentation graduelle des nouvelles affaires et ainsi qu'au choix très attentif des assurés. C'est à ces trois facteurs qu'est dû, en grande partie, le succès.

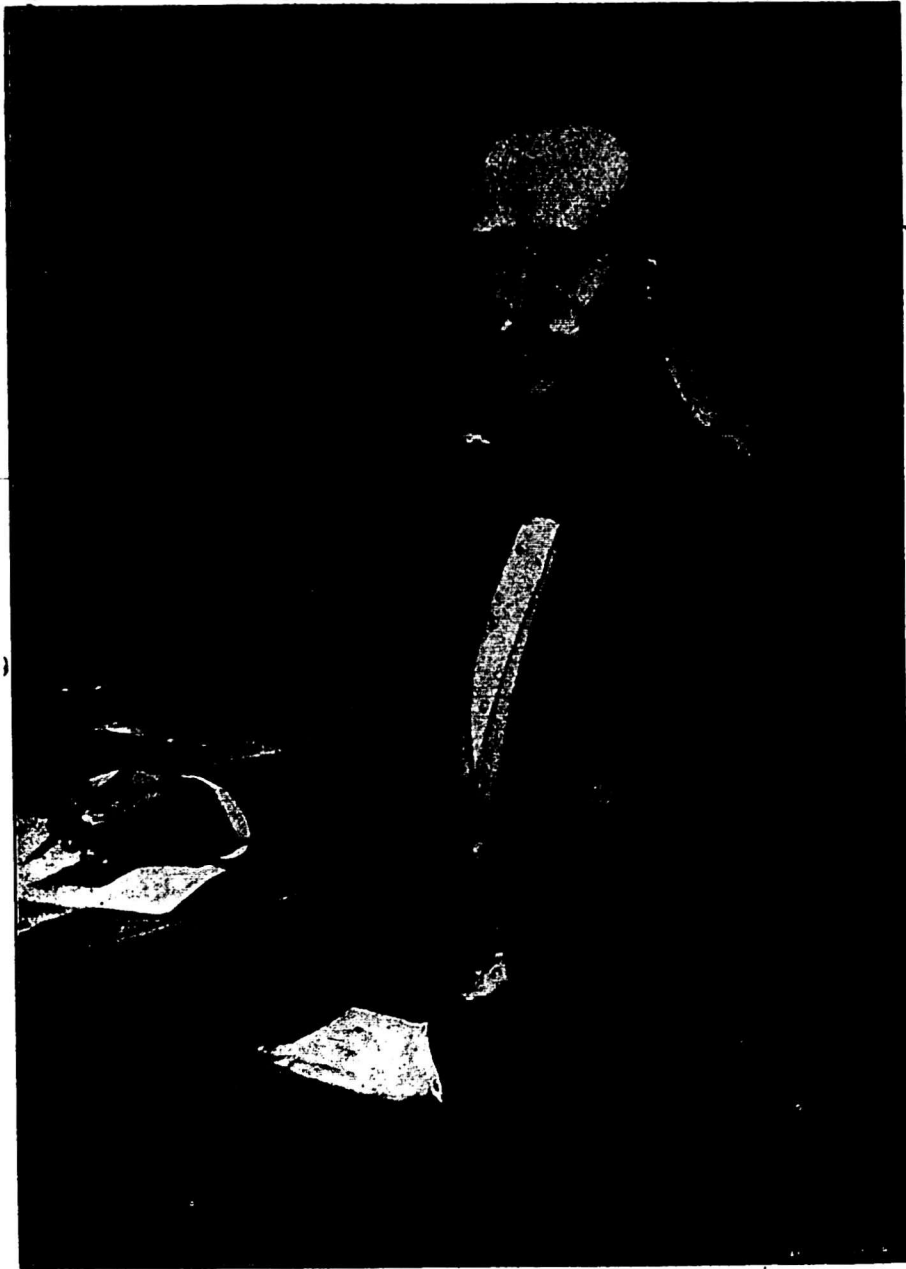
Jusqu'en 1861 les profits de la Compagnie furent distribués annuellement aux porteurs de police, mais en suivant la pratique des principales Compagnies Anglaises on décida d'adopter la Division quinquennale, de sorte que les profits de la période de 1865 à 1870 ne furent plus partagés qu'en avril 1870. C'était une sage innovation qui sera admise par tous ceux qui connaissent le magnifique record de dividendes qu'a obtenu la Compagnie, spécialement depuis la date ci-dessus mentionnée.

1867 Vers l'époque où se fit la Confédération des Provinces, en 1867, la Compagnie étendit ses opérations aux Provinces Maritimes par voie d'agences et en 1868 les Directeurs pouvaient annoncer que le total des affaires nouvelles avait presque doublé comparativement à celui de l'une quelconque des années précédentes.

1870 Le 30 avril 1870 peut être considéré comme un jour faste dans l'Histoire de la Compagnie car à cette date fut déclaré le partage quinquennal des profits, représentant un bonus réversible de 2½ pour cent par an des sommes assurées ou \$125.00 pour \$1.000 de la période quinquennale. Ce résultat était acquis après avoir rayé tout l'actif douteux et réduit le taux d'intérêt d'évaluation de 6 à 5 pour cent. On doit noter que le taux d'intérêt établi pour l'évaluation des dettes de police a été réduit de temps à autre comme l'indique le tableau suivant :

PÉRIODE.	TAUX D'INTÉRÊT D'ÉVALUATION.
1847 à 1869	6 0/0
1870 à 1879	5 0/0
1880 à 1893	4½ 0/0
1894	4 0/0

L'Histoire Semi-Séculaire de la Canada Life Assurance Co.



HUGH C. BAKER, ECR.,

GERANT ET PRÉSIDENT DE LA CANADA LIFE ASSURANCE CO., 1847-1859.

Extrait du 121^{ème} Rapport Annuel, 1859 :

" En soumettant le 121^{ème} Rapport, les Directeurs, avant d'entrer dans les détails ordinaires des opérations, sentent la nécessité de rappeler la perte faite par la Compagnie, en mars dernier, par suite du décès de son président, M. Hugh C. Baker.

" A la grande habileté et au zèle infatigable de cet homme, la Compagnie doit une large part de son succès remarquable et de la haute position qu'elle occupe. Bien qu'il fut l'un de ses premiers fondateurs, il continua toujours à surveiller ses heureux développements et à agrandir son influence jusqu'au moment de sa mort. Les Directeurs saisissent cette occasion de rappeler, au nom de la Compagnie, leur haute appréciation de ses services dévoués, de ses qualités éminentes et diverses et de sa grande valeur personnelle."



M. LE JUGE BURTON, TORONTO,

Aviseur Légal, 1847-1874.

Porteur de la Police No 46.

Les Directeurs et les Actionnaires appréciaient la gérance prudente de M. Ramsay qui amena la Compagnie à un degré de prospérité telle qu'elle put déclarer un bonus additionnel de 2½ p. c. par an. On peut s'en convaincre par les remarques du Vice-Président, le Shérif Thomas, à l'assemblée annuelle de 1870, quand au milieu des applaudissements il dit : "Après avoir rendu hommage au zèle et à l'habileté de notre agent-général et de nos agents locaux ; après avoir donné le témoignage entier du précieux concours que la Compagnie doit à la présidence éclairée de M. Young ; après avoir passé en revue tous ces éléments de succès le Bureau manquerait à la justice en n'attribuant pas dans une très large mesure la prospérité de la Compagnie à l'énergie, la persévérance et la très haute intégrité de notre très estimé gérant."

Quand nous nous rappelons les circonstances dans lesquelles M. Ramsay prit ses fonctions et les nombreuses difficultés auxquelles il eut à faire face dans les premières années et quand nous en arrivons à reconnaître la position prépondérante acquise par la Compagnie en 1870, le tribut d'hommages ci-dessus du Vice-Président, le Shérif Thomas, ne semble pas trop vif à la lumière de l'histoire.

Il incombait désormais à la Gérance de maintenir dans le public la haute réputation de la Compagnie et pendant la période quinquennale suivante de 1871 à 1875, nous constatons dans les opérations un succès continu et croissant.

1873 En 1873, les Directeurs eurent à rappeler la mort regrettée du Président, John Young, qui avait été un des premiers directeurs et qui remplit les fonctions de Président de 1859 jusqu'à la date de son décès. M. le Shérif Thomas, un des Directeurs du début, en 1847, et le Vice-Président de la Compagnie, fut alors élu en qualité de Président, poste qu'il conserva de 1873 jusqu'à sa mort en 1875. On trouvera sur d'autres pages, avec leurs photographies, l'expression de l'opinion favorable qu'on avait de ces deux messieurs.

En 1874, le gérant, M. Ramsay, fut élu membre du Bureau en qualité de Directeur-Gérant.

1875 La situation unique que possédait désormais la Compagnie dans toute la Puissance fut encore renforcée en 1875 au moment du partage quinquennal des bénéfices comme au 30 avril, alors qu'on déclara de nouveau un bonus additionnel réversible de 2½ p. c. par an sur les sommes assurées pendant la période quinquennale.

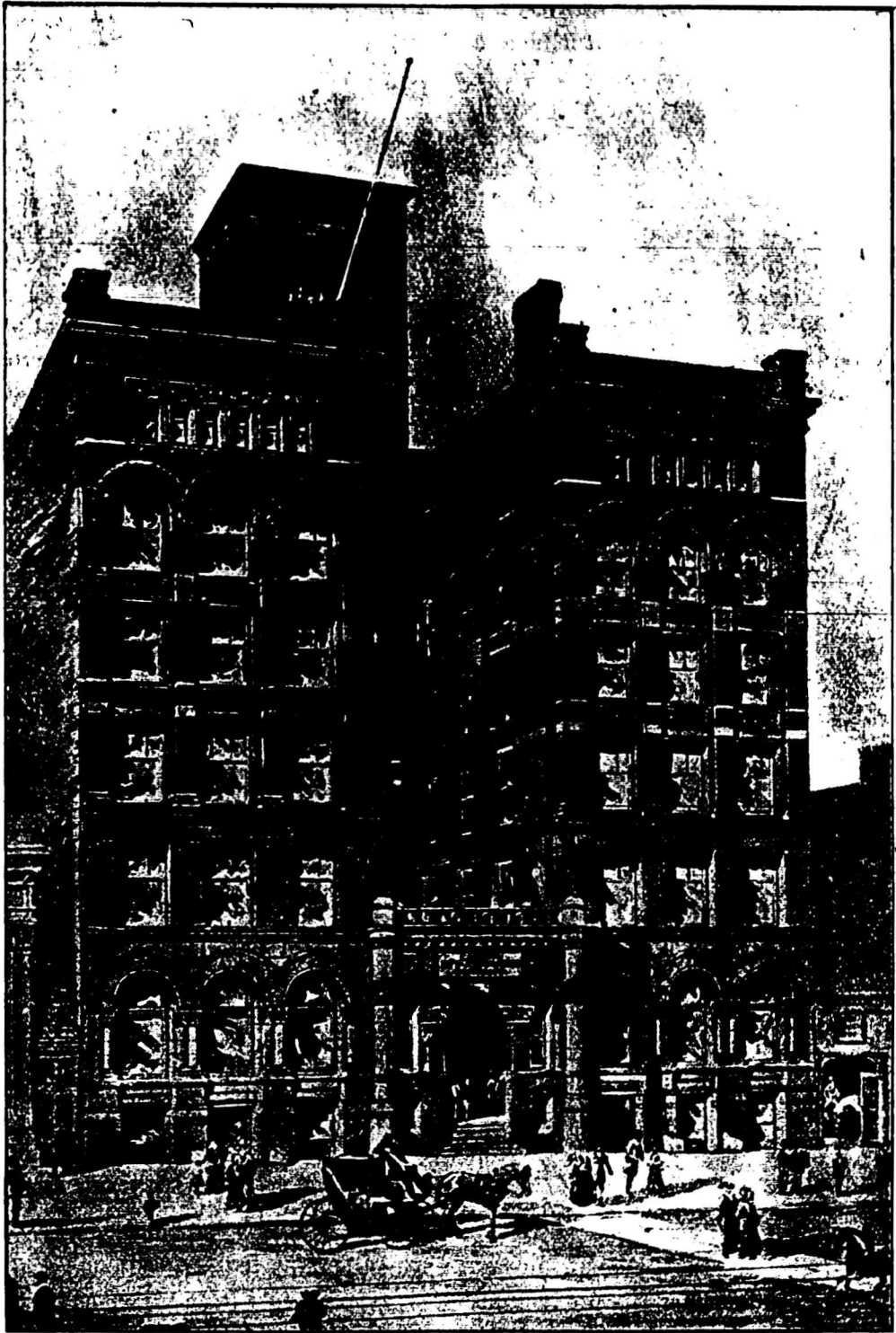
Les Directeurs appréciaient toujours les services du Directeur-Gérant et à la mort du Président Thomas, en 1875, M. Ramsay fut élu à l'assemblée annuelle pour remplir la charge de Président en sus de ses fonctions de Gérant et d'Actuaire qu'il conserva.

La malheureuse dépression commerciale qui dura de 1875 à 1878 est encore fraîche à la mémoire de la génération actuelle et ses effets sur l'assurances-vie furent marqués.

1876 Pour faire face à la demande d'une police à prime réduite, la Compagnie adopta en 1876 son Système Minimum d'Assurance maintenant bien connu, par lequel un bonus réversible de 1¼ pour cent par an fut anticipé et servit pour une réduction de prime immédiate et permanente. Dans cette occasion la Compagnie avait un excellent précédent, celui de la Scottish Amicable Assurance Society et le succès de ce plan fut immédiatement évident, bien que d'autres compagnies l'aient vigoureusement attaqué pendant plusieurs années.

1878 Avec le retour de temps meilleurs, en 1878, la Compagnie fut en mesure d'annoncer une forte augmentation dans les transactions nouvelles, et elle continue à tenir la première place et à faire de plus fortes opérations que toute autre compagnie dans le pays.

1879 En 1879, la Compagnie obtint un amendement à sa charte en vertu duquel les porteurs de polices ne recevraient pas moins de 90 pour cent des bénéfices. Cette avance volontaire de la part des actionnaires qui accordait 90 pour cent aux porteurs de polices au lieu de 75 pour cent des profits, donna beaucoup de satisfaction. Depuis cette date les actionnaires ont volontairement avancé la part des porteurs de polices à 93½ pour cent en 1889 et à 95 pour cent en 1894 ; de sorte que les porteurs de polices actuellement ont en réalité les



ÉDIFICE DE TORONTO, ERIGÉ EN 1890.

(D'après le projet de l'Architecte.)

avantages d'une compagnie mutuelle, en même temps que les avantages bien connus d'une garantie d'un capital-action.

1880 Le 30 avril 1880 fut un jour faste dans l'histoire de la Compagnie, car un autre partage quinquennal de profits fut déclaré en un bonus réversible de 2½ pour cent par an et ce, après avoir réduit le taux de l'intérêt dans l'évaluation des dettes de polices de 5 à 4½ pour cent et après avoir adopté comme base de mortalité la Table de l'Institut des Actuaire. On doit mentionner qu'à cette période quinquennale, de même que dans les précédentes et les suivantes, on remit aux porteurs de polices des tables complètes indiquant les profits de caisse et les réductions temporaires et permanentes des primes à tous âges équivalents au bonus réversible déclaré. La Canada Life est la seule Compagnie au Canada qui ait ainsi donné la publicité à ses profits.

La publication de ces profits alloués aux porteurs de polices donna beaucoup de satisfaction et en outre augmenta la confiance dans l'intégrité et l'impartialité de la Compagnie. Comme preuve, nous pouvons ajouter que durant les dix années de 1870 à 1880, les affaires et le revenu annuel de la Compagnie ont plus que triplé, de même que les fonds et l'actif pendant la même période ont plus que quadruplé. C'est en 1881 que la magnifique et commode bâtisse du bureau principal reproduite dans la page précédente fut érigée et on peut dire qu'à cette époque beaucoup pensaient que le bureau principal serait trop grand pour les besoins futurs de la Compagnie; mais maintenant son espace n'est nullement en rapport avec les transactions et les affaires qui augmentent constamment, de sorte que tout le premier étage a dû être occupé par la Compagnie.

1882 En 1882 la Compagnie a commencé à payer les réclamations immédiatement sur preuve du décès et décharge valide. Jusqu'à cette époque la coutume était de payer les réclamations trois mois après le décès. Il faut aussi mentionner que dès 1864, la Compagnie avait créé ses polices indiscutables après avoir été en force pendant cinq ans et qu'en 1879 cette période fût réduite à deux ans. Pendant les cinq années de 1881 à 1885, la Compagnie a continué à faire des progrès soutenus et considérables, les affaires nouvelles variant de \$4,000,000 à \$5,000,000 par année.

1885 En 1885, le partage quinquennal des profits souleva beaucoup d'intérêt, tant parmi la direction que parmi les porteurs de polices. Dans les précédentes fixations quinquennales, les dettes de polices furent évaluées par un actuaire consultant indépendant et on trouva que le surplus qui en résultait était suffisant, après provision pour toutes dettes, pour donner un bonus réversible de 2½ pour cent par an pendant les cinq dernières années. Ce qui équivalait à \$26.25 par an et par mille, ou bien à \$25 par an et par mille dans les précédents partages quinquennaux. On peut naturellement penser

que ce partage des profits donna satisfaction et qu'il augmenta encore davantage la confiance toujours croissante dans la stabilité et la puissance créatrice des profits de la Compagnie. Comme témoignage de la satisfaction qui en est résultée, on peut mentionner que les affaires nouvelles de l'année 1896, ont été de \$5,873,456, chiffre fortement en excès sur ceux des années précédentes.

1887 En 1887 on prit des mesures pour ériger dans la Ville de Toronto un édifice en rapport avec le rang et la position atteints par la Compagnie. Dans la même année également il fut décidé d'abolir toutes restrictions et conditions quant à la résidence, les voyages et la profession dès qu'une police aurait deux ans de date, ce qui témoigne de la libéralité de la Compagnie et de son désir de donner aux assurés tous les privilèges et toutes les facilités qui ne viennent pas à l'encontre de la sécurité et de la stabilité permanente de la Compagnie. Depuis cette date cependant, les polices furent émises valables pour l'univers entier et sans conditions. Elles devinrent également indiscutables après avoir été en force pendant deux ans et après avoir prouvé l'âge.

1888 En 1888, la Compagnie accéda à la demande répétée de la part des assurés pour la création de polices à profit bien connues sous le nom de système Tontine; depuis cette date, la Compagnie a inscrit un fort montant d'affaires avec profits reportés pour des périodes de temps différents. Pendant de nombreuses années la Compagnie fermait ses comptes le 30 avril et comme en 1889 on décida d'étendre le champ des opérations de la Compagnie à l'Etat voisin du Michigan, il devint utile de changer l'année financière de la Compagnie de manière à clore les comptes le 31 décembre de chaque année.

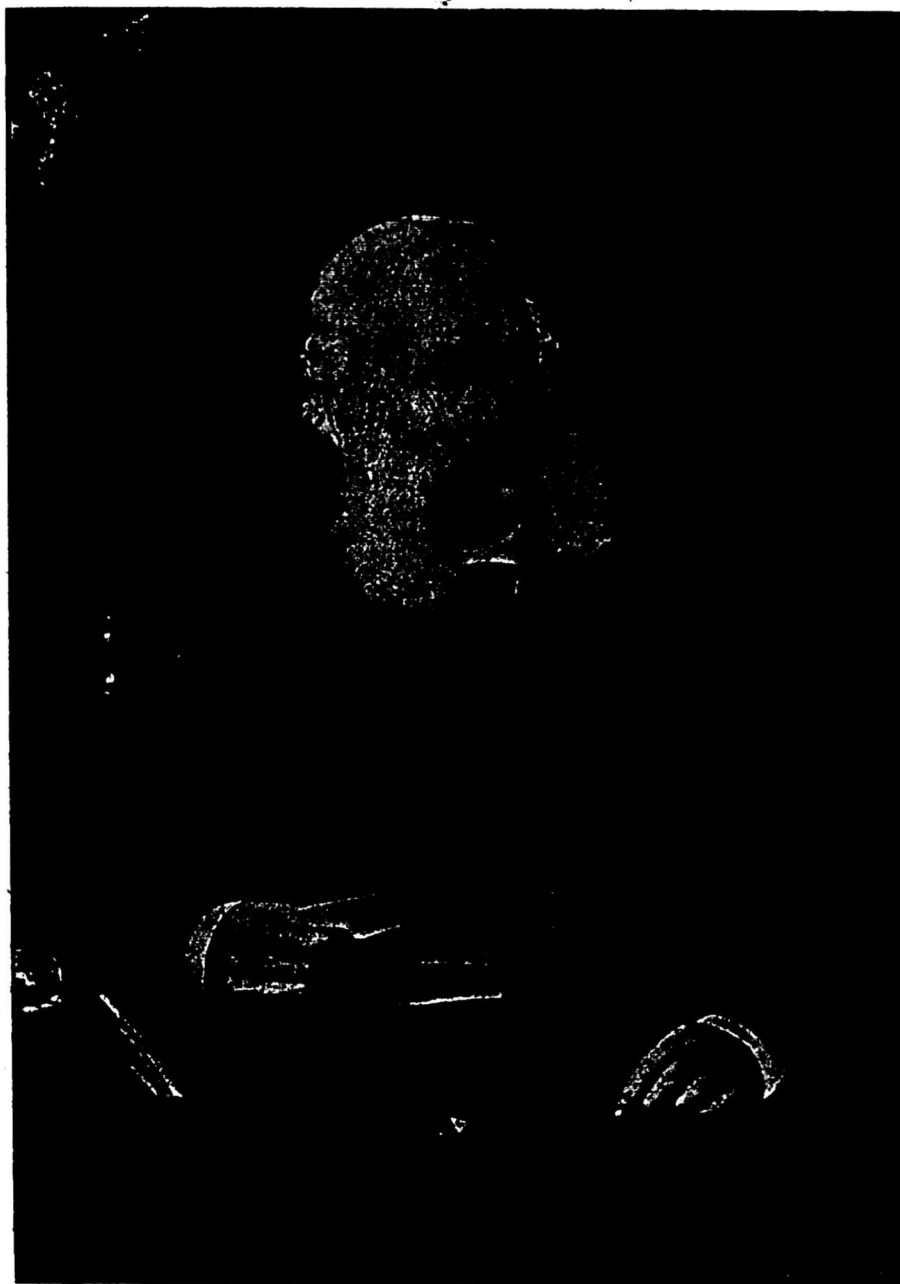
Elle se mit ainsi en conformité avec les autres Compagnies et avec les exigences du gouvernement. Avant d'admettre la Compagnie à pratiquer au Michigan, le commissaire d'Etat fit un examen approfondi et critique de sa situation et de ses affaires. Cet examen prouva que la Compagnie était dans une situation saine et satisfaisante.

Les succès qu'elle obtint dans cet Etat la portèrent plus tard à étendre ses affaires dans les Etats voisins du Minnesota, de l'Ohio et de l'Illinois.

1889 Malgré l'augmentation des affaires de la Compagnie, le Président dans son discours, en 1889, rappela comme dans les années précédentes la réduction continue dans le pourcentage des dépenses d'administration, indiquant que, pendant l'année précédente, ce pourcentage comparativement au revenu avait été de 12.42 seulement. La Compagnie pouvait naturellement se féliciter d'avoir pu transiger les plus grandes affaires nouvelles avec le taux de dépenses le moins élevé.

Comme conséquence du changement dans l'année financière de la Compagnie, la période de partage des profits du 1er mai 1885 au 31 décembre 1889, n'a com-

L'Histoire Semi - Séculaire de la Canada Life Assurance Co.



JOHN YOUNG, Ecr,

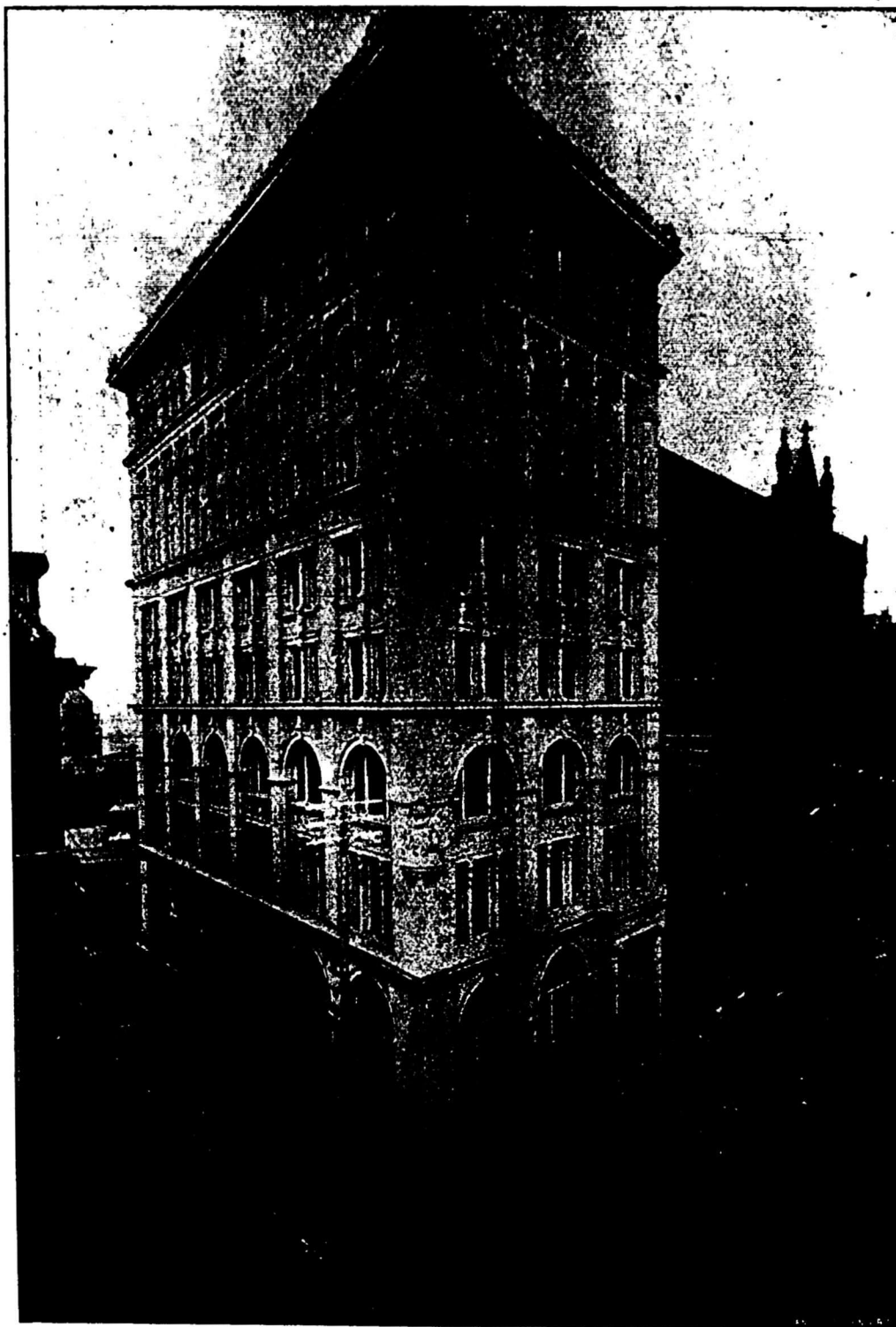
PRÉSIDENT DE LA CANADA LIFE, 1859-1873

Extrait du 26ième Rapport Annuel, 1873 :—

" A l'occasion de leur 26ième assemblée annuelle, les Directeurs ont à déplorer la grande perte qu'a faite l'Institution le 4 mars dernier, par la mort presque soudaine et tout à fait inattendue de leur Président, M. John Young.

" Il avait été l'un des fondateurs d'origine de la Compagnie, en 1847; peu après il devint son Vice-Président, situation qu'il occupa jusqu'à son élection comme Président, en 1859, et retint cette dernière situation jusqu'à son décès. Il remplit ses fonctions avec un si grand degré d'habileté pratique et avec un jugement si droit et si éclairé que, avec son expérience si étendue des affaires, son caractère si élevé et son tact, la Compagnie tira le plus grand profit de le compter dans son sein.

" En signe de reconnaissance des services éminents rendus par M. Young, durant une longue période de vingt-six ans, et comme marque du respect et de l'estime du Bureau, les actionnaires remarqueront avec plaisir que les Directeurs ont été assez fortunés pour se procurer un admirable portrait de leur défunt Président, portrait qui orne maintenant les murs de la salle du Comité."



ÉDIFICE DE MONTRÉAL, ÉRIGÉ EN 1895.

pris que 4²/₃ années, et malgré la diminution marquée dans les taux de l'intérêt qui a prévalu dans les dernières années, il a été possible à cette occasion de déclarer encore un bonus réversible de 2½ pour cent par an ou \$25 par an et par mille, et des \$1,609,000 disponibles pour être distribués, les porteurs de polices ont reçu 93.33 pour cent; de plus comme dans les occasions précédentes, provision fut faite pour le paiement de profits à venir dans le cas de décès ou de maturité de polices pendant la période quinquennale suivante :

Durant l'année, suivant le partage des profits, la Compagnie inscrivit \$6,193,000 d'affaires nouvelles. C'était une grande augmentation sur les années précédentes, preuve évidente de la grande satisfaction éprouvée par suite des larges profits payés aux porteurs de polices. La Compagnie avait alors atteint un si grand degré d'estime dans le public que les paroles du Président dans son discours de 1892, ne dépassait pas les bornes de la vérité quand il disait que "le nom de la Compagnie était synonyme d'intégrité, libéralité et stabilité."

1893 En 1893, la Compagnie eut à répondre à un nombre de réclamations plus grand que d'habitude dû largement au résultat continu de l'épidémie de grippe qui, peu auparavant, avait causé tant de décès dans tant de pays.

La concurrence agressive de fortes compagnies américaines dans les années récentes, fit ressortir la différence entre la conduite de la Canada Life avec sa croissance soutenue et ses dépenses modérées, et la rapide extension des compagnies américaines à un taux élevé de dépenses. Dans son discours de 1893, le Président résumait les faits comme suit : "La chose est toute simple; et toute homme d'affaires la comprendra promptement s'il veut considérer l'avantage qu'aurait une maison qui fait affaires avec un profit de 20 pour cent, d'augmenter son chiffre en même temps que ses dépenses de manière à réduire les bénéfices de 10 pour cent seulement sur le même capital."

Le Vice-Président, M. F. W. Gates, fit également quelques remarques à ce sujet en rappelant les quelques phrases frappantes qui suivent extraites de journaux :

"La Canada Life n'a jamais pris part à aucun prix à la course effrénée des affaires. Sa conduite à toujours été de considérer les intérêts des porteurs de polices comme supérieurs à la gloire des chiffres éblouissants et simplement pour la forme. Elle a toujours refusé de payer pour une affaire plus que cette affaire ne valait.

"Le résultat est que elle a acquis l'estime et la sympathie et de ses assurés et du public, de telle manière qu'aujourd'hui la Compagnie tient un rang unique parmi les Compagnies Canadiennes d'assurance sur la vie."

1894 En 1894 on acquit un emplacement bien situé pour l'érection des bureaux de la Compagnie à

Montréal, sur cet emplacement s'élève maintenant un des édifices des plus beaux et des mieux meublés qu'on puisse voir au Canada, la photographie est visible sur une autre page.

A la date du 31 décembre 1894, eut lieu un autre arrêté quinquennal et un partage des profits à cette date. La diminution continuelle et sérieuse qui eut lieu pendant les dernières années dans les taux d'intérêts possibles à obtenir sur des placements satisfaisants, impose à la direction la nécessité, dans l'intérêt de la Compagnie, d'adopter l'évaluation des dettes de polices sur une base de 4 pour cent au lieu de 4½ pour cent précédemment en usage.

Pour élever à une base fixe de 4 pour cent les fortes réserves accumulées par la Compagnie, il fallut transférer un fort montant du fonds de surplus et après cette opération et après avoir pourvu à toutes les dettes nécessaires, on trouva qu'il était possible de déclarer un bonus réversible de 2 pour cent par an sur les polices-vie, plus l'équivalent de 2¼ pour cent de bonus-vie sur les assurances de dotation; et quoique ce fût une réduction nécessaire dans le montant du bonus réversible payé jusqu'alors, néanmoins les profits de caisse équivalents étant audessus d'une base de 4 pour cent, ne différèrent pas matériellement des profits de caisse précédemment payés, de sorte que le résultat de ce partage des profits donna satisfaction générale.

1895 L'assemblée annuelle de 1895 fut donc d'un intérêt spécial par suite du changement de la base d'évaluation et cet intérêt fut également accru par le fait qu'eut lieu une investigation détaillée dans la mortalité expérimentée par la Compagnie depuis son origine, en 1847, jusqu'en 1893, et que ce fait était connu du public. Les résultats de ces recherches sont maintenant bien connus, grâce à la distribution du volume publié par la Compagnie relatant cette expérience qui établissait deux faits principaux qui n'avaient jamais été prouvés auparavant. D'abord, que l'expérience de la mortalité à la Canada Life était plus favorable que celle des autres compagnies principales dans d'autres pays où les expériences de la mortalité avaient été publiées; ensuite que le Canada, la preuve était là, était un des pays les plus sains du monde. Comme il est aisé de se reporter à l'ouvrage de la Compagnie, il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détails sur la question de la mortalité expérimentée par la Canada Life.

Dans son discours à l'assemblée annuelle de 1895, le Président passa en revue le développement de la Compagnie au moyen du tableau suivant, sur lequel nous appelons l'attention et duquel il appert que les affaires en force au 31 décembre 1894 étaient à peu près le double de ce qu'elles étaient en 1885, et en outre que le revenu annuel et l'actif de la Compagnie avaient plus que doublé dans cette période. On a de plus ajouté les chiffres pour 1896 :

Date.	Assurances en force. (brutes.)	Revenu annuel (brut.)	Actif total.
1850	\$814,903	\$27,838	\$41,973
1855	2,349,609	83,908	217,758
1860	3,365,407	133,446	664,627
1865	4,013,268	141,968	717,379
1870	6,404,437	273,728	1,090,098
1875	13,430,037	582,735	2,412,362
1880	21,547,759	835,856	4,297,852
1885	34,890,890	1,336,681	7,044,944
1889	46,848,870	1,839,906	9,984,450
1894	66,807,397	2,661,985	15,607,723
1896	70,747,557	2,756,733	17,420,526

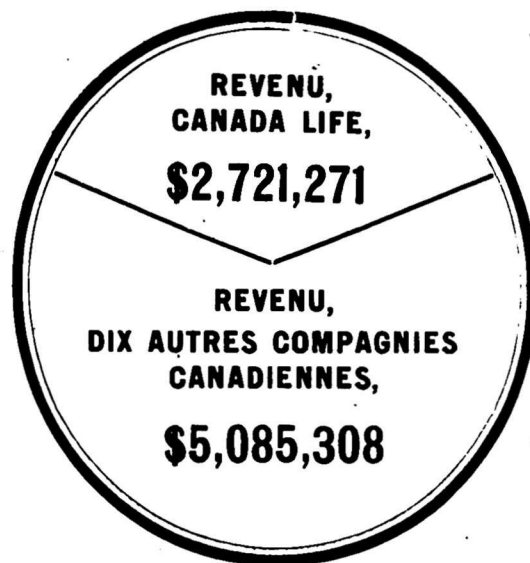
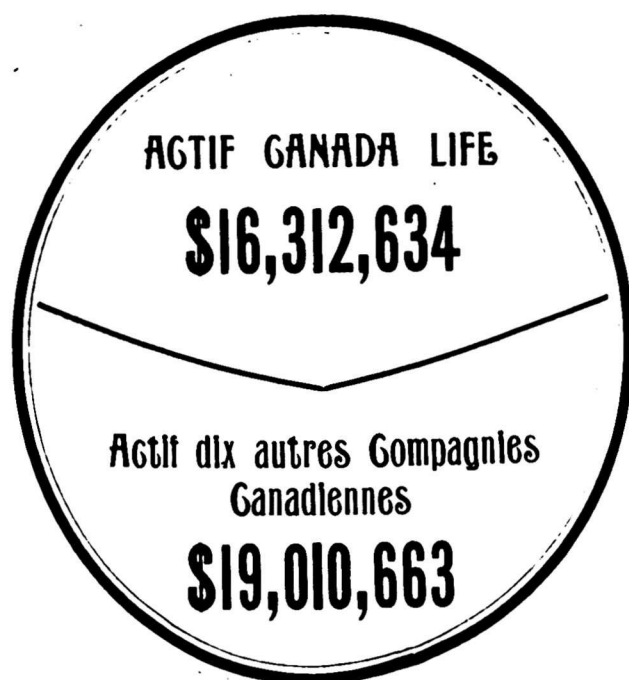
1896 Le commencement de la cinquantième année de l'histoire de la Compagnie (1896) a été marqué par la cessation d'usage de tous les anciens taux de primes non basés sur un taux d'intérêt de 4 pour cent. Les formes de polices ont également été dernièrement rendues plus libérales, spécialement au sujet de l'abandon des privilèges d'emprunt et des valeurs garanties, de sorte que la Compagnie entre dans la seconde période de son centenaire avec des taux de primes en rapport avec les recettes d'intérêts actuels et avec des contrats de polices aussi précis dans leurs termes et aussi larges dans les conditions que permettent de garantir la sécurité de la Compagnie et les demandes du public. En jetant un regard sur l'histoire passée de la Compagnie, ce n'est peut-être pas trop dire que d'affirmer que ses caractères distinctives ont été l'économie, la loyauté, la libéralité et la stabilité.

Son économie lui a permis de planer au-dessus des autres institutions gérées avec moins de prudence ; sa loyauté lui a acquis confiance qui n'a jamais été trahie ; sa libéralité envers les assurés demeure prouvée au-dessus de tout doute par les larges profits ; sa stabilité éprouvée par cinquante années d'existence honorable et par ses placements actuels qui répondent à toutes les exigences.

POSITION ACTUELLE.

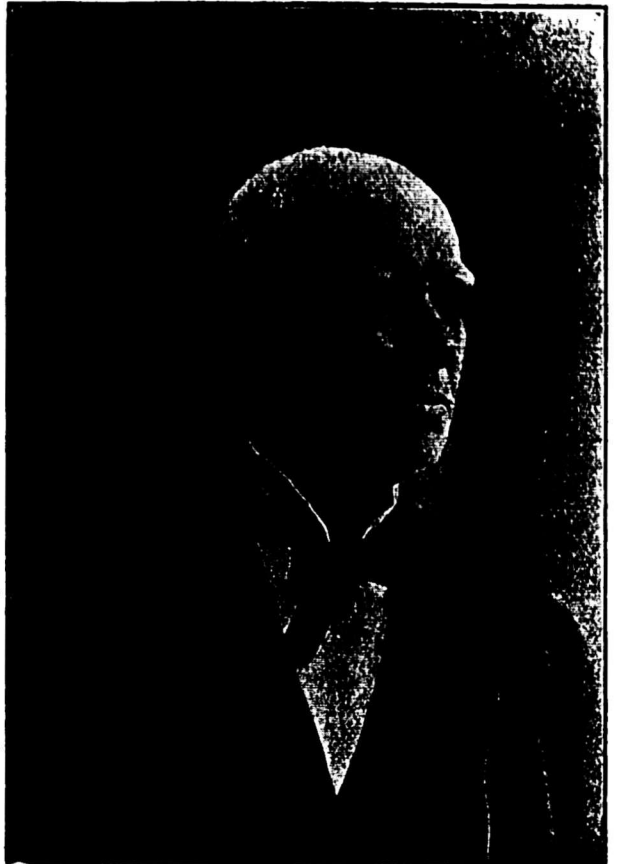
Un examen des trois diagrammes qui suivent démontrera suffisamment la position élevée que la Compagnie a maintenant atteinte. Sans chercher à faire d'envieuses comparaisons avec les Compagnies particulières, ces diagrammes montrent la grandeur de la Canada Life Assurance Company, comparée à toutes les autres compagnies d'assurance sur la vie régulières combinées au nombre de dix, à la date du 1er janvier 1896, les chiffres antérieurs étant sans valeur. D'après ces chiffres, on verra que l'actif de la Canada Life à cette date s'élevait à \$16,312,634, tandis que l'actif des dix autres compagnies réunies était de \$19,010,663. A la même date, le total des assurances en force à la Canada Life (moins les réassurances) s'élevait à \$70,206,000, tandis que le total des assurances en force dans les dix autres compagnies canadiennes

réunies (y compris les affaires à l'étranger) s'élevait à \$133,149,000. De plus, le revenu total de la Canada Life, moins les primes des réassurances, s'élevait à \$2,721,271, contre un revenu total de \$5,086,308 pour les dix autres compagnies canadiennes réunies. Ces faits parlent d'eux-mêmes.





WM HALL, Ecr, Pewaukee, Wis.
Porteur de la plus vieille police en force, No 7.



SAMUEL McBride, Ecr, London, Ont.
Police No 10.



JOSIAS BRAY, Ecr, Walkerton, Ont.
Police No 61.



JUGE HUGHES, St-Thomas Ont.
Police No 125.

UN GROUPE DE PORTEURS DE POLICES SEMI-SECULAIRES.

OPINIONS DES PORTEURS DE POLICE.

LA PLUS VIEILLE POLICE EN FORCE.

Wm Hall, Ecr, de Pewaukee, Wis. (dont la photographie est à la page précédente) détient la police No 7, la plus vieille police maintenant en force de la Canada Life, émise en 1847. Dans une lettre récente à la Compagnie, M. Hall dit :

Je suis très heureux de la manière libérale dont la Compagnie m'a traité dans les dernières 50 années.

Les profits annuels ont été bien au-dessus de mon attente et tous ceux à qui j'en parle en sont étonnés. Je regrette fortement de n'avoir pas pris un plus fort montant d'assurance.

WM HALL.

UNE POLICE SEMI-SÉCULAIRE

WALKERTON, 30 novembre 1896.

C. W. STOVEL, Ecr,

Agent Canada Life Assurance Company, Walkerton,
re Police No 61.

Je suis né à Devon, Ang., en 1820, et suis venu au Canada comme colon à Peterboro, Ont., en 1835. Je partis pour Hamilton, Ont., en 1845, où je m'engageai dans un commerce général jusqu'en 1867; plus tard je me dirigeai sur Toronto, puis quelques années après retournai à Hamilton où je suis resté jusqu'en 1886, dans cette même année je revins à Walkerton, ma résidence actuelle.

Quand la Canada Life débuta dans les affaires, je pris la police No 61, et un peu tard les polices 342 et 353, toutes sur le plan ordinaire d'assurance-vie, avec participation aux profits. Les profits sur toutes ces trois polices montent actuellement à une somme plus grande que celle originairement assurée, et je suis parfaitement satisfait du résultat de toutes mes polices ci-dessus mentionnées. Comme beaucoup d'autres vieilles gens, je regrette maintenant énormément de ne pas m'être assuré pour un plus fort montant que je l'ai fait alors que j'étais plus jeune. J'ai pleinement connaissance de ce fait quand il est trop tard. Comme homme d'affaires bien placé dans les stocks de toutes sortes, mon observation personnelle m'a convaincu que pris l'un dans l'autre, il n'est pas de placement qui égale même celui d'une bonne forte police d'assurance du système de dotation. Les tables de la Canada Life peuvent être maintenant comparées favorablement avec celles de toutes autres compagnies et elle a ce grand avantage d'être parfaitement solide et gérée de la façon la plus admirable.

Votre tout dévoué,

JOSIAS BRAY.

UN ÉLOQUENT TRIBUT.

ST. CATHARINES, ONT., 1er décembre 1896.

J. P. CASEY, Ecr,

Canada Life Assurance Co.,

St. Catharines, Ont.

CHER MONSIEUR.—Le fait que la Canada Life Assurance Co célèbre son demi-centenaire en 1897, rappelle vivement à mon esprit qu'en 1848 j'ai pris la police No 184 de votre Compagnie, de sorte que j'ai bien près d'un demi-siècle d'expérience réelle avec la Canada Life. Ma police n'était que de \$800, mais j'ai grand plaisir à ajouter que comme résultat d'une administration prudente de la Compagnie, les profits sur ma police l'ont plus que doublée, de sorte qu'aujourd'hui je suis assuré pour plus de \$1,600. Quoique j'aie payé la prime sur \$800 seulement.

C'est le tribut le plus éloquent que je puisse offrir à votre Compagnie, bien que je doive ajouter que j'ai toujours été traité d'une manière honorable et courtoise par ses officiers. Comme résultat d'une longue expérience avec la Canada Life, je n'ai aucune hésitation à recommander cette Compagnie à ceux qui désirent s'assurer. Je vous souhaite à vous et à la Compagnie tous les succès.

Votre dévoué,

JAMES BISHOPRICK.

DU JUGE HUGHES.

ST-THOMAS, ONT., 5 novembre 1896.

D. K. MCKENZIE, Ecr.

Agent Canada Life Assurance Co.,

St-Thomas, Ont.

CHER MONSIEUR MCKENZIE.—Je suis maintenant dans ma 77ième année et je suis heureux que mon existence ait été prolongée assez pour voir parmi d'autres choses le bien fait à un grand nombre de familles par la direction prudente et le succès de la Canada Life Assurance Company.

Ma première police porte le No 125, de sorte que je crains d'être un des premiers assurés. J'ai eu trois polices, une avec partage de profits, une assurance temporaire et la troisième police entièrement libérée, toutes dans la Canada Life. Toutes les autres polices que j'ai eues dans d'autres compagnies ont été une perte.

J'ai raison d'en parler avec éloges, car j'ai une haute idée de la direction de la Canada Life et pour ce motif, j'ai recommandé à un grand nombre de mes amis maintenant assurés chez elle de prendre des polices de votre Compagnie.

Le succès d'une compagnie dépend du caractère, de l'intégrité et de l'habileté de ses gérants et de ses agents. De plusieurs d'entre eux il n'est pas nécessaire que je parle, car ma recommandation pourrait n'être pas goûtée d'hommes dont la réputation est toute faite sur le continent, mais j'ai le droit de parler de ceux avec qui j'ai eu des rapports intimes d'affaires, ainsi que de ceux que j'ai pu observer, et je dois dire qu'ils ont été et sont des hommes de caractère et de confiance.

Souhaitant à la Compagnie un succès continu, je demeure

Votre dévoué,

D. J. HUGHES.

ELLE TIENT LE PREMIER RANG.

719 WATERLOO, ST.

London, Ont., 2 décembre 1896.

CHER MONSIEUR GATES.—Au sujet des questions d'assurance sur la vie, dont nous nous sommes entretenus je n'hésite nullement à coucher mes idées sur le papier puisque j'ai été assuré pendant près de 50 ans dans la Canada Life.

(1) Je considère l'assurance sur la vie comme un devoir. Je pense que tout homme marié, devrait si possible assurer sa vie pour le bénéfice de sa femme et de ses enfants en cas de décès.

(2) Plus jeune un homme assure son existence et mieux il fait et je conseillerais de plus à tout homme qui s'assure de le faire le plus tôt possible afin d'économiser l'augmentation des primes provenant d'un âge avancé.

Après avoir ainsi parlé de l'assurance sur la vie, je crois avoir à remplir un devoir envers la Canada Life avec laquelle j'ai été si longtemps en relations, d'en dire quelques mots. Sans le moindre désir de déprécier d'autres compagnies, je dois, d'après ma propre expérience et d'après celle exprimée par d'autres, dire que ma croyance est que la Canada Life est à la tête de toutes les compagnies faisant affaires dans notre Puissance, et elle le mérite. Je conseillerais en outre à tout jeune homme qui désire s'assurer de le faire dans la Canada Life Assurance Company et ce aussitôt que possible.

Votre dévoué,

[Rév.] J. WALKER MARSH.

H. E. GATES, Ecr,

London, Ont.

A PROPOS DES POMMES

UN profane, un contempteur de la pomme... un fabricant de vins de raisins secs ou de betteraves, peut-être... fourvoyé dans une réunion intime de pomicoles, de pomiphages, de pomologues et autres adeptes fervents du culte de Pomone, la belle déesse des vergers, vous voyez cela d'ici !

Il va s'en dire de belles, *inter pocula* ! car on ne peut causer sans boire. Et pas de sténographe sous la main pour enregistrer le mot pour mot des aphorismes, des apophtegmes, des dissertations et propos de toute nature qui vont se débiter pour et contre la pomme.

Allons ! qui veut la fin veut les moyens, Collons notre oreille au trou de la serrure. Cela n'est pas très convenable, mais cela se fait... dans les meilleures maisons, souvent.

Eh ! non, non ! — c'est le profane qui parle — toute la pommaille de vos pommages ne me dit rien. La pomme, en général, n'est pas un fruit noble, un fruit supérieur, le fruit par excellence, comme vous le prétendez. Elle ne vaut pas, à mon avis, l'ardeur et l'emphase que vous mettez tous à en discourir.

Voyez en quelle piètre estime notre bon La Fontaine la tient dans ces vers que j'ai retenus :

" Escobar... ne dit pas qu'on peut tuer un homme
 " Qui, sans raison, nous tient en alter cas
 " Pour un fêtu ou bien pour une pomme

Vous sentez le coup de griffe.

" Mais qu'on peut le tuer pour quatre ou cinq ducats.

A quoi répondit le satyrique Boileau :

" C'est alors que l'on sut qu'on peut pour une pomme
 " Sans blesser la justice, assassiner un homme.

Pour une pomme, c'est-à-dire pour moins que rien.

Qu'est-ce en résumé que votre amour de fruit, que Normandin appelle une *poume*, Picaud une *peime* et le Bretonnec une *peume* ? Une boule mal faite, comme la *pomme*, qui termine le mât des péniches belges avec, en haut, du côté opposé à la queue, cinq petites oreilles pointues, les pétales du calice transformé, à surface pas toujours polie, teintée de vert, d'un vert spécial, d'un vert-pomme, tournant au gris, au jaune ou au rouge quelquefois, à chair pulpeuse aigrelette, comestible dans certaines espèces améliorées par la culture, coriace, amère et bonne seulement à faire du cidre dans le plus grand nombre, et ayant dans le ventre cinq loges cartilagineuses renfermant chacune deux pépins. Voilà, *grosso modo*, toute son anatomie, et je m'en tiens là ! Fruit utile, mais fruit commun.

— Oh ! profanation, s'écrie l'assemblée en chœur...

— Ne faudrait-il pas, riposte un pomologue malicieux, qu'elle ait le volume et la multitude de pépins du melon et de la citrouille pour affirmer sa noblesse à vos yeux. Pas noble la pomme ! Ce que vous dites-là est renversant ; mais elle remonte à la plus haute antiquité, la pomme, elle est vieille comme le monde puisque son histoire écrite, vous entendez, son histoire écrite date du premier homme.

Les livres saints sont là, vous ne pouvez les contester. De quel autre fruit pourrait-on en dire autant ?

Pour mettre à l'épreuve l'homme qu'il venait de créer, et de créer à son image, s'il vous plaît, quel est le fruit tentateur que l'Eternel offrit à ses yeux ? Ce n'est pas l'orange, ce n'est pas la pêche, ce n'est pas... l'ananas ! Il avait le choix, cependant, puisque dans ce jardin de

délices, ce paradis terrestre qui s'étendait en Hédin, du Tigre à l'Euphrate, il y avait un échantillon de tous les fruits les plus succulents, les plus savoureux et les plus beaux ; ce n'est pas la grenade, l'abricot, la figue non plus... C'est la pomme, vous suivez bien, la pomme du pommier, la pomme qui seule recélait en elle tout l'avenir de l'humanité puisqu'elle devait donner la science du bien et du mal. L'origine de nos maux, de nos misères, de nos luttes à travers les âges, de nos progrès dans la vie, de notre élévation au dessus des animaux qui ignorent la science, eux, de notre suprématie sur la nature créée, de notre grandeur enfin, est donc, quoique vous en vouliez, intimement liée à la pomme. (Bravos et trépignements).

L'Eternel avait défendu à l'homme de toucher à ce fruit sacré, sous peine de mort. Mais Adam, ainsi s'appelaient l'homme, avait une femme. La femme écouta d'une oreille docile la voix insidieuse du serpent.

— C'est toujours ainsi que cela se passe, ajoute un loustic ; mais de nos jours le serpent a pris face humaine et se fait appeler Alphonse.

— Silence donc !

— Et voyant que le fruit était bon à manger, qu'il était agréable à la vue et que l'arbre était désirable pour donner de la science en esprit du fruit — c'est le texte biblique que je cite, — madame Ève, tel était le nom de la femme, mangea de la pomme et en donna à son mari qui en mangea lui-même. Ce choix divin de la pomme, ce sceau dont l'avait marquée l'Eternel, à qui rien de l'avenir n'est caché, pour être comme la déterminante des fastes à venir de l'humanité, ne constituent ils pas à ce fruit une noblesse incontestable.

Nouvelle salve de bravos !

— Euh ! euh ! reprend le fourvoyé, votre légende biblique me ferait plutôt détester la pomme avec son pommier, l'arbre du bien et du mal... du mal surtout, car le nom lui en est resté. Les botanistes ne l'appellent-ils pas encore *malus* le mauvais et la pomme *malum* le mal... Ces noms viennent du grec, me dites-vous, permettez-moi de n'en rien croire, car cette pomme maudite, mangée par condescendance, Adam ne l'a pas digérée, elle lui est restée fixée dans le gosier, et toute sa postérité est restée affligée de cette bosse peu gracieuse dite la *pomme d'Adam* que les anatomistes, dans leur volapuck savant, attribuent à l'os hyoïde.

Et puis, êtes-vous bien sûrs que ce soit précisément votre pomme la véritable héroïne de la légende, monsieur le paléographe ? De savants commentateurs prétendent que ce fruit fameux était tout simplement une banane, et il y a plusieurs raisons en faveur de cette hypothèse. J'entends parler de la banane à longs fruits que les botanistes appellent banane du paradis, dont la chair féculente et sucrée est d'un saveur incomparable.

Le fruit s'offrait directement à la menotte de madame Ève parce qu'il ne s'élève pas en l'air sur les branches d'un arbre, comme la pomme.

Le bananier, vous le connaissez sans doute, est une plante herbacée, dont la base, sur le sol, forme comme un plateau charnu assez analogue à un bulbe, duquel sortent des feuilles longues de deux à trois mètres et d'une largeur de un mètre environ. Les feuilles se succèdent rapidement en s'engainant les unes dans les autres et finissent par former ainsi une sorte de tige. C'est d'entre ces feuilles que poussent en pendentifs les pédoncules ou régimes qui portent les bananes par centaines, quelquefois même davantage.

Ce que vous n'avez pas mentionné, et pour cause, dans l'exposé de votre légende paradisiaque, c'est que monsieur Adam, premier du nom, et madame Ève son épouse, honteux et confus de leur désobéissance, s'aperçurent

Maison Fondée en 1870

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL

Fabricants et Importateurs

D'Extraits Culinaires

Moutarde de Bordeaux

Vernis à Chaussures

Huile de Castor

Sauces, Catsups

Huile d'Olive

Etc., Etc., Etc.



Seuls Représentants au Canada pour les Maisons suivantes :

Etablissement F. Delory, Corient

Sardines, Pois et Haricots Verts.

Louit Frères & Cie, Bordeaux

Chocolats et Moutarde Diaphane.

H. Lenoir, Fils, Paris

Pâtés, Gibiers et Champignons.

H. B. Schwarz, Strasbourg

Pâtés et Terrines de Foies Gras,
Truffles du Périgord.

Jonas-Hanart, Anzin

Huile d'Olive et Extraits pour Confiseurs.

E. Fichot-Landrin, Paris

Couleurs Végétales pour Confiseurs,
Pâtisseries et Glaciers.

J. F. Audibert, Marseilles

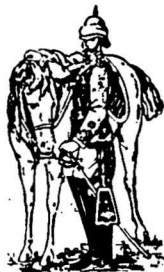
Produits Vinicoles. Extraits, Couleurs
et Arômes pour Vins et Liqueurs.

Romain & Co., Long Island, New-York

Asperges en Branches—Oyster Bay Asparagus.

Faites
Usage
...DU

MILITARY
DRESSING



VERNIS
Militaire

HENRI JONAS & Co.
MONTREAL REGISTERED

Pour
Obtenir
un
BRILLANT
PARFAIT
sur tous genres
... de ...

CHAUSSURES, CLAQUES, HARNAIS, SACS DE VOYAGE, ACCOUTREMENTS MILITAIRES.

illico qu'ils étaient nus comme des vers et qu'il convenait, par décence, de se vêtir non moins illico. En deux temps, Adam se tailla un habit dans une feuille de bananes et fit cadeau à sa moitié d'un joli pagnon avec ce qui restait de la feuille. C'est ainsi que tous deux se présentèrent devant l'Éternel en colère, et l'Éternel les trouvant suffisamment habillés les pria d'aller faire leurs frasques plus loin et leur ferma la porte du Paradis au nez.

Ce n'est pas assurément avec une feuille de votre pommier que le malheureux Adam eût pu réaliser son vêtement, n'est-ce pas ? Si madame Eve fut satisfaite de son tailleur, l'histoire ne le dit pas, mais c'est probable qu'elle le fut.

Un pomiphage émoustillé répliqua aussitôt. Votre commentateur n'est qu'un abstracteur de quintessence fourvoyé, car sir John... sir John... aidez-moi donc, le nom m'échappe, un savant à tous crins, celui-là, a parfaitement prouvé, en anglais, que la pomme mordue par Eve devait être une calville ou une reinette — mais nous ne voulons pas éterniser le débat.

Enjambons l'espace et poussons droit vers l'Olympe au séjour des dieux de l'ancienne Grèce. Nous y verrons encore la pomme, à l'exclusion de tout autre fruit, jouer un rôle important dans les affaires du ciel. N'est-ce pas elle, la pomme, si désirable entre tous les fruits, si belle avec sa peau jaune et polie comme si elle était enveloppée d'un émail d'ambre ou d'or fin, qui, choisie par la Discorde dans le jardin des Hespérides fut jetée par cette déesse jalouse au beau milieu de l'Olympe, en fête pour les noces de Thétis, où Junon, Pallas et Vénus étalaient la splendeur de leurs grâces aux yeux ravis des dieux. La pomme portait cette inscription : " à la plus belle."

Ce fut vraiment la *pomme de discorde* parce qu'elle faillit amener entre les trois divinités féminines une guerre funeste que Jupiter, le maître de l'Olympe, ne put conjurer tout seul, chacune se prétendant être la plus belle.

Papa Piter, comme on l'appelait dans l'intimité, à bout d'arguments, choisit pour arbitre du différend, le berger Pâris, qui flânait dans les environs de l'Olympe en faisant paître ses moutons et lui confia la pomme pour qu'il la remit lui-même de sa main à celle des trois déesses qui lui paraîtrait la plus digne et la plus riche en beautés.

Elles tentèrent même de le corrompre par les promesses les plus flatteuses. Junon, l'épouse de Jupiter, offrit la puissance et la richesse, la sage Pallas promit le savoir et Vénus, la tendre et caressante Vénus, la mère de l'amour, la possession de la plus belle femme de la terre.

Pâris, adjugea la pomme litigieuse à Vénus pour le prix de la beauté.

Les conséquences furent terribles pour le berger au cœur trop tendre, car il se fit deux irréconciliables ennemis. Toujours est-il, comme le démontre le journal du ciel olympien, mis en vers par le poète Ovide que la pomme, fruit noble, fruit divin, eût sa place dans les fastes célestes.

Et c'est par allusion à cette histoire que nous disons encore dans le langage courant : *c'est une pomme de discorde*, de toute chose contentieuse que plusieurs personnes convoitent et veulent avoir ; elle mérite la pomme, pour exprimer qu'une femme l'emporte en beauté sur d'autres femmes.

La pomme, ne vous en déplaise, est donc un fruit d'élection.

— Pardon, pardon ! revient à la rescousse, le profane. Vous étayez votre thèse sur une confusion voulue. Les pommes d'or du jardin des Hespérides que gardait un dragon à cent têtes, selon la fable, ne devaient être autre

chose que des oranges qu'on appelle encore des hespérides. Autant qu'il m'en souvient, c'est Hercule qui vint tuer le dragon pour s'emparer des oranges et les donner à son parent Eurysthée, roi d'Argos. Du diable si je me croyais aussi ferré sur la mythologie !

Un pomigraphes qui n'avait encore rien dit, prend alors la parole. Des oranges soit, nous ne pouvons plus y aller voir, mais ne trouvez-vous pas bien caractéristique ce fait que pour rehausser la valeur de vos oranges, on les ait appelées des pommes... des pommes d'or, je vous le concède. Ce n'en est pas moins un hommage rendu à la pomme.

Et combien d'autres fruits sont dans ce cas, dont la forme se rapproche plus ou moins de la sphéroidicité de la pomme, et qui portait également ce nom générique quoique appartenant à des familles botaniques bien différentes. Notre langue cependant est assez riche en expressions et en synonymes. Mais non ! l'appellation populaire leur a conservé quand même le nom typique de pomme.

Ainsi la tomate, ce fruit d'une solanée si chère aux fils de la Espana, tout le monde la connaît sous le nom de *pomme d'amour* que l'illustre Gallien le premier lui donna par allusion à ses prétendues vertus.

Ainsi le fruit dangereux du *Datura stramoine* à la peau hérissée de piquants, de n'y touchez pas, que l'on appelle vulgairement la *pomme épineuse*.

Encore, la petite cerise empoisonnée de la Belladone à laquelle la populaire marque son mépris en l'appelant *pomme de chien* comme il appelle *pomme du diable* le fruit globuleux de l'infecte mandragore. Les Arabes disent de même Tufah-al-Sheitan.

Nous vous en citerions bien d'autres encore. Jusqu'aux petites excroissances en boule, les noix de galles, que fait naître sur les feuilles du chêne, du rosier sauvage, de la sauge, la piqure d'un insecte, un cynips quelconque qui reçoivent le nom commun de *pomme de chêne*, *pomme d'églantier*, pomme de sauge et encore *pomme de Sodome*, la galle du pistachier.

Cette dénomination ne s'applique pas qu'aux fruits de notre pays, croyez-le bien.

Le cactus à raquettes de la Sicile et des Canaries dont les ramifications ressemblent en effet à des raquettes, produit des fruits analogues à des figues qui sont appelées " figues d'Espagne ", ou plus fréquemment *pommes à raquettes*.

Les *pommes roses* d'Orient viennent de l'Eugénia malaccensis, un arbre de la famille des myrtes et des grenadiers ; les fruits du goyavier, du giroflier et autres arbres à odeur balsamique portent également le nom de *pommes roses* et quelquefois de jambolins.

La *pomme d'acajou* est le fruit réniforme de l'Anacardier occidental, sorte de pistachier dit *acajou à pommes* dont la résine sert à la fabrication de certains vernis.

La *pomme de la Jamaïque* ou de Moubin vient d'arbres de la même famille appelée spondias ; une variété de ces arbres indigènes des îles de la Société produit des drupes dorées, les *pommes de Cythère*, ou raisin de Cythère, qu'on peut comparer aux ananas.

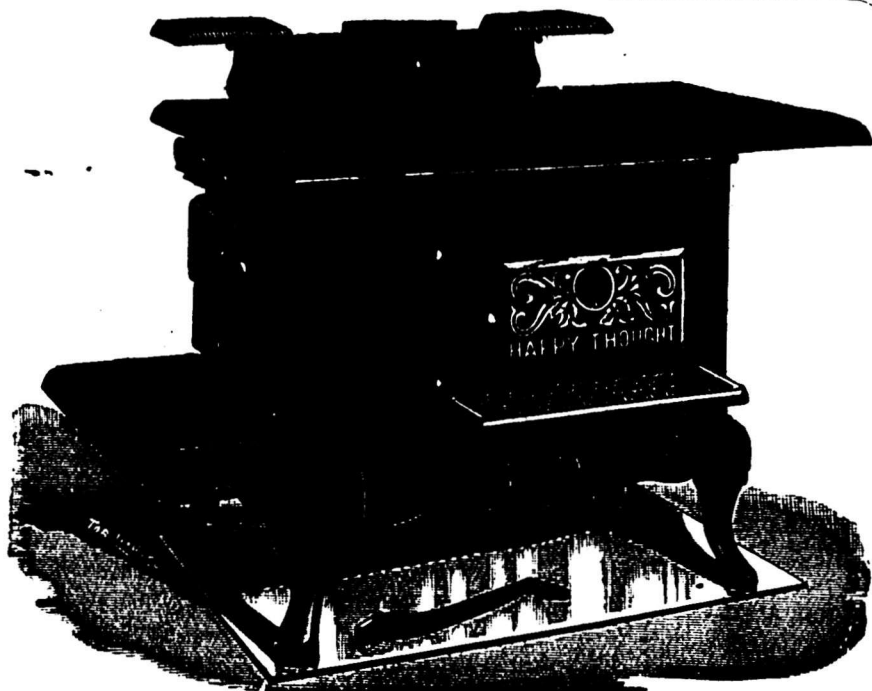
La *pomme cannelle* Indes Orientales et Occidentales dont le mucilage sucré et l'odeur aromatique en font un bonbon délicieux vient de l'anone écaillé, vulgairement le *pommier de cannelle*.

En voulez-vous des pommes ! comme dit le camelot parisien. Vous êtes servi.

Mais, mais, continue le misopomme, ironique et gouailleur, vous en oubliez dans votre savante nomenclature et de moins éloignées de nous que des fruits des tropiques.

Nous voulons du commerce cette Année ?

EN POELES, FOURNEAUX, FOURNAISES
ET FONTES EN CREUX !.....



La plus grande variété offerte par une seule maison, entr'autres :

Fourneaux au bois et charbon "Happy Thought," "Buck's Popular," avec portes enluminées ; et poèles de cuisine au bois, "Buck's Brilliants," "Honor Bright," (ce dernier est une acquisition qui fait sensation partout où il est introduit). Poèles calorifères "Radiant Homes," et un assortiment d'autres trop nombreux à noter. Au-delà de 90,000 "Happy Thought" sont aujourd'hui en usage en Canada ; fabriqués par

Wm. BUCK, Brantford, Ont.

AGENCE

422, rue St-Paul, Montréal

J. H. HANSON, Gérant.

E. Lazenby & Son, Ltd.

Tout ce qui est fabriqué et expédié portant ce nom est

Ce que l'Argent peut Acheter de mieux

Et ne coûte pas plus cher que des articles de qualité inférieure.

A bon Rat, bon Chat

Pour un bon Canadien, les Meilleures Marchandises ! —

Il n'y a rien qui puisse faire connaître plus rapidement la qualité des marchandises que vous avez en magasin que **Ce Nom.**

ELLES NE VOUS EMBARRASSERONT PAS.

EMPAQUETÉES SEULEMENT PAR

E. Lazenby & Son, Londres, Ang.

ARTHUR P. TIPPET & CIE, Agents pour le Canada et les Etats de la Nouvelle Angleterre.

Sauces

Capres

Olives

Gelées

Poudre de Curry

Marinades

Savons

vinaigre

Gingembre

Anchoix

Viandes en

Conserves

Huiles pour

Salades, Etc.

La *pomme de terre*, par exemple, la plus utiles de toutes les pommes sans contredit ; la *pomme de mer*, scientifiquement les oursins ; la *pomme de pin* strobile ou cône pour les botanistes si fréquemment reproduite dans les décorations architecturales et combien d'autres, la *pomme de ma canne*, la *pomme* de la rampe de l'escalier, la *pommeau* de mon épée d'officier de la territoriale, le *pommeau* de la selle du capitaine, la *pommelle* de ma fenêtre, la *pomme de l'arrosoir* de mon jardin et puis encore les *pommes de choux, de laitue, etc., etc.*

Voilà toute une pommeraie sur laquelle vous ne comptiez pas.

... Ah ! Ah !

—Continuez à railler, riposte un pomicole, votre critique ne fait que prouver l'universalité de la pomme. Dites, mon ami, pendant que vous y êtes, que la *pomme* dont le figaro parfume vos cheveux doit son nom à la pomme parce que dans l'origine on incorporait de la râpures de ce fruit dans le mélange de graisse et d'essence aromatique qui en fait le fond.

—Dites-nous que le ciel est *pommelé*, par allusion à la pomme, quand il est couvert de nuages petits et arrondis ; que le cheval du capitaine est gris *pommelé* parce que sa robe est émaillée de taches rondes blanches rapprochées et nous, nous ajouterons qu'à vous échauffer ainsi dans la réplique vous faites monter le rouge à vos *pommeltes* qui brillent en ce moment comme deux pommes d'api.

Vous voyez, mon cher monsieur, que la pomme est un criterium universel, que nous ne pouvons parler d'aucune chose sans invoquer son nom qui vient continuellement sur les lèvres. Soutenir le contraire serait une sottise *pommée* c'est-à-dire complète, comme le chou est complet, bon pour la marmite, quand il est pommé, façonné en pomme par la maturité. Nos pères, dans les proverbes dont ils sont coutumiers, faisaient fréquemment intervenir les pommes "on l'apaisera comme un enfant avec une pomme" disaient-ils d'un capon faisant le bravache, c'est-à-dire facilement. "Envoyer des nouvelles à Genève, c'est justement envoyer des pommes en Normandie" d'après Boyle... A quelle plaisanterie gauloise n'ont pas servi les pommes tapées et les pommes cuites par exemple. "Ridé ou plat comme une pomme tapée", "mou comme une pomme cuite", sont des expressions qu'on trouve dans nos vieux auteurs... Quel est donc ce maréchal de France qui voulait abattre à coup de pommes cuites certaines fortifications réputées imprenables ? Les pommes cuites constituent, en effet, des projectiles bénins, mais significatifs dont plus d'un mauvais comédien subit l'épreuve sur les scènes de nos théâtres. On semble avoir perdu aujourd'hui l'habitude de leur jeter des pommes cuites et c'est parfois dommage.

Nous n'en finirions pas si nous voulions tout dire. Il n'est pas jusqu'aux rondeurs qui frémissaient dans le corset de Babet qui aient échappé à la comparaison. Rappelez-vous la chanson du gars normand qui, cueillant des pommes à l'arbre, les jetait une à une dans le tablier de Babet, ne s'exclamait-il pas dans son enthousiasme :

..... C'est merveilleux,
J'en jette une et j'en vois deux.

Silence prolongé... On n'entend plus que le choc des verres et les cascades joyeuses du rire. C'est fini !

C'est fini et tous ces gaillards-là ont oublié le sujet d'histoire le plus dramatique dans lequel la pomme a figuré. La pomme de Guillaume Tell de Burglen, le héros de la liberté helvétique.

Ce n'est pas pardonnable.

(Journal *Le Cidre*.)

MACHINE A FONDRE LA NEIGE

A New-York, après chaque forte chute de neige, on est obligé d'embaucher plusieurs milliers d'ouvriers, de mobiliser 3 ou 4,000 tombereaux, de dépenser de 3 à 600,000 francs, le tout pour ne rendre praticables à bref délai que les deux principales artères de la ville et n'arriver souvent pour enlever la neige des rues transversales que lorsque le dégel commence à faire son œuvre. Il est donc naturel qu'on ait cherché un moyen plus rapide et moins coûteux de débayer les voies après les tourmentes de neige. Il est bien évident que le problème est résolu du moment où l'on possède un appareil capable de fondre la neige rapidement. On a récemment expérimenté à New-York deux machines de ce genre, brûlant la première du charbon, la seconde du naphte. C'est de cette dernière que nous allons parler.

L'appareil consiste en un chariot à quatre roues portant au-dessus de l'essieu d'avant un réservoir à naphte, entre les deux essieux une chaudière avec moteur et transmissions ; et enfin à l'arrière un grand laboratoire où s'opère la fusion. Le laboratoire est partagé en deux parties par un treillis de fer, ou grille, séparé de la machine par un tablier en tôle recourbé qui empêche la neige maladroitement projetée d'atteindre ses organes.

Voici en quelques mots comment on opère. La voiture est amenée au point où l'on veut travailler ; on fait passer, au moyen d'une pompe à main, une certaine quantité de naphte du grand réservoir à un autre plus petit disposé sous le siège du conducteur. On allume sous la chaudière un feu de bois, qui produit rapidement un kilogramme environ de vapeur. Celle-ci est amenée dans les serpentins noyés dans le naphte, le vaporise, et la vapeur formée va servir de combustible à la chaudière ; lorsque la pression commence à s'élever, on embraye sur le moteur un ventilateur, on obtient ainsi une combustion plus active et plus complète de la vapeur de naphte et la pression monte rapidement à 6 atmosphères, chiffre auquel on la maintient pendant toute l'opération. La vapeur d'eau produite sera au double usage de provoquer la vaporisation du naphte et de mettre en mouvement le ventilateur et la voiture elle-même lorsqu'on doit changer de place.

Quant on veut commencer l'opération de la fusion, on dirige vers le laboratoire le jet d'air et de vapeur de naphte ; ce mélange brûle dans les 24 brûleurs disposés de part et d'autre en laboratoire à sa partie inférieure. Pour assurer une combustion complète, on a recours au tirage forcé. La coupe indique la position relative des brûleurs et de la grille. La chaleur produite fond très rapidement la neige. Pendant l'opération, on voit souvent les flammes passer à travers les barreaux de la grille et même s'élever jusqu'à sa partie supérieure, prouvant ainsi que la masse entière est pénétrée de chaleur.

On peut, si on le désire, recueillir l'eau de fusion par un tuyau ; de façon ou d'autre on s'arrange à ne pas laisser l'eau en contact avec la neige, afin de ne pas perdre à réchauffer l'eau les calories destinées à la fusion de la neige. L'eau s'écoule sur le sol et est envoyée aux égouts.

La flamme est en rapports très directs avec la neige à fondre. Celle-ci est jetée par pelletées dans le laboratoire, et les barreaux de la grille sont assez forts pour diviser immédiatement les masses de neige. On en fond des quantités considérables en fort peu de temps. Il faut quatorze hommes pour alimenter la machine. En outre, deux ou trois hommes sont nécessaires pour maintenir libres les orifices d'écoulement de l'eau et nettoyer les abords de la chaudière.

Au fur et à mesure que le naphte du petit réservoir s'épuise, on le remplace par d'autres pris dans le grand au moyen d'une pompe commandée par le moteur.

Une fois en marche, un de ces appareils peut travailler vingt-quatre heures, à condition de changer les équipes. L'eau qui s'écoule est à une température voisine de 20° ; elle est donc fort convenable pour nettoyer et dégager les égouts. Les machines à fondre la neige diminuent beaucoup le nombre des ouvriers à embaucher et suppriment les tombereaux avec atelages : ces derniers sont une cause permanente de difficultés, les chevaux ne pouvant travailler que huit ou dix heures, et dans des conditions défectueuses qui amènent de nombreux accidents. Une des machines dont nous parlons remplace 30 à 40 tombereaux.

La capacité de fusion atteint $\frac{1}{2}$ de mètre cube à la minute. On emploie en dix heures environ 2,000 litres de naphte. Aux États-Unis ce produit est très bon marché.

HECTOR LAMONTAGNE

S. DONATIEN JOUBERT

J. ARTHUR BACON

J. REMUS LAURENDEAU

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

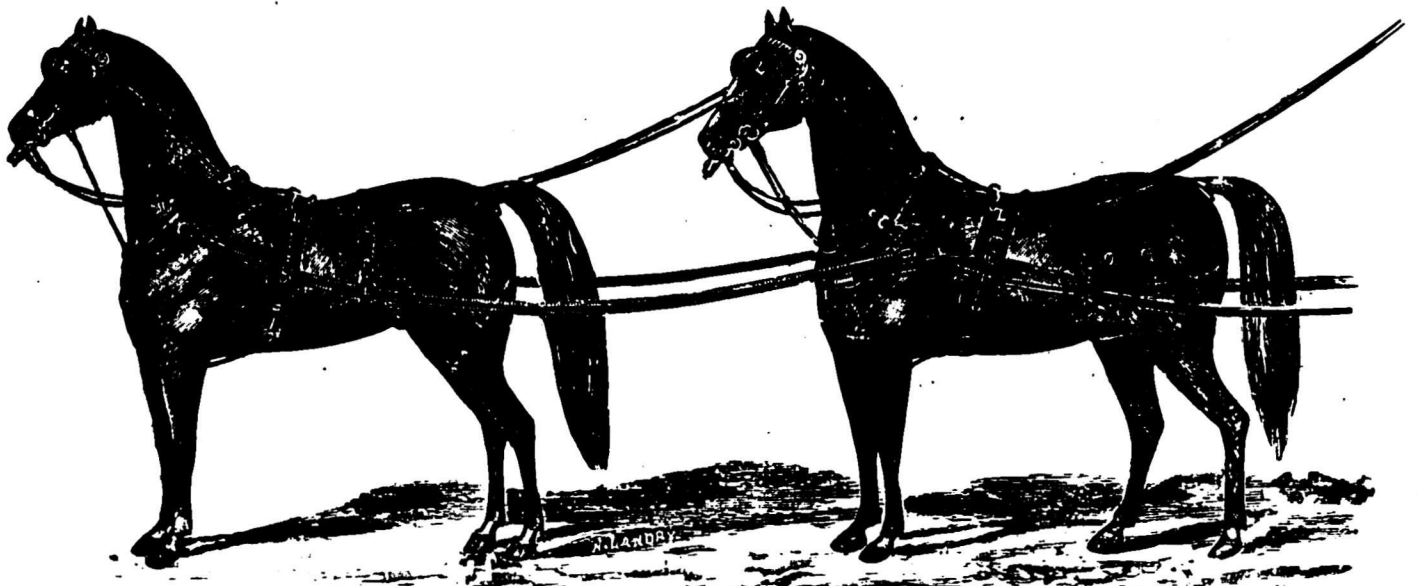
IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS

DE

Cuirs, Articles de
Cordonnerie,
Sellerie, Tannerie, Etc.



MANUFACTURIERS DE

Harnais de toutes sortes, Colliers, Couvertes a Chevaux,
Empeignes, Guetres, Bottes
Sauvages, Mocassins, Etc., Etc.

Salle d'Echantillons
et Manufacture :

304 et 306, rue St-Paul
143 et 145, des Commissaires

Montreal

L'ÉTAT ACTUEL DE LA PISCICULTURE MARINE

La Pisciculture marine, ou propagation artificielle des espèces marines de poissons comestibles, est une invention entièrement moderne. Chez les Anciens, le seul mode de pisciculture usité consistait dans la conservation, dans un vivier approprié, de certains animaux, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint une taille convenable pour l'usage domestique ou les besoins commerciaux ; ce mode est encore pratiqué dans les lagunes de l'Adriatique et ailleurs. Mais la culture systématique, se basant sur la fécondation artificielle des œufs, ne fut mise en œuvre qu'en 1878. L'application de cette méthode pour l'amélioration des pêches maritimes est due à la " *Fish Commission* " des Etats-Unis qui, au cours de cette même année, inaugura ses opérations pour la fécondation et le développement des œufs de Morue (*Gadus morhua*), d'Eglefin (*G. aeglefinus*) et de Hareng (*Clupea harengus*), à la Station de Pisciculture de Gloucester (Mass.). Mais, depuis cette époque, de grands progrès ont été accomplis, en ce qui concerne l'application de la pisciculture marine dans des pays divers, en même temps que se sont précisées nos connaissances scientifiques sur la nature, la fécondation et le développement des œufs chez les poissons comestibles, connaissances absolument nécessaires pour la réussite des opérations aquicoles.

Des piscifactoreries marines fonctionnent à l'heure actuelle aux Etats-Unis, au Canada, à Terre-Neuve, en Norvège et en Ecosse ; des dispositions sont prises, d'ailleurs par plusieurs Comités de Districts des Pêcheries anglaises pour en établir d'autres sur les côtes d'Angleterre.

Avant de décrire l'organisation et les opérations de ces établissements, il est nécessaire de dire quelques mots sur les causes qui en ont provoqué la création et de rappeler les principes de la Pisciculture marine elle-même.

I

Depuis longtemps le public, non seulement en Angleterre, mais aussi dans la plupart des Etats d'Europe, était plus ou moins familiarisé avec cette doctrine que les espèces marines formaient une réserve immense de substance nutritive, que ne pouvaient sensiblement diminuer les prélèvements de l'homme. " Prenez du poisson quand vous voulez et comme vous voulez " était la maxime des plus hautes autorités reconnues en matière de pêche. " L'homme, disait-on encore, ne peut troubler l'équilibre établi par le Créateur entre la destruction et la reproduction, entre la vie et la mort. " Les ressources de la mer étaient donc regardées comme inépuisables. La plupart des pêcheurs cependant émettaient une opinion différente ; mais ils avaient la réputation d'avoir crié si souvent *au loup* quand le danger n'existait pas, qu'ils obtenaient le même résultat que le berger de la fable. La doctrine courante se basait sur plusieurs considérations. En première ligne se trouvaient les dispositions compliquées de la législation de la pêche qui avaient été modifiées par les générations successives, sans qu'on obtint aucun résultat avantageux bien tangible, en compensation des nombreuses restrictions et des inconvénients que comportaient ces règlements pour la pratique des industries marines. Qu'y avait-il de bon dans ce tissu serré de dispositions légales ? Cette question se posait de temps à autre quand l'opinion publique paraissait favorable au retrait de toutes les règles entravant l'essor de l'industrie et alors qu'existait un engouement pour la liberté commerciale, prenant ses origines dans les théories de Cobden et de Bright.

De nombreuses Commissions royales, instituées pour faire des enquêtes sur les conditions dans lesquelles s'exerçaient les pêches, et imbues des idées que nous avons rappelées, arrivèrent à cette conclusion que la pêche intensive n'avait amené aucun effet nui-

sible appréciable. Aussi les mesures prévues pour la conservation des espèces marines furent-elles rapportées comme inutiles, et les règlements qui existaient tombèrent en désuétude.

A l'appui de ces mesures venaient certaines considérations d'ordre scientifique—dont l'application, d'ailleurs, était faite avec plus ou moins d'à-propos—notamment celles qui se rapportaient à la fécondité des poissons. L'Océan était tellement immense, les poissons si abondants, leur pouvoir reproducteur si considérable, leur destruction par les causes naturelles était tellement énorme qu'il paraissait certain que l'intervention humaine était une bagatelle, ne pouvait sensiblement diminuer la productivité des espèces et que, en un mot, la mer était, à ce point de vue, inépuisable. En Angleterre, les principaux défenseurs de cette théorie étaient : Huxley, Shaw-Lefevre, Lyon, Playfair, Walpole, Buckland, tous hommes de grande autorité ; mais on peut dire que la réalisation de cette nouvelle législation fut due principalement à la personnalité entraînant et à la haute valeur intellectuelle du Professeur Huxley, qui peut en être considéré comme responsable, précisément parce qu'il était le plus éminent de ses promoteurs. Ses théories gouvernèrent l'administration des pêches maritimes jusqu'à ces dernières années. Il n'y avait pas alors de statistique ce *criterium* d'une administration rationnelle des pêches qui pût montrer que la diminution des espèces était réelle, et bien peu d'observations scientifiques qui pussent permettre d'appliquer le remède nécessaire.

Cependant l'un des plus importants résultats des recherches statistiques et scientifiques qui ont été aujourd'hui instituées par la plupart des nations maritimes d'Europe et d'Amérique, fut de prouver que l'influence nocive de l'homme était beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait supposé jusqu'alors. On découvrit que la dévastation des mers n'était pas seulement limitée à la destruction, dans les eaux littorales, des bancs d'huîtres ou de moules, mais qu'elle s'étendait aussi au large. Maintenant tout le long des côtes européennes, depuis les zones arctiques jusqu'aux rivages de la Méditerranée et aux côtes américaines de l'Atlantique, sur les fameux lieux de pêche de la morue, les bancs de Terre-Neuve même, on se plaint (et la plupart du temps avec raison) que l'abondance de beaucoup de poissons comestibles diminue. L'immensité de la mer et sa fécondité ne sauraient prévaloir contre la vigueur morale et l'énergie d'entreprise de l'homme. Partout où la pêche marine a été activement et méthodiquement pratiquée pendant quelques années, ses rendements ont généralement diminué. En Angleterre, notamment, et spécialement en ce qui concerne les pêcheries de la Mer du Nord, cette diminution des rendements est généralement attribuée à la pêche au chalut, qui est surtout mise en œuvre pour la capture des poissons plats ; mais cette seule explication ne saurait suffire, car, le long des côtes norvégiennes, comme sur les bancs de Terre-Neuve où le chalut n'a jamais été employé, la Morue, le Flétan et d'autres espèces commencent cependant à se faire plus rares.

Les statistiques concernant les pêcheries anglaises et écossaises, depuis quelques années, montrent une graduelle et importante décruescence dans les rendements des poissons plats les plus estimés, notamment des Soles, des Turbots, des Barbuets, des Soles-Limandes et des Carrelets. En outre, j'ai montré que des bateaux plus grands et mieux aménagés, des engins de pêches plus puissants et une plus grande surface de travail semblent être nécessaires pour fournir la quantité de poissons capturés aujourd'hui.

La décruescence des poissons plats sur les côtes provoqua, il y a quelques années, des mesures rigoureuses contre la pêche au chalut. En 1886, et pendant les années qui suivirent, ce mode de pêche fut prohibé en dedans de certaines limites à l'embouchure de quelques rivières. En 1889, la totalité des eaux territoriales d'Ecosse, ainsi que quelques terrains situés au delà de la limite territoriale, furent interdits au chalutage. Les résultats n'ont pas

Aux Marchands de detail...



Nous sommes persuadés que les marchands de gros font moins de profit sur la vente du **Scotch Whiskey de Dewar**, que sur n'importe quelle autre marque. Quoique les prix de gros soient établis par arrangement spécial, les profits réalisés par les marchands de détail dépassent de beaucoup ceux réalisés par les importateurs directs.

Recommandez le Whiskey Dewar

Vos clients seront certainement satisfaits, car il ne peut pas se produire rien de mieux malgré la volonté de l'homme.

Robert Linton & Co.,

Coin des Rues Ste-Hélène et LeMoine



Montreal.

Départements

Indiennes

Etoffes à Robes

Flanelles

Gants et Bonnetterie

Mercerie

Dentelles, Toiles

Manteaux, Mousselines

Imprimés, Rubans

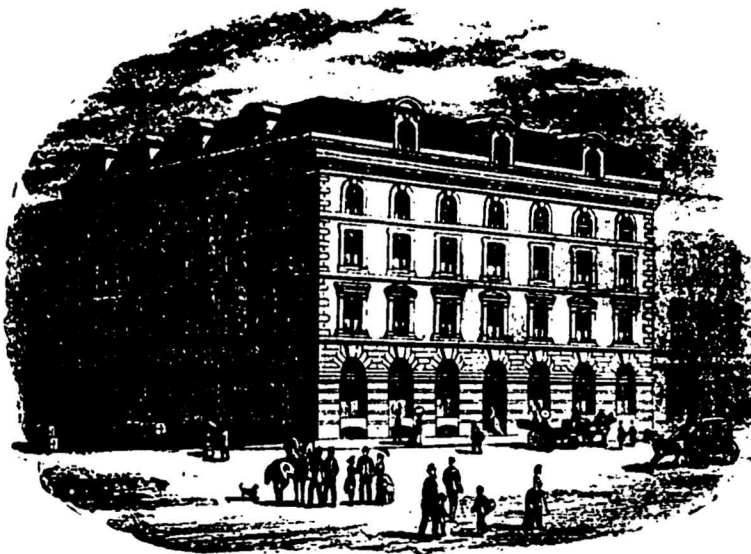
Shawls et Soieries

Bimblotteries

Etoffes, Cravates

Lainages, grandes

et petites largeurs



Draperies

et

Articles

pour....

Tailleurs

Une spécialité.

Articles Canadiens :

Sacs, Couvertures, Indiennes, Cotons écrus,
Cotons blanchis, Flanelles, Imprimés,
Chemises et Pantalons, Tweeds, Fils.

AGENTS POUR **E. T. Corset** de St-Hyacinthe.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

Spécialité d'étoffes pour uniformes de pompiers, policemen, facteurs, motermen et employés d'administration en général

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

été cependant aussi heureux qu'on l'avait présumé : il n'en est résulté aucun accroissement de l'abondance des poissons alimentaires dans les eaux interdites.

Les recherches méthodiques et suivies, effectuées depuis 1886, par le "Garland" petit vapeur employé par les services scientifiques du *Fishery Board*, ont montré que ces poissons avaient, au contraire, diminué ; ainsi, tandis que, dans la période 1886-1889, le nombre moyen des poissons plats capturés par chaque trait de chalut était de 178,5, cette même moyenne durant la période de 1890-1893 était seulement de 134,6. Cette décruescence est généralement attribuée au chalutage exercé immédiatement en dehors de la limite de trois milles, dans la zone où les poissons comestibles pondent le plus souvent, de telle manière que la quantité normale d'œufs flottants et de larves de poissons qui arrivent dans les eaux territoriales se trouve diminuée.

Dans les derniers rapports du *Select Committee of the House of Commons on Sea Fisheries*, on propose d'éloigner vers le large la limite des eaux territoriales, tandis que, par un "act" récemment voté, le parlement étend la juridiction du *Fishery Board* écossais, dans certaines conditions, à quinze mille du rivage.

Ainsi les raisons qui ont fait décider la mise en œuvre des procédés de propagation artificielle des poissons marins durant les dernières années sont : la diminution de certaines espèces estimées de poissons, et la difficulté d'établir une réglementation qui puisse l'enrayer. Il va sans dire que c'est en appliquant les méthodes aquicoles sur une très grande échelle, que les eaux littorales et territoriales pourront être repeuplées en animaux de valeur et que les avantages qu'elles offriront aux pêcheurs et au public compenseront largement les dépenses nécessitées par leurs opérations.

II

L'arrive maintenant à la description des piscifactories marines, des procédés qui y sont adoptés et des travaux qui y sont faits actuellement, en prenant comme type l'établissement écossais qui a été construit sous ma direction et que, nécessairement, je connais le mieux.

Aux Etats-Unis, outre l'établissement de Gloucester, déjà mentionné, un autre beaucoup plus considérable a été construit dernièrement par la *Fish Commission* à Wood's Holl. Dans chacune de ces stations un grand nombre de poissons comestibles ont été multipliés artificiellement ; plus de 120 millions de morue, entre autres poissons, ont été développées de 1886 à 1891. Aucune description complète des établissements américains n'a été encore publiée, mais le Dr Tarleton H. Bean, *Assistant Commissioner* pour la pisciculture aux Etats-Unis, a bien voulu me dire que le coût des opérations de la station Wood's Holl varie de \$13,000 à \$15,000 par an. La station, d'ailleurs, est destinée aussi aux recherches scientifiques générales concernant les pêcheries. Les dites sommes comprennent donc les salaires de tous les employés affectés au service de pisciculture, proprement dit et aux autres services, les frais d'entretien des bâtiments, des bateaux etc. Il ne nous est pas possible, en conséquence, d'établir exactement quelle fraction de la somme totale est employée pour la seule pisciculture. Durant la dernière saison, qui a pris fin le 30 juin 1895, la production de la station Wood's Holl a pu être évaluée à 175 millions de larves de poissons ou de homards. Dans ce nombre se trouvent 50 millions d'alevins de morue, 2 millions d'alevins de *pseudo-plenuronectes americanus*, 20 millions d'alevins d'Eglefin et 75 millions de larves de Homard.

En 1889, un établissement de pisciculture marine fut construit par le gouvernement de Terre-Neuve, à l'île de Dildo, dans la baie de la Trinité ; il coûta environ \$4,000 et fut placé sous la direction de M. Adolphe Nielsen, l'énergique surintendant des pêcheries. Les travaux de cet établissement ont eu des résultats remarquablement heureux. La dépense annuelle qu'ils entraînent oscille entre

\$2,000 et \$3,000, outre le traitement du surintendant \$3,000, qui assume naturellement la charge d'autres services. La pisciculture de Dildo inaugura seulement en 1890 des opérations actives avec la Morue ; le tableau (plus loin) montre la production dans les années qui suivirent ; il montre aussi le nombre de larves de homards obtenues dans les incubateurs flottants de Nielsen, placés en différents points de la côte.

En 1891, le Gouvernement canadien construisit, à son tour, un établissement de pisciculture marine (d'après le modèle de celui de Terre-Neuve), à Bay-View, Pictou County (Nouvelle-Ecosse). Cette création coûta environ \$5,000, et la dépense annuelle, exigée par son fonctionnement, est d'environ \$1,500. Il est placé au voisinage des fabriques de conserves de homards, en sorte qu'il

Tableau I. Production des larves de morues et de homards.

ANNÉES	PISCIFACTURE DE DILDO		INCUBATEURS FLOTTANTS
	Morue	Homard	Homard
1889	"	4.039.000	"
1890	17.000.000	15.970.800	390.934.000
1891	39.850.000	10.274.200	541.195.000
1892	165.254.000	2.500.000	427.285.000
1893	201.435.000	1.095.000	517.353.000
1894	221.500.000	"	463.890.000
Totaux	644.939.000	32.889.000	2.340.657.000

peut être approvisionné facilement d'énormes quantités d'œufs de ces Crustacés. M. Wilmot, surintendant pour la pisciculture au Canada, a calculé que, dans huit fabriques de conserves voisines de la pisciculture, le nombre d'œufs de homards détruits par la cuisson était d'environ 17,578,500,000 dans la courte période de deux mois, durant laquelle les fabriques sont en fonctionnement. Comme 500 fabriques, environ, existent sur la côte, il est clair que la destruction des œufs de homards est énorme.

Le premier établissement d'aquiculture marine édifié en Europe fut celui du Flodevig, près d'Arendal (Norvège), où le capitaine G. M. Dannevig commença ses opérations en 1884. Depuis lors, l'établissement a été beaucoup agrandi, avantageusement modifié, et sa production annuelle, en alevins, s'est considérablement accrue ; à l'heure actuelle, il peut traiter normalement environ 400 millions d'œufs par saison. Depuis son inauguration en 1884, 900 millions de jeunes morues ont été produites à Flodevig ; dans ces dernières années, nous en comptons : 1891, 193,250,000 ; 1892, 207,000,000 ; 1893, 240,000,000 ; 1894, 100,000,000. La dépense annuelle a varié entre 8,000 et 14,000 kroners.

L'établissement le plus récent pour l'application des méthodes piscicoles marines a été institué en 1895 par le *Fishery Board for Scotland*, à Dunbar, sur la côte de l'Haddingtonshire, près de l'embouchure du Firth of Forth. Il est construit sur le modèle de la pisciculture norvégienne et coûte environ \$8,000 ; ses dépenses annuelles s'élèvent à la somme d'environ \$1,500. Durant la dernière année, 26,600,000 jeunes Carrelets et environ 500,000 Morues ont été produits à Dunbar. Dans le courant de l'année 1895 les jeunes poissons produits se répartissent de la façon suivante : Carrelets, 38,615,000 ; Morues, 2,760,000 ; Turbots, 3,500,000 ; Soles-limandes, 1,300,000 ; autres poissons plats, 1,050,000. Ce qui nous donne pour ces deux années une production de 74,385,000 jeunes poissons.—Tous les établissements dont nous venons de parler, excepté celui de Norvège, ont été créés et sont entretenus par les gouvernements respectifs de leurs nations, et avec des fonds votés pour cet usage par les Parlements. Les frais

LA MAISON PAR EXCELLENCE
 — POUR LES —
CHAUSSURES
EN CAOUTCHOUC

SEULS AGENTS A QUEBEC POUR LES MARQUES

“ Feuilles d'Erable ” et “ Columbia. ”

MAINTENANT SI BIEN CONNUES.

Cette année nous avons toutes les NOUVELLES FORMES et les
 DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Comme par le passé, nous allons avoir un assortiment complet de
 toutes les différentes lignes et formes.

PROMPTE EXPEDITION, UNE SPECIALITE.

N'OUBLIEZ pas que la marque “ FEUILLE D'ÉRABLE ” est une garantie absolue de bonne
 qualité et de bonne manufacture, et les caoutchoucs de cette marque sont ce qu'il y a
 de mieux comme manufacture canadienne. Ceux de la marque “ COLUMBIA ” comme
 seconde qualité, peuvent se comparer avec n'importe quelle autre marque de même
 qualité et sont aussi bons que les premières marques d'autres manufactures.



CAMPBELL & BRODIE

113, rue de la Montagne ; 51, rue Notre-Dame
QUEBEC.

☛ Nos Voyageurs seront sur la route dans quelques jours ☛

de la pisciculture norvégienne sont couverts principalement par le gouvernement, mais aussi, en partie, par des souscriptions de sociétés et de différentes personnalités.

III

La pisciculture écossaise de Dunbar qui, nous l'avons dit, peut être prise comme type de cette sorte d'établissements, comprend essentiellement ; 1^o un vivier, soumis à l'action des marées, dans lequel les poissons destinés à la reproduction sont recueillis et conservés jusqu'à ce que commencent les opérations de l'établissement. 2^o La chambre des pompes contenant la chaudière et la pompe à vapeur destinés à fournir l'eau de mer à l'établissement. 3^o le vivier de ponte dans lequel les reproducteurs, arrivés à maturité, sont réunis quand ils commencent à jeter leur frai ; 4^o le collecteur, dans lequel les œufs sont recueillis au moment où se trouve filtrée l'eau destinée aux appareils d'incubation ; 5^o la salle des incubateurs contenant des appareils destinés au développement des œufs.

L'expérience a démontré qu'il est nécessaire, pour la réussite des opérations de pisciculture marine, de réunir les poissons adultes dans les eaux confinées où ils puissent s'acclimater avant que commence la saison de ponte. Autrement, on rencontrerait de grandes difficultés pour se procurer un nombre suffisant de reproducteurs au moment opportun, particulièrement pour certaines espèces comme le Turbot, qui ne sont jamais pêchées en très grande abondance. On doit remarquer aussi qu'une quantité considérable de poissons capturés par les procédés ordinaires sont fort souvent blessés et succombent à la suite de ces blessures ; quand leur mort survient dans le vivier de ponte, elle entrave sérieusement les opérations aquicoles. On a observé, d'autre part, que, lorsque des poissons parvenus à l'état de maturité parfaite sont directement transportés des terrains de pêche dans le vivier de ponte, ils demeurent ordinairement pendant une période assez longue sans jeter leur frai,—auquel cas un nombre considérable d'œufs est détruit par la pression intra-ovarienne.

Ainsi, un vivier doit être construit pour recueillir les poissons adultes, parmi lesquels ceux qui sont blessés et inutilisables peuvent être rejetés, tandis que ceux qui sont bien portants et vigoureux peuvent être progressivement accoutumés à vivre dans un milieu confiné et conservés, d'année en année, comme un stock de reproducteurs. Un système de réservoir très simple peut être installé dans les endroits où l'eau est profonde, très claire, et où la force des marées n'est pas très grande pour conserver les poissons ronds tels que la morue. Ainsi, aux piscicultures de Norvège et de Terre-Neuve, les morues reproductrices sont renfermées dans des compartiments ou bassins en bois placés entre les pilotis d'une sorte de wharf et installés de telle façon que l'eau y puisse circuler librement. Cette installation ne convient pas aux poissons plats, qui, se tenant ordinairement sur le fond, ne sauraient être exposés aux violences du milieu marin. A Wood's Holl, les poissons reproducteurs sont réunis dans de larges bassins capables de renfermer plusieurs milliers de morues adultes. Le vivier de Dunbar, lui, a été construit au moyen d'un mur très solide en béton fermant l'ouverture d'une petite caverne qui se trouve sous les ruines d'un vieux château et dans laquelle la mer pénétrait à chaque marée. Pendant la haute mer l'eau s'élève jusqu'à une hauteur de 10 à 12 pieds au-dessus du pied du mur ; à basse mer elle ne le touche pas ; elle pénètre à l'intérieur du vivier par un tuyau en fer passant à travers le mur un peu au-dessous du niveau de la marée haute durant les mortes eaux. L'extrémité du tuyau est munie d'une valve s'ouvrant et se fermant automatiquement aux moments du flot et du jusant. Quand, au dehors, les eaux sont plus hautes qu'à l'intérieur du vivier, la valve est forcée de s'ouvrir et le liquide pénètre dans ce vivier ; quand la mer descend et que le niveau du liquide est plus bas extérieurement qu'intérieurement, la crépine

empêche de s'écouler l'eau qui a pénétré. Cette eau passe, à son entrée dans le réservoir, à travers un appareil de filtration dans lequel sont retenues les particules vaseuses qui peuvent la souiller ; le vivier est vidé au moyen d'un tuyau large de six pouces partant du fond (celui-ci est cimenté) et ouvert ou fermé au moyen d'un levier. Il peut contenir plus de 180 mètres cubes d'eau et est assez grand pour que puissent être maintenus en bon état 300 poissons plats, c'est-à-dire la moitié environ des reproducteurs nécessaires à la pisciculture, lorsque celle-ci est en pleine activité. On se propose, du reste, de construire un vivier plus grand encore, en clôturant de la même manière une crique voisine, d'une plus large étendue, et qui pourra être utilisée aussi pour conserver pendant quelque temps le fretin.

Les poissons adultes, destinés à la reproduction, sont nourris, dans le vivier, tous les jours ou même tous les deux jours jusqu'à l'approche de la saison du frai.

En promenant, de temps à autre, un filet en gaze serrée dans l'eau, on s'assure, à ce moment, de la présence d'éléments sexuels dans le milieu liquide. Alors, on transporte les reproducteurs dans le vivier de ponte et l'on prend ses dispositions pour recueillir leurs œufs fécondés.

IV

Jusqu'à ces dernières années, la fécondation des œufs s'opérait pour la pisciculture marine comme pour celle des eaux, c'est-à-dire que l'on exprimait doucement, du corps des animaux, les éléments reproducteurs mâles et femelles dans un cristalliseur contenant un peu d'eau. Cette méthode est employée, paraît-il, par l'"U. S. Fish Commission" ; mais elle exige beaucoup d'attention, abîme les poissons et est, en outre, coûteuse. Parmi les espèces marines produisant des œufs flottants ou pélagiques, c'est-à-dire la plupart des poissons comestibles, la maturation de ces œufs a lieu suivant un mode lent et progressif, en sorte qu'une petite partie des éléments sexuels est mûre et expulsée à la fois. On peut prendre une femelle de Morue ou de Turbot pendant cinq ou six semaines et même plus longtemps avant d'exprimer tous ses œufs. Ainsi, l'emploi de la dite méthode exige la manipulation des reproducteurs tous les deux ou trois jours pendant plusieurs semaines ; beaucoup meurent par suite de cette manipulation même, qui présente, en outre, l'inconvénient d'expulser un grand nombre d'œufs immatures en même temps que les éléments mûrs. Ce fut donc un grand progrès en matière de pisciculture marine quand fut instituée la technique qui consista à réunir ensemble les mâles et les femelles dans un grand vivier et à laisser s'opérer naturellement l'émission et la fécondation de leurs œufs,—ceux-ci étant recueillis au moyen d'un appareil approprié que nous décrirons plus loin.— Cette méthode fut inaugurée à la Pisciculture norvégienne.

A Dunbar, le vivier de ponte est situé à un niveau plus élevé que la chambre aux incubations, de telle façon que le trop-plein peut être utilisé comme nous le décrirons plus loin ; il est protégé au moyen d'une construction en bois recouverte en tôle galvanisée. Le tuyau d'adduction, venant des pompes, aboutit à un angle du vivier ; pour vider ce dernier on nettoie le fond, deux tuyaux de vidange aboutissent à l'extrémité opposée et sont manœuvrés chacun au moyen d'un long levier. A environ cinquante centimètres au-dessus du sol est installé un plancher en bois à claire-voie, sur lequel se trouvent placés les poissons plats. Le but de cet aménagement est de permettre que la partie inférieure de l'eau qui peut être souillée par les excréments et les débris de nourriture des animaux puisse être facilement enlevée sans amener une sensible dépression dans le liquide.

(A suivre)

CANADA LIQUOR CO. Ltd.

Successeur de AND. BRISSET & FILS

21, 23, 25, rue Gosford, Montréal.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA :

Geo. Martineau	Cognac,	France	Cognac
Isidore Couprie	"	"	"
A. Maupetit & Cie	Limoges,	"	"
H. Bulen	Cognac,	"	"
Louis Saulnier & Cie	Jarnac près Cognac,	"	"
Freminet & Fils	Chalons sur Marne,	"	Champagnes
Min. Marceau	Bordeaux,	"	Clarets et Sauternes
Chs. Burel	Beaune, Côte d'Or,	"	Bourgognes
Vev. Ditelly et ses Gendres	Paris,	"	Vins Malaga, Madère et Muscat
A. J. Lecluse	Saumur,	"	Vins Mousseux
Emile Bertrand	Annonay,	"	Gelatines
M. Bondallé	Paris,	"	Chloro. Mithyleur
F. Caparroy-Dulord	Bordeaux,	"	Vinaigres
Maison Billet	Paris,	"	Conserves Alimentaires
Arsene Saupiquet	Nantes,	"	" "
Société Anonyme Le Progrès	Marseille,	"	Pâtes
A. Maupetit	Limoges,	"	Vin St-Martial
La Soc. des Eaux Minérales de Contrexeville	Vosges,	"	Eaux Minérales
Soc. des Eaux Minérales Vittel	"	"	" "
Jusbert & Monschein	Grasse,	"	Parfumerie
Comtreau Fils	Angers,	"	Conserves Alimentaires
G. Picon	Levallois Perret,	"	Amer Picon
Pioch Auzuech	Cette,	"	Vermouth
E. Mastinazzi & Cie	Collegno,	Italie	"
Mayner Pla & Cie	Rens,	Espagne	Vins de Port et Sherries
Garcia Perez & Hijos	Jerez de la Frontera,	"	" "
A Pinto dos Santos & Cie	Porto,	"	" "
J. F. Wilkens	Rotterdam,	Hollande	Genièvre
Rhum St. James,	Rhum Ste. Hélène,	Rhum St. John,	Rhum St. Laurent.

Assortiment de Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires

De toutes les Meilleures Marques Connues du Commerce

TEL. BELL 2664.

TEL. DES MARCHANDS 664.

Liste de Prix envoyée sur demande.

PRENEZ VOTRE TEMPS

Ils ne sont pas rares les hommes d'affaires ou les marchands qui se plaignent de n'avoir pas le temps de faire telle ou telle chose. A vrai dire, c'est une excuse très commode pour avoir le droit d'être négligent. Mais ce manque de temps ne serait-il pas plutôt un manque absolu de méthode ? Le fait est que, quand on le veut bien, il y a temps pour tout : il s'agit seulement de savoir saisir le moment propice et de ne pas le laisser échapper. L'homme ne doit rien entreprendre à moins d'avoir devant lui un temps suffisant pour accomplir sa besogne et la bien faire. Si l'homme d'affaires ne dispose que d'un temps insuffisant pour veiller convenablement à tous les détails de son commerce, soyez certains que sa méthode d'opérer est défectueuse ou bien que les rouages de son administration fonctionnent mal. Ici on manque d'employés, là on pratique de fausses économies, ailleurs le temps est mal employé ; un prompt remède est nécessaire.

Certains gens ne trouvent jamais le temps de se reposer ni de se divertir ; on en voit même qui ne trouvent pas toujours le temps nécessaire pour prendre une nourriture suffisante ou un sommeil réparateur. Dans le travail quotidien, vous les voyez courir, voler de place en place, tourner comme une toupie ; ces pauvres nerveux ne connaissent ni calme, ni répit. Ce ne sont pas des hommes mais des machines animées d'un mouvement perpétuel.

Il semblerait que le juste milieu est difficile à atteindre car, à côté de ceux qui s'épuisent par un excès de travail, on en voit d'autres qui dégèrent dans l'oisiveté ; ces deux façons de dépérir ne valent pas mieux l'une que l'autre.

Quelle différence entre l'homme d'affaires régulier, systématique et méthodique atteignant posément son but et celui qui, courant sans cesse, jusqu'à ce qu'il culbute, n'a jamais le temps de graisser convenablement les rouages de sa machine.

Ce sont les gens de cette dernière catégorie qui peuplent les maisons d'aliénés, qui traînent une existence misérable sous le poids d'une dyspepsie nerveuse avant que la terre, ouverte prématurément, les reçoive dans son sein, parce qu'ils n'auront jamais trouvé le moment de satisfaire aux lois de la nature.

Ils devront cependant prendre le temps de mourir et c'est alors seulement qu'ils jouiront du repos qu'ils se sont toujours refusé. Ils devraient bien méditer cette parole du Sage : " Il y a temps pour tout, le temps de la réjouissance et le temps de l'affliction."

Le véritable homme d'affaires trouve toujours que le temps est trop précieux pour le dépenser en frivolités, mais il a toujours le temps de placer une parole agréable pour ceux qui l'entourent. Réglé comme une

horloge, il prend le temps de se remonter avant que le ressort soit épuisé ; ses mains travaillent en même temps que sa tête ; jamais il ne perd son temps en longues histoires ou en arguments sans fin. Il travaille facilement et sans secousse, parce qu'il a de la méthode. Il trouve le temps de prendre son repas et de le savourer, de dormir, de se reposer, de tenir compagnie à sa femme et de jouer avec ses enfants. Jamais il ne dit : " Je n'ai pas le temps de m'occuper de ces petits détails," parce qu'il est ponctuel comme une horloge bien réglée. Si l'heure de se mettre au lit sonne, il y va. Il est exact à tous ses rendez-vous et remplit ses engagements à la lettre ; tous ceux avec qui il est en relations savent qu'ils peuvent compter sur lui en toute confiance.

Ce n'est pas le travail soutenu qui tue, mais le travail énervant, éreintant et irritant. N'allez ni trop vite, ni trop lentement ; ne sortez jamais de vos gonds.

Ami lecteur, si vous êtes dans les affaires, réglez votre temps et prenez votre temps.

MACHINE A PEINDRE PNEUMATIQUE

La machine à peindre a fait son apparition aux Etats-Unis en 1893, à l'Exposition de Chicago, où elle fut employée pour couvrir de peinture les immenses surfaces de bâtiments en bois qui abritaient des exposants. A cette époque on vit surtout, dans son emploi, un moyen de terminer rapidement des travaux déjà très en retard et qu'il eût été impossible de parachever en temps utile sans recourir à une véritable armée d'ouvriers spéciaux. Mais l'expérience ainsi faite sous les yeux de milliers d'industriels toujours à la recherche des moyens de remplacer par le travail mécanique la main-d'œuvre de l'homme dans un pays où elle est particulièrement coûteuse, ne devait pas tarder à porter ses fruits, et l'usage de la machine à peindre est devenu courant dans les ateliers de construction de charpentes métalliques, de wagons, de carrosserie, etc. ; elle ne tardera pas vraisemblablement, à faire une concurrence sérieuse aux peintres en bâtiments.

L'appareil est, en lui-même, des plus simples. Il consiste essentiellement en un petit récipient en fonte, complètement clos, contenant la peinture et dans lequel on fait arriver de l'air comprimé fourni par un compresseur à bras ou à moteur qui peut être installé assez loin de l'appareil. La pression de l'air chasse le liquide dans un tuyau métallique flexible terminé par une lance d'où il s'échappe sous forme de poussière finement divisée et mélangée d'air. Grâce à cet état de division extrême et à la force de projection dont elle est animée, la peinture pénètre dans les moindres pores du métal ou du mur que l'on veut enduire, et cela beaucoup plus facilement que lorsqu'elle est appliquée au pinceau ou à la brosse comme à l'ordinaire. La supériorité du procédé se manifeste surtout lorsqu'il s'agit de peindre des surfaces ornementées, des moulures, où, malgré le soin apporté par l'ouvrier, travaillant à la manière habituelle, il est presque impossible de faire pénétrer la peinture jusque dans les moindres recoins du dessin. Quant à la rapidité de l'application du liquide par la machine, elle est véritablement étonnante. Un ouvrier, un peu exercé, peut facilement peindre au-delà de 300 pieds carrés à l'heure et arriver à une production double pour des surfaces absolument planes. Ajoutons qu'en raison de l'état de division du liquide, il est beaucoup mieux utilisé, et que l'emploi de la machine assure encore, de ce chef, une économie sérieuse de matière première.

Enfin l'appareil peut servir à projeter tous les genres de peintures, depuis les plus épaisses jusqu'aux plus fluides et même les vernis.

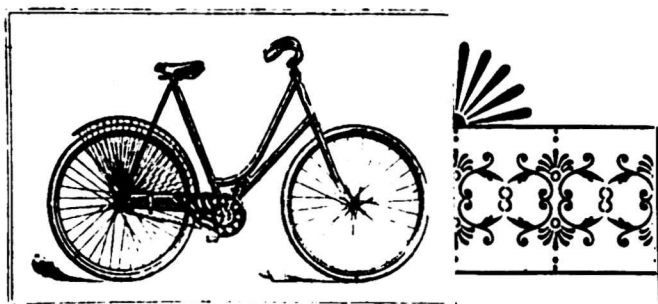
Pour tous ces motifs, il est évident que son emploi rendra de réels services pour la peinture des ponts métalliques, des navires, des gazonières et autres ouvrages en fer, comme aussi dans les ateliers de fabrication de voitures, de wagons et autres. C'est un progrès.

De Brantford, le pays de la Bonne Fabrication,

LEURS EXCELLENCES

Le Comte et la Comtesse Aberdeen

En achetant des bicycles pour leur usage personnel ont choisi le superbe Red Bird, de préférence à toute autre marque Canadienne ou Américaine. La belle et riche couleur du Red Bird, son fini parfait, ses qualités merveilleuses de facile roulement, sa fabrication absolument canadienne sont autant de points en sa faveur. La valeur du Red Bird a été prouvée maintes et maintes fois, tant sur route que dans les courses dans le pays et à l'étranger. Il est de haute construction même dans les plus petits détails; c'est le bicycle qui roule le plus aisément et qui dure le plus longtemps avec les plus légères chances de réparations. Une carte postale donnant votre adresse vous vaudra notre splendide Album de 1897.



Le

Vous achetez
le...

RED BIRD

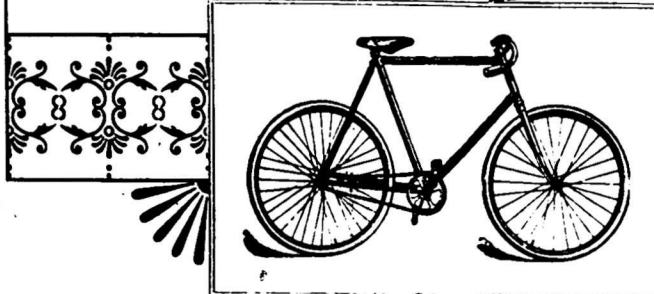
RED BIRD

Le Meilleur
maintenant et
Bon pour
des
annees.



et

vous avez
le
Meilleur



The **G**oold **B**icycle **C**o., Ltée, Brantford, Ont.

SUCCURSALES : { Toronto, Ont. St-Jean, N.B. Sydney, Australie.
Montréal, Qué. Winnipeg, Man. Capetown, Sud-Afrique.

LA POLICE D'ACCUMULATION SANS CONDITIONS DE LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Une police absolument franche de toutes restrictions, n'imposant qu'une SEULE CONDITION, savoir le paiement de la prime.

C'est une simple promesse de payer aux représentants de l'assuré le montant de la police en cas de décès à la condition unique du dit paiement de la prime.

SI L'ASSURÉ PAIE LA PRIME, L'ASSOCIATION
PAIERA LA POLICE

Elle est absolument franche de toutes restrictions quant à la résidence, aux voyages et à la profession. L'assuré à toute liberté de voyager ou de résider dans n'importe quelle partie du monde.

Elle est completement sauve de toutes conditions sauf une, le paiement de la prime. L'assuré chercherait en vain une autre condition dans la police.

Elle pourvoit au paiement immédiat de la réclamation sur acceptation des preuves du décès.

Elle offre six modes de règlements à la fin de la période du dividende.

Elle est imprimée en caractères simples et lisibles et elle est rédigée en langage simple, exempt de toutes clauses douteuses et ambiguës et est facilement comprise par tout le monde.

CAUSE DE NON-CADUCITÉ

Absolument et automatiquement elle n'est pas sujette à déchéance après deux ans, l'assuré étant ayant droit à :

- (a) UNE ASSURANCE ÉTENDUE (sans application).
- (b) A la remise d'une POLICE PAYÉE.
- (c) Après cinq ans, à un versement en espèces.

Voir les exemples suivants :

ASSURANCE ETENDUE

Avec une police pour vie entière en vingt paiements issue à l'âge de trente-cinq ans, l'assuré ayant payé deux primes entières annuelles et cessant de payer la troisième prime annuelle, sera encore couvert par le plein montant de la police pour une autre période de un an et neuf mois ; ou, en d'autres termes, il a une assurance de trois ans et neuf mois pour laquelle il n'a payé que deux primes annuelles entières. Avec la même police, aurait-il payé pendant cinq ans et cessé de payer la sixième prime à son échéance, il serait encore couvert par une autre période de sept ans et huit mois, et ainsi de suite.

AVEC POLICE DE DOTATION

Si la réserve est plus que suffisante pour couvrir le risque jusqu'à la fin de la période de dotation, la portion restant de la valeur de réserve de la police servira à l'achat d'une police simple de dotation payable à l'assuré à la date d'échéance de la police originale si celle-ci avait été maintenue en force.

Exemple—Dotation de vingt ans—Age 35 à l'émission.

L'assuré ayant payé six primes annuelles et n'ayant pas acquitté la septième prime annuelle, aura droit à la protection de l'assurance en cas de décès pour le plein montant de la police pour une autre période de quatorze ans, et s'il vit à la fin de ce temps (la date à laquelle la police serait échue si elle était dûment restée en force) il recevra en espèces la somme de \$77 pour chaque \$1000 d'assurance couvert par la police. De même, s'il paie dix primes annuelles, et cesse de rencontrer la onzième, le risque sera maintenu pour les dix années restant, et s'il survit à la période de dotation, comme indiquée auparavant, il lui sera payé en espèces \$352 pour chaque \$1000 de son assurance originaire.

POLICES PAYÉES

Sur demande, dans les trois mois après que la troisième ou toute autre prime subséquente annuelle, est échue et n'a pas été payée, l'assuré aura droit à une police payée (tel qu'expliqué bien clairement dans la police). Dans le cas de polices de dotation ou de polices sur la vie à paiements limités, la police payée sera pour autant de dixièmes, de quinzièmes ou de vingtièmes parts de la somme assurée qu'il y a eu de primes annuelles entièrement payées. Par exemple :

Avec une police sur la vie ou une police de dotation de dix ans pour \$10,000, sur laquelle deux paiements annuels auraient été faits, la police payée à remettre serait pour deux dixièmes de \$10,000, ou \$2,000. Avec une police vie de quinze paiements ou de dotation de quinze ans, deux primes payées, deux quinzièmes de \$10,000 ou \$1,333, (les polices dans chaque cas payables sans profits dans les mêmes termes que la police originaire).

PAIEMENTS EN ESPECES

Après cinq ans, un paiement en espèces sera fait dans une proportion en rapport avec la réserve auprès du gouvernement comme indiqué dans la police.

Trente jours de délai sont accordés pour le paiement des primes de renouvellement.

Taux et toutes informations seront envoyés sur demande au Bureau Principal, Toronto ou à toute autre agent de l'Association.

W. C. MACDONALD,

Actuaire.

J. K. MACDONALD,

Directeur-Gérant.

H. J. JOHNSTON, Gérant provincial,

207 rue St-Jacques, Montréal.

EUGÈNE QUESNEL, agent général, Québec.

G. H. HENSHAW, agent, St-Hyacinthe et environs.

A. PHILPS, Huntingdon.

W. S. DRESSER & Co., Sherbrooke.

The Dominion Oil-Cloth Co.

.... MONTREAL



Pour la Saison de Printemps nous offrons une grande ligne extra de nouveaux dessins et coloris.

PRELARTS POUR PLANCHER

Qualité No 1.—Notre marque spéciale en largeur de 4-4 à 10-4, magnifiques patrons, dos vernis, les plus belles couleurs et les articles les plus fins du marché.

Qualité No 2.—La qualité supérieure; se fait également en largeurs de 4-4 à 10-4. Cette ligne donnera parfaite satisfaction.

Qualité No 3.—En largeurs de 4-4 à 8-4, supérieurs à tous autres articles à bas prix du marché, tant pour les modèles que pour la qualité.

TOILES CIREES DE TABLE

Notre carnet de patrons de Printemps contient des dessins nouveaux et originaux dans notre qualité Standard.

NOUS FABRIQUONS ÉGALEMENT

Prélarts pour Plancher. En carrés de 4 verges de large, Qualité C.

Paillassons en Prélart.

Prélarts d'Escalier en Coton, Canevas Peints au dos.
Toiles vernies, Imitation de cuir, pour Voitures, et Toiles cirées pour Tablettes.

Bureaux et Ateliers Coin Ste-Catherine et Parthenais **Montreal**

La Compagnie Royale Electrique

MONTREAL, QUE.

MANUFACTURIERS

TORONTO, ONT.

D'OUTILLAGES ET D'APPAREILS D'ELECTRICITE

SEULS FABRICANTS AU CANADA DU

Systeme "S.K.C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs, de Moteurs et de Transformeurs

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit

Dynamos à courant direct

Moteurs à courant direct

Générateurs pour Tramways

Outillage complet de Tramways

Dynamos pour lumière à arc

Lampes à Arc, par série ou multiples

Fils de toutes sortes

Fournitures d'électricité

AGENT AU CANADA POUR

La Lampe Incandescente "ROYAL BACON"

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force, Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Correspondance sollicitée.

Spécialité d'appareils électriques complets pour fabriques.

CINQUANTE ANNÉES D'EXISTENCE

Assemblée Annuelle de la Canada Life Assurance Co

LE CINQUANTENAIRE DE LA PRINCIPALE COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA

SURPLUS DÉPASSANT UN MILLION

Coup d'œil sur le Rapport Annuel

La cinquantième assemblée annuelle trouve la Compagnie avec un montant d'assurances atteignant la forte somme de \$70,747,557.21, pour 23,638 assurés et 32,302 polices ; un revenu de plus de deux millions trois-quarts de dollars par an et un Actif dépassant dix-sept millions de dollars.

De tels résultats permettent aux Directeurs, à l'occasion de son jubilé, d'exprimer leurs chaleureuses félicitations à la Compagnie pour les succès de sa carrière passée, pour sa situation actuelle, solide et prospère ; ils ont l'assurance certaine que cette prospérité continuera dans l'avenir.

En 1896, les nouvelles demandes d'assurance ont été de 2,555, pour \$5,685,252.42, mais 234 d'entre elles, pour \$704,270.00 ayant été refusées et 205 pour \$488,325.67 n'ayant pas été reportées, les véritables chiffres de l'année sont de 2,116 polices pour \$4,492,656.75.

Les réclamations de l'année pour décès, ont été encore bien au-dessous de ce que l'on attendait, soit \$725,583.70, pour 232 vies. On a également payé \$101,900.00 aux assurés pour 58 polices de Dotation arrivées à maturité. Ces paiements, avec les profits au montant de \$361,105.15 payés aux porteurs de polices, les dépenses d'administration, et tous les autres déboursés, ont laissé une balance, pour l'année, de \$1,098,812.17 dont le montant de l'Actif a été augmenté.

EXTRAIT FINANCIER

Revenu Total (moins primes de réassurance)	\$2,741,912 00
Paiements aux porteurs de polices	1,308,140 91
Tous autres paiements	380,909 84
Total des paiements	\$1,689,050 75
Actif au Grand-Livre	\$16,650,399 73
Autre Actif (net)	770,126 77
Total de l'Actif	\$17,420,526 50
Fonds de Réserve de Réassurances nettes (4%)	\$15,957,617 00
Toutes les autres dettes	425,920 50
Total du Passif	\$16,383,537 50
Surplus sur tout le Passif	1,036,989 00
	\$17,420,526 50

DISCOURS DU PRÉSIDENT

En proposant l'adoption du Rapport des Directeurs, à l'occasion du Jubilé de la Compagnie, sa cinquantième assemblée annuelle, je vous demande de jeter un regard en arrière sur l'époque de la formation de l'Institution, en 1847, alors qu'elle commença les affaires dans un emplacement quelque peu humble de cette ville qui, à ce moment, était comparativement très petite, avec une population de 7 à 8,000 âmes. A cette époque, le Canada était peu colonisé, les chemins de fer étaient à peu près inconnus ; de plus, le service postal et les autres moyens de communication étaient lents et difficiles. Il est vrai, heureusement, sans doute, qu'il n'y avait pas alors la concurrence vive et acharnée que nous constatons aujourd'hui. Les plus entreprenants et les plus croyants

des fondateurs de la Compagnie, alors qu'ils se lançaient dans la carrière avec quelque anxiété et de nombreux doutes sur son succès, auraient difficilement supposé qu'elle trouverait un jour des assurés et des agences dans chaque cité, ville et village, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et que la "Canada Life" atteindrait, en 1897, la position éminente et principale qu'elle occupe aujourd'hui parmi les institutions financières de la Puissance.

Nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir avec nous deux des plus vieux et des plus estimés fondateurs de la Compagnie à son origine, en 1847, l'honorable juge Burton et M. Nehemiah Merritt. Nous avons confiance qu'ils nous continueront longtemps encore, leurs précieux et agréables services comme Directeurs. La première année, les affaires n'ont été que de 136 polices assurant £55,650, soit dans notre monnaie actuelle \$222,600.00 ; de ces premiers assurés, il n'en reste plus que neuf, pour \$13,000.00, dont les âges varient de 70 à 82 ans.

Ces modestes débuts de 1847, peuvent être comparés aux résultats obtenus par la Compagnie dans son année de Jubilé. Elle a actuellement 32,000 polices en force, pour plus de \$70,000,000.00, représentant à peu près douze piastres par tête de la population entière du Canada. Le montant total des Assurances en force n'était, en 1859, que de trois millions de dollars ; l'augmentation, depuis lors, pour atteindre soixante-dix millions indique le progrès et le développement de la Compagnie. A propos du Revenu, qui n'était en 1859, que de \$135,000.00, je dois dire que maintenant, en 1897, il est vingt fois plus élevé, avec un chiffre de \$2,755,648.00 pour l'année dernière, et quant à l'Actif, qui était, en 1859, de \$467,894.00, il est aujourd'hui de 517,420.00, soit environ quarante fois plus élevé. Ces chiffres sont très clairement indiqués par les intéressants diagrammes tracés sur les murs de cette salle et sur lesquels j'attire votre attention. Tous les résultats que ces diagrammes indiquent ont été accomplis grâce à la prudence de l'Entreprise, à ses efforts attentifs et honnêtes, pour donner aux assurés tous avantages possibles et toute sécurité, en conservant néanmoins avec un soin jaloux la solidité de la Compagnie. Ces grosses transactions ont été obtenues sans dépenses extravagantes, car la politique de la Compagnie a été de s'abstenir de faire des affaires à tout prix, sans profits et sans satisfaction.

Les résultats bienfaisants de cette politique seront évidents quand j'aurai dit que le pourcentage des dépenses de notre Compagnie est de 3½ à 30 % plus bas que celui de toute autre Compagnie Canadienne. J'ai le plaisir de pouvoir vous annoncer que nos réclamations pour décès pendant l'année dernière, quoique d'un montant un peu plus élevé que les années précédentes, car l'âge croissant de nos assurés nous permet naturellement de nous y attendre, accusent une mortalité bien moins grande que celle calculée, et pour laquelle il a été pourvu ; c'est une preuve concluante du sage jugement exercé par les Directeurs, le service médical et les autres officiers dans le choix des assurances présentées à la Compagnie. Les décès pendant l'année dernière ont été de 228, et les âges atteints ont varié de 89 ans en descendant jusqu'à 24 ; l'âge moyen au décès a été de 58½ ans et la durée moyenne des polices des décédés de 18 ans. Depuis les débuts de la Compagnie, il a été payé par ses assurés une somme totale de \$28,900,000 dont elle détient actuellement pour réclamations et profits futurs plus de \$17,000,000 ; elle a déjà payé à ses Assurés ou leurs représentants pour profits, réclamations de décès, ou dotations, etc., plus de \$15,500,000 ; on verra que les recettes d'intérêt seul ont dépassé toutes les dépenses de la Compagnie pour administration, dividendes et autres de \$3,600,000. J'ai à peine besoin de faire allusion aux bénédictions dont la Compagnie a été l'objet de la part de ce grand nombre de veuves et d'orphelins d'assurés qui, pour beaucoup, n'ont eu d'autre ressources que celles des polices sur la vie ; leur paiement leur a donné comparativement l'indépendance et le confort, au lieu de les laisser dans la pauvreté ou la dépendance d'amis ou de parents.

A. RACINE & CIE

.....IMPORTATEURS DE.....

Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines

.....ET.....

JOBBER EN MARCHANDISES SECHES DE TOUTES SORTES.

DEPARTEMENTS:

Rubans, Dentelles, Broderies, Etoffes à Robes, Cache-mires, Velours de Soie, Velveteens, Gants, Bas, Parasols, etc., etc. etc.

Tweeds, Serges, Farmers' Satins, Cravates, Chemises, Collets, Poignets, Corps et Caleçons, Mouchoirs de Soie, Lawn, Toile et Coton, Parapluies, etc.

Tapis, Tapestry et Bruxelles, Prélarts, Rideaux, Portières, etc., etc.

Toujours en mains, un assortiment complet en Cotons Jaunes et Blancs, Indiennes, Cotonnades, Drills, Flanellettes, etc. Nous prenons les Chapeaux de Paille, la Laine brute et la Toile du Pays, en échange pour nos marchandises.

UNE ATTENTION TOUTE SPÉCIALE EST DONNÉE AUX COMMANDES ENVOYÉES PAR LA MALLE.

340-342 Rue St-Paul et 179-181 Rue des Commissaires, - MONTREAL.

Agence à Québec:

J. E. ROCHETTE, Représentant,



256 Rue Saint-Olivier.

JAMES JOHNSON & CO.

26, rue Ste-Hélène, Montréal

...Importateurs de



MARCHANDISES SECHES

MARCHANDS D'ARTICLES COURANTS,
CANADIENS ET AMERICAINS.

AN GLAISES ET ETRANGERES

---DEPARTEMENTS---

Soies, Rubans, Garnitures, Etoffes à Robes, Velveteen, Bonnetteries, Gant, Sous-Vêtements pour hommes femmes et enfants; Articles légers, Mouchoirs de Soie, de Lin, de Coton, de Batiste, Dentelles, Broderies, Draps, Tweeds et Articles de Toilette pour hommes.

En Magasin: Un Fort Assortiment de Zéphir d'Ecosse.
Articles de tout genre en Cotons Canadiens.



Une attention spéciale est donnée aux commandes
par la malle.

Comme vous le savez, la base sur laquelle sont faites les évaluations de nos dettes de polices découle maintenant de la Table de Mortalité d'Expérience Américaine, avec intérêt à 4%, cette table a été compilée par l'Actuaire bien connu, M. Shephard Homans, d'après l'expérience des plus grandes Compagnies Américaines d'Assurance sur la Vie.

Dans le cas actuel, cependant, ainsi que l'exigent nos lois, une évaluation a été faite par le Département Canadien d'Assurance, d'après l'Étalon du Gouvernement Canadien qui est basé sur l'expérience de vingt compagnies anglaises importantes et désignées sous le nom de Table de l'Institut des Actuaires, avec intérêt à 4½%. Nous sommes en conséquence heureux d'avoir, pour la première fois cette année, l'occasion de comparer les résultats des évaluations au moyen de ces deux Étalons différents. Il sera intéressant pour vous d'apprendre la position solide de la Compagnie; elle se trouve bien établie puisque notre propre évaluation de son Passif excède de \$617,000.00, celle qui résulterait de l'adoption de l'Étalon du Gouvernement Canadien, la nôtre donnant \$104.00 contre \$100.00.

Un tel résultat est un sujet de grande satisfaction; il ne pourra que confirmer la confiance du public que possède la Compagnie. Vous serez heureux d'apprendre que les Assurés continuent à apprécier les avantages qu'elle offre, car pendant l'année courante et jusqu'à ce jour, les assurances nouvelles dépassent en nombre et en montant celles des années précédentes pour la période correspondante. Je crois que vous me soutiendrez quand je vous dirai qu'aucune Institution canadienne ne s'élève plus haut dans l'estime publique que la Canada Life, et que, dans aucune, les Directeurs et l'Administration ne cherchent plus vivement à maintenir cette haute position, en donnant aux Assurés tous les avantages et toutes les facilités que la prudence, la sécurité et la justice peuvent suggérer.

M. F. W. Gates en appuyant l'adoption du rapport, parle de la dépression financière qui continue à affecter tous les cercles commerciaux, et fait des observations sur le manque de jugement d'une masse de gens qui placent leurs fonds sur des Actions de mines. Parlant de la difficulté croissante d'obtenir un emploi sûr et rémunérateur des fonds de la Compagnie, M. Gates dit que la pléthore d'argent, en Angleterre et ailleurs, et la concurrence des Compagnies Anglaises sur la vie et autres pour les placements sur valeurs canadiennes, ne sont pas étrangères aux difficultés de faire des placements avantageux. Bien que cet objet soit en dehors du contrôle des Directeurs, il leur reste à continuer la politique prudente et conservatrice qui a toujours caractérisé l'administration de la Compagnie. Il ajoute que les dépenses d'administration de la "Canada Life" sont plus basses que celles d'aucune autre Compagnie Canadienne, et que, les profits de la Compagnie diminuant pour le motif ci-dessus, il a confiance qu'au prochain partage des profits, ceux de la "Canada Life" pourront être comparés favorablement à ceux de toutes les autres compagnies. Il fait ensuite allusion à l'achèvement du magnifique et commode édifice de la Compagnie à Montréal, et il en exprime sa satisfaction car c'est un placement de rapport.

M. E. B. Osler, M.P., propose un vote de remerciements en faveur du Président et des Directeurs en reconnaissance de leurs services aux intérêts de la Compagnie pendant l'année dernière. Il dit la grande responsabilité qui pèse sur les Directeurs pour le bon placement des fonds de la Compagnie et exprima son entière satisfaction pour la façon sûre dont la Compagnie avait placé ses fonds pendant toute son existence.

Le major McLaren appuya l'adoption de la résolution.

Aux noms des Actionnaires, M. Adam Brown proposa un vote de remerciements aux Agents, Officiers, Aviseurs médicaux et légaux de la Compagnie, appréciant hautement la manière dont ils avaient rempli leurs devoirs, et reconnaissant l'habileté et la loyauté des employés de la Canada Life. Il est d'actualité, dit-il, que dans

cette occasion d'année du Jubilé de la Compagnie, et de cette année du Jubilé du règne de notre bien-aimée Reine, de remarquer avec fierté les progrès et la puissance de cette grande Compagnie Canadienne, progrès et puissance qui ne sont pas les preuves les moins évidentes du grand développement atteint par le Dominion, durant le glorieux règne de Victoria. Les cartes qui appendent aux murs de la salle du Conseil, ont une muette éloquence, car d'un coup d'œil, on y peut voir le développement extraordinaire de la Compagnie, et de quel bienfait elle a été pour les milliers de familles qu'elles a pourvues.

M. B. E. Walker, le gérant général de la Canadian Bank of Commerce, appuya la résolution et parla tout particulièrement de l'expérience heureuse de la Compagnie au point de vue de la mortalité.

Le Docteur J. D. MacDonald, M. David Kidd, M. A. Bruce, C. R., et M. R. Hills répondirent au vote de remerciements de la part des Médecins, des Agents, des Aviseurs légaux et du personnel respectivement.

M. Wm Gibson, M.P., proposa et M. N. Merritt appuya la nomination de MM. C. Ferrie et Geo. A. Young comme scrutateurs des votes pour l'élection des Directeurs.

Les messieurs suivants furent réélus Directeurs: Très Rév. Doyen Innes, F. W. Gates, B. E. Walker et A. Bruce, C. R.

A une assemblée subséquente des Directeurs, M. A. G. Ramsay et M. F. W. Gates furent élus respectivement Président et Vice-Président.

L'Assemblée à laquelle assistaient un grand nombre d'actionnaires fut véritablement amicale, tous les orateurs ont exprimé leur satisfaction de la situation actuelle et des progrès de la Compagnie.

LES ŒUFS DE PAQUES

La fête de Pâques est la fête populaire entre toutes, que grands et petits célèbrent, chacun à sa manière, mais que nul ne dédaigne, parce qu'elle est la fête du renouveau, de la résurrection.

Pâques est aussi la fête des enfants, qui "étrénnent" ce jour-là de belles robes et reçoivent de beaux œufs de Pâques.

Les vitrines des pâtisseries, des marchands de jouets, des bijoutiers, des fabricants de chocolat regorgent de ces œufs enguirlandés devant lesquels les bébés ouvrent des yeux pleins de convoitises. Les enfants les aiment parce qu'ils peuvent les manger — car ils sont en sucre ou en chocolat — et surtout pour les promesses qu'ils contiennent: "Qu'est-ce que maman a mis dedans! Un œuf pouffé aux yeux qui se ferment et qu'on serrera dans ses bras, le soir, pour s'endormir. Ou bien un collier de perles, comme avait fait la délicieuse artiste du nom de Réjane, qui a eu le chagrin, nous ont appris les journaux, de perdre le cadeau qu'elle destinait à sa fille. Et l'enfant ouvre, tremblant d'émotion, l'œuf mystérieux et pousse ensuite des cris de joie quand il en a pénétré le mystère.

Les traditions auxquelles s'attachent le bonheur de l'enfance sont les plus durables. Celle-ci est une des plus anciennes et n'est pas près de disparaître. Elle remonte aux temps de la primitive Église. On en donne des explications variées. La plus vraisemblable est celle-ci: l'œuf, à cause du phénomène de l'éclosion, fut considéré comme un symbole de la résurrection du Christ. De là cette coutume de porter au temple pour les faire bénir des œufs que le père distribuait au repas aux membres de sa famille. Au treizième siècle, les étudiants de l'Université se répandaient dans les rues et y faisaient la quête des œufs de Pâques. Plus tard, aux dix-septième et dix-huitième siècles, les œufs de Pâques donnaient lieu à une cérémonie royale. Après la messe, on portait solennellement dans le cabinet du roi des corbeilles d'œufs dorés que le roi distribuait ensuite à l'assistance. Ces œufs étaient rehaussés d'or et quelquefois décorés de peintures. Lancret et Watteau en peignirent pour la fille de Louis XV et ces deux petites merveilles sont conservées à la bibliothèque de Versailles.

La coutume des œufs de Pâques est observée pieusement chez tous les peuples chrétiens. En Russie, en particulier, chacun s'y conforme, depuis l'empereur jusqu'au dernier moujik. En Pologne, où les œufs naturels sont très abondants, le maître de maison ou le seigneur offre un œuf dur à chaque visiteur. Il le rompt avec ses doigts et le partage avec son hôte. Ce noble usage d'hospitalité, les Polonais l'ont conservé jusque dans l'exil. Paris, qui recueille et garde toutes les traditions d'élégance, fait une énorme consommation de ces œufs symboliques.

**Tout ce qu'il y a
de bon dans les
Allumettes : est
dans celles de...**

HULL
~~~~~  
**MONTREAL**  
~~~~~  
QUEBEC
~~~~~



**THE.....**

**E. B. EDDY Co.**

**LTD.**



**HULL**  
~~~~~  
MONTREAL
~~~~~  
**QUEBEC**  
~~~~~

**C'est pour cette
raison que tout
le monde s'en
sert.....**

HULL
MONTREAL
QUEBEC

LES PRODUCTIONS DE L'ILE DE CUBA

L'ESPAGNE lutte avec énergie depuis plusieurs mois pour réprimer l'insurrection cubaine qui s'efforce de se rendre maîtresse de l'île. Si, par malheur, elle n'y parvenait pas, elle perdrait certainement l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. Ce n'est pas sans raisons que l'on a appelé Cuba "La perle des Antilles." La nature lui a donné tous les éléments de la richesse.

La superficie de Cuba est de 112,891 kilomètres carrés, d'après Coello, et si l'on y ajoute l'île Pinos et les autres petites îles qui avoisinent Cuba, on arrive au chiffre de 118,833 kilomètres carrés. Le littoral est très dentelé. Les récifs qui bordent la côte en rendent les abords difficiles ; mais, derrière ces brisants, les navires peuvent, ayant franchi les passes, trouver un asile sûr. Les ports sont nombreux. Le plus étendu est celui de Nuevitas qui a 148 kilomètres carrés ; celui Cienfuegos a 65 kilomètres carrés. Le port de Santiago de Cuba est une baie de 12 à 13 kilomètres de profondeur qui se déploie à l'intérieur en un magnifique bassin ramifié de criques secondaires ; l'entrée est étroite, mais profonde. Il faut citer encore les ports de Guantanamo, de Trinidad, de la Havane, de Matanzas, de Cardenas.

La flore de Cuba est remarquablement riche et variée et réunit celle de l'Amérique du Nord semi-tropicale, du Mexique et de l'Amérique du Sud. L'humidité qui est considérable, et la chaleur qui est assez constante, facilitent le développement d'une végétation abondante. La flore de Cuba, comme on l'a remarqué, comprend presque toutes les plantes qui vivent dans les autres Antilles et sur le pourtour des côtes Américaines, de la péninsule de la Floride aux bouches de l'Orénoque. On y trouve à la fois le palmier et l'acajou de la zone torride et les pins sylvestres de l'Amérique du Nord ; c'est à ces derniers que l'île Pinos doit son nom. En 1876, Rodriguez Ferrer énumérait 3350 espèces de plantes phanérogames à Cuba, sans y comprendre celles introduites par les Européens.

La plus grande partie du sol est propre à la culture, bien que 10 pour 100 seulement de la superficie soit cultivé. Il y a environ 9,900 kilomètres carrés mis en culture ; les prairies occupent 3,000 kilomètres carrés et les forêts 4,000. Plusieurs milliers de terrains cultivables restent malheureusement en triche. De fâcheuses mesures administratives ont entravé le développement économique de l'île ; les guerres civiles l'ont retardé également. Les ouragans ont fréquemment aussi ravagé les plantations, mais la grêle y est rare.

L'île de Cuba a aussi contre elle son défaut de salubrité. Le climat est doux, il est vrai, de novembre à mai ; mais durant la saison des pluies, la fièvre paludéenne sévit le long des côtes, surtout sur les rives basses et marécageuses de la province orientale de l'île. La région la plus salubre de l'île est précisément celle des hauteurs qui dominent cette partie de la côte. La dysenterie fait

beaucoup de ravages parmi les blancs ; la fièvre jaune se montre fréquemment. Le choléra frappe surtout les noirs et les chinois. Dans les sucreries se développe souvent une maladie qui ressemble beaucoup au beri-beri.

Quoiqu'il en soit, Cuba est un pays de grandes plantations. La principale culture est la canne à sucre. C'est celle à laquelle les colons s'adonnent le plus volontiers à cause de son grand rapport et de sa simplicité. La brousse incendiée et le sol ameubli par un labourage, on y sème des morceaux de canne. Chaque année, on coupe la plante au ras du sol pour la traiter dans les sucreries, mais elle donne de nouveaux rejets, et l'on put faire ainsi, suivant les terrains, huit, dix, douze récoltes et souvent plus, sans autres soins que quelques sarclages. Les terrains appartiennent à de grands propriétaires qui possèdent aussi les sucreries et les distilleries.

En 1892-93, Cuba a produit 815,894 tonnes de sucre ; en 1893-94, 1,054,214 tonnes. C'est là un accroissement considérable, car la production du sucre à Cuba était, en 1768, de 12,540 tonnes seulement ; en 1846, elle s'était élevée à 203,000 tonnes, et en 1868, à 700,000. Les plus grandes plantations sucrières sont dans les districts de Matanzas, Cardenas, Cinco-Villas, Guantanamo ; quelques-unes d'entre elles, admirablement outillées, produisent 5,000 tonnes.

Cuba vient en première ligne, dans le monde entier, pour la production du sucre. Java, qui est au second rang, ne fournit que la moitié de ce que donne Cuba. Ensuite viennent la Louisiane, le Brésil, les Philippines ; La Guadeloupe et la Martinique ne produisent que 75,000 tonnes.

Le tabac occupe le second rang dans les productions de Cuba. Pendant l'année 1893, l'île a exporté 227,865 balles de tabac. On exporte aussi en grand nombre les cigares et les paquets de cigarettes ; le chiffre des cigares pour 1894, a dépassé 134 millions.

La culture du café occupait naguère de nombreuses familles d'origine française, venues de la Louisiane et du Canada, mais beaucoup de plantations, détruites par les guerres, n'ont pas été restaurées. La production du café, qui ne dépasse pas 70,000 arobes de 25 livres, ne suffit même pas pour la consommation de l'île.

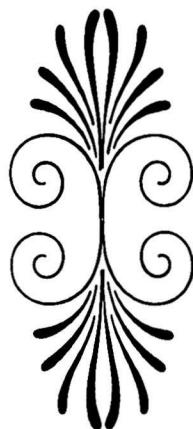
On exporte aussi de Cuba du miel, de la cire, du cacao, des fruits. La province de Santiago a exporté 36,330 kilogrammes de cire en 1893. La même province produit du coton, de l'indigo, et aussi des céréales, mais en petite quantité. Le commerce des bananes y a pris un développement considérable ; c'est surtout du port de Baracoa qu'elles sont expédiées.

L'exploitation des bois était autrefois importante, surtout quand on construisait des navires à la Havane ; cela va chaque année en diminuant. Ainsi la province de Santiago qui, en 1892, avait exporté 4,290,000 pièces de cèdre, a vu ce chiffre réduit à 1,263,000 en 1894. Il en a été de même pour l'acajou ; au lieu de 3,240,000 en 1892, il n'y en a eu, en 1894, que 1,242,000. L'exploitation forestière, méthodiquement conduite, pourrait cependant devenir la source, à Cuba, de forts bénéfices.

L'élevage est très prospère à Cuba ; pour le gros bétail, on cite principalement la province de Puerto-Principe.

Les richesses minières sont assez importantes. On compte dans la province de Santiago 138 mines de fer, 88 de manganèse, 53 de cuivre. Celle de Puerto-Principe possède des mines de fer, de nickel et de cobalt. On a découvert, en 1894, deux dépôts de pétrole près de Manzanillo, et une mine de charbon au nord-ouest de Santiago. Il y a plusieurs mines de cuivre dans la province de La Havane

Fil de Coton a Coudre "L'ECHELLE"



1° Le fil "L'ECHELLE" vaut comme qualité les fils Coats, Clarke et autres fils de même qualité.

Preuve directe : La lutte que lui fait le Syndicat anglais est la preuve que ce dernier **craint sa concurrence.**

2° "L'ECHELLE" a empêché la "Combine des fils de coton en Canada" de maintenir des **prix artificiels.** et elle la forcera dans l'avenir à tenir les prix sur une **base commerciale.**

3° Le marchand intelligent comprendra qu'encourager la vente de "L'ECHELLE," c'est lui permettre de **faire son profit** indistinctement sur **tous les fils qu'il vend,** parce que la concurrence du fil "L'ECHELLE" aura pour résultat de toujours maintenir **tous les fils a un prix suffisamment bas** pour que la vente **soit profitable** au DETAILLANT.

En Vente chez les Marchands de Gros
ET AU DEPOT DU FIL "L'ECHELLE"

F. B. MATHYS
Agent Général

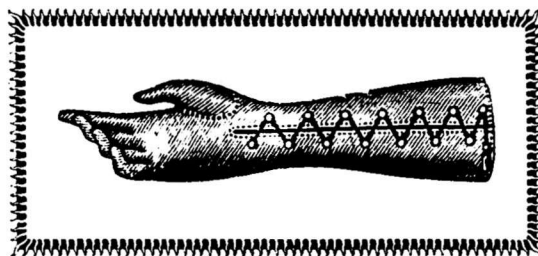
368-370, rue St-Paul, Montreal

PERRIN FRERES & Cie

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE GANTS

DE TOUT GENRE ET DE TOUTE QUALITE

Fabrique :
GRENOBLE, 
 FRANCE



Agences :
Paris, Londres,
New-York, Montréal

Le Gant "PERRIN" est bien connu comme étant le meilleur comme qualité et comme coupe qui soit importé sur le marché du Canada

Nous avons toujours en mains un stock complet et très bien assorti.....

PERRIN FRERES & CIE 7 Place Victoria, Montréal.

AUX FROMAGERS

NOUS croyons devoir, avant toute autre chose, rappeler à nos abonnés que les exportateurs sont plus décidés que jamais à être très sévères sur la qualité et qu'ils n'accorderont les plus hauts prix que pour les fromages de qualité vraiment supérieure, mis dans des boîtes irréprochables. Le bon renom de la province est engagé. On prétend généralement qu'on fabrique mieux ou plutôt avec plus de soin dans l'Ontario que dans notre province ; il faudrait en finir une bonne fois avec cette différence vraie ou erronée entre le fromage des deux provinces voisines. Les succès obtenus par nos fromagers à l'exposition de Chicago sont là pour prouver qu'on peut faire ici tout aussi bien qu'ailleurs ; les fromagers sont d'ailleurs intéressés à soigner leur fabrication, leur réputation en dépend, leurs patrons savent tous quels sont les prix qu'on peut obtenir en plus ou en moins selon la qualité du fromage, et ils aiment à recevoir pour leurs fournitures de lait la plus haute rémunération possible. Du jour où ils s'aperçoivent que faute de soins ou de savoir, un fromager ne produit pas la qualité voulue pour obtenir les plus hauts prix du marché ils s'en vont avec raison chez le voisin plus soigneux ou meilleur fabricant.

Mais il arrive souvent aussi que, si la qualité du fromage laisse à désirer c'est encore plus la faute des fournisseurs de lait que celle des fromagers. Ces derniers devront donc veiller plus que jamais à la qualité du lait au moment où ils le recevront.

Nous avons dit assez de fois, d'après les inspecteurs et les professeurs de l'École d'industrie laitière, les conditions dans lesquelles doit être le lait, pour revenir aujourd'hui sur cette question.

Nous allons donc nous occuper plus particulièrement des recommandations que font tout spécialement les exportateurs cette année :

D'abord, disons à ceux qui vont être prêts à entreprendre la fabrication ces jours-ci, par suite de la quantité de lait dont ils disposent, que leurs produits prêts à mettre sur le marché, disons vers le 12 du mois prochain, leur seront payés, selon toute apparence, dans les environs de 9 à 9½c. Nous ne garantissons pas évidemment ce prix, mais les probabilités sont, d'après nos informations prises à bonne source, que nous ne nous éloignons pas de la vérité.

Ajoutons encore que tous ceux qui, l'an dernier, sont arrivés à faire un fromage de couleur bien uniforme devront s'en tenir au fromage coloré qui rapportera une fraction ou deux de plus que le blanc, principalement en juin.

Quand le moment de faire du fromage blanc arrivera, nous le dirons à nos lecteurs. Il est bien entendu que ceux qui n'arrivent pas à faire un fromage de couleur uniforme feront mieux de s'en tenir au fromage blanc qui leur rapportera toujours plus que celui dont la couleur ne serait pas franche et suivie.

La question de la présure joue un rôle absolument important au point de vue de la bonne ou de la mauvaise conservation du fromage ; les épreuves par lesquelles certains fabricants ont passé l'an dernier leur sont encore présentes à la mémoire. Quand ils sont satisfaits d'une présure, ils ne doivent donc pas en changer à la légère. Il y a sur place d'excellentes présures, nous n'avons pas ici à faire de réclame plutôt à l'une qu'à l'autre, tout ce que nous pouvons dire

c'est de revenir toujours à celle qui a donné le plus de satisfaction.

Le fromage est fait maintenant, on a employé de bon lait, de bonne présure, la couleur est parfaite, la fabrication a été soignée, mais tout n'est pas fait pour qu'il arrive dans les meilleures conditions voulues sur le marché.

Reste encore la question de l'emballage qui, comme on va le voir, a son importance auprès des expéditeurs d'ici et des importateurs en Angleterre.

On exige absolument à l'avenir qu'il y ait sur chaque boîte un nom ou les initiales de la fabrique ou du fabricant, ou encore un numéro d'ordre. Les importateurs anglais demandent qu'il ne leur soit plus envoyé de boîtes portant la pesanture inscrite au crayon de mine ; il va donc falloir adopter absolument le marquage au tampon, le coût d'une série de chiffres est d'ailleurs insignifiant (25 cents). Les fabricants de l'Ontario marquent toujours ainsi leurs boîtes et on se trouvera bien de les imiter, on se trouverait mal, au contraire, de ne pas tenir compte de cette exigence de l'acheteur.

Puisque nous en sommes sur la question de poids, il est bon d'observer que les boîtes doivent contenir, autant qu'il est possible, des fromages de pesanture uniforme pour un même envoi ; dans tous les cas il ne devrait jamais y avoir entre deux boîtes un écart de plus de cinq à six livres. Les fromages du poids de 68 à 75 lbs sont les plus facilement vendables, que les fromagers cherchent donc à rester dans ces limites.

On recommande de mettre des feuillets de bois (*scale board*) en-dessus et en-dessous du fromage au moment de la mise en boîte. Le coton qui entoure le fromage ne doit pas être remployé de plus d'un pouce tout autour du dessus. Ceux qui enveloppent presque complètement leur fromage de coton font donc une dépense inutile et même nuisible, puisque le fromage ne peut être inspecté convenablement s'il n'offre pas une partie suffisamment découverte.

On devra s'attacher à n'acheter que de bon bois, le seul qui puisse faire de bonnes boîtes qui se maintiendront bien jusqu'au moment où le fromage sera consommé.

Le fromage doit remplir la boîte complètement ; si la boîte est trop grande, il faut la raser très proprement tout autour de manière à ce qu'elle paraisse avoir été faite spécialement pour son contenu. Une boîte trop grande arrivera rarement en bon état à destination.

De la fromagerie au chemin de fer ou au bateau, le transport doit s'effectuer dans une voiture propre, et il est bon de couvrir la voiture en cas de pluie ; en un mot, toutes les mesures doivent être prises pour que les boîtes ne soient pas salies en cours de route ; c'est dire qu'il faut veiller également au chargement en chemin de fer et sur bateau.

L'oubli de ces mesures de précaution qui semblent puériles au premier abord, a fait souvent perdre ¼ ou ½c. par lb. à des gens peu soigneux ; à ce compte on perd bien vite par sa propre faute, quelques piastres.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces différents points ; la culture a été si peu payante, cette année, que nous avons la certitude absolue que tout le monde s'efforcera de profiter des conseils ci-dessus afin d'établir solidement la réputation du fromage de la Province sur les marchés de consommation, la seule façon d'ailleurs d'obtenir les plus hauts prix.

Nous souhaitons à tous une saison profitable et nous continuerons à les renseigner du mieux qu'il nous sera possible.

N'a pas son Egal...

Vernis pour chaussures de Dames
 en Bouteilles de 15 et 25 Cents
 Noirs à chaussures,
 toutes grandeurs,

PURE GOLD

ESSAYEZ NOTRE CIRAGE. NOUS EN GARANTISSONS LA QUALITE.
 SI ON N'EST PAS SATISFAITS, NOUS REMETTRONS L'ARGENT.

W. H. DUNN,

Agent, 394 rue St-Paul, MONTREAL.

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
 TORONTO.

Plus nourrissant que le blé — Plus facile à digérer que le bœuf — Tout prêt pour
 la table — Pas de travail, pas de trouble.

**FEVES AU LARD, SAUCE TOMATES,
 DE HEINZ....**



Economise du temps, du travail et par conséquent de l'argent.

Donne des muscles, des os, et nourrit le cerveau.

MISES EN BOITES DE FERBLANC DE GRANDEUR CONVE-
 NABLE POUR L'USAGE DE LA FAMILLE.

En vente chez les Epiciers.

Cent mille minots de Fèves employées l'année dernière pour produire cet article.

C'EST DONC UN EXCELLENT ARTICLE DE NOURRITURE.

AUTRES SPECIALITES: — Marinades Sucrées,

India Relish,

Chutney aux Tomates,

Ketchup aux Tomates,

Horse Radish évaporé, etc.

The **GENUINE**
 always bear this
 Keystone trade-mark.



LES COMBINES



EU de nos lecteurs peut être savent que dans le commerce des ferronneries, la grande majorité des articles se trouve sous le contrôle de *trusts* ou combines. Depuis longtemps nous voulions traiter de cette question, mais nous n'avions pas en mains, comme aujourd'hui, tous les documents voulus pour aborder la question comme elle mérite de l'être.

Trop de gens s'imaginent que, dans le commerce, on gagne facilement des mille et des cents, pour que nous laissions plus longtemps s'accréditer cette erreur, du moins en ce qui concerne le commerce des ferronneries.

Le détailleur, quand il commande à son fournisseur quelques barils de clous et que le prix en est plus élevé que sur sa précédente facture, croit souvent, mais bien à tort, comme on le verra, que les marchands s'entendent entre eux pour majorer les prix et accaparer tout le bénéfice.

C'est presque le contraire, car les marchands de gros dans cette ligne sont obligés de passer sous les fourches caudines des manufacturiers qui ne les ménagent guère.

Nous relevons ci-dessous les noms de ces *trusts* ; nous n'avons pas la prétention de les nommer tous :

- Bolt and Nut Association.
- Canadian Barb Wire Association.
- Plain Wire Association.
- Horse-Shoe Association.
- Horse-Nail Association.
- Cut Nail Association.
- Milk Can Trimmings Association.
- Lead Pipe Association.
- Etc., Etc., Etc.

La liste est déjà assez longue, comme on le voit, pour montrer que les articles les plus courants, par conséquent ceux qui influent davantage sur le chiffre du commerce des ferronneries, sont tous sous le contrôle de combines.

Il nous reste maintenant à montrer que les commerçants sont à la merci de ces associations et qu'ils travaillent uniquement pour les manufacturiers ; traduction :

CONTRAT RÉGLANT L'ACHAT ET LA VENTE DES CLOUS DE FER A CHEVAL

Montréal et St-Jean, 1er janvier 1895.

M.....

Montréal.

Nous vous envoyons le contrat suivant (deux copies) que nous vous remercierions de signer, gardant une copie pour vous et adressant l'autre à Messrs R. et T. Jenkins, 15 Toronto Street, Toronto, secrétaire de l'Association. Son objet est de vous garantir une marge suffisante de bénéfices sur la vente des clous de fer à cheval ; il est indispensable pour en assurer le succès qu'il soit signé par tous les marchands sans exception, par qui nos marchandises sont distribuées ; en conséquence, veuillez le signer et nous l'adresser avec le moins de délai possible.

CONTRAT. — Considérant que nous, soussignés, manufacturiers de clous à cheval, vous allouons le rabais ci-dessous sur vos achats faits à l'un de nous, entre cette date et le 31 décembre 1895, payable après la dernière date, savoir :

Sur 200 boîtes ou plus, 7½ p. c.

Vous consentez à ne pas vendre au-dessous de nos prix établis qui pourront être fixés de temps en temps et à ne rien faire ni mettre en œuvre, par rapport à la vente des clous de fer à cheval, rien qui tende à diminuer leur prix, à n'allouer, en aucun cas, plus de quatre mois de crédit ou trois pour cent d'escompte au comptant, à adhérer et vous conformer aux termes et conditions de ce contrat et à ne les éluder en aucune sorte ni dans l'esprit ni dans la lettre et à réserver tous vos achats aux soussignés.

Si l'un des associés à ce contrat se plaint que vous avez violé ses clauses, vous en recevrez avis et, faute par vous de fournir la preuve du contraire, vous consentez à renoncer à toute ou toutes réclamations relatives au rabais.

Ce contrat peut être rompu par vous, sous quinze jours d'avis.

Vos dévoués,

CANADA HORSE NAIL CO., Montréal.

PECK BENNY & Co., Montréal.

THE MONTREAL ROLLING MILLS CO., Montréal.

JAMES PENDER & Co., Ltd., St-John, N. B.

.....consentons par les présentes à subir ce que ci-dessus et à adhérer aux prix et échéances à déterminer, renonçant à tout droit au rabais en cas de violation.

Date, 1895

Nous pourrions également donner d'autres contrats exigés par les combines. S'ils diffèrent dans la forme, l'esprit en est toujours le même : se servir du marchand de gros comme d'un simple commissionnaire en ne lui accordant même pas une commission suffisante pour le rémunérer de ses frais et dépens et de l'intérêt de l'argent qu'il a avancé, lui laisser tous les risques de vente et se servir gratuitement de ses employés et de ses magasins. Une commission de 7½ p. c. ne peut suffire en effet à payer les employés du magasin, les voyageurs, le loyer, les taxes, le chauffage, l'éclairage, les frais de bureau et l'intérêt de l'argent avancé, encore bien moins peut-il atténuer dans une certaine mesure les pertes que subit le marchand par suite de faillites, liquidations, concordats, etc... Où donc est le bénéfice que tout commerçant peut légitimement espérer du fruit de son travail ? C'est le manufacturier qui l'empoche, car les combines n'ont d'autre but que de s'emparer des profits faits autrefois par le commerçant tout en ne courant aucun risque.

Si les consommateurs devaient payer moins cher, il n'y aurait au point de vue général que demi-mal ; mais il en est autrement, car bien souvent les prix des objets sont augmentés pour le consommateur ; l'entente des manufacturiers supprime la concurrence et maintient ainsi les prix à un niveau plus élevé que si chaque manufacturier opérait pour son propre compte.

On a remarqué que la commission de 7½ p. c. n'était payable qu'à la fin de l'année, c'est-à-dire que, durant tout le cours des douze mois, le marchand est obligé d'avancer son argent aux manufacturiers et de faire des ventes dont il ne touchera le prétendu bénéfice que l'année échue.

Et malheureusement les marchands sont obligés de passer par ces conditions léonines car la consigne est que sans contrat on n'obtient pas de marchandise ou pas de rabais. Or le rabais de 7½ p. c., nous ne saurions trop le répéter, est la seule différence sur laquelle puisse compter le marchand, les prix de vente fixés par le combine ne lui accordant que cette marge.

Nous n'avons pas, dans notre longue liste ci-dessus, mentionné le combine des fabricants de blanc de plomb ; celui-ci n'accorde selon les circonstances, qu'un rabais de 6 et même de 5 p. c. Nous n'avons pas non plus parlé du combine des fabricants de pelles, de récente formation qui, dans sa première liste, doublait exactement le prix des articles de vente courantes.

Le but et le résultat des combines de manufacturiers sont donc bien apparents : faire payer plus cher au consommateur et diminuer les bénéfices des marchands qui servent d'intermédiaires entre la manufacture et le commerce de détail.

C'est grâce à des droits protecteurs trop élevés que ces combines peuvent subsister. Si le tarif était établi de telle sorte que les manufacturiers ne puissent élever les prix à volonté sans crainte de la concurrence du dehors, les combines auraient bientôt vécu.



MANUFACTURIERS DE...

...Peintures



GOULEURS SECHES, VERNIS,
et Marchands de
VERRES A VITRES.

Peintures à Plancher "ISLAND CITY,"

En boîtes de 2 lbs, pintes,
demi et un gallon.

Peintures pour maisons "ISLAND CITY,"

prêtes pour être appliquées.

Peintures préparées, Marques

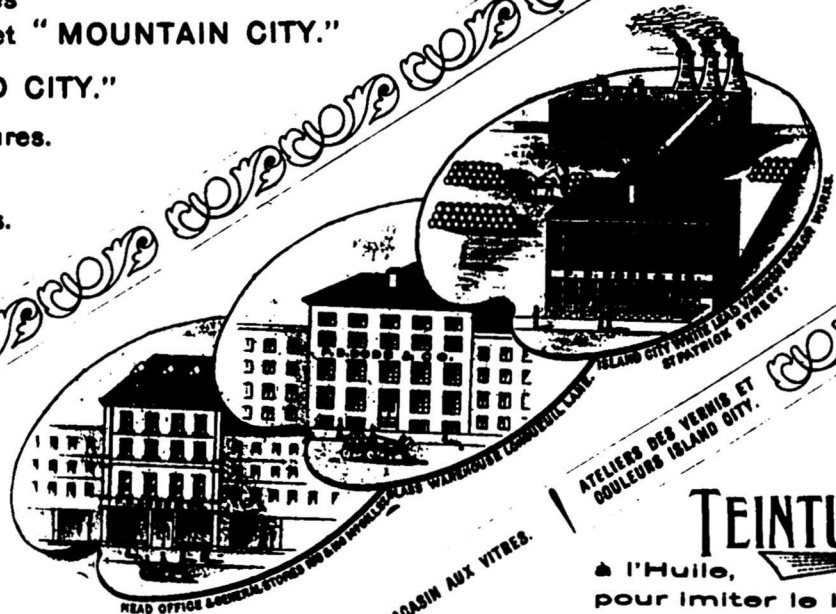
"NATIONAL" et "MOUNTAIN CITY."

Peinture émaillée "ISLAND CITY."

Peinture au vernis pour voitures.

Peinture Bon Marché

pour batiments.



HEAD OFFICE & GENERAL STORES 200 BOND STREET, LONDON, ENGLAND.
ISLAND CITY PAINTS AND VARNISHES MANUFACTURED BY
ST. PATRICK STREET.

ATELIERS DES VERNIS ET
GOULEURS ISLAND CITY.

TEINTURES

à l'huile,
pour imiter le bois.

Teintures à l'eau.

Teintures préparées à la Kalsomine, et
Peintures à fresques.

Peinture liquide, à l'oxyde de fer pour toitures,
marque "ISLAND CITY."

Vernis fins pour Voitures.

Peintures "ISLAND CITY," pour remplir le bois (Filler.)

Demandez
Cartes
d'Echantillons
de
42 Couleurs.

BUREAU PRINCIPAL ET
MAGASIN GENERAL

MAGASIN AUX VITRES.

P. D. Dods & Co.

Nos 188 ET 190, RUE MCGILL

ATELIERS:
...Rue St-Patrick.

MONTREAL

Nous ne parlons aujourd'hui que des manufacturiers d'articles pour le commerce des ferronneries, mais tout est combiné aujourd'hui ou à peu près tout. Depuis nombre d'années les manufacturiers gouvernent le pays et forment une sorte de franc-maçonnerie dont le but est de dépouiller marchands et consommateurs. Pour quelques manufacturiers qui s'enrichissent, la masse est appauvrie. Il nous faut courir sans aux monopoles et aux combines, nous le ferons.

INSPECTION DES GRAINS

Les négociants en grains de Québec, se plaignent vertement de l'inspection faite à Montréal. L'un d'eux a tout dernièrement refusé de prendre livraison de dix chars qui étaient classés d'un numéro, si ce n'est deux, au-dessus de leur classe. Nous signalons simplement le fait, voulant bien croire que, même en allant au fond des choses, on ne saurait y découvrir qu'une erreur et rien de plus.

Cependant, nous devons dire que tous ne pensent pas comme nous, car on aurait acquis la preuve, — ce qui ne touche en rien l'inspection de Montréal — que, dans le Haut-Canada, un inspecteur recevait des pots-de-vin pour ses complaisances dans le classement du grain. Les inspecteurs de Montréal qui veulent éviter d'être soupçonnés feront donc bien d'apporter un redoublement de soins et de précautions dans leur inspection et leur classement.

LE SEL

(Suite.)

On emploie alors le procédé par dissolution qui consiste à faire séjourner dans les galeries d'exploration, reconnues riches en sel, une couche d'eau, maintenue par une digue et qui les transforme en lacs. Cette couche d'eau est d'abord peu élevée, de façon à dissoudre la partie inférieure des galeries; puis on en élève le niveau peu à peu jusqu'à ce que le plafond lui-même soit attaqué. Les parois se désagrègent et tombent dans l'eau, où elles se dissolvent. Quand cette eau renferme 25 00 de sel, on la considère comme saturée, les lacs sont épuisés et remplis d'eau nouvelle.

Souvent, dans les terrains salifères, il existe des cavités naturelles, où les eaux supérieures se rassemblent après s'être saturées de sel. Il suffit alors de faire pénétrer, à l'aide de trous de sonde, des pompes élévatoires au fond de ces cavités, au-dessous du niveau des eaux douces qui peuvent y séjourner à la partie supérieure, pour recueillir les eaux salées.

L'exploitation des mines de sel gemme ainsi traitées devient alors semblable à celle des fontaines ou sources salées.

Quelques-unes des eaux recueillies ne renferment qu'une proportion très faible de sel. Leur évaporation immédiate par des moyens caloriques artificiels serait extrêmement coûteuse; aussi a-t-on recours d'abord à l'évaporation par l'air.

On se sert, dans ce but, de constructions dénommées bâtiments de graduation et qui sont des murs formés de fagots d'épines encastrés dans la charpente et recouverts d'un toit. Cet appareil présente sa plus grande face aux vents les plus habituellement régnants, et à sa base règne un bassin destiné à recueillir les eaux.

Celles-ci amenées à la partie supérieure du bâtiment y passent dans un canal perforé de petits trous par où elles s'écoulent en nappes légères sur les fagots qui les divisent en gouttelettes. Le vent, surtout s'il est sec et

vif, pénètre ces gouttelettes et détermine une vive évaporation qui augmente le degré du salure du liquide restant. Les branchages sur lesquels on a soin de ne faire couler l'eau que du côté où frappe le vent, retiennent les gouttelettes d'eau salée qui seraient enlevées sans cette disposition.

Quand l'eau, ayant passé successivement sur plusieurs constructions semblables est jugée assez concentrée, c'est-à-dire renferme de 12 à 22 p. c. de sel, on procède à une évaporation plus complète dans de grandes chaudières peu profondes. Le premier dépôt qui se forme est un mélange de sulfate de chaux et de sulfate de soude que l'on enlève au fur et à mesure. Après un certain nombre d'heures, variable selon la capacité et la surface des chaudières, le sel se précipite en cristaux au fond de la chaudière. On l'en retire et après l'avoir égoutté on le met dans une étuve jusqu'à dessiccation complète.

L'évaporation des eaux saturées de sel n'est jamais poussée jusqu'au bout, car ces eaux renferment presque toujours des sels de potasse et de magnésie qui se précipiteraient à la fin avec le chlorure de sodium.

On obtient du sel fin, c'est-à-dire en cristaux extrêmement ténus, en maintenant l'ébullition pendant l'évaporation. Par une évaporation tranquille on obtient du sel gros; enfin, en laissant les cristaux se déposer au fond de la chaudière, on obtient un sel compact en un bloc cristallisé.

Le raffinage du sel consiste à faire dissoudre du sel impur dans de l'eau et à le faire cristalliser par évaporation, ce qui permet de retirer au début de l'opération, les matières terreuses et, à la fin, les sels déliquescents.

MARAIS-SALANTS — Les rives plates de la mer sont souvent parsemées de creux dans lesquels l'eau des grandes marées se répand et s'évapore ensuite sous l'action de l'air et des rayons solaires, déposant un sel parfois très blanc. Cette opération naturelle a donné l'idée de l'établissement des marais salants.

Ces marais comportent de grands canaux amenant l'eau de la mer, avec laquelle on lui donne ou retire la communication à l'aide de vannes, dans les salines, qui sont entourées de banquettes de terre argileuse. Chaque saline est divisée par des petites levées de terre très peu hautes, en un plus ou moins grand nombre de petits compartiments quadrangulaires communiquants, par une petite ouverture facilement obturable, avec un canal de peu de profondeur entourant, à l'intérieur des banquettes principales, les petits compartiments, et s'amorçant au canal principal.

Les eaux marines soumises, dans ces petits compartiments, à l'action évaporative du vent et du soleil, laissent cristalliser le sel qu'elles tenaient en dissolution. On le récolte à l'aide d'une espèce de râteau formé d'une planche pleine munie d'un long manche, puis on le rassemble en tas coniques dénommés mulons. A l'époque des pluies, ces mulons sont recouverts d'une couche d'argile appliquée au battoir, sous laquelle ils peuvent se conserver durant des années. Pendant qu'il est ainsi en tas, le sel s'égoutte et se dépouille des sels déliquescents, chlorures de magnésium et de potassium, dont il est mélangé.

Vendu directement au commerce, le sel ainsi obtenu constitue le sel gris; mais on lui fait parfois subir le raffinage.

Le sel gris jouit, à tort, de la réputation de saler plus que le sel blanc. Il renferme au contraire une certaine proportion d'argile, qui lui donne sa couleur et lui ôte une certaine partie de son pouvoir salant. Par contre, il possède une saveur plus piquante jointe à une amertume assez prononcée qui sont dues à certaines matières étrangères en suspension dans l'eau marine.

L. N. ST-ARNAUD
N. E. CLEMENT

Téléphone Bell . . . 1461
" des Marchands 902
B. de P. 1083

St-Arnaud & Clement

MARCHANDS DE

BEURRE FROMAGE PROVISIONS

.... EN GROS

Fournitures de
Fromageries et Beurreries
Tinettes et Boîtes à Beurre
de première Qualité

Fromage, Beurre et Provisions
vendus à Commission
On achète au plus
haut prix du marché

2 et 4, rue Foundling, Montreal

B. de POSTE 2221

TELEPHONE 1263

ALEX. W. GRANT

Exportateur de Fromages 

— ET —

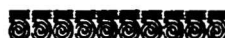
 **Marchand a Commission**

33, 35 et 37, Rue William
MONTREAL.

2 à 6, Harrison St.,
NEW YORK.



Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur
Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière
satisfaction sur toutes consignations



SEUL AGENT POUR LA CELEBRE PRESURE "EUREKA" et le SEL DE BEURRERIE DE WORCESTER.

DANS LE NORD-OUEST CANADIEN



OUS nos lecteurs n'ont pas le loisir ni les facilités d'aller visiter les régions du nord-ouest canadien, nous pensons leur être agréable en empruntant au *Tour du Monde* quelques notes rapides, pleine de vie et de couleur dues à la plume élégante de Mme Hélié d'Anvers sur cette belle partie de

notre pays :

Ma sœur habite le Canada. Je viens de passer deux années auprès d'elle. Nous avons voyagé par tout le territoire et goûté de près à la vie sauvage.

Lorsque j'arrivai à Winnipeg, au cœur de l'hiver, je fus éblouie ; jamais mes yeux n'avaient contemplé pareille neige ! Absolument sèche, fine, poudreuse, si extraordinairement blanche, qu'elle attire, qu'elle affole.

Winnipeg est la reine du Nord ; ses rues rectangulaires aux maisons espacées, s'étendent au loin. Elle règne, paisible et vaste, sur la plaine. Nous ne sommes qu'à 50 degrés de latitude, et cependant le thermomètre descend au-dessous de 40° centigrades.

La foule remuante circule avec cet entrain hardi des gens robustes. Les Canadiens ont de belles statures sveltes ; ils marchent à grandes enjambées ; ils respirent vite ; l'haleine cristallisée se dépose en neige sur les poitrines, tandis que des aiguilles de glace recouvrent la barbe, les sourcils et les paupières d'une étrange toison blanche ; le *fur cap* sur les yeux, le collet relevé, ce qu'ils montrent de leur visage apparaît rose vif, cramoisi, ou même lie de vin quand le whisky s'en mêle. Dans leurs fourrures de buffle ou de chèvre sauvage, ils ont un aspect redoutable, et les femmes, enveloppées de pelisses d'une coupe rudimentaire, ressemblent aux hommes.

Sur leurs chariots à patins, les cochers font claquer vigoureusement leurs longs fouets. Les chevaux au poil touffu, semblent saupoudrés de sucre. Tout le long des trottoirs, les stores déversent à profusion leurs marchandises : corps informes de bêtes gelées et dépecées ; piles d'étoffes aux teintes rongées par le soleil, chaussures, depuis le bas de cuir et le mocassin ustensiles de toutes sortes, sont là, étalés à ciel ouvert.

On ne s'aventure pas sans risques dans la plaine ; les solitudes qu'on affronte, au delà de la ville affairée n'offrent point de secours en cas d'accident. La semaine dernière, pendant la tourmente, un cavalier s'égara. La nuit survint. A bout de lutte, il éventra son cheval pour se blottir dans la chaleur des entrailles. On le trouva mort.

Une énergie émuostillante s'éveille de toute part. Dans ces claires matinées d'hiver, nul aspect n'est comparable au "poudrin" que le vent soulève en fusées vaporeuses, comme des danses d'esprits, déroulées en farandoles sur le sol lumineux. L'atmosphère est si éthérée, si uniformément pure qu'elle semble vide. Pas le moindre cirrus ne tache le bleu plafond de l'azur. On court, on se hâte..... Le cœur bat plus vite, on ne connaît point la fatigue ; on voudrait avoir des ailes, pour aller plus loin ! Par delà des horizons nets comme des lignes à l'encre, la vue porte à des distances invraisemblables ; il semble que l'on boive à longs traits les flots de l'air éclatant ; on se sent enivré d'une ardeur inconnue, inextinguible !

Par ces températures basses, la sécheresse de l'air fait du corps humain une machine électrique. En se peignant les cheveux, en brossant ses fourrures, on perçoit des crépitements et des lueurs phosphores-

centes ; et dans le salon bien chauffé, si l'on s'avance l'un vers l'autre pour se serrer la main, on ressent une commotion dès que les mains se touchent.

Le jour de mon arrivée à Winnipeg, ma sœur, joyeuse et vive, se mit à valser par la chambre ; je la regardais, un peu surprise de cette exubérance. "Donne-moi un baiser !" me dit-elle. Elle m'approchait doucement, serrant contre elle les plis de sa robe. Sans rien comprendre à son allure, naïvement je lui donnai le baiser réclamé. Dieu bon ! Quel picotement aigu sur mes lèvres ; et quel drôle de frisson ! L'espiègle, déjà très experte, l'avait fait à dessein.

Et ce même soir, rentré de la chasse, son mari faisait sa toilette dans la pièce voisine. Nous perçûmes nettement le petit son sec d'une décharge. "Ce fut, nous dit-il, le contact de mon nez avec l'eau froide, au moment où j'y plongeai la tête pour m'éponger."

Je désirais beaucoup observer de près les Peaux-Rouges. J'en eus maintes occasions au cours de mon voyage ; pendant nos campements en forêt, tantôt en pagayant sur les rivières torrentueuses, tantôt en parcourant le pays, à cheval ou à raquettes.

Les Peaux-Rouges des Prairies sont des Algonquins appartenant à la grande famille des Pieds-Noirs. C'est la plus belle race indienne survivante, la plus robuste et la plus indisciplinable. On les assimile aux Chipewagans qui firent pendant longtemps la guerre aux Têtes-Plates du sud, ceux-ci horriblement féroces et d'autant plus dangereux que les Yankees les ont fort méchamment traités, tandis que, au Canada, les Français se montrèrent sympathiques et charitables.

Pauvres Indiens ! Lorsque j'étais enfant, je regardais au Jardin Zoologique les tigres et les lions ; je croyais voir au fond de ces prunelles d'or l'âme de quelque roi captif, abattu par le destin..... les Indiens m'attristent de la même manière !

Traqués, opprimés, insoumis quand même, ils se raidissent ; ils nous méprisent. On les a cantonnés dans des Réserves ; la famine et la misère les épuisent. Là très sûrement la nature reprend ses droits ; aussi, malheur au voyageur imprudent qui tombe en leur pouvoir !..... mais comment ne nous haïraient-ils pas ? Quels dédommagements leur a-t-on donnés en compensation de leurs terres et de leurs chasses ? Leurs terres..... ? Peut-on posséder la terre ! N'est-elle pas à tous, comme l'air qu'on respire, comme l'eau qui descend des montagnes, comme la mer !

Ils ne vivaient que de chasse ; ils sont incapables de cultiver : ils préfèrent se laisser mourir. Leurs traits anguleux ne sont plus, comme jadis, animés d'une audace indomptée, Un affaissement morne voile les visages des vieux chefs et amollit chez les jeunes la hauteur et le courage... ils sont vaincus !

Etrange race : un Indien ne rit jamais. Il rudoie sa femme. Celle-ci, lorsqu'elle subit une volée de coups, se ploie sous son manteau, défroque usée du seigneur et maître, et elle reçoit philosophiquement la grêle, sans proférer une plainte. Leur fermeté devant la douleur est inébranlable ; les récits de leur héroïsme au poteau de supplice en font foi.

Il faut voir de quel geste noble le chef vous introduit dans son wigwam—pauvre et sommaire demeure, répugnante à nos sens ! — Mélodieuse à l'oreille est leur langue sonore et fort éloquentes pour ceux qui les comprennent, leurs discours rappellent les harangues d'Homère !

Ne les apprécions pas toutefois sous un jour romantique à la Fenimore Cooper. Ce sont en réalité des brutes. La possession d'une chevelure leur est un trophée si précieux qu'ils n'hésitent point à scalper une pauvre vieille quand l'occasion s'en présente.

B. HOUDE & CIE

MANUFACTURIERS DES CÉLÈBRES.....

MEFIEZ-VOUS DES
CONTREFAÇONS..
EXIGER QUE :: :: ::
NOTRE NOM SOIT
SUR LES BARILS
DE TABAC :: :: ::
EN POUDRE. :: :: ::



A FUMER,
EN POUDRE



TABACS

ET EN —
TORQUETTES

Tabacs Coupés

HUDSON (à chiquer et à fumer) GOLDEN LEAF (Cut Plug)
CHAMPAIGN (Cut Plug) MORNING DEW (Flake Cut)
LE CAPORAL (pour Cigarettes)

En Poudre

ROSE No 1. ROSE EXTRA. ROSE ET FEVE.
NATUREL No 2.

En Torquettes .

HUDSON. PACIFIC.

Leur prudence égale leur barbarie et leur astuce ; les tortures qu'ils imaginent sont abominables.

"*Wowh !*" est leur exclamation favorite pour manifester surprise ou mécontentement, et les femmes, les *squaws*, modulent sans cesse deux syllabes : "*Ta hi, ta hi !*"

Considérons-les longuement, ces derniers Indiens ! Vestiges bientôt anéantis, comme sont anéantis les troupeaux de buffalos qui galopèrent dans la plaine. Epaves dégénérées de la légendaire Atlantide, ici incrustées depuis la nuit des temps avec leur tragique stoïcisme figé en leurs nerfs durcis ou, races autochtones déprimées sous l'empiètement de la civilisation, ils sont usés, finis !

Mais combien, dans le domaine de la vie physique, leur instinct subtil et infallible est supérieur au nôtre ! Combien nous sommes loin d'eux pour l'endurance et surtout pour cet art merveilleux d'interpréter les phénomènes naturels !...

Le train de l'ouest passe à Winnipeg vers six heures du soir ; la salle d'attente est encombrée de voyageurs aux carrures amplifiées par les pelisses. Un à un, ils entrent en secouant sur le seuil la poudre blanche qui les couvre ; des familles métisses avec de petits enfants tout empaquetés emmagasinent auprès du poêle rouge une provision de chaleur. Dehors, dans la radiation des lampes électriques, voltige la neige ; elle tombe en poudroyant... pluie ténue de paillettes étoilées, si impalpables qu'on les prendrait pour des fleurettes du Paradis !... De plus en plus épais, le doux tapis qu'elles forment s'émaille de brillants par myriades !

La grosse cloche clame à coups répétés ; le sol vibre. Et avec un sifflement âpre, le train vient de glisser le long du quai ; il s'arrête, fumant, pareil à un dragon bardé, sorti de quelque inaccessible monde ; il est tout enveloppé de neige ; une lourde frange de stalactites l'enguirlande.

Dans son flanc calfeutré nous allons poursuivre notre course, jusqu'au rivage lointain.

Le lendemain matin nous sommes déjà bien avant dans la Prairie.

Le soleil flamboie ; l'air est glacial. De loin en loin, un arrêt pour alimenter la machine ; on voit alors quelques habitations de planches proprement rabotées, parfaitement d'équerre ; cela se nomme : Swift Current ou Indian Head etc. Et tout autour, le regard se perd dans l'espace, rasant la nappe, uniforme et immaculée de la Prairie immense jusqu'à l'extrême limite où elle semble se confondre avec la coupole bleue du ciel.

Seule sur la petite plate-forme extérieure, emportée à toute vapeur vers cet horizon toujours fuyant, je rêve. Plus loin, nous escaladerons les montagnes Rocheuses ; puis, nous verrons les forêts vierges de l'île Vancouver et le Pacifique aux ondes sombres... Je pense au petit tapis des *Mille et une Nuits* qui promenait le Prince à travers son royaume. Mon inaction me pèse : je préférerais franchir la steppe au galop infatigable de mon cheval...

J'aperçois des coyottes, assez semblables à des loups ou à des renards gris ; ils trottent, flairant le sol, très près du train. Plus loin, dans un repli de la grande plaine, un troupeau d'antilopes. Apparaît ensuite un village de Peaux-Rouges dont les tentes se dressent parmi quelques broussailles et, sans route tracée nulle part, une file de Peaux Rouges nomades, conduisant leurs chevaux et se faisant suivre par leurs femmes, accablées de fardeaux énormes.

Les ossements desséchés des buffalos jonchent le sol par centaines ; à plusieurs reprises, pendant une

halte, nous enlevâmes des cornes aux squelettes tombés près de la voie.

Le soleil s'abaissa dans la sérénité immuable des solitudes. Vers neuf heures, le train s'arrêta ; nous nous sentions un peu lassés. Tout à coup ma sœur s'écria : "Oh ! oh !... nous voilà entourés de Peaux-Rouges !" Je collai mon front à la vitre. Ils étaient là, en effet, une vingtaine, munis de cornes, de peaux et de tomahawks, que les voyageurs leur achètent volontiers. La recette leur procurera du whisky, de quoi faire fête chez eux. — Je fus prise d'un vif désir de les approcher. Mon beau-frère était au fumoir et j'éprouvai quelque hésitation à l'aller relancer dans ce tabernacle ; la tentation l'emporta. "Vas-y !" me dit-il. Aussitôt j'endossai ma pelisse, je pris mon album et je sautai dehors.

A la lueur d'une torche je commençai une esquisse ; je frémissais d'enthousiasme en dévisageant ces physiologies cruelles, aux profils durs, aux yeux fixes comme ceux de l'aigle. Ils drapent majestueusement leurs épaules carrées ; ils ont des franges de cuir le long des jambes et de très petits pieds, souples sous le mocassin-brodé. D'instinct, ils se déplacent en file indienne. Qu'ils sont beaux, ainsi éclairés par les flammes vacillantes des torches ; quels groupes pittoresques ! J'en ai la fièvre ; mon crayon court nerveusement.

Je ne sentis pas immédiatement le contact d'une longue chevelure sur ma nuque ; bientôt ma joue fut chatouillée et une face bariolée de couleur se pencha vers moi en marmottant. Toute à mon travail, je m'écartai sans m'interrompre ; le sauvage parla plus haut. Cette fois, mes modèles se dispersèrent, comme si un vent de sortilège eût soufflé sur eux ; ils me jetèrent furtivement des regards sinistres, pleins d'effroi et de colère, et avec un merveilleux ensemble ils se dissimulèrent de-ci, de-là. Je restai seule en pleine lumière, demeurant le point de mire de leurs yeux félins, luisant dans l'obscurité. Je me retournai vers celui qui m'avait frôlée ; il eut un mouvement de recul, nos regards se croisèrent... soudain, rapide comme l'éclair, il me heurta brusquement, et à longs pas silencieux il s'en alla, dans l'ombre, rejoindre ses amis.

Le geste avait été si prompt et le bras animé d'une détente si sournoisement imprévue, que j'avais pirouetté à plusieurs pieds, presque jetée à la renverse.

Je restai assez déconcertée. Quelques voyageurs battaient la semelle sur le quai ; je me mêlai à leur groupe. Le train exécutait un changement de rails, j'en avais pour une demi heure d'attente.

J'avisai à l'écart trois vieilles Indiennes accroupies : j'eus l'idée de me dédommager sur elles. Je tombai bien ! Elles fondirent sur moi en vociférant des mots inintelligibles et empoignèrent mon album ! Je n'eus que le temps de le leur soustraire et de le glisser dans ma poche ; cela les exaspéra. La plus affreuse, une vraie sorcière, me maintint puissamment sous sa lourde poigne en exhortant les autres à me fouiller ! Attirés par le bruit, les voyageurs m'entourèrent, je vis mon beau-frère fendre le groupe... Mais déjà, indignée, j'avais fait lâcher prise à la mégère. Elle resta coite ; peut-être surprise de ma force.

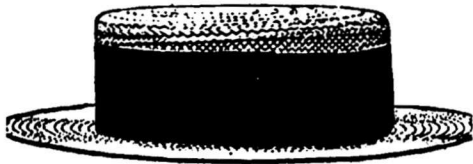
Tout le monde riait ; même Albert qui ne comprenait rien à la scène. Il eut bientôt fait d'envoyer promener les vilaines *squaws*. Lorsque je lui eus fait le récit de l'aventure : "Une crainte superstitieuse est enracinée chez ces malheureux, me dit-il. Ils se figurent qu'en retraçant leur image, on conserve sur eux un pouvoir suggestif."



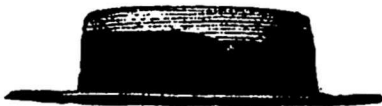
ARCADE



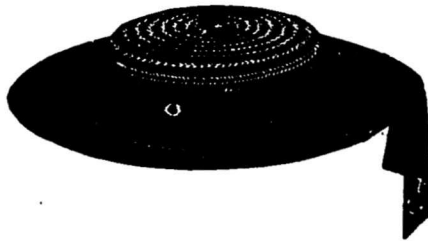
ELYSEE



MADRID



CONSTANTINE



VENDOME



...Etablis

en 1792...

Les Fils de lln
pour Tailleurs........de **Knox**Ne sont égaux pour leur FORCE et leur
SUPERIORITE.

EN USAGE DEPUIS 100 ANS

Chez les meilleurs Tailleurs de l'Univers.

Demandez la marque de

KNOX

et pas d'autre.

Medaillés partout où ils ont
été exposés.

FORTS, UNIFORMES, ELASTIQUES ET EXEMPTS DE NŒUDS.



DEMANDEZ LA MARQUE "THREE SHELLS"

Seuls Agents pour le Canada

GEO. D. ROSS & CIE

648 Rue Craig, MONTREAL

ET 19 rue Front West, TORONTO

Waldron, Drouin & Cie.

507, ST-PAUL, MONTREAL

POURQUOI ANNONCEZ-VOUS ?

DANS une conversation avec un agent d'annonces de grande expérience, les idées suivantes furent émises ; elles peuvent en faire réfléchir d'autres, comme elles ont fait réfléchir celui qui écrit ces lignes.

" S'il me fallait, dit-il, ajouter foi à toutes les paroles des hommes d'affaires avec lesquels je suis mis en relations, il me faudrait bientôt perdre toute croyance en leur habileté et leur honnêteté commerciales ?

" Un marchand en bonne position m'affirme qu'il ne croit pas que l'annonce soit profitable et qu'il n'a jamais pu en reconnaître les bénéfices. Cependant, il use très largement de la publicité et, comme je lui faisais remarquer que son commerce était florissant et qu'il était très occupé quand, au contraire, certain de ses concurrents qui annonce très peu se plaignait amèrement de la dureté des temps, il admit avec répugnance que l'annonce, en effet, pouvait bien y être pour quelque chose, mais il dépensa une demi-heure pour me trouver d'autres raisons de la différence entre sa situation et celle de son concurrent plutôt que d'admettre honnêtement les avantages qu'il tirait de la publicité."

" Un autre me dit qu'il a donné une annonce, à un point de vue purement personnel, à un journal qui ne pouvait être de grand et peut-être d'aucun profit pour lui ; il l'a fait uniquement pour aider un brave garçon qui travaille ferme pour sortir de l'ornière."

C'est-à-dire qu'il aurait payé cent dollars par an, tirés de ses bénéfices, à un homme à qui il ne prêterait pas dix dollars sans garantie et par pure bonté d'âme. Très libéral, en vérité.

" Voici maintenant un manufacturier ; il m'assure, avec son sourire le plus suave que l'agent qui a obtenu de lui un fort contrat : " Etait si tenace que je le lui ai donné pour me débarrasser de lui."

C'est-à-dire que son temps était si précieux qu'il a donné deux cents dollars à ce journal pour un espace qui n'a pas de valeur pour lui—comme il le dit—dans le but de se débarrasser d'un agent importun au lieu de lui crier à la face un formidable " Non."

" Un autre, pendant la saison des affaires, dit qu'il a, sans publicité, autant de ventes qu'il est capable d'en faire et qu'il n'annonce qu'un peu au moment de la morte-saison. Je vais trouver ce même homme inoccupé à cette époque, avec de lourdes dépenses de magasin et peu de ventes, il me dit alors, d'un air confidentiel, que les gens qui annoncent à cette saison sont des insensés, que c'est jeter simplement son argent, car il n'y a pas de commerce à faire."

Ces idées pourraient suggérer à quelques-uns les pensées suivantes :

" Les agents d'annonce sont considérés comme des chevaliers d'industrie."

" Frappez longtemps, tracassez le marchand et vous obtiendrez une annonce."

" Les journaux qu'on lit tous les jours ou de commerce ne vivent que des contributions charitables de marchands philanthropes."

" L'espace d'une annonce n'a, en fait, aucune valeur, mais si vous êtes un bon garçon vous pourrez persuader à un marchand de vous payer annuellement une certaine somme pour quelque chose qui ne lui est d'aucun bien, d'aucune utilité."

Pourquoi ne pas être honnête à ce sujet ? Si vous ne pouvez vous servir de certain medium, pourquoi ne

pas le dire ? Enfin, si vous annoncez, pourquoi avouer votre manque de connaissances en affaires par des réponses telles que celles ci-dessus, quand c'est un homme d'affaires, représentant un journal recommandable, qui vient à vous sur le terrain des affaires ?

L'annonce paie !

Elle vaut en raison de la circulation et de la qualité du journal.

C'est une proposition d'affaires. Vous payez un loyer de magasin et vous n'en mettez pas en doute la nécessité.

Vous pourrez faire plus d'argent en louant un certain espace dans un bon journal que vous n'en pouvez faire avec votre magasin en suivant sa situation à la portée de la clientèle.

Qui fait le succès des magasins à départements ? L'annonce. Pourquoi les petits marchands redoutent-ils ce genre de concurrence ? Pas moitié autant parce qu'ils craignent de vendre moins que par frayeur des annonces libérales au moyen desquels on fait connaître à tout le monde les prix et les " occasions."

C'est le siècle de l'annonce. Elle paie tout marchand selon l'usage judicieux qu'il fait et de son argent et de son espace.

Ne dites jamais à un agent que vous ne croyez pas à la publicité, parcequ'il sait le contraire, parceque vous même savez mieux et que la vérité est encore ce qu'il y a de mieux pour mériter le respect de ceux qui vous sont presque étrangers.

Vous avez besoin d'annoncer pour aller de l'avant et pour vous protéger et pour proclamer que vous êtes de votre génération et non le continuateur des errements bien enterrés d'une époque qui n'existe plus.—
(*Shoe and Leather Review*).

Verret, Stewart & Co., Montréal et Québec

INUTILE de faire l'éloge de cette maison si bien et si honorablement connue. Il n'est aucun marchand dans la province qui n'achète son sel de cette maison pour peu qu'il en vende une certaine quantité. Les fabricants de beurre et de fromage ; ces derniers surtout qui vont entrer dans la période de grande fabrication auront tout avantage de se mettre en relations avec M. M. Verret, Stewart & Co avant de conclure définitivement leurs achats de sel pour la prochaine saison.

The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.

A pour agent à Montréal M. J. Benjamin Dagenais, entrepreneur général bien connu. Cette compagnie à la spécialité de la fabrication des articles en feuille d'acier ; elle possède l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné. Parmi les produits de cette compagnie, nous citerons : les briques pressées ou bosselées ; la pierre unie ou bosselée ; ses bardeaux en acier peints ou galvanisés garantissant 25 ans, un ouvrier en pose un carré à l'heure ; ses dallots en tôle galvanisée unie ou ridée de 8 pieds, sans soudure et ses dalles en tôle galvanisée de différentes formes. Tous ces articles sont très économiques et recommandés par ceux qui les ont employés. Nous citerons encore les corniches et ornements en métal faits à ordre et très avantageux pour les constructeurs. Les façades en tôle galvanisée de cette compagnie sont élégantes, économiques et à l'épreuve du feu. La Compagnie excelle particulièrement dans la fabrication des articles pour murs et plafonds, elle a une grande variété de dessins artistiques. M. J. Benjamin Dagenais a fait, à New-York, une étude spéciale de la pose de tous ces articles qu'il assemble avec une perfection telle qu'elle donne satisfaction aux plus exigeants.

Tout propriétaire qui veut bien faire une dépense première et n'avoir plus à compter les frais de réparations pendant la durée de sa bâtisse, peut s'adresser à M. J. Benjamin Dagenais 210, rue Guy, Tel. Bell 8103, Ils obtiendront gratuitement tous renseignements, plans ou estimés.

Comme par le passé, M. J. B. Dagenais entreprend les constructions neuves ou les réparations qu'on veut bien lui confier.

Gants de Chevreau

FRANÇAIS

EUGENE JAMMET

EXCELLENTE QUALITÉ

SE GANTENT BIEN

STYLES ATTRAYANTS

TOUS GARANTIS

Nous recevons Actuellement un Nouvel Assortiment

DEMANDEZ-NOUS DES ÉCHANTILLONS.

Fitzgibbon, Schafheitlin & Co., MONTREAL.

SAISON 1897-98

La  Compagnie Canadienne de
Caoutchouc de Montreal

Nous aurons encore pour la saison prochaine les
formes et dessins les plus nouveaux dans nos . . .

CLAQUES — ET — PARDESSUS

Et nous demandons au Commerce de ne pas placer
leurs commandes avant d'avoir vu nos échantillons.

Notre Nouveau Catalogue est maintenant Prêt

MODES ET NOUVEAUTES

Cette nouvelle saison, les chapeaux suivent de point en point les fantaisies de la mode, aussi les voyons-nous scintillants de perles, criblés d'étincelles et surtout de paillettes de toutes couleurs semées sur le crin et la tulle, les favoris du moment.

On ne saurait vraiment dire au milieu de cette variété de formes celles que la mode préfère, car toutes sont également jolies. Petite toque minuscule, chapeau rond relevé derrière, tricorne original, mais si seyant, grand chapeau de forme bizarre, au bord mouvementé, au fond mou, drapé au gré de la fantaisie, tous sont également élégants et bien portés.

En voici un tout entier en violette de Parme, très relevé en arrière, du côté gauche, par un bouquet de roses rouge. Un autre, de forme toque, drapé de tulle pailleté, est garni de camélias blancs et de touffes de violettes.

La mode est aux dentelles, on en portera beaucoup sur les vêtements cette année et les imitations de Chantilly, aux dessins splendides jouissent d'une faveur toute spéciale; elles ne font pas cependant délaisser les dentelles de Saxe, de Florence et d'Irlande.

En fait de gants, la mode n'autorise pour toilettes habillées que les gants clairs. Dans la toilette, les gants tiennent une place importante, et comme tout autre objet soumis à la mode ils obéissent à ses exigences.

Entre tous, le gant de chevreau bien souple est le plus élégant, le plus comme il faut, et rien ne saurait le remplacer; il n'a pour rival que le gant de Suède, fort joli, gantant bien, mais approprié surtout à la saison d'été. Pour le soir, en robe décolletée et manches courtes, c'est celui que l'on préfère. Pour la rue encore les gants de Toscane, les gants Biarritz avec broderie soie, sont commodes et très courants.

Quant aux gants en tissu fil de Perse, gants de fil armure forme mousquetaire, ou gants de soie; il est encore un peu tôt d'en parler, la saison chaude devant encore se faire attendre.

Une mode toujours de saison et qui voit sa vogue toujours grandir, est celle des corsages: l'on ne saurait trop admirer l'art qu'on y déploie pour les faire nouveaux et d'une sûreté de goût absolument indiscutable. Variété de formes, originalité de garnitures, rien n'y manque, et tout cela est combiné avec tant de tact et de délicatesse que l'on est charmé de ces imprévus qui sont de véritables trouvailles.

En voici un charmant en moire de soie à rayures pékin et fleurettes Pompadour rose du roi, sur fond blancs. Les devant coquillés et drapés s'ouvrent sur un plastron de mousseline de soie cravaté de dentelle.

Un autre est en taffetas changeant vert d'eau et rose, croisé de droite à gauche sous un plissé en mousseline de soie de deux teintes. Le haut est décolleté à la Raphaël, sur un empiècement plissé en travers. Manches avec volant formant jockey, garni de plissés en mousseline de soie vert pâle et rose. Ceinture en ruban glacé de ces deux tons fournissant à gauche un joli nœud.

Puis un corsage en satin vert "saule," orné dans le

haut de plis de lingerie, épaulettes en imitation de point d'Angleterre. Volant de même dentelle mélangée de mousseline de soie verte et descendant en coquillés jusqu'à la taille, serré dans une ceinture drapée en satin vert saule. Rien de plus charmant que ces corsages d'une fantaisie bien nouvelle.

Les couleurs claires domineront dans les toilettes et nous verrons de nouvelles nuances. Ainsi nous trouvons dans les plus grands journaux de mode: toilette de promenade en cachemire velouté laitue garni de tresses mohair noires, ceinture de satin noir; toilette de soirée en bengaline pêche garnie de tulle assorti, barrette brochée d'or, branches de violette; costume tailleur en covercoat liège, revers de piqué blanc satiné, boutons d'écaille; toilette de dîner en linon citron à pois brodés revers en dentelle ancienne jaunie, ceinture en ruban brodé de soie nuancée; toilette en soie mate banane; etc., etc.

Comme étoffes, la soie, le satin, le cachemire, les lainages et le linon seront bien portés. Les robes et les corsages comprendront beaucoup de garnitures; dentelles, broderies ou incrustations de guipures.

Sur taffetas ou foulard écossais on brodera en ganse ronde ou en fine soutache de soie, tandis que sur toile ou cotonnade à carreaux la broderie est faite en laine mohair blanche ou en ganse, en soutache de coton, ou bien d'un point de chafnette en très gros fil, assez semblable aux broderies sur mousseline que l'on faisait autrefois pour les rideaux de vitrages.

Les garnitures seront généralement posées sur un transparent en madras dont on fait une extrême variété de coloris.

R. Linton & Co. Montréal.

ONT, au coin des rues Ste Hélène et Lemoine, un vaste magasin de six étages avec un stock de marchandises sèches des mieux assorties et des plus riches. Connue dans toute l'étendue de la Province, cette maison de premier ordre a, à sa tête, un des vétérans du commerce des marchandises sèches, M. R. Linton. Ses voyageurs sont toujours reçus avec plaisir par le commerce de détail qui profite des occasions avantageuses qu'a toujours à offrir une maison de cette importance.

Provident Savings Life Assurance Society de New-York

CETTE compagnie d'assurance marche de plus en plus dans la voie du succès; nous en avons pour preuve les résultats du premier trimestre de l'année courante. La compagnie a enregistré du 1er janvier au 31 mars derniers pour plus de \$2,000,000 d'affaires nouvelles que pendant le trimestre correspondant de l'année dernière. Il est évident que cette preuve de grande vitalité de la Provident Savings est due à la politique militante et aux efforts persévérants de son nouveau Président, M. E. W. Scott.

C. P. Fabien, Ste-Cunégonde, Montréal

LA glacière brevetée "Aubin," dont M. C. P. Fabien est propriétaire est un meuble indispensable à tout épicier qui désire augmenter son commerce de beurre, crème, etc.

Cette glacière est faite en deux ou trois compartiments suivant la grandeur, la vignette que nous publions dans l'annonce du numéro de ce jour représente une glacière à deux compartiments. Celui du haut spécialement réservé pour le beurre, a une capacité de 4 tinette soit 250 lbs de beurre, et celui du bas pour le lait, la crème, les fruits, les liqueurs etc; elle peut contenir de 12 à 20 douzaines de bouteilles de bière, porter, etc.

Cette glacière est en usage à Montréal chez un grand nombre d'épiciers qui tous sont prêts à témoigner de sa supériorité.

Si vous desirez avoir...

Le plus Pur,
Le plus Agréable et
Le Meilleur Genièvre,
Demandez celui de la maison

J. J. MELCHERS WZ.

***** DISTILLATEURS *****

SCHIEDAM, HOLLANDE

Le Honey Suckle Old Holland Gin...

Ne se vend qu'en cruchons de verre seulement, jamais en fûts:

**Hautement
Recommandé
par les Médecins.**

Connaissant l'extrême pureté du Honey Suckle Old Holland Gin, les médecins les plus éminents le recommandent comme apéritif, digestif et stimulant. :: :: ::

**Distillation
Spéciale...**

Le Honey Suckle Old Holland Gin est distillé avec du blé et subit une rectification toute spéciale. C'est donc la boisson la plus agréable et la plus hygiénique qu'il soit possible de trouver.

**BOIVIN,
WILSON
& CO.**

SEULS
AGENTS
POUR LE CANADA,

**338, RUE ST-PAUL
Montréal**

HONEY SUCKLE Old Holland GIN



DELICIEUSE
BOISSON
HYGIENIQUE

J.J. MELCHERS WZ.
SCHIEDAM
BOIVIN WILSON & C^{IE}
MONTREAL
SEULS AGENTS POUR LE
CANADA



LE BEURRE CHEZ NOS VOISINS

On télégraphie de Washington : Le Secrétaire de l'Agriculture Wilson vient d'étudier la question des marchés étrangers au profit des produits américains ; une des constatations qui en est résulté c'est que les exportations du beurre ont augmenté. Dans une entrevue, il a déclaré que les Etats-Unis avaient, l'an dernier, fabriqué une plus grande quantité de bon beurre que la consommation intérieure le demandait.

"L'exportation, dit-il, en sera faite à l'avenir et il est nécessaire que nos fabricants sachent quels sont les besoins du dehors et quand nous parlons du dehors, nous voulons parler du marché anglais. Les Anglais ont acheté, l'an dernier pour \$65,000,000 de beurre, les Etats-Unis ont peut-être fourni 1 p. c. de cette somme. Le Danemark en a fourni pour plus de \$28,000,000. Les Etats-Unis fournissent la nourriture des vaches aux Européens et ceux-ci fabriquent le beurre pour la consommation anglaise.

"Nous nous proposons d'obtenir pour les fabricants de beurre tous les renseignements voulus en achetant le meilleur beurre de crèmerie de différents endroits des Etats-Unis ; ce beurre sera mis dans différentes sortes d'emballages — la tinette régulière de 60 lbs, la boîte carrée australienne et les boîtes de fer blanc hermétiquement fermées, — etc... Les agents du département veilleront au transfert des glacières des chars, aux glacières des navires à New-York et s'assurent que toutes les dispositions sont prises pour la bonne conservation du beurre pendant la traversée de l'Atlantique. Dans le cas où elles ne le seraient pas, le Département de l'Agriculture aura des compartiments pour protéger le beurre en transit contre les mauvaises odeurs que pourraient engendrer la viande, les fruits et autres produits.

"A son arrivée à Londres, le beurre sera reçu au quai et mis sur le marché par un agent du département. On s'assurera de l'emballage qui convient le mieux au marché anglais ; on saura si le beurre est trop ou peu salé, s'il est trop ou insuffisamment coloré et combien notre meilleur beurre se vend comparativement au produit danois. On fera l'historique de toute la transaction en partant du fabricant pour arriver au consommateur, et cette expérience sera renouvelée sans cesse ; des instructions seront données à nos fabricants jusqu'au jour où ils pourront en général produire régulièrement le beurre qui convient au marché anglais.

"Ces renseignements seront donnés aux fermiers des Etats-Unis au moyen de bulletins, le Département de l'Agriculture en adressera à tous les Etats de l'Union et, si possible, à tout fermier des Etats-Unis."

Nous n'ajouterons qu'un mot : Soignons notre fabrication. Ce que les Américains peuvent faire les Canadiens le peuvent également. Ne nous laissons donc pas devancer par nos voisins et surtout ne perdons pas le terrain déjà acquis, *Caveant consules!*

Renaud, King & Patterson. Montréal

Le stock de la maison Renaud, King & Patterson comprend tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en meubles de toutes sortes. Nous avons remarqué entr'autres, un assortiment de meubles de Paris de toute beauté. Les marchands de la campagne qui ont besoin de meubles ont intérêt à visiter cette importante maison où ils trouveront grand choix et bas prix.

Robert C. Wilkins, Montréal

LES marchands qui désirent avoir la plus grande variété, la meilleure qualité et le meilleur marché en sous-vêtements, chemises, habits de travail, etc., doivent écrire à M. R. C. Wilkins pour échantillons et liste de prix.

Geo. D. Ross & Co., Montréal

LES fils de lin pour tailleurs de Knox et les fils de coton de la marque Dewhurst qui sont sur notre marché depuis un grand nombre d'années, jouissent d'une réputation bien méritée. Les fils de lin Knox qui sont en usage depuis plus de cent ans en Europe et ailleurs sont employés de préférence aux autres fils, par les meilleurs tailleurs de l'univers.

James Johnston & Co., Montréal

INUTILE de parler longuement de la maison James Johnston & Co, une des plus vieilles maisons de Montréal dans le commerce de marchandises sèches ; elle a en stock tout ce qui se vend généralement dans cette ligne. Soies, Rubans, Draps, Cachemires, indiennes, cotons, toiles, etc etc.

MM. James Johnston & Co. demandent simplement aux marchands qui ne font pas encore affaires avec eux d'aller visiter leurs magasins.

P. D. Dods & Co., Montréal

LA saison est arrivée de repeindre les maisons, hangars, granges, etc... c'est également le moment de faire connaissance avec les meilleures peintures. Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs la marque "Island City" de la maison P. D. Dods & Co, comme devant leur donner satisfaction au point de vue de la qualité et des prix. Les fabricants de voitures, menuisiers, ébénistes et entrepreneurs trouveront, dans cette maison, tous les articles concernant les travaux de peinture, ainsi que les verres à vitres.

Hector Lamontagne & Co., Montréal

LE PRIX COURANT est toujours heureux de pouvoir mettre sous les yeux de ses lecteurs les succès des Canadiens-français qui, par leur énergie, leur travail, leur esprit d'entreprise et leur entente des affaires arrivent à faire leur marque dans la carrière qu'ils ont embrassée.

M. Hector Lamontagne débuta dans le commerce des cuirs en 1869 ; la maison compte donc maintenant 28 années d'existence et bien que d'année en année, le succès allait toujours grandissant, cette importante maison d'aujourd'hui eut un commencement assez modeste.

Ce n'est guère que depuis 1886 que nous la voyons prendre le développement qui l'a mise à la tête des maisons de son genre au Canada. Cette même année 1886 elle débute dans la fabrication des empeignes ; en 1889 elle y ajoute la manufacture des guêtres et jambures ; trois ans après, en 1892 elle fabrique les bottes sauvages en moccasin. Mais la maison a pris une telle importance que le poids des affaires devient trop lourd pour les épaules d'un seul. Donc, au premier janvier 1893, M. Hector Lamontagne qui avait toujours reconnu le zèle, le dévouement et la fidélité de ses principaux employés et n'attendait que l'occasion propice pour leur en témoigner sa reconnaissance d'une façon tangible, s'adjoignit comme associés MM. S. D. Joubert, J. A. Bacon et J. R. Laurand.

Dès ce moment, c'est à pas de géant que la maison s'avance ; la même année, elle entreprend la fabrication des harnais, colliers, couvres de chevaux, etc... ; l'année suivante, en 1894 elle ajoute à son commerce la sellerie et la bouclerie. En 1895, elle se voit obligée de déménager ses vastes magasins du No 489 rue St-Paul pour se loger plus grandiosement encore au No 304 & 306 rue St-Paul et des Commissaires où elle occupe quatre immenses étages. Là se trouvent toutes les sortes de cuirs : cuirs à harnais, cuirs à semelle, cuirs pour meubles, cuirs pour reliures, etc... ainsi que tout l'outillage nécessaire aux cordonniers et aux tanneurs. C'est sans contredit le plus complet et le plus vaste magasin du genre au Canada. Tout ce que la maison ne fabrique pas elle-même est acheté directement en fabrique sans le secours d'intermédiaires ; n'ayant pas de commission à payer aux agents du dehors elle fait profiter sa clientèle des économies ainsi réalisées.

M. Hector Lamontagne est Membre du Board of Trade et de la Chambre de Commerce du District de Montréal ; ses associés ont tous fait leur marque dans le monde commercial où ils jouissent de la considération générale. Quant aux employés des départements, ils sont entièrement dévoués aux intérêts de la maison qu'ils servent de leur mieux en traitant les clients avec tous les égards qui leur sont dus.

TELEPHONE BELL 8118.

J. BENJAMIN DAGENAIS, Entrepreneur Général

REPRESENTANT A MONTREAL

La Compagnie

The Pedlar

Metal Roofing Co.

Oshawa, Ontario.



Plans et Estimés Gratis.

No. 210 RUE GUY, MONTREAL.

La plus grande manufacture de métal en feuille sous le drapeau Britannique. La manufacture Canadienne possédant la plus grande variété et les plus beaux dessins de plafonds, ornementals en métal, avec moulures en relief. Les seuls employés dans la construction moderne; reconnus indispensable et recommandés par les professeurs des maisons d'éducation dans les Etats de New-York, New-Jersey, Ohio, Virginia, etc.

EN ENTREPOT:

BARDEAUX PEINTS OU GALVANISÉS, BRIQUE, PIERRE, ET CLAPBOARD EN ACIER.

DALLES et DALLOTS en longueur de 10 pieds sans soudure.

CORNICHES EN TOLE GALVANISÉE FAITES A ORDRE.

Suivant détails à très bas prix vu que notre outillage est parfait et le plus complet au Canada. Demandez nos prix.

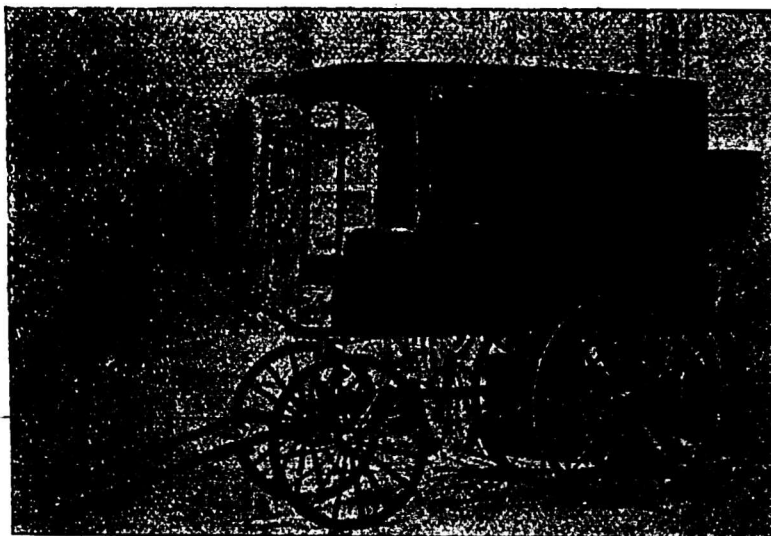
Correspondance sollicitée.

J. A. S. VINCENT

...VOITURIER...

Spécialités •

EXPRESS,
VOITURES A
GLACE,
CHARIOTS A
PAIN,



Spécialités •

BUGGIES,
SLEIGHS
DE FAMILLE,
DE FANTAISIE,
ETC.

...TELEPHONE...

Des Marchands 243

...960, RUE ONTARIO

UNE TUERIE DE CHEVRES AUX ENVIRONS DE PUEBLA

Etant à Puebla, nous fûmes invités par un propriétaire des environs à venir assister, dans son *hacienda* de San Antonio del Puente, à une *matanza de chivos*, une tuerie de chèvres.

Après une heure d'une mauvaise route, la voiture arrive en vue de la *hacienda*, située au pied de collines élevées qui se prolongent à l'ouest jusqu'à la Sierra Madre et sur le bord d'une petite rivière délicieusement ombragée, qui se nomme l'Atoyac. Une longue suite de murs formant un vaste quadrilatère constitue l'usine à viande et à peaux ; aucune autre ouverture ne donne accès dans l'enceinte que la vaste porte cochère qui se trouve sur le mur de gauche et qui permet de pénétrer dans cette mystérieuse forteresse. Sur la gauche, une vision extraordinaire s'offre à nos yeux : une centaine de huttes faites en feuilles de cactus et en feuillages abritent une population d'Indiens à peu près nus, qui s'agitent au milieu d'une épaisse fumée des feux allumés pour cuire les *tortillas* de maïs. Dans ce village, qui a l'air vraiment sauvage, se dressent de 300 à 400 pontres en bois qui dépassent les huttes de 6 pieds environ ; ces grands pieux sont reliés entre eux par d'autres madriers grossiers qui constituent des sortes de plates-formes aériennes, sur lesquels sont tendues des cordes auxquelles pendent des objets innombrables, indescriptibles, dont la couleur va du rouge vif au violet et au noir carbonisé. On dirait de la viande humaine, on dirait les restes d'une orgie de cannibales : c'est de la viande, en effet, mais de la viande de chèvre, qui sèche au soleil : seulement ce ne sont que les détritiques, les morceaux qui n'ont pas de valeur, des ossements où adhère encore un lambeau de chair, des boyaux, des intestins des cœurs, des têtes déchiquetées aux orbites vides, qui grimacent affreusement ; cuisine atroce où le soleil remplace le feu et où l'air empoisonne. Des jeunes filles, des enfants grimpés sur ces frêles échafaudages retournent de temps en temps ces horribles débris pour bien en exposer toutes les parties aux rayons brûlants de Phœbus.

Quelques-unes de ces plates-formes sont littéralement couvertes de cette victuaille dont, paraît-il, les Indiens sont très friands et qui, abandonnée aux travailleurs, leur sert de nourriture pendant presque toute l'année, quand ils sont rentrés dans leurs tanières du Pacifique. Ils ne vivent là que 40 à 50 jours par an, le temps de la tuerie.

Au bout de ce village macabre sont d'autres cabanes qui abritent, les unes, des marchands de provisions, liquides, etc., où tous les paiements des achats faits par les Indiens se font avec ces viandes séchées dont j'ai parlé plus haut : j'ai vu un Indien vendre deux têtes de *chivos*, carbonisées à la vapeur par l'usine, à un négociant, qui, en échange, lui a donné une *vara* (deux verges) de cotonnade ; un autre donne une tête, trois boyaux et deux intestins pour un litre de pulque, et ainsi de suite. Ces échanges sont la seule monnaie courante, car les Indiens ne touchent l'argent qu'à la fin de la tuerie. Plus loin sont deux où trois tailleurs avec des machines à coudre pour faire des pantalons à ces sauvages qui les emportent chez eux au départ.

A l'extrémité de ce campement se dresse une ravissante construction en forme de chalet, qui est l'habitation du maître de céans et dont sa très aimable compagne nous fait les honneurs de la plus charmante manière. La maison à deux étages domine la rivière

Atoyac, qu'un pont de pierres franchit à 150 pieds de là. En face du pont s'élève un mausolée élevé à la mémoire du père du propriétaire actuel et qui renferme les restes du créateur de cette industrie, une des plus prospères et des plus productives du Mexique.

Sur l'autre rive de l'Atoyac commence la série des collines escarpées, sillonnées de sentiers, par lesquelles nous verrons tout à l'heure arriver les chèvres, qui toutes doivent passer sur le pont avant d'entrer dans la *hacienda*.

Une odeur étrange règne dans tout ce petit coin de terre, un peu écœurante, mais on s'y fait ; c'est un mélange de senteurs de viandes cuites, de graisse brûlée, de suif fondu et de fumées nauséabondes !

Il est quatre heures et demie, les troupeaux arrivent par le haut des montagnes ; on distingue les points blancs qui font leur trouée dans le vert des arbustes : ce sont les malheureuses victimes dont les peaux seront un jour dans nos poches sous forme de portefeuille, ou sur nos mains comme gants !

M. A... possède des pâturages immenses qui s'étendent jusqu'au Pacifique ; il a plus de 400,000 têtes de chèvres réparties sur ces terrains, qui mesurent plus de 60 lieues de large. Là sont les diverses *haciendas* affectées à l'élevage des animaux. On ne tue ceux-ci qu'à trois ans. A un an, on les répartit au nombre de mille par troupeaux, confiés à des bergers nomades, qui en sont responsables et qui partent avec leurs chèvres pour un voyage de deux ans à travers les montagnes, les faisant paître, emmenant avec eux leurs femmes, enfants, etc., couchant à la belle étoile, vivant de ce qu'ils trouvent, ayant le droit de tuer un certain nombre de chèvres pour s'alimenter, et devant, au bout de ce délai de deux ans, se trouver, à une date fixée quelques jours avant, par un émissaire envoyé à sa rencontre, sur ce pont où les voici qui vont arriver.

Toutes les chèvres sont blanches ainsi que les boucs, les animaux de couleur autre étant tués dès leur naissance.

Les taches blanches grossissent sur la pente de la colline ; les pauvres bêtes vont joyeuses, gambadant, bondissant de roche en roche, franchissant les arbrisseaux, sans penser au sort qui les attend. Les voici sur le pont ; le berger, sauvage indien, nu-jambes, la figure brûlée par le soleil, le fusil en bandoulière, marche en tête, sifflant ses bêtes qui le suivent ; dociles, mais l'air un peu surpris, à ce qu'il me semble. Le troupeau est passé ; je le suis ; on les pousse, on les bouscule dans la porte d'entrée ouverte à deux battants ; des bêlements retentissants indiquent qu'il commence à y avoir parmi la gent corne un certain émoi on les parque dans un corral clos de murs élevés, où des flaques de sang souillent un sol noirâtre, d'où montent des buées encore tièdes que les bêtes commencent à renifler avec terreur.

Nous les abandonnons à leur légitime émotion et nous rentrons dîner. On doit nous réveiller à deux heures et demie du matin, car le travail commence à trois heures pour se poursuivre sans interruption et se terminer à deux heures de l'après-midi.

Nous sommes réveillés en sursaut par des chants retentissants, mais empreints d'une monotonie sauvage, qui éclatent dans le silence nocturne. Je me mets à ma fenêtre ; la lune a dissipé le brouillard, et à sa pâle clarté j'aperçois une troupe d'hommes en colonne par quatre, presque nus, sans chapeaux, portant à la main, la pointe en l'air à hauteur de l'épaule, un énorme couteau qui scintille ; ils défilent devant moi en chantant et se dirigent vers le mausolée où sont allumés des cierges. Là ils se mettent à genoux, le

Bardeaux en Acier Eastlake



Le Bardeau que d'autres
Manufacturiers
ESSAIENT d'imiter

LE PLUS ÉLÉGANT
LE PLUS DURABLE
et la La Couverture qui s'applique le Mieux

◆
NE MANQUE JAMAIS DE DONNER
SATISFACTION

Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd.

Seuls Manufacturiers **TORONTO, ONT.**

EN VENTE CHEZ

H. McLAREN & CO.
706, rue Craig, MONTREAL.

MECHANICS SUPPLY CO.
96, rue St-Pierre, QUEBEC.

"Mom Says
she won't have this.
She is tired wasting su-
gar on imitations of
HIRES
Rootbeer"
The dealer who sells
the genuine Hires never
hears this.

bras toujours levé avec le couteau en l'air. Il leur est en effet défendu de porter le couteau autrement, pour ne pas se blesser ou causer des accidents. Après avoir entonné un cantique religieux, ils se relèvent et de toutes leurs forces poussent les cris suivants : " *Viva, viva, viva el amo!* " et, toujours sur le même ton : " *Muera, muera, muera la cuarta,* " ("Vive, vive, vive le maître! — A mort, à mort, à mort le fouet!") Puis ils se remettent en route vers la hacienda. Parmi eux sont des surveillants, Indiens également, qui sont armés de fouets ou lanières à nœuds avec lesquels ils activent les paresseux et châtient les coupables ou les voleurs : c'est le seul châtiment qu'ils redoutent.

Nous nous habillons à la hâte et, guidés par un des secrétaires du "maître," nous grimpons sur le toit d'un des bâtiments qui surplombe de trois mètres environ un des corrals où a lieu la tuerie. On tue à la fois dans deux endroits différents.

Les chèvres ont été parquées dans une enceinte adjacente à cette cour ; là elles sont pressées d'une façon horrible, elles étouffent, affolées, bêlant d'une manière désespérée.

Dans le corral, une cinquantaine de nos Indiens de tout à l'heure attendent, leur coutelas large et affilé à la main ; de place en place, sur le mur, sont fixées d'énormes torches à résine et à pétrole, qui éclairent bien, trop bien, car nous ne perdons pas un détail de l'horrible scène qui va se dérouler sous nos yeux.

A un signal donné, une nuée d'autres Indiens entrent dans l'enceinte où sont les animaux, et en ressortent l'un après l'autre, chacun à cheval sur une chèvre qu'ils tiennent par les deux cornes ; en marchant, ils la forcent à avancer et viennent se placer près des sacrificateurs. Arrivé devant lui, par un brusque mouvement en tirant sur les cornes, il met la chèvre debout sur ses pattes de derrière, offrant sa poitrine au tueur, qui lui enfonce le coutelas d'un seul mouvement jusqu'à la garde. Le coup est donné avec tant d'habileté que le cœur est toujours atteint par la pointe à peu près à la même place.

Le cavalier lâche sa monture, qui fait environ cinq ou six pas, le sang sortant à gros bouillons de sa bles sure, et tombe sans vie sur le sol. Déjà un autre cavalier arrive, et ainsi de suite. Cette opération se répète sur tous les points du corral, chaque tueur ayant cinq ou six pourvoyeurs : on se figurera la rapidité de cette opération, quand on saura que le sacrificateur est payé à raison de tant de têtes abattues.

Cette chevauchée blanche dans cette enceinte avec ces lumières rouges, cet égorgement, ce massacre restera comme un des spectacles les plus extraordinaires auxquels il m'aura été donné d'assister ! Le silence n'est troublé que par les bêlements et les cris déchirants des victimes à l'agonie, mais le travail est vite fait et, au fond, humainement, car les bêtes ne souffrent pas longtemps.

A trois heures et demie du matin le sol est jonché de cadavres ; alors on s'occupe de les compter, et pour cela on les aligne par dix. A un signal donné, on ouvre les portes, et à ce moment se produit une poussée formidable ; ce sont les femmes, les enfants, les parents des égorgés qui viennent prendre possession des lots qui leur appartiennent. Ces gens chargent les bêtes sur leur dos et vont les déposer aux places assignées à chaque famille, le long des rues, sous un auvent en tuile, dans l'immense cour intérieure de la hacienda. Dès que chacune d'elle a son lot de dix ou vingt têtes, le dépeçage commence, tout

le monde se mettant à la besogne, et à dix heures et demie du matin, ce travail horrible, dégoûtant, est terminé.

Pendant trois heures j'ai vu couper, dépouiller, dépecer, vider ces cadavres pantelants ; j'ai vu des mères placer leurs progénitures toutes unes entre deux monceaux de boyaux pour qu'elles n'aient pas froid, j'ai vu.... Mais je m'arrête, car le sujet est par trop répugnant. Enfin, à onze heures, tous les tas sont faits ; d'un côté sont les dix têtes enfilées dans un long bâton, de l'autre le suif, puis les os bien rangés, les entrailles, les rognons, les cœurs, les épaules, les carcasses, les viandes soigneusement découpées. A un signal donné par le sifflet de la machine à vapeur, vous voyez tous les Indiens ramasser le suif, le mettre dans des paniers, le charger sur le dos et s'acheminer au four de la cour, vers l'usine à suif. Ils versent le contenu dans de grandes chaudières, et, le lendemain, les pains de suif seront prêts, déjà empaquetés dans des caisses clouées et expédiées sur des charrettes au chemin de fer. Puis c'est le tour de la viande, qui est transportée, une partie aux cuisines, aux marmites immenses où elle va être cuite et mise en sacs une fois refroidie, et l'autre partie à des séchoirs au soleil, où elle sera salée et vendue sous le nom de *chito*. Ce sont de grandes lanières de viande sèche que les Indiens de l'intérieur achètent et avec lesquelles ils font de la soupe et leur alimentation préférée. La viande cuite s'appelle le *chicharron*.

Les os, les boyaux, les cœurs, les entrailles et quelques têtes sont donnés aux Indiens, en sus de leur paye. Les peaux sont confiées aux plus habiles, qui, avec le même couteau de la tuerie qu'ils ne lâchent jamais, les grattent, les râclent, les nettoient, puis on les étale par terre, au soleil, poil en dessous, et on leur donne une couche d'un mélange de chaux et d'eau. Au bout de trois jours, on entasse les peaux en ballots et on les expédie par les voies ferrées dans toutes les parties du monde, surtout à New-York, où celles de M. A... font prime. Les têtes sont amoncelées dans un puits en brique, dans lequel plonge un gros tuyau en cuivre, où circule un courant de vapeur d'eau. Les têtes se séchent et se cuisent : elles se vendent alors six centavos chacune à des marchands de l'intérieur qui en remplissent des charrettes.

A deux heures et demie, tout est fini, le *patio* nettoyé, les femmes et les enfants sont partis avec leur affreuse marchandise qu'il vont aller étaler au soleil, au-dessus de leurs huttes ; à la sortie, elles ont été fouillées par des surveillants et on leur a fait vider leurs paniers pour vérifier si elles n'emportent que ce qui est permis. Un groupe se forme au centre de la cour : ce sont les hommes qui repartent par rang de quatre, avec leur couteau, en chantant, et vont de nouveau se rendre au Mausolée ; puis, cela fait, ils sont libres jusqu'au lendemain matin, où ils recommenceront !

Il est aisé de comprendre, que, la nuit suivante, nous nous sommes abstenus de revoir le même spectacle ! En résumé, tout se passe avec un ordre parfait et un calme admirable. Quarante jours de travail suffisent pour tuer environ 100,000 chèvres ; le propriétaire encaisse un revenu invraisemblable, la vie matérielle est assurée à près de 1,500 Indiens pour l'année, le commerce du pays en profite, mais je suis, quant à moi, parfaitement décidé à ne plus manger de chèvre jusqu'à la fin de mes jours.

Achetez le Charbon DIAMANT NOIR

.....ACHETEZ LE CHARBON DIAMANT NOIR.....

FABRIQUE COUSINEAU

83 RUE WOLFF

TELE 6251



Essayez le célèbre
charbon **DIAMANT NOIR.**

LE MEILLEUR CHARBON qui existe

Achetez le Charbon DIAMANT NOIR

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

MONTRÉAL, 21 Avril 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre del $\frac{1}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ p. c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 111 $\frac{1}{4}$ au comptant et 111 $\frac{1}{4}$ a terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 102.20.

A Montréal, les prêts à demande sont faciles à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$; à demande, de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$ et par le câble à 9 $\frac{1}{2}$. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$ à vue de 9 $\frac{1}{2}$ à 10 et par le câble à 10 $\frac{1}{2}$. A New-York entre banques les fonds sont de 1716 à 3732 et, sur le comptoir de 3716 à $\frac{1}{4}$.

L'argent en barre vaut à New-York 65c.

La Banque d'Hochelaga a déclaré un dividende semestriel de 3 $\frac{1}{2}$ p. c., équivalent à un dividende de 7% par an sur son capital-actions, ce dividende est payable à partir du 1er juin.

La Banque de Montréal annonce à ses actionnaires un dividende semestriel de 5 p. c. payable à partir du 1er juin.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal est fixée au mardi 4 mai prochain.

D'après la *Gazette*, il n'y aurait, sur notre marché, que 18,000 actions de toutes sortes sur lesquelles pourrait s'exercer la spéculation ; il y en avait 23,000, l'an dernier à fin de mars ; d'après le même journal 5,000 parts seraient sorties de la spéculation pour entrer dans les portefeuilles des capitalistes. Dans ces conditions, nous ne sommes donc nullement surpris que notre Bourse ne se soit nullement laissé influencer par les nouvelles alarmistes qui, à de certains moments, ont jeté le désarroi sur les marchés aux valeurs de l'étranger et que, chaque semaine, nous ayons à enregistrer, avec une grande satisfaction, la fermeté des cours et l'inutilité des efforts des baissiers.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	232
" Toronto.....	125 $\frac{1}{2}$
" Commerce des Marchands.....	183
" Molsons.....	82 $\frac{1}{2}$
" British.....	
" d'Halifax.....	
" Union.....	
" Ontario.....	
" Hochelaga ancien.....	
" " (nouveau).....	
" Québec.....	
" Nationale.....	
" East, Townsh.....	
" Ville-Marie.....	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs.	Acheteurs.
Banque du Peuple.....		
" Jacques-Cartier.....	100	89 $\frac{1}{2}$
" Hochelaga ex-div.....	131	129
" Nationale.....	27 $\frac{1}{2}$	
" Ville-Marie.....	100	72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal [ex-div].....	182
Colored Cotton (bons).....	
" " (actions).....	
Montreal Cotton.....	
Dominion Cotton.....	78
Royal Electric (ex-div).....	143

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	
Toronto St. Ry.....	73 $\frac{1}{2}$
Montreal St. Ry.....	234
" " Rights.....	49 $\frac{1}{2}$
Halifax St. Ry (action).....	91
" " (bons).....	
Duluth ord.....	3

Duluth prof.....	
Rich. & Ont. (action).....	
" " (bons).....	

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div).....	165
Câble Commercial (actions).....	165 $\frac{1}{2}$
" " (bons).....	96 $\frac{1}{2}$
Postal Telegraph.....	
Bell Teleph (actions).....	159
" " (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	

COMMERCE

Le fait dominant de la semaine est l'ouverture de notre port à la navigation intérieure. Certes, toutes les lignes de bateaux qui, l'été, sillonnent le St-Laurent n'ont pas encore pris le service ; cependant, nos marchands ont déjà pu bénéficier du départ des glaces et de l'arrivée des quelques bateaux qui ont accosté à nos quais.

Un autre fait digne de remarque c'est l'excitation qui a éclaté dans le commerce des spiritueux et dont nous parlerons plus loin.

Au moment où ces lignes paraîtront, le nouveau tarif sera en vigueur, car c'est aujourd'hui même que le gouvernement va le présenter au Parlement ; le commerce sera débarrassé d'une incertitude qui pesait sur lui depuis trop longtemps pour qu'il n'ait pas lieu de s'en réjouir ; nous dirons, la semaine prochaine, si les industriels ont lieu d'être satisfaits.

Les premiers navires océaniques sont attendus d'un jour à l'autre dans notre port : aux quais, les compagnies de navires montent leurs hangars et se préparent pour un trafic qui semble devoir être considérable dès le début de la navigation. Bon nombre d'ouvriers vont trouver du travail, ils pourront s'acquitter des dettes qu'ils ont contractées durant la morte-saison ; nos marchands de détail ne s'en plaindront pas.

Les grains qui se sont mal vendus cet hiver vont pouvoir s'exporter, nous font espérer que nos cultivateurs verront bientôt de meilleurs prix en même temps qu'une plus forte demande. La fabrication du fromage et du beurre va être pour la campagne une bonne source de recettes ; qu'on se mette donc courageusement à l'œuvre en s'attachant à bien faire.

Les faillites diminuent progressivement, il y en a eu 30 pour la semaine finissant le 15 avril, 36 la semaine précédente et 42 pour celle terminée le 1er avril. L'an dernier, il y en avait eu 36 pour la semaine finissant le 16 avril.

Les marchands en gros constatent aussi une amélioration dans les collections.

Cuir, peau et laines. Affaires calmes dans le commerce des cuirs ; les manufactures de chaussures attendent le résultat des échantillons que leurs voyageurs présentent à la clientèle ; à la campagne les selliers et bourreliers ont leurs approvisionnements pour les réparations et les confections du printemps ; il ne se fait donc que quelques ventes de rassortiment pour les cordonniers de la ville.

Pour les peaux, celles de bœuf sont sans changement, savoir : No 1, 9c ; No 2, 8c ; et No 3, 7c. Celles de veau valent 9c pour le No 1 et 7c pour le No 2. En fait d'agneaux, on ne parle plus que des peaux d'agneaux du printemps qui valent toujours 10c pièce.

Le commerce des laines avec les Etats-Unis est nul depuis le vote du tarif Dingley.

Drap et nouveautés.—Les magasins de gros ont eu une assez bonne semaine. c'est pour eux le commencement d'une meilleure saison, car bon nombre de marchands de la campagne attendent toujours l'ouverture de la navigation pour venir faire leurs achats.

Le commerce de détail a été un peu ralenti à la ville par le retour subit du froid ; il va certainement, avec le travail des ouvriers qui va reprendre incessamment, revoir les chiffres de ventes qu'il a eus pendant les quelques jours de beau temps de la semaine précédente.

Épicerie, vins et liqueurs.—La semaine a été excellente pour le commerce de gros. Non-seulement les ventes des articles d'épicerie proprement dits ont augmenté, mais il semblerait que tout le monde s'est donné le mot d'ordre pour épuiser les stocks des marques les plus réputées du commerce des liquides. Les gin, cognacs, whiskies, sur lesquels on s'attend à une augmentation de droits de douane, ont donné lieu à un chiffre d'affaires considérable.

Les thés avaient déjà donné lieu à une demande inusitée dans les semaines précédentes ; les tabacs ont eu le même sort, puis le sucre.

JOBIN & ROGHETTE

Manufacturiers de

Chaussures



Et Marchands de

Glaques

MARQUE J.-CARTIER.

En Gros seulement



ATELIER et BUREAU :

CORNER DES RUES

Colomb et Voltigeurs,
St-Roch, Québec.

SUCCESSALE :

Bâtisse de la
Rich. & Ont. Nav. Co.

Rue Dalhousie, B. V.,
QUEBEC.

Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts . . .

Spécialités :

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est.

Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages les bouts

Razoir, Aiguille et Piccadilly, qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au

LES COMMANDES PAR LETTRES REOEVONT
TOUJOURS NOTRE PLUS GRANDE ATTENTION.

Goodyear Sock Stitch.

Cette semaine encore, le sucre a été très demandé et les prix sont tellement fermes que le commerce de gros n'a pas voulu se départir du prix de 3½c pour les jaunes raffinés en lots de char.

Le marché est dépourvu de blé d'Inde en boîtes à bon marché ; on ne trouve plus à acheter à moins de 65c la doz. dans les premières marques.

La Presse du 12 avril disait que l'associé d'une des plus importantes maisons d'épicerie en gros de Montréal, à la suite d'indiscrétions qui seraient parties de haut lieu, avait quitté la ville pour faire des achats de sucre aux Barbades et profiter ainsi d'un "tuyau" qu'il aurait obtenu au sujet du prochain tarif.

Nous sommes allés voir cet associé ; s'il est vrai qu'il est revenu du pays du soleil, non pas noir comme un moricaud, mais avec un teint pas mal basané, il nous a paru peu au fait des changements qu'éventuellement pourrait apporter le nouveau tarif. "D'ailleurs, nous a-t-il dit, j'ai fait des achats aux Barbades, c'est absolument vrai, mais ce n'était pas là le but essentiel de mon voyage ; ce n'est pas tant pour le présent que pour l'avenir que j'ai fait le trajet. Du reste, comment voulez-vous que, même si j'avais été au courant des changements, comme on le prétend, je puisse en bénéficier ; le tarif nouveau sera mis en vigueur le 22 avril et les marchandises que j'ai achetées ne pourront être à Montréal que dans les premiers jours de juin."

L'argument nous semble péremptoire et assez fort pour couper les ailes d'un canard adroitement lancé, mais qui n'est en somme, qu'un canard.

Huiles peintures et vernis. Le blanc de céruse prend plus de fermeté, mais les prix n'ont cependant pas changé.

L'huile de pétrole canadienne a baissé de ½c par gallon depuis samedi dernier.

Produits chimiques et drogueries.—On prépare les ordres à expédier et on attend avec impatience le tarif avant d'attaquer de nouvelles affaires.

Le crème de tartre est plus facile de 20 à 30c la lb.

Salaisons, saindoux, etc.—Les jambons de devant (épaules) ont une avance de 1 à 1½c ; on les paie de 10c à 11c. Les autres salaisons et les saindoux sont sans changement.

REVUE DES MARCHÉS

MONTRÉAL, 22 Avril 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble, au Board of Trade, cotent, comme suit, les marchés du Royaume-Uni :

Londres. Chargements à la côte : blé et maïs, sans affaires ; chargements en route : blé, fort ; 2s plus haut ; maïs, fort, 6d plus haut. Marchés anglais de l'intérieur : blé, de 6d à 1s plus haut. Liverpool. Blé disponible, ferme ; maïs disponible, soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis, 20s 9d. Sur futur : blé, soutenu ; 6s 2½d mai ; 6s 2½d juillet ; 6s 1½d septembre ; maïs, tranquille ; 2s 7½d avril ; 2s 8d mai ; 2s 8½d juin ; 2s 9½d juillet.

A Paris, le blé est fort ; on cote fr. 21.80 avril et fr. 22.10 mai ; la farine est également bien tenue à fr. 44.75 pour maïs.

On lit dans le *Marché Français* :

"Jusqu'à mercredi dernier inclus, le temps s'était maintenu dans d'excellentes conditions pour les travaux des champs et la culture en avait profité pour activer le plus possible ses semailles de céréales et la préparation des terres en vue des betteraves et des pommes de terre. Depuis lors, le baromètre a subi une dépression considérable, la température s'est beaucoup refroidie et des averses entremêlées parfois de neige et de grêle, se sont succédé presque chaque jour.

La situation des récoltes est par suite assez difficile à apprécier : les avis sont en général contradictoires et varient surtout suivant la nature des terres emblavées. Toutefois, on se plaint que pas mal de blés d'hiver soient fortement engagés d'herbes. Les céréales de printemps auraient aussi besoin d'une température plus douce et plus sèche. Enfin les travaux des champs sont de nouveau interrompus en maints endroits et il devient chaque jour plus probable que le déficit des emblavures d'automne ne pourra pas être entièrement compensé par celles de printemps.

Quoi qu'il en soit, on ne peut encore rien savoir de bien positif et il faut attendre encore un peu et surtout patienter jusqu'au retour du beau temps, pour formuler une appréciation quelque peu sérieuse sur les différentes récoltes en terre.

Au point de vue des affaires, la tendance est restée calme, aussi bien à Paris que sur nos marchés de province ; la culture ne

se décide toujours pas à abandonner ses prétentions et elle continue à ne faire que peu d'offres, tandis que la meunerie se voit obligée, par la mévente de ses farines et issues, de limiter ses achats à ses approvisionnements courants.

On attend toujours avec impatience la solution de la question des admissions temporaires, qui, si elle est libéralement accordée comme on l'espère, exercera une influence des plus heureuses pour ramener le marché du blé à une position plus saine et plus normale, dont l'Agriculture autant que la Meunerie ne pourrait que bénéficier."

Les nouvelles de l'Inde pour la récolte en terre sont favorables. La deuxième note officielle dit que les pluies d'hiver ont fait beaucoup de bien dans le district de Punjab ; on espère en outre une bonne récolte dans les provinces du nord ouest. Malheureusement les surfaces ensemencées en blé sont beaucoup moindres que l'année dernière et surtout, il y a deux ans. Le rapport chiffre cette diminution à 20 p. c. de la superficie ensemencée l'an dernier, soit 1,500,000 acres. La diminution sur 1895 serait d'environ 8,250,000 acres.

Les exportations de blé (farine comprise comme blé) des deux côtes des Etats-Unis et du port de St Jean, N. B. ont été de 1,344,000 minots pour les cinq jours ouvrables de la semaine dernière. La semaine précédente elles avaient été, pour les six jours, de 2,036,000 minots et, pour la semaine correspondante, de 2,017,000 en 1896 ; 3,165,000 en 1895 ; 3,019,000 en 1894 et 3,963,000 en 1893.

Le blé visible aux Etats-Unis et au Canada accuse une diminution de 727,000 minots sur la semaine précédente et de 21,504,000 minots sur l'année dernière, même date. Le total en route sur le Royaume-Uni est en diminution de 1,360,000 minots sur celui de la semaine précédente et de 6,320,000 sur celui de même date, l'année dernière. Le total du blé en route pour le continent est en diminution de 80,000 minots sur celui de la semaine précédente et de 3,440,000 sur celui de l'année dernière, même date. Le total du blé en vue est en diminution de 2,167,000 minots sur celui de la semaine précédente et de 31,264,000 sur celui de l'année dernière, même date.

Depuis notre précédente revue, la situation du blé a bien changé. Jeudi dernier, le marché de Chicago prenait une meilleure tournure et avançait de plus de 1c en sympathie avec les marchés européens. Les ordres d'achat arrivaient du dehors et les nouvelles de la récolte poussaient à la hausse. Après un jour de fermeture, le Vendredi-Saint étant chômé, la bourse était excitée le samedi presque dès l'ouverture par suite des bruits de guerre et de forts achats pour compte de l'étranger ; le blé de mai qui avait ouvert à 69½c fermait à 73½c, soit avec un gain de 4c. Le lundi, à l'ouverture on cotait le blé de mai à 77½c, après s'être élevé jusqu'à 78c il est redescendu à 74½c, quand on apprit que les grandes nations européennes assisteraient en spectatrices à la lutte entre Grecs et Turcs, pour terminer à 75c à la clôture de la Bourse. Mardi on fermait à 73½ et hier mercredi à 73½c. C'est donc une avance de 3½c pendant la semaine,

MARCHÉS CANADIENS.

Les ensemencements du blé de printemps au Manitoba sont poussés avec une certaine activité dans les terres élevées ; les terres basses sont submergées. Les craintes d'inondation entretenues pendant quelques jours à Winnipeg n'ont plus leur raison d'être ; l'écoulement des eaux se faisant régulièrement. On espère pouvoir ensemencer de plus grandes étendues que l'an dernier, s'il ne survient pas de grandes pluies avant que les terres aient eu le temps nécessaire de s'égoutter dans le voisinage des cours d'eau.

Les derniers avis reçus de Toronto, par le télégraphe, cotent comme suit les marchés d'Ontario :

Marché tranquille ; blé en meilleure demande avec prix d'environ 2c plus haut pour les sortes d'Ontario, soit 77c pour blé rouge et 78c pour blé blanc, nord et ouest. Manitoba No 1, 2c plus cher ; ventes de No 1 dur à 87c Midland et de No 2 dur à 85c. Farine, demande plus accentuée, de \$3.65 à \$3.70 pour straight roller, ouest. Orge, terne, nominale de 30 à 31c pour No 1 ; de 32 à 33c pour No 1 extra ; 26c pour No 2 ; 24c pour No 3 extra et 21c pour orge à engrais. Sarrasin, soutenu de 25 à 26c au dehors. Seigle, tranquille de 32 à 33c au dehors. Blé d'Inde, plus ferme à 25c ouest pour le jaune. Avoine en bonne demande, mélangée vendue au nord et à l'ouest à 19½c et blanche à 20c, fret moyen. Pois en demande et plus fermes, chars vendus à 40, fret moyen."

Le marché de Montreal prend meilleure tournure à l'approche de l'arrivée des navires transocéaniques.

Il y a une bonne demande d'avoines à prix fermes et plus élevés ; on a traité à 25c en magasin pour l'avoine blanche No 2 et on offre jusqu'à 26½c pour livraison à flot, en mai.

Les pois sont également mieux tenus en reprise de 49½ à 50c ; le

LA
Poudre a Pate
— DE —
McLAREN



Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce



LES PREMIERES MAISONS D'EPIGERIES . . . se font une loi d'en tenir constamment en stock.

Quand vous Voyez



GETTE
MARQUE
DE
GOMMERGE
SUR DES

Chemises, Pantalons de Travail,
Blouses, Pantalons, Blouses d'Enfants,
Tabliers de Barbiers, Garçons de Bar,
Bouchers, Ouvriers, Cordonniers, Etc.

Vous pouvez être certains que ce sont les Meilleurs du Canada pour le prix qu'ils content.

Manufacturés par

ROBERT C. WILKINS
198 rue McGill, MONTREAL.

Telephone Bell 6625...

...ETABLIS EN 1870...

Tel. des Marchands 60.

WILSON FRERES
Coin des rues Notre-Dame et Frontenac

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE

Bois de Corde . . .
Charbon dur
Charbon mou . . .
Charbon de forge.



GRAINS . .

FOIN, ETC.



Une voie d'évitement placée dans notre cour nous évite des manœuvres inutiles et par conséquent des dépenses et du travail, ce dont nos clients profitent.

Nous sollicitons des correspondances.

sarrasin est aussi plus mouvementé et change de mains de 35½ à 40c ; on cote le seigle à prix ferme de 40 à 41c.

La hausse qui s'est produite sur le blé à Chicago et sur les autres marchés des États-Unis n'a pas encore eu d'influence sur notre marché des farines. Les prix restent sans changement mais sont tenus plus fermes par la meunerie. La demande a été un peu meilleure quoiqu'elle ne soit encore peu élevée ; la hausse des blés et l'ouverture de la navigation au même moment vont certainement donner une forte impulsion aux ventes. Nous pourrions avoir à enregistrer avant longtemps des prix plus élevés.

En farines d'avoine la situation est sans changement, c'est-à-dire mêmes prix et demande à peu près nulle.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver, " No 2	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba, No 1 dur	0 00 à 0 00
" " No 2 dur	0 00 à 0 00
Blé du Nord, No 1	0 00 à 0 00
Avoine Blanche, No 2	0 00 à 0 25
Blé d'inde Canadien	0 36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs	0 49½ à 0 50
Orge, par minot	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 35½ à 0 36
Seigle, par 56 lbs	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver	\$4 30 à 4 50
Patente du printemps	4 50 à 4 70
Straight roller	3 85 à 4 10
Forte de boulanger (cité)	4 25 à 4 50
Forte du Manitoba	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard en barils	\$2 90 à 3 10
Farine d'avoine granulée en barils	2 90 à 3 10
Avoine roulée, en barils	2 90 à 3 10

FROMAGE.

MARCHE ANGLAIS.

MM. Marples, Jones & Cie., nous écrivent de Liverpool, le 9 avril :

" Le marché s'est de nouveau tourné en faveur des acheteurs et, pour les qualités un peu au-dessous de la plus fine, les détenteurs vendent plus facilement.

Nous cotons :

Canadien, fantaisie, frais, blanc et coloré de septembre... 55 à 57s
 Importations du Canada et des États-Unis, 3,037 boîtes.

MARCHE DE MONTRÉAL.

Pendant la semaine dernière il a été exporté 2700 boîtes de fromages dont 2450 pour Liverpool et 250 pour Londres.

Lundi, 300 boîtes de fromage nouveau ont été mises sur le marché et ont facilement trouvé preneurs aux prix de 10½ et 10½c.

Des fabricants on tenté d'engager leur fabrication de la première quinzaine de mai, demandant 9½c, ce prix a paru trop élevé et aucun engagement ne paraît avoir été fait. Il est probable, comme il n'y a guère possibilité d'expédier sur l'Angleterre avant le 15 de mai, que les acheteurs veulent, avant de traiter, être fixés, autant que possible, sur les développements que va prendre la fabrication d'ici une semaine ou deux.

Nous croyons devoir appeler l'attention des fabricants sur notre article, d'autre part, intitulé *Aux fromagers*.

BEURRE

MARCHE ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 9 avril :
 " La demande est un peu meilleure. Le beurre danois est sans changement. Les acheteurs de qualités inférieures sont, toutefois, très prudents.

Nous cotons :

Crémeries Argentine et des Colonies en boîtes... 90 à 94s
 " canadiennes de choix en boîtes... 90 à 94s

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LES TABACS
HAVANE, ROUGE & QUESNEL

De JOS. COTE ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, Marchand en Gros
 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

"THE FLOWERS THAT BLOOM
 IN THE SPRING"

Are Not More
 Fragrant Than
 The Pleasing
 Aroma Of An

IRVING CIGAR
 J. HIRSCH, SONS & CO.
 MFRS.
 MONTREAL

J. HIRSCH SONS & CO., 505 rue Saint-Paul, MONTREAL.

Banque Ville-Marie

A VIS est par les présentes donné qu'un dividende de **trois pour cent** (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de **six pour cent** (6 p. c.) par an, a été déclaré sur le **Capital payé** de cette institution, et qu'il sera payable au **Bureau Chef** ou à ses **agences**, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, President.

A VIS DE FAILLITE
 DANS L'AFFAIRE DE
HORMISDAS BESSETTE,
 Epicier, 480 rue Dorchester, Montréal.
Failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public à la place d'affaires du failli.

Jeu, le 29 avril 1897, à 11 hrs a. m.

Tout l'actif cédé par inventaire qui consiste :
 Stock d'épicerie, provisions et roulant.....\$186 30
 Dettes de livres par liste 16 73

\$203 03

Le tout sera vendu pour argent comptant. Inventaire et liste de dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, #
 15, rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Crémeries canadiennes fin boîtes.....	70 à 78s
" " fin tinettes.....	70 à 74s
imitation, " 	60 à 65s
Ladles, fin.....	53 à 58s
Ladles Améric., bon, tinettes.....	40 à 50s
Irlande, crémeries, en boîtes.....	94 à 96s
Danois, " en barils.....	98 à 104s
Importations du Canada et des E. U. : 527 paquets.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Il a été exporté la semaine dernière 147 paquets sur Liverpool : c'est peu. Sur ce marché, comme on peut le voir, chaque semaine, par les lettres de notre correspondant, les qualités inférieures sont toujours négligées des acheteurs. Il est nécessaire que nous arrivions à faire uniformément les qualités les plus recherchées sur les marchés anglais si nous voulons tirer tout le parti des conditions favorables dans lesquelles nous allons être désormais placés au moyen des glacières qui auront une suite ininterrompue du port d'embarquement au port de débarquement.

Les prix sont plus faciles pour le beurre de crémérie nouveau dont les arrivages augmentent toujours. On paie dans le gros les qualités supérieures 18½c.

Au détail, les prix sont également plus faciles ; les beurres de ferme, vieux, des townships et de l'ouest ne valent pas plus de 8 à 10c, et les crémeries d'octobre de 14 à 15c. ; ceux en rouleaux, qui deviennent plus rares, se vendent le même prix ; on cote encore cette semaine, les beurres de crémérie nouveau de 18c à 19c.

ŒUFS.

Les œufs, aux dernières nouvelles reçues de Liverpool, restaient fermes, bien que la demande pour ceux d'Irlande se soit un peu ralentie. On cotait : œufs frais d'Irlande, de 5s 6d à 5s 10d ; ordinaires du continent, de 4s 6d à 5s 3d ; ceux de Danemark étaient à prix nominal.

Ici, les œufs sont à bas prix ; on ne paie plus pour ceux frais pondus que 9½c la doz. et pour peu que les arrivages continuent à être aussi forts qu'ils l'ont été dans ces derniers jours, on n'achètera guère au-dessus de 9c.

FRUITS VERTS.

Affaires bien calmes depuis que les chemins sont mauvais à la campagne. L'arrivée des premiers bateaux va sans doute modifier un peu cette situation qui se renouvelle d'ailleurs tous les ans à pareille époque. On s'attend, comme nous l'avons déjà dit, à recevoir par les premiers steamers qui entreront dans notre port de grandes quantités de fruits de la Méditerranée.

Nous n'avons pas à signaler de changement dans les prix des fruits.

LEGUMES

Les oignons rouges, les seuls qui restent, sont encore plus fermes que la semaine dernière, ils valent maintenant de \$2.25 à \$2.75.

Nous rappelons les prix des autres légumes qui n'ont pas varié : Choux de 60 à 90c le quart ; carottes et betteraves 20c le panier et de 50 à 75c le quart ; panais 25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart ; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lot de char et de 40 à 45 pour lot de détail ; pois cuisants de 55 à 56c le minot par lot de char et 70c au détail ; haricots triés à la main de 50 à 60c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston le 14 avril :

" Les arrivages ont été la semaine dernière de 88 chars de foin et 23 chars de paille pour le marché local et de 7 chars pour l'exportation ; ils avaient été pendant la semaine correspondante de l'année dernière de 354 chars de foin et 19 chars de paille.

" Le stock de foin en mains diminue graduellement par suite du peu d'arrivages ; la demande est très bonne pour les qualités de choix et No 1, mais ne pouvons indiquer une amélioration pour le No 2 et les qualités inférieures, car le gros du surplus sur notre marché se compose de ces sortes.

La paille de seigle est tranquille à nos cotes. La paille d'avoine et celle de seigle mêlée ne sont pas en demande."

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 00 à 11 00
do do No 2, do.....	9 00 à 9 50
Paille d'avoine do.....	4 50 à 5 00
Moulée, extra, la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do.....	00 00 à 17 00
do No 2, do.....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do.....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'Inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	9 50 à 10 00
do do No 2.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

Le marché de Montréal a meilleur ton, la demande est plus active et les arrivages se font rares par suite de l'état actuel des chemins. Nous constatons une avance sur les foins Nos 1 et 2 et rectifions nos cotes en conséquence. Combien de temps cette situation va-t-elle durer ? Les chemins seront bientôt partout praticables ; les bateaux vont, d'ici quelques jours, reprendre leur service régulier et par conséquent le foin nous arrivera de toutes parts : d'autant plus que le tarif Dingley va fermer la porte des États-Unis au foin canadien pendant quelque temps au moins.

Déjà, à vrai dire, il ne s'en exporte plus et il n'est pas difficile de prévoir que les arrivages ne tarderont guère à excéder la demande sur notre marché.

Nous croyons que nos cultivateurs feront bien de semer une partie de leurs terres à foin en trèfle ; si le trèfle se vend moins cher, par contre il donne un plus grand rendement à l'acère que le mil et il y a toujours une demande en Angleterre pour cette sorte de foin ; de sorte que le cultivateur ne perdra rien au change.

" Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantasia.....	\$15.00 à \$15.50
petites balles, choix à fantasia.....	14 50 à 15 00
moyen à bon.....	13.00 à 14.00
pauvre à ordinaire.....	12.00 à 13.00
trèfle et trèfle mélangés.....	11.00 à 12.00
Paille de seigle, bonne à choix.....	16.50 à 17.00
d'avoine.....	7.00
de seigle mêlée.....	9.50 à 10.00

W. D. McLaren, Montréal

LA poudre à pâte, Cook's Friend est une vieille connaissance de nos lecteurs. Sa qualité toujours supérieure l'a fait adopter par la plupart des ménagères et c'est un excellent article que les épiciers doivent avoir toujours en stock.

J. A. S. Vincent, Montréal.

ETABLÍ au No. 960, rue Ontario, fabrique les buggies, express, wagons de commerce, etc. Il s'est acquis dans ce genre de fabrication une réputation bien méritée que lui vaut son excellent travail. Quoique ayant fait une spécialité de la construction des véhicules ci-dessus, il fait aussi les réparations en général ; ces réparations sont exécutées promptement à des prix raisonnables. Parmi les voitures sorties des ateliers de M. Vincent, citons celles de la Canadian Brewing Co., de MM. G. Rochon, Marotte et Leblanc, J. P. Phelan, E. Pigeon, Thibodeau et Bourdon, Raphael Lachapelle, F. X. Benoit, R. Roy, qui, toutes, sont des modèles dans leur genre. Cela se conçoit, M. Vincent n'occupe que les ouvriers les plus habiles et il possède personnellement toute la compétence voulue pour les diriger dans leurs travaux.

Gysens, De Villers & Co., Montréal

L'ÉTAT général des affaires qui paraît s'améliorer et le retour de la bonne saison vont certainement donner une plus grande activité à l'industrie du bâtiment et aux travaux publics en général.

La maison Gysens, de Villers & Co ayant son office 204 rue St-Jacques et ses magasins 13 et 15 rue St-Urbain à Montréal a pris les dispositions pour pouvoir satisfaire aux ordres de sa clientèle.

Les premiers bateaux venant d'Europe amèneront à l'adresse de cette ferme des ciments des meilleures marques, des pavés et pavements céramiques de dessins variés, des marbres et des tuyaux en grès pour canaux. Ces tuyaux sont reconnus de qualité supérieure.

L'on trouvera également dans ces magasins les matériaux fabriqués dans le pays tels que tuyaux, ciment, plâtre, etc., etc.

Afin de satisfaire sa clientèle de marbriers, la maison Gysens, de Villers & Co va établir une scierie pour débiter sur commande les marbres et les granits. Les ordres pourront être alors exécutés promptement.

Ces messieurs ont établi à Hawkesbury, au bord de l'Ottawa, sur un terrain de 18 acres, une briqueterie, outre la brique ordinaire, la brique repressée, les briques creuses pour voûtes et cloisons, les briques poreuses, les briques dites en cavelle et les tuyaux de drainage.

Tous les produits spéciaux de briqueterie pourront en outre y être fabriqués d'après les ordres et les dessins de messieurs les ingénieurs et architectes.

Un quai permettra de charger les matériaux sur bateaux et barges.

Le Tarif...

Est sujet à changements,
Mais



**Le Vinaigre
EUREKA**



--- FABRIQUÉ PAR ---

Alfred Robitaille, à Québec



NE CHANGE

JAMAIS

C'EST TOUJOURS

LE MEILLEUR

SUR LE MARCHÉ

CHRONIQUE DE QUÉBEC

MERCREDI, 20 Avril 1897.

Les affaires de Québec sont, dans un état d'expectative vu le retard à l'ouverture de la navigation. Tout de même, il s'est fait cette semaine un bon nombre de transactions avantageuses, nos marchands sont sur le qui-vive et se tiennent prêts à toutes les éventualités. Si ce n'est pas encore la période active, c'est quelque chose qui lui ressemble et la confiance renaît de toutes parts.

Les travaux publics, d'après les indications, vont commencer très prochainement. Il y a urgence. La lutte électorale et la saison printanière qui s'annoncent sont des avant-coureurs certains que du travail sera distribué en masse à notre population. Ce n'est pas sans besoins, car les provisions d'hiver sont épuisées dans les pauvres familles.

Un bateau du gouvernement le "Druid" a laissé le quai de la Reine aujourd'hui même avec plusieurs phares flottants qu'il va disséminer sur la route du fleuve, aux endroits périlleux : encore un indice que les vapeurs océaniques ne seront pas lents à nous arriver.

Le commerce local, dans les nouveautés, est en plein développement. C'est la floraison par excellence des créations de la mode, et nos établissements importants sont assiégés de demandes. De fait, il y en a pour satisfaire toutes les exigences. Ou nous nous trompons fort, ou le commerce devra prendre au développement inusité dans tous les quartiers fashionables de la ville.

EPICERIES

La semaine a été bonne ; le détail surtout a été excellent.

Les prix sont stationnaires mais fermes.

Sucres : Jaunes, 3½ à 4c ; Powdered, 6c ; Granulé, 4½ à 4¾c ; Paris lump, 6½c.

Sirops : Barbades No 1 tonne, 32 à 33c ; Tierce, 33 à 35c ; No 2, tonne, 28 à 29c ; Porto-Rico, 32c.

Beurre frais : 10 à 13c.

Huile de charbon : 14½ à 15c.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.40 ; homard, \$2.15 à \$2.25 ; blé-d'inde, 75 à 89c ; pois, 80 à 90c.

Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, \$2.40 ; empois, 4½c ; do satin, 7½c.

Allumettes :

Telegraph	\$3.75 la caisse
Telephone	3.50
Phoenix	3.20
New-Dominion	3.15

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poche) : Fine \$1.20 à \$1.25 ; Superfine, \$1.40 à \$1.50 ; Extra, \$1.65 à \$1.75 ; Patent, \$2.05 à \$2.10 ; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

Grains : Avoine " Province " (34 lbs) 26 à 28c ; do " Ontario " 30 à 32c ; son, 55c ; blé-d'inde, 38 à 40c.

Lard : Short Cut, \$13.50 à \$14.00 ; saindoux pur, en seaux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.20 à \$1.30 ; chaudières, 6 à 7c.

Huile : Loup-Marin " Straw," 36 à 37½c ; huile de morue, 27c.

Peu de nouvelles dans l'industrie du cuir et de la chaussure. Nous croyons, d'après renseignements, que le temps n'est pas bien choisi, cette semaine au moins, pour donner une bonne idée des opérations qui s'y sont faites. L'activité ne reprendra guère maintenant, avant un mois.

Les marchés de Pâques ont eu leur importance accoutumée ; bien qu'ils aient été un peu ralentis par une exécrable température. En somme, les relations entre la ville et les campagnes environnantes ont été à peu près nulles depuis une huitaine.

Mauvais temps et mauvais chemins nécessairement, cet état de choses a été un empêchement considérable aux affaires.

Les nouvelles du district de Québec quant à la production du sucre d'érable sont satisfaisantes jusqu'à présent. Les prix sont bas sur le marché de Québec.

Les souscriptions d'obligations au fonds de la Compagnie de construction du Pont continuent à rentrer assez bien.

Les listes circulent dans les divers quartiers de la ville et se couvrent assez rapidement de signatures. Les versements à compte de 4 p. c. ont été appelés et versés en assez bonne proportion. Les travaux de l'électricité sont inaugurés. Une couple de cent hommes sont maintenant employés sur les divers points de la ville. Au moment de clore cette correspondance j'apprends la mort soudaine arrivée à l'un de nos plus vieux et estimés citoyens M. Chs. Pitt, épiciier en gros et consul d'Allemagne. C'est une perte sensible pour le commerce québécois.

L. D.

NOUS SAVONS

que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de

Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a

NOUS IGNORONS

ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros ? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir. Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir

Chaussures en Gros.

J. H. BEGIN,
121, rue St-Joseph, Québec.

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

La nouvelle route qui conduit au célèbre Saguenay et la



SEULE VOIE qui mène directement aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac St-Jean et à Chicoutimi, à travers la chaîne des Laurentides, les

ADIRONDACKS du CANADA.

Les trains se raccorcent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay pour

Tadoussac, Cacouna, la Malbaie et Québec.

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve St Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac St-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes ; l'hôtel de l'île à la Grande Décharge du lac St-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la ouasnanche, est une succursale de l'hôtel Roberval.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage, dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

AUX COLONS.

Terres à blé, bon climat, bon bois, excellente eau.

DANS LA VALLEE DU LAC ST-JEAN, LE GRENIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le Gouvernement Provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à VISOT D'ENTRÉE L'ACRE, à une distance de dix heures seulement de Québec (150 milles) par voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons et de leurs familles, et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des voyageurs à Québec.

J. G. SCOTT,

Secrétaire et gérant

Maison de Gros en

EPICERIES

VINS

ET LIQUEURS

Importations directes des lieux de
provenance, de tous les articles
qui font l'objet de son commerce.

Assortiment complet en Marchandises de première nécessité

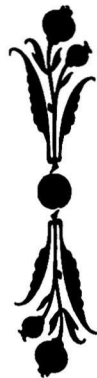
TELLES QUE :

Sucres

Mélasses

Thés

Cafés



Sirops

Fruits Secs

Poissons

Etc.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES

Choix Considérable de Vins et Liqueurs des Meilleures Marques

— DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS —

HUDON, HEBERT & Cie

41, Rue St-Sulpice

ET 22, Rue de Bresoles

MONTREAL

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Beauport—Parent Jules, cordonnier, déménagé à Montmorency Falls.

Beauharnois—Côté T., hôtel.

Cusson C., pompes funèbres.

Gorn Albert, mfr. fourrures.

Leduc & Fortin, mag. gén. et bois de sciage, les nouv. et chaussures seulement.

McFarlane Donald, hôtel.

Montréal—Dorais Maurice, restaurant, parti pour Chambly.

Scott & Phelan, boulangers.

Ste Cunégonde—McDonald & Brennan, hôtel.

Cheval J. C. & Cie, chaussures, déménagé à Waterloo.

CESSIONS

Grandes Piles Désilets Ephrem, mag. gén.

Montréal—Guilbault Joseph, nouv.

Jacobie Freeman, huiles, ass. 29 avril.

Bessette Hormidas, épice.

Robillard & Gendron, hôtel.

Québec—Bédard & Belleau, contracteurs.

St Antoine Abbé Houle A. L., mag. gén.

CONCORDATS

Farnham—Choquette L. E., papeterie, à 50c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—Chs. Desmarteau à E. D. Colleret, quincaillerie.

Riddell & Common à R. Donaldson & Sons, machinistes.

A. W. Stevenson à Hunt Barnes & Co., poissons et huîtres.

Québec—Geo. Darveau à Vidal, Fils & Cie., agents de machineries.

DÉCÈS

Lévis—Fréchette P., cordonnier.

Montréal—Farrow W. A. B., confiseur, etc.

Québec—Jarvis John & Co., voiliers; John Jarvis.

Leclerc Ambroise, épice.

Dinel Z., imprimeur.

Footé John J., éditeur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Érampton—Doblois B. & Son, constructeurs; B. Deblois jr continue.

Longueuil—Mainville A. & Cie, boulangers.

Maisonneuve—Guilbault & Blondin, chaloupiers.

Montréal—Bellow J. K. & Co., auvents, etc.

Howden Starke & Co., quincaillerie en gros; Wm et Robert Starke continuent sous la même raison sociale.

Jacques & St Pierre, nouv.

Lédoux A. & Cie, charrons.

Locke Piers & Co., cuir à commission, etc.; Winnifrid A. Locke continue.

New-York Steam Laundry; Arthur Mireau et Maggie M. Shovelin, épouse de Ernest Mireau continuent sous la même raison sociale.

Nelson A. H. & Co., chapeaux et fourrures.

Robillard A. & Cie, charbon, brique, etc.

Québec—Ciconelli & Dion, légume.

Migner & Goulet, mfrs de chaussures.

Pouliot & Filteau, boulangers.

St Henri de Montréal—Carignan & Deschamps, nouv.

St Hucinthe—Gagnon & Deschênes, nouv., chacun continue.

EN DIFFICULTÉS

Farnham—Trottier & Hardy, poterie, offrent 25c dans la piastre

Montréal—Bernard & Fils, meuniers, ass. 22 avril.

Montréal—Bessette Hormidas, épice.

End Métayer & Cie, bois de sciage ass. 22 avril.

Flood Mde A., épice, offre 20 dans la piastre.

Québec—Leclerc J. C., mfrs de chaussures offre 50c dans la piastre.

St-Cunégonde—Juneau Joseph, pompes funèbres, offre 15c dans la piastre.

St Ursule—Carl Louis, moulin à farine.

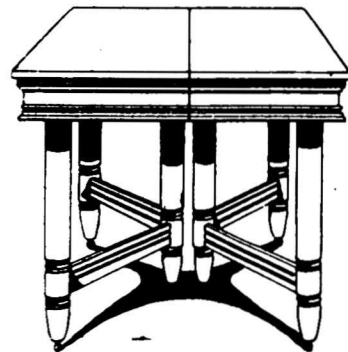
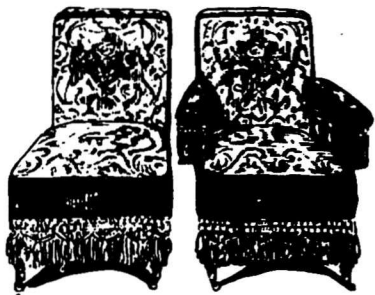
FONDS A VENDRE

Leauverville—Ramsay Geo. F., hôtel; enca. 30 avril.

Montréal—Canadian Bridge and Iron Co.

Colleret E. D., quincaillerie; 23 avril.

BARGAINS! BARGAINS!!



Cette table de Salle à Manger, en beau bois avec feuilles à rallonge, valant \$6. pour \$3.75.

Aussi immense choix de toutes sortes de marchandises rembourrées.

Tres beaux fauteuils Morris de \$6. à \$15.

Aussi toujours en magasin l'assortiment le plus complet de meubles de goût à des prix sans précédents. Venez nous voir vous jugerez vous-même.

N. G. VALIQUETTE

1575, rue Ste-Catherine, Montréal.

Ce set de Salon recouvert en Rugg trimé avec peluche de soie, et belle frange en laine prix régulier \$45.00 pour \$24.00.

QUAND un client entre dans votre magasin et vous demande de lui donner des informations sur la qualité et le prix de vos marchandises, quand vous l'avez installé confortablement en face de vous et que vous faites ressortir l'excellence de vos produits — vous êtes à peu près sûr de lui vendre, n'est-ce pas ? Vous n'hésitez pas, vous connaissez à fond votre article, vous lui donnez mille et une explications—vous entrez dans des détails jusqu'à ce que votre client convaincu, laisse sa commande.

SI au lieu d'un seul client vous pouviez parler avec la même confiance à, disons 15,000 marchands, et à 100,000 personnes qui achètent de ces marchands, croyez-vous que ce que vous avez à dire, ne les intéresserait pas de la même manière ? C'est pourtant le moyen à votre disposition, l'annonce, et où annoncer sinon dans LA PRESSE ? Tout le monde ne lit pas les annonces, non, vous ne pourriez pas suffire à servir tous les quinze à 20 mille marchands non plus ? ni les 200,000 acheteurs. Il faut que chacun prenne sa part. LA PRESSE est lue par plus de 150,000 personnes par jour. Calculez vous-même combien de ventes vous feriez si vous pouviez parler à tous les marchands et à la grande partie des acheteurs de Montréal et du district ?

LA circulation de LA PRESSE n'est pas fantaisiste. Ses annonceurs sont des hommes d'affaires, ils ont le droit de savoir combien de fois leur annonce est imprimée, distribuée et lue. LA PRESSE garantit sous serment à ses annonceurs, que le nombre de journaux imprimés et vendus est de 54,000, et plus. Chaque PRESSE est lue par au moins trois personnes. Un annonceur peut donc compter facilement sur 150,000 lecteurs. D'autres ont obtenu des résultats magnifiques en annonçant dans LA PRESSE jusqu'à ce jour, pourquoi n'en feriez-vous pas autant ? Le prix des annonces dans LA PRESSE est plus bas que celui de n'importe quel autre journal en Amérique, tenant compte de la circulation.

LA PRESSE,

Dépt. des Annonces,
Tel. Bell 193.



MONTREAL.





La Patrie

 **Organe du Parti Libéral**
dans le District de Montreal

Publie chaque jour les nouvelles les plus récentes
avec Illustrations, Dépêches Télégraphiques, :: :: ::
Finance et Commerce, Modes, Etc., Etc., Etc.

Annonces...

N'OUBLIEZ-PAS QUE LA CIRCULATION DE "LA PATRIE"
A DOUBLÉ DEPUIS QUE LA NOUVELLE ADMINISTRATION
EN A PRIS LA DIRECTION.



La Compagnie de Publication "La Patrie,"
77 ET 79, RUE ST-JACQUES



La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

SEL

Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL

QUEBEC

SEL

POUR OBLIGER
les petits Epiciers

SILVER DUST Poudre à Laver

EST MISE EN DEMI-CAISSE.

Si votre fournisseur n'en a plus, écrivez-nous. Nous pouvons vous mettre sur la vraie voie pour faire de l'argent en vendant des POUDRES A LAVER.

The SILVER DUST MFG. CO., HAMILTON, ONT

SADLER & HAWORTH

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.

MANUFACTURIERS
OF...

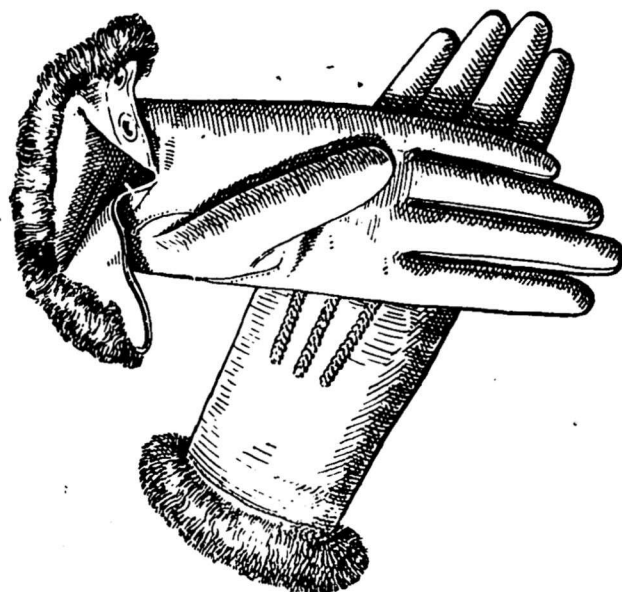


COURROIES EN CUIR TANNE AU CHÊNE

... Bureau...
et Manufacture :



Coin des Rues William et Seigneurs
MONTREAL.



Gants, 1897

Mitaines,

Souliers=Mous

Z. PAQUET

QUEBEC

MONTREAL

Rue St-Joseph. :: :: 7, Carré Victoria.

Hunt Barnes & Co., poissons et huîtres ; 23 avril.
 Robert Jos. & Fils, bois de sciage et moulin à planer ; 28 avril.
 Tansey M. J., merceries.
 Gation A., épïc.
 Bessette H., épïc, encau 29 avril.
 Québec—Vidal Fils & Cie., agents de machine, 21 avril.
 Fecteau & Cie, chapeaux et fourrures, 22 avril.
 Ste Cunégonde—Pilon Melle D., tabac et confiserie.
 St-Henri de Montréal—Jacotel J. A., épïc.

FONDS VENDUS

Chapeau—McMahon P., mag. gén.
 Lachine—Michaud R. & Cie, nouv. et chaussures.
 Longueuil—Benoit E., boulanger à A. Mairville.
 Marbleton—Andrews J. R., mag. gén. à 63½c dans la piastre.
 Montréal—Betts & Co., hôtel et restaurant, l'hôtel.
 Bourdon J. E. & Cie, bois et charbon.
 Dominion Button Works à Frk E. McKyes.
 Liffiton C. A. (The) & Co. (Ltd), cafés et épïc. à C. A. Liffiton.
 Bolt J. T., bijoutier.
 Gagnon & Vaillancourt, chaussures.
 New Glasgow—Lecault Aristide, hôtel.
 Québec—O'Donnell John, épïc., à 67c dans la piastre.
 St-Henri de Montréal—Desjardins A., épïc. et liqueurs.
 St-Henri de Lévis—Bélanger Alfred, charron.
 Ste-Thérèse—Gratton P. C., briqueterie.

INCENDIES

Montréal—Houle A., épïc.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Ascot Corner—Rhéaume J. A. & Cie, mag. gén.; Marie Richard
 épse de Jos A. Rhéaume.
 Beauport—Hardy & Dubord, mfrs d'allumettes ; Chs E. Dubord.
 Bernier Gaspard, mag. gén.
 Beauharnois—Boyer Melle C., mode.
 Leduc Aimé, nouv.
 Primeau Paul, hôtel.
 Tessier Jos., tailleur.
 Quaticook—Fisher Bros, peintres etc., Roscoe F. Fisher et Frk
 A. Fisher.
 Gilmour & Lemay, mfrs de meuble, George Gilmour et Bernard
 Lemay.
 Hereford—Dumoulin & Frère, forgerons et charrons ; Samuel
 Dumoulin jr et Jos Dumoulin.
 Lévis—Labranche et Fils, aqueduc, Eugène et Philias La-
 branche.
 Bégin P. E. & Cie, chaussures.
 Montréal—Guimont J. C., chapelier
 Bellow J. K. & Co, auvents, etc ; J. K. Bellow et J. R. Craven.
 Carragher Bros, foin et grain ; Edw. G. Carragher et John D.
 Carragher.
 Chartier J., épïc.
 Curtin's City Express Co ; Walter J. Curtin.
 Dominion (The) Paste & Co ; Marie D. Greaves.
 Harvey W. F., hôtel.
 Keenan Bros, tailleurs ; John C. Keenan.
 Smith J. W., briqueterie ; Joseph W. Smith, jr.
 Canadian (The) Matzathe Baking Co ; Herriman Weiss, Ornoïd
 Weiss et Samuel J. Brenner.
 Canadian (The) Watch Case Co (Ltd.)
 St Jacques & Huot, plombiers, etc.
 Victoria Rink Bicycle Academy ; Thos W. Boyd, sr., Thos W.
 Boyd, jr., John & J. Ernest Millen.
 Bode & Cie, restaurant ; Herman W. Bode et Marie Moreau,
 épse de W. O. McKay.
 Bourdeau Johnny et Arthur St Jean, bouchers.
 Charest & Segalla, poêles ; Adélar Charest et Matte Segalla.
 Genin J. B. & Cie, plombiers ; J. B. Genin et John McLauren.
 Jacobowitz P. & Co, tailleurs ; Paul Jacobowitz et Samuel
 Goldner.
 Legault J. & Cie épïc. ; Julie Legault épse de Stanislas Lefebvre.
 Morrell Austin, fruits.
 Nelson Alex & Co, chapeaux et fourrures en gros ; Alex Nelson
 et Michael Hulbig.
 Riopel & Blain, chaussures ; Narcisse Blain et Eugène Riopel.
 Robidoux & Laplante hôtel ; Siméon Robidoux et Jérémie
 Laplante.
 Merchants Cotton Co, au lieu de Merchants Mfg Co.
 Montreal Transfer Co, augmente son capital de \$30,000.
 Temple (The) Investment Co, incorporé.
 Allen Angus & Co, agence d'annonce ; Chs T.L. Allen et Robert
 G. Angus.
 Barrière & Rainville, grain, etc ; Félix Barrière et Chs. Rain-
 ville.

Canadian (The) Underwear Co ; Louis Holstein.
 Langlois & Cie, farine, bois, etc., a ajouté boulangerie.
 MacPhail & Lloyd, bicycles, etc ; Robert D. MacPhail et Tho-
 mas D. Lloyd.
 Montreal Tailoring Co.
 Québec—Lapointe H., mfr. de chaussures.
 Standard (The) Waterproof Co ; Max Frankenburg.
 Filteau & Filteau, boulangers ; Alphonse Filteau et Emery
 Filteau.
 Lamothe & Cie, cuir ; Jos. A. Bélanger et Joseph Lamont.
 Migner, Goulet & Garant, mfrs de chaussures ; Thos. Migner,
 Onés. Goulet et Vil. Garant.
 Sewell & Buddon, agents d'assurances ; George M. Buddon.
 Richmond—Desmarais Bros, mag. gén. ; Melle Alphonsine Des-
 marais.
 Ste-Cunégonde Freedman-S. & Son, tailleurs ; Samuel Freed-
 man et Hiram Freedman.
 St-Onge Joseph, hôtel.
 Stewart Wm, fabricant d'eaux gazeuses.
 Demers A. & Cie, chaussures ; Mde Alfred Demers.
 St-Henri de Montréal—Sincennes Hormidas, épïc. et liqueurs.
 Trois-Rivières—Viau & Corbeille, meuble.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Arthur Morrison J. E., hôtel ; C. Buschlen succède.
 Honeycoud—Tupling Joseph, forgeron ; son fils R. W. Tupling
 succède.
 Hamilton Cannon & Co., farine et grains ; Arthur Bach suc-
 cède.
 Paris—O'Neal Thomas, moulin à farine, etc. ; O'Neal & David-
 son succèdent.
 Port Hope—Carson W. A., épïc ; W. Moise & Bros., succèdent.
 Uphill McLachlan John, hôtel ; Thos. Wylie succède.
 Windsor—Gloyd Nelson E., hôtel ; M. Guittard succède.
 Monahan James, hôtel ; Wm. Gutenberg succède.
 Edgar A. E. & Co., chaussures.

CESSIONS

East Toronto—Warren John, hôtel.
 Napanee—Conger John, hôtel.
 Portland—Hart Thomas J., hôtel.
 Sudbury—Cohen Max., cigares et tabac ; ass. 22 avril.
 Teeswater—Johnson Wm. J., épïc. ; ass. 21 avril.

DÈCES

Bellerille—McGuire P., hotel.
 Ridgetown—Waters P. J., imprimeur et éditeur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto—Labarge & Ferguson, épïc. ; Jos. Labarge, continue.
 Windsor—Lassaline S. & Sons, meubles ; Stanislas Lassaline se
 retire ; Joseph et Eugène Lassaline continuent.

FONDS A VENDRE.

Barie—Mann William, papeterie.
 Brockville—Paine George, nouv.
 Hamilton—Robertson & Co., tailleurs, etc., 20 avril.
 Ottawa—Mackie Alex., nouv. et ceassures, 28 avril.
 Warwick & Son, sellier.
 Petrolca—Ewing W. J., épïc., 29 avril.

FONDS VENDUS.

Arthur et Toronto—Ballantine A. & Sons, mag. gén., l'épicerie
 de Toronto à J. J. Virtue.
 Amherstburg—Shipman O. W., charbon à The Cuddy-Mullin
 Coal Co.
 Bellerille—Harris & Walton, mfrs de châssis etc.
 Clinton—Holloway A. J., tailleur et merceries ; les merceries à
 A. J. Morrish.
 Campbellford—Ivey Robert S., forgeron à A. Graham.
 Cannington—Flewell A. E., harnais à Chs Williton.
 Ottawa—Viau J. A., nouv. à 61c dans la piastre.
 Talger P. J., tabac et cigares.
 Peterboro et Lindsay—Gough Bros, hardes, merceries et chaus-
 sures ; la succursale de Lindsay à B. J. Gough.
 St-Thomas—Gillen W. A., forgeron à Albert Barbier.
 Torrant Amélia, tailleur.
 Watford—Crone Jno T., nouv. et harde à Swift Bros.
 Wingham—Robinson A. M., fonderie à Ramdall & Co.

INCENDIES

Belleville—Vanalten Thomas H., hôtel, les écuries.
 London—Reid W. J. & Co., poterie et verrerie en gros, ass.

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule Fournaise pourvue d'un

Siphon Injecteur Breveté

Qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de **CHAUFFER A SON NIVEAU.**

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

ELLE EST AUSSI POURVUE D'UNE

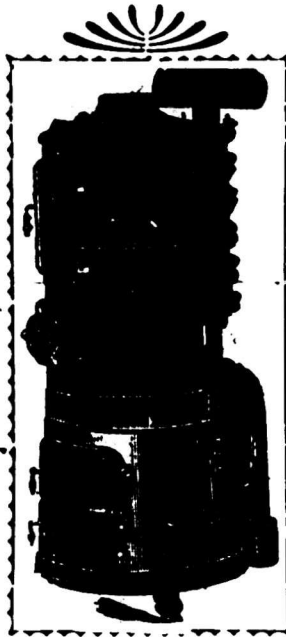
Grille Mobile

Brevetée

Pour Sasser

les Cendres

Demandez
Notre Catalogue



LA Grille au Charbon, et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras, tout en laissant les portes fermées, ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.

" STAR "

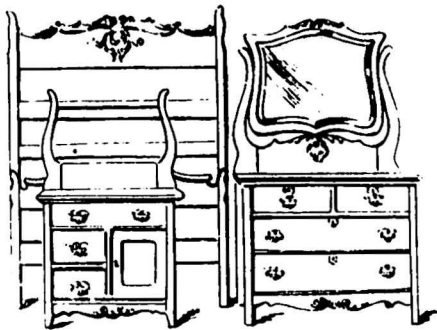
La " STAR " est en usage général depuis cinq ans, et du grand nombre maintenant en opération dans les

EGL SES, COLLEGES, COUVENTS, RESIDENCES, Etc., Etc., de la Puissance, nous n'avons eu que les plus hautes recommandations.

.....MANUFACTUREE PAR.....



LA **Star Iron Company**
590, rue Craig, Montréal



Meubles Bien Finis.

Nous fabriquons les meubles. Le coût de fabrication est réduit à sa plus basse limite. Nous avons tous les meubles désirables et dans les genres les plus récents. Nous pouvons meubler une maison en entier et épargner de l'argent à l'acheteur. Les pratiques de la campagne feraient bien de nous indiquer ce dont ils auraient besoin. Nous remplissons leurs commandes à peu de frais

Sets de Chambre à Coucher en beau Bouleau ondé. Aussi en Bouleau imitant l'Acajou, bien solidement faits. Poignées en cuivre solide, Miroirs avec glaces bisautées, Roulettes-mobiles perfectionnées, depuis \$29 en montant.

Chaises pour la traversée océanique, ou pour galerie. Nous avons en ce moment un bel assortiment de ces chaises que nous vendons depuis \$3.00 en montant. Elles sont solidement faites et elles sont confortables.



RENAUD, KING & PATTERSON

MAISON DE MEUBLES ARTISTIQUES

652 Rue Craig, - - - - MONTREAL

NOTES SPECIALES

Demander à M. N. F. Bédard ses notices sur la *Préservaline* pour la conservation des œufs, du lait, du beurre, etc.

M. N. F. Bédard, 34 rue des Enfants Trouvés, Montréal, accepte en consignation tous les produits de la ferme qu'il vendra au mieux des intérêts de ses clients. Les retours se font promptement.

La maison Laporte, Martin & Cie s'est assurée d'une quantité considérable de Thés Japans, Gunpowder, Congous, etc, de la failite T. Doherty & Co, elle offre ces thés à des prix très avantageux.

La maison J. B. Renaud & Cie annonce dans une autre colonne une liste complète de grains de semence, ainsi que plâtre et engrais chimiques. Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus puissantes de Québec, fait comme toujours une spécialité des fournitures de semence aux cercles agricoles.

Nous accusons réception du dernier numéro du *Journal of Canadian Banker's Association*. Comme toujours, ce journal poursuit avec une autorité et une compétence remarquables d'étude des questions économiques et plus particulièrement celle du domaine financier. Le dernier numéro termine une excellente étude sur l'Histoire de la Banque aux premiers temps du Canada, signée de M. Adam Shortt de l'Université Queen, de Kingston. Tous les articles de cette revue mériteraient comme toujours, d'ailleurs d'être cités.

Le *Canadian Manufacturer*, de Toronto, notre excellent confrère si dévoué aux intérêts des manufacturiers du Canada, a pris toutes les dispositions pour publier en édition spéciale, dès qu'ils seront passés à l'état de lois, les tarifs du Canada et des Etats-Unis. Dans le même numéro, seront également reproduits le tarif de la Grande-Bretagne et le *British Merchandise Act*. Tous ces documents seront puisés aux sources officielles et publiés avec tous les détails qu'ils comportent.

Nous félicitons notre confrère de son heureuse initiative qui ne peut manquer de lui attirer les sympathies et le patronage de nos industriels.

Le *Sténographe Canadien* dont nous louions dernièrement les efforts pour la propagation de l'enseignement de la sténographie a eu l'heureuse idée de stimuler le zèle des élèves en publiant la photographie des plus méritants dans chaque maison d'éducation. Ces photographies sont suivies de notes indiquant le nombre de mots écrits par chaque élève dans le cours d'une minute et la date à laquelle l'élève a commencé à étudier la sténographie. C'est ainsi qu'en première page de son dernier numéro le *Sténographe Canadien* donne le portrait de dix jeunes étudiantes écrivant en moyenne de 30 à 130 mots. Inutile de dire que celles qui écrivent le moindre nombre sont des débutants qui montrent des dispositions particulières pour devenir d'excellentes sténographes.

Nul doute que cette innovation du *Sténographe Canadien* provoquera une saine émulation parmi les étudiants et les étudiantes qui tous s'efforceront de figurer au tableau d'honneur.

Montréal, mars 1897.

M. D. Z. Bessette, gérant de la Mutual Reserve Fund,
No 12 Place d'Armes, Montréal.

Cher Monsieur — Je désire exprimer mes remerciements à la "Mutual Reserve Fund Life Association," pour le montant de \$1000 en paiement de la réclamation de la police d'assurance sur la vie de feu Joseph Dion, mon mari.

Veuillez transmettre mes sincères remerciements aux officiers de la Compagnie, et me croire,

Votre dévouée,

GEORGIANA CHOINARD-DION.

Pour une police d'assurance sur la vie prise par Joseph Dion, sur l'ancien système, en payant le même montant de primes qu'il a payé dans la Mutual Reserve, ses héritiers auraient reçu seulement \$416.00 au lieu de \$1,000. Le profit en s'étant assuré dans la Mutual Reserve est de \$584.00.

NOUS prions nos lecteurs de mentionner le nom du PRIX COURANT chaque fois qu'ils écrivent à l'un de nos annonceurs pour lui demander des prix, des échantillons, des renseignements, etc. Il ne leur en coûte guère d'ajouter au bas d'une lettre ou d'une carte postale "j'ai lu votre annonce dans le PRIX COURANT" tandis que ces simples mots peuvent souvent leur rendre service en même temps qu'au PRIX COURANT.

Nous sommes toujours prêts à aider de notre mieux nos lecteurs que nous considérons et traitons comme des amis, nous leur demandons la réciprocité.

Nous croyons, à ce sujet, devoir leur rappeler que nous sommes toujours à leur disposition pour tous renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

J. O. Labrecque, Cousineau & Cie., Montréal

NOUS avons eu l'occasion plusieurs fois de parler de cette honorable maison que M. J. O. Labrecque, quoique très jeune encore, a su mettre sur un pied d'égalité avec les plus importantes maisons anglaises dans le même genre de commerce. Il fait un très gros commerce de bois à brûler et de charbon. Le charbon "Diamant Noir" dont il a la vente exclusive dans la Province de Québec est l'un des meilleurs à usage des maisons particulières. Voir l'annonce d'autre part.

La Cie John L. Cassidy & Co (Ltee), Montréal

IMPORTE directement les porcelaines, faïences, cristaux et tous articles de table et d'éclairage. C'est, sans contredit, la maison la plus importante dans ce genre d'articles.

Ses vastes magasins de la rue St-Paul renferment les articles les plus simples et offrent le choix le plus considérable à l'acheteur.

Les marchands de la campagne sont tout particulièrement invités à visiter les magasins quand ils viennent faire leurs achats à Montréal.

Joseph Côté, Québec.

TROP à l'étroit dans son magasin de la rue de St-Paul, Québec, M. Jos. Côté avantageusement connu comme marchand de tabacs en gros et en détail, a transporté sa maison de commerce rue St-Joseph, No. 179, à Québec, où ses clients le suivront. M. Jos. Côté qui a toujours donné entière satisfaction à sa clientèle, sera mieux que jamais, en mesure de la faire profiter des avantages qu'offrent un stock immense et varié, et des prix contre lesquels la concurrence peut difficilement rivaliser.

J. A. Vaillancourt, Montréal.

DEPUIS 21 ans dans le commerce des provisions, M. J. A. Vaillancourt a acquis une expérience consommée dans la vente des produits de la ferme, expérience qui lui a mérité une magnifique clientèle parmi les fabricants de beurre et de fromage, tant de la province de Québec que de celle d'Ontario.

Mais la compétence seule ne suffirait pas pour acquérir et conserver pendant plus de vingt ans une clientèle nombreuse et choisie. L'honnêteté dans les transactions et la solvabilité sont également nécessaires, et M. J. A. Vaillancourt possède à un haut degré ces deux qualités. C'est donc avec la plus entière confiance que les fromagers, beurriers et producteurs en général peuvent lui envoyer leurs produits ou s'adresser à lui pour leurs achats, car M. Vaillancourt vend aussi les articles nécessaires aux fromagers et beurriers; boîtes à fromage, boîtes à beurre, tinettes, coton, papier parchemin, présure, sel, etc., etc.

R. C. Wilkins, Montréal

SOUS la marque *Rooster*, une industrie a été amenée à un état d'entière perfection, par un travail honnête, d'excellents voyageurs et une publicité bien réglée; elle a été établie par M. R. C. Wilkins, il y a cinq ans environ, il n'avait alors que quelques échantillons de blouses et vendait lui-même ses marchandises sans le secours de voyageurs.

Maintenant M. Wilkins fabrique tous les articles spéciaux pour les ouvriers, tels que blouses et vestons pour ouvriers d'ateliers de chemins de fer et travailleurs en général; pantalons en tweeds, cotonnades, corduroy, etc. etc., gilets pour barbiers, garçons de salles, garçons de restaurants, bouchers, ouvriers de manufactures de chaussures, etc; chemises, plus de deux cents modèles depuis la plus commune jusqu'à la meilleure pour les hommes de toutes classes et toutes professions. En vêtements d'été: pantalons en *ducks* blancs, vestes et gilets en étoffes légères, etc.

Depuis qu'il a établi son commerce, M. Wilkins s'est toujours efforcé de faire les meilleurs vêtements possibles pour le prix de vente et donner une entière satisfaction à sa clientèle. Comme résultat, M. Wilkins emploie 150 ouvriers et 5 voyageurs qui couvrent toute l'étendue du Canada. La marque *Rooster* est maintenant réputée depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Colombie Anglaise comme étant le modèle par excellence pour les chemises, blouses et vêtements d'ouvriers.

M. Wilkins parle couramment le français et nos amis de cette province auront avantage à voir son établissement quand ils visiteront la ville. Ils sont invités à demander les prix quand ils ont des besoins dans cette ligne.

VINS ST MARTIAL

DE A. MAUPETIT & CIE, LIMOGES, FRANCE

Liquor Co. Ltd, dépositaire des produits de la Maison A. Maupetit & Cie, distillateurs d'eaux de vie, de Cognac, à Ste-Marie (Charente I.) et de Liqueurs françaises, à Limoges (France). Cognac A. Maupetit, en fûts et en caisses. Liqueurs A. Maupetit. Cognac Ste-Marie. Rhum supérieur St-Laurent, 1ère marque. Rhum Ste-Hélène, etc.

Demandez prix et renseignements à la **CANADA LIQUOR CO. LTD.**

O. H. LeTOURNEUX, prés. C. LeTOURNEUX, vice-prés. J. LeTOURNEUX, sec.-tr.
LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Notre assortiment pour le printemps est au grand complet....

SPECIALITÉS: VALISES, SACS DE VOYAGE, Etc., aux prix de fabrication.
 Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 douzaines ou plus.....

JOB: 75,000 Pièces de Tapisserie depuis 3c. en montant.

Labrecque & Marcotte,

13, RUE ST-ANTOINE, QUEBEC.

Successors de Boisseau & Marcotte.

**Cacaos,
 Chocolats
 ET Cafés...**

COWAN...

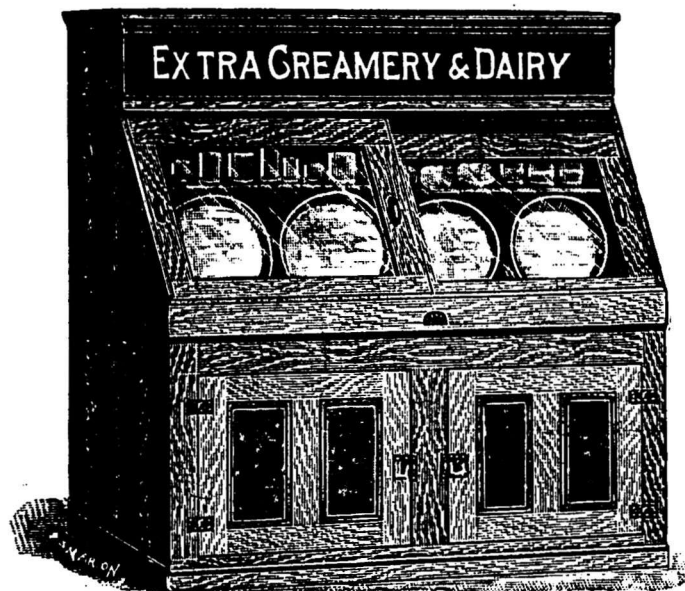
En vente maintenant chez tous les meilleurs Epiciers de la Puissance.

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

GLACIERE BREVETEE

"AUBIN"



Cette glacière est beaucoup perfectionnée et ajoute toutes les commodités requises pour en faire une parfaite sous tous rapports.

20 modèles différents toujours exposés à notre salle d'échantillons.

P.S. - Glacières de seconde main prises en échange.

C. P. FABIEN,
 Propriét. et Manufacturier
 3167 à 3171,
 Rue Notre-Dame.

Le plus puissant tonique et reconstituant. 20 ans de succès. 30 récompenses aux grandes expositions internationales. Recommandé par les sommités médicales de France. Prix de détail \$0.75 la bouteille. Importé directement par la Canada

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
 Architectes et Ingénieurs
 17, Cote de la Place d'Armes.
 Téléphone Bell, 1869.
 Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
 ARCHITECTE et MESUREUR
 280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
 Architectes et Evaluateurs.
 No 151, Rue St-Jacques
 CHAMBRE 4
 Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
 ARCHITECTES,
 Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
 107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
 Ci-devant de la Société Roy & Gauthier
 Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
 Elévateur, 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
 Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Inceunier Civil et
 Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
 En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

J. SAUVAGEAU,
 ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
 110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.
 1216, RUE DE MONTIGNY

LABRECQUE & MERCURE.
 Entrepreneurs-Menusiers
 37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
 Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
 Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
 CHARPENTIER - MENUISIER.
 Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
 No.32, RUE GAUDRY

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103
COUVRETTE & FILS
 En repreneurs Menuisiers et Charpentiers
 ATELIERS: - No 80 RUE BERARD

Henri Jonas & Co., Montréal

LES essences culinaires de cette maison ont fait leur réputation dans notre province; les épiciers et marchands généraux tousjours fidèles à cette marque savent combien elle est appréciée dans les familles. Les bons produits, bien présentés et à prix raisonnables sont toujours de bonne vente.

Nous ferons la même réflexion pour les autres spécialités de la maison Henri Jonas & Co., telles que "Verjus le Militaire" pour chaussures, harnais, etc., la Moutarde de Bordeaux, le Catsup, etc.

A. Racine & Cie, Montréal

PARMI les meilleures maisons canadiennes de marchandises sèches, figure avec honneur la maison A. Racine & Cie. Son immense stock de marchandises françaises, anglaises, américaines et canadiennes continuellement renouvelé et, par conséquent, toujours frais et comportant les marchandises les plus nouvelles permet aux clients de la maison A. Racine & Cie d'offrir aux acheteurs les articles les plus variés et les plus nouveaux. N'est-ce pas là la condition essentielle pour attirer le client?

Les prix de la maison A. Racine & Cie sont aussi bas que le permet la qualité de la marchandise.

Voir, et lire attentivement l'annonce que cette maison publie d'autre part.

Wilson Frères, Montréal

CETTE maison a été fondée en 1870 et, depuis cette époque, fait un commerce toujours plus prospère de bois et charbon, foin, paille, etc., en gros et en détail.

Afin de diminuer les frais de main-d'œuvre qui augmentent toujours le coût de la marchandise, MM. Wilson Frères, ont établi une voie d'évitement dans leur cour; leur clientèle bénéficie, en conséquence, de la réduction de leurs frais. Nos lecteurs trouveront avantage à correspondre avec eux.

M. Jean-Bte Wilson, l'un des associés est échevin pour le quartier Hochelaga et fait partie, au conseil de ville, des comités des finances, de santé, de l'Hôtel de Ville et des parcs et traverses.

Dominion Oil Cloth Co., Montréal

LA variété et le cachet qui distinguent les produits de la Dominion Oil Cloth Co de Montréal lui ont permis de triompher victorieusement de la concurrence étrangère. Les prélats de cette importante manufacture canadienne dont le commerce s'étend de l'Atlantique au Pacifique, sont remarquables par la beauté du dessin et, chose importante pour le consommateur, par leur durée. Elle manufacture, naturellement, un grand nombre d'autres articles d'un usage journalier, tels que tapis de table de dessins variés, foyers, tapis d'escaliers, tapis de voitures en tous genres. La Dominion Oil Cloth Co est supérieurement outillée; c'est ce qui lui permet de produire vite et à des conditions exceptionnelles de bon marché. La beauté, la qualité et la modicité des prix de ses marchandises permet à cette importante manufacture de se mesurer avantageusement avec tous les établissements similaires, et il est difficile aujourd'hui, même pour un connaisseur, de distinguer les produits de notre industrie nationale avec ceux des industries étrangères.

N. F. Bédard, Montréal

MARCHAND de fromage à commission, M. Bédard qui a une longue expérience acquise dans la pratique de son commerce est bien connu de nos lecteurs. Comme les années précédentes, il sollicite les consignations des meilleurs fabricants de fromages avec lesquels il est en relations depuis longtemps et demande à ceux qui n'ont pas encore traité avec lui de se mettre en rapport avec sa maison. M. N. F. Bédard qui prend un intérêt tout particulier au succès des fromagers canadiens, s'est toujours efforcé de leur obtenir les plus hauts prix du marché; sa commission pour la vente du fromage est de 1½ p.c. ou de ¼c par lb, au choix des fromagers. Prompt retours.

M. N. F. Bédard prie ceux qui ne lui ont pas encore donné leur commande pour le matériel et les fournitures de fromageries et beurrieres de profiter des bas prix (voir le Journal d'Agriculture) qu'il offre aux acheteurs dans le but de réduire promptement son stock.

La marque de présure "B d'or" propriété de M. Bédard, est toujours une des meilleures, elle n'a jamais été l'occasion de plaintes; ceux qui l'ont eue autrefois y reviennent; ceux qui ne la connaissent pas devraient en faire un essai loyal.

Ne pas oublier que M. Bédard vend les étampes pour marquer les boîtes de fromage comme l'exige maintenant les exportateurs.

Perrin Frères, Montréal

EST-IL bien nécessaire de dire que nous voulons parler de la plus grande fabrique de gants de peau du monde entier? Non, assurément, car le nom est bien familier à nos lecteurs qui ont certainement à leurs mains, dans leurs poches ou dans quelque tiroir de la commode, une paire de gants sortant des ateliers de MM. Perrin Frères. Mais ce qu'ignorent peut-être quelques-uns de nos marchands qui ont besoin de le savoir, c'est qu'à prix égal ils ne peuvent pas obtenir de meilleurs gants pour offrir à leur clientèle que ceux de la maison Perrin Frères. Cette fabrique a, à Montréal, 7 Carré Victoria, une maison de vente sous la gérance habile de M. H. Laurencelle, à qui ils peuvent demander prix et renseignements.

Sadler et Haworth, Montréal.

LA manufacture de courrois en cuir de Sadler et Haworth, coin des rues William et des Seigneurs est, sans contredit, l'une des plus importantes que nous connaissions. Nous avons autrefois décrit dans les colonnes de notre journal les procédés de fabrication qu'elle emploie, aussi n'est-il pas surprenant que, grâce à ces procédés, les produits jouissent d'une réputation unique parmi nos industriels qui emploient les courroies des marques "Crown" "Standard" et "Diamond". Ces courroies de qualité absolument supérieure se font en largeur de 1 à 66 pouces. Les courrois rondes de ½ à ¾ pouce, celles en cuir tortillé, les lacets de courroies, etc., etc., comme d'ailleurs tous les articles fabriqués par MM. Sadler et Haworth sont de premier choix. Cette maison vend également les courroies en caoutchouc et toutes fournitures pour moulins. Les industriels, les fromagers et les beurriers trouveront dans ces manufactures tous les articles en cuir qu'ils peuvent désirer pour la transmission de la force.

Liste des prix envoyée sur demande.

St Arnaud & Clément, Montréal

CETTE raison sociale n'existe que depuis un an à peine, néanmoins les deux associés individuellement sont connus depuis longtemps du commerce et des fabricants de beurre et de fromage. M. N. St Arnaud était autrefois associé de MM. L. Chaput fils & Cie et M. N. Clément, propriétaire de fromageries à Ste Anne de la Pérade a, depuis longtemps déjà, entrepris la vente du fromage à commission.

MM. St Arnaud & Clément sont donc bien postés pour la vente à commission des produits de la ferme et, bien que nouvellement fondée, leur maison a fait, l'an dernier, un chiffre d'affaires que lui envieraient beaucoup d'anciennes maisons.

Ils occupent au centre même du commerce de provisions, 2 et 4 rue Foundling, une immense bâtisse où ils peuvent emmagasiner d'énormes quantités de produits.

Ils ont toujours en stock un assortiment complet des fournitures pour beurrieres et fromageries à des conditions de prix avantageuses et sollicitent une visite des acheteurs.

Fitzgibbon, Shafheitlin & Co., Montréal

D'OU VIENT CELA? C'est la question que vos enfants vous demandent si vous leur faites le présent d'un jouet qui leur fait plaisir.

D'où vient cela?

C'est aussi ce que la belle fille canadienne vous demande si elle a réussi à trouver dans un de nos magasins un gant à la fois chic et bon marché qui gante sa jolie main fine à merveille.

Et savez-vous quelle est la réponse certaine?

— "Ce gant se fabrique en France, Madame, c'est de Grenoble que viennent la plupart des gants de bonne qualité vendus dans notre pays."

La belle France qui vous est si chère déjà par beaucoup d'autres liens de sympathie produit aussi ces beaux gants qui ajoutent tant et l'élégance et au bonheur de nos dames. En usant une de ces fameuses marques, comme tout autour du Canada, par exemple le gant lacé "La Chartreuse", manufacturé par Eugène Jammel, à Grenoble; votre fantaisie vous fait passer dans ce midi pittoresque de France à la superbe ville Alpine de Grenoble et vous verrez les petites mains habiles de la Dauphinoise qui a cousu et brodé cet œuvre d'art et de bon goût.

Les agents de la ganterie Eug. Jammel, à Montréal, messieurs Fitzgibbon, Shafheitlin & Cie, ont en outre un assortiment complet de gants glacés et Suèdes de toutes les autres places de production en Europe. Vous y trouverez des gants Belges, Allemands, Autrichiens et Italiens, tous formant des spécialités du pays d'origine et si l'envie vous prend de visiter toutes ces villes où l'on fait des gants vous parcourrez les plus belles contrées de l'Europe.

Les Usines Modernes de la Cie Royale Electrique

— POUR LA —

FABRICATION DES APPAREILS ELECTRIQUES



LA vignette ci-dessus représente une vue des ateliers de la Compagnie Royale Electrique, lors d'une réception donnée au même endroit à environ 400 des personnes les plus marquantes de la ville de Montréal, à la date du 10 février 1897.

La compagnie a été incorporée en 1884, avec un capital n'atteignant pas \$50,000 ; elle n'avait alors qu'une dynamo pouvant fournir le pouvoir nécessaire à douze lampes.

En 1886, on plaça dans les principales rues commerciales de la ville 113 lampes électriques à arc. Depuis, ce nombre a été porté à 1,500 pour éclairer la ville de Montréal qui est aujourd'hui l'une des mieux éclairées de tout le continent.

En 1888, la première dynamo nécessaire pour les lampes incandescentes fut manufacturée par la compagnie elle-même. Aujourd'hui, elle fournit le pouvoir voulu pour 65,000 lampes à incandescence, pour un grand nombre de moteurs électriques et de lampes à arc. Les machines électriques qu'elle a installées dans tout le Dominion représentent une puissance de 90,000 chevaux, ce qui montre le rapide développement de la compagnie.

Comme on le voit généralement, la compagnie a pris ses dispositions pour fournir en abondance le courant électrique provenant

de Chambly et elle a sous contrat la fabrication des générateurs et de l'outillage nécessaire. Les machines auront de très grandes dimensions, d'une force de 2,500 chevaux chaque avec une pression de 12,000 volts sans emploi de transformateurs ordinairement requis à de si hautes pressions. On construit également aux mêmes ateliers l'outillage nécessaire à la transmission pour le Montmorency Electric Power Co., de Québec, aussi l'outillage nécessaire à la transmission sur un parcours de 16 milles, de St-Narcisse à la ville de Trois-Rivières.

Actuellement, les ateliers présentent un mouvement extraordinaire et c'est certainement à l'honneur des industries manufacturières de Montréal.

L'emploi du pouvoir d'eau de Chambly produira une diminution dans le prix de revient de l'électricité ; il en résultera un emploi plus général, non seulement pour l'éclairage, mais aussi pour pouvoir moteur et pour le chauffage.

La machinerie de la Compagnie Royale Electrique pour sa fabrication est entièrement du meilleur type et quelques-unes de ses machines à planer et à percer sont les machines-outils les plus puissantes de leur sorte qui existent dans le Dominion.

The Metallic Roofing Co., Montréal

CETTE compagnie vient justement d'obtenir le contrat pour les travaux en feuilles de métal du large bloc de magasins en construction à Fort William pour le compte de M. Jos. G. King. Ce bloc, qui occupera une superficie de 10,000 pieds carrés, sera le plus beau de cette florissante ville de l'Ouest; il aura une façade imposante de trois étages sur une profondeur de 100 pieds qui sera construite entièrement de fer galvanisé, suivant les plans préparés par MM. Arnold et Ewart, architectes à Ottawa. L'extérieur sera recouvert de feuilles de fer étampé imitation pierre de différentes sortes, et les plafonds intérieurs seront recouverts de nos plaques d'acier en relief.

B. Houde & Cie., Québec.

CETTE maison dont le succès va toujours grandissant indique, dans son annonce sur une autre page, les principales marques de tabacs de sa fabrication, en tabacs coupés pour fumeurs, en poudre pour priseurs et en torquettes pour chiqueurs et fumeurs.

Les produits de la manufacture B. Houde & Cie ont pénétré maintenant à peu près dans toutes les localités du Dominion; bien peu nombreux sont ceux qui, faisant le commerce de tabac, ne sont pas familiers avec les marques de cette maison dont les qualités toujours égales sont supérieures à plus d'un titre à celle généralement mise dans le commerce. Aussi la contrefaçon s'est-elle attaquée aux produits de MM. B. Houde & Cie, contrefaçon contre laquelle ils mettent nos lecteurs en garde. Les marchands qui désirent avoir des échantillons des tabacs de cette maison peuvent les obtenir en lui adressant une simple carte postale.

Bernier & Cie, St-Hyacinthe

BIEN connue de nos lecteurs, cette maison de premier ordre pour la vente des grains et graines de semences jouit, dans le district de St-Hyacinthe et bien au-delà, de la réputation la plus enviable. Un cultivateur aura beau peiner et suer sur sa terre, si la semence qu'il a confiée à la terre ne vaut rien, ses efforts, son travail et son argent seront irrémédiablement perdus. S'il veut être certain d'obtenir le rendement qu'il est en droit d'espérer qu'il achète sa semence chez MM. Bernier & Cie ou chez les marchands qu'ils fournissent et il pourra attendre sans crainte le moment de la récolte.

L'an dernier, pour pouvoir répondre à une demande croissante de leur clientèle, MM. Bernier & Cie. ont dû ajouter un moulin nouveau à ceux qu'ils possédaient déjà pour la production des moulées, farines de sarrasin et de blé-d'inde. Ils vendent ces produits aux meilleures conditions du marché.

J. H. Bégin, Québec

DANS le commerce des chaussures, la maison J. H. Bégin a fait rapidement sa marque. C'est, aussi, que cette maison sait se plier aux besoins de sa clientèle en tenant compte des temps et des événements. L'annonce qu'elle publie sur une autre page en est la preuve la plus évidente.

Se mettre à la portée de son client est une qualité que ne possèdent pas tous les marchands, mais on la rencontre chez M. J. H. Bégin.

Il offre actuellement à sa clientèle à des prix pouvant satisfaire les plus difficiles ses nouveaux modèles de Chaussures du Printemps; tous d'excellente fabrication et de qualité vraiment supérieure.

M. J. H. Bégin ne demande qu'une chose, c'est que les marchands de détail voient ses modèles; ceux qui ne peuvent se déplacer n'ont qu'à le demander par carte-postale et le voyageur de la maison ira les visiter.

CAUSES D'INCENDIE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

Les lampes à pétrole, de plus en plus usitées, dit la *Revue Universelle*, doivent toujours être remplies de jour. Il ne faut jamais essayer d'y mettre de l'huile quand la lampe est allumée, ni s'éclairer pour cette opération avec une lumière artificielle quelconque.

L'électricité est de plus en plus employée pour l'éclairage, et c'est le système qui présente le moins de dangers quand l'installation est bien faite. Il faut veiller avec le plus grand soin à ce que tous les fils soient bien isolés, toutes les connexions bien faites, et que les appareils spéciaux, tels que coupe-circuits, commutateurs, etc., aient été installés en nombre suffisant. Toutes les lampes à arc doivent être munies d'un panier en toile métallique destiné à empêcher la chute des charbons incandescents.

L'humidité est une des principales causes d'incendie, par ce fait qu'elle peut produire des courts-circuits entre deux fils, surtout lorsque l'eau contient de la chaux, ce qui arrive fréquemment lorsqu'elle a suinté à travers des planchers ou des murs.

Un grand nombre d'incendies sont causés par des allumettes phosphoriques, qui doivent toujours être conservées dans des boîtes métalliques ou en faïence, et jamais dans des enveloppes en papier ou des tiroirs de table de cuisine où elles s'enflamment souvent par le simple mouvement d'ouverture ou de fermeture du tiroir. On a vu des incendies causés par les rats et les souris qui, à force de grignoter les allumettes, ont déterminé leur inflammation soit dans les boîtes, soit après les avoir traînées jusque dans leurs nids, qui se trouvent le plus souvent dans le voisinage d'un conduit de cheminée ou d'un tuyau chauffé.

Il faut employer de préférence les allumettes dites de sûreté. Celles-ci sont de deux sortes: les allumettes sans phosphore s'enflammant par friction sur du papier recouvert d'une pâte contenant du phosphore, et celles pour lesquelles le phosphore n'entre ni dans la composition de l'allumette ni dans celle du frottoir. La première espèce comprend les allumettes suédoises, dont la pâte contient principalement du sulfure d'antimoine et du chlorate de potasse, tandis que les côtés de la boîte qui les renferme et sur lesquels il faut les frotter pour déterminer l'inflammation sont recouverts d'une pâte formée de colle-forte, de sable fin ou de verre pilé et de phosphore amorphe. La pâte des allumettes de la seconde espèce est formée de 8 parties de chlorate, 8 de sulfure d'antimoine, 8 d'oxyde rouge de plomb et une de gomme de Sénégal.

Les fumeurs ne sauraient assez veiller sur la projection de leurs allumettes à peine soufflées et de leurs bouts de cigare ou de cigarette; on a vu bien des incendies provenir de ce fait. Il est prudent de déposer toujours les bouts de cigare ou de cigarette dans un cendrier en métal ou en terre cuite.

La même recommandation s'applique aux crachoirs, qui ne doivent jamais être en bois ni contenir de sciure de bois. On a vu maintes fois un crachoir en bois prendre feu et brûler le plancher à l'endroit où il reposait.

Enfin, il est de la dernière imprudence de fumer dans son lit.

...A LOUER...

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.

Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser à **A. LIONAIS,**

Chambre 401, Bâtisse de la New York Life

La Banque Jacques-Cartier.

DIVIDENDE No 63.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois (3) pour cent pour les six mois courant; égal au taux de six pour cent par an; a été déclaré sur le capital payé de cette institution et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après MARDI, le 1er JUIN prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai prochain inclusivement. L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, mercredi, le 16 juin prochain, à midi. Par ordre du bureau de direction.

TANCRÈDE BIENVENU,
Gérant-général.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMÉE

Tel. Bell 7120.

Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montréal

E. L. de la VALLÉE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTRÉAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

JOS. CONTANT Pharmacien
et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSECOURS Tel. Bell 100
MAISON FONDÉE EN 1827.

Royer & Rougier...

IMPORTATEURS
..GÉNÉRAUX DE

...Frères
PRODUITS FRANÇAIS

MAISON PRINCIPALE MAISON PRINCIPALE
9, Place des Vosges, 55, rue Saint-Sulpice
PARIS MONTREAL

Gants

Perrin

Stock complet toujours en
mains.

Qualité garantie.

PERRIN FRÈRES & CIE

7, PLACE VICTORIA
MONTREAL

Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

American Tobacco Co'y
of CANADA, (Limited)

Sont vendues par toutes
les principales maisons

TABACS COUPES :

"Old Chum"

"Seal of North Carolina"

"Old Gold"

CIGARETTES :

"Richmond Straight Cut"

"Sweet Caporal"

"Athlete" and "Derby".

SUPERIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction.
Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient
s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront
sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. **T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS 146-148, St-Paul, Québec**

LES MEILLEURES

J'attire votre attention sur
une ligne complète de . . .

Soupes
Assorties

En boîtes de une pinte et de une
chopine, à fermeture hermétique.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.

W. CLARK,
MONTREAL

ETABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture
garantie toute faite à la main, dans les derniers
goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes répara-
tions, s'adresser à la maison si bien connue de

F. MERCIER,
— CARROSSIER —

1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal.
Entre les rues Bonsecours et le C. P.R.

Clotures | Barstrades!

Toutes sortes de Tra-
vaux en fer.



Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS
78 Adelaide St., Toronto, Ont.

J. W. HILL

Propriétaire d'**Entrepôts**

ENTREPOT
RÉFRIGÉRATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PÉRISSABLES
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen

Bureau : 48 rue William

MONTREAL

COGNAC CUSENIER

La maison Cusenier n'a pas de Contre-Markes
et ne livre que des produits de premier ordre.

PRIX DE VENTE AU COMMERCE, EN CAISSES DE 12 BOUTEILLES :

Cinq rubis . . . \$12.50 Une couronne . . . \$13.25 Deux couronnes . . . \$16.50 Trois couronnes . . . \$19.00
Fine Champagne, 1862 . . . \$27.00.

Une seule qualité en fûts

Hogshead, le gallon . . . \$4.20. † Cask, le gallon . . . \$4.25. Octave, le gallon . . . \$4.35

Toutes les bouteilles portent les certificats des docteurs, et au verso de l'étiquette,
l'analyse du laboratoire municipal de Paris, SIGNÉ PAR SON CHEF CHIMISTE, A. GIRARD.

EN VENTE CHEZ TOUS LES IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET EPICERIES.

SEUL AGENTS AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES LIMITEE

242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 AVRIL 1897.

Allumettes.		Guinness' Stout.		Cacao Courant.		Blé d'In. Windsor 2 lb. oz.		
New Dominion.....la caisse	3 15	Read Bros. Dogs' Head.....qts oz.	2 52½	Hygiénique, en tins de ½ lb. dz.	3 75	Championoux.....bte.	0 14	0 24
Phoenix.....	3 00pts	1 50	2 25	Citroui les 3 lbs.....dz.	0 85	0 09
Télégraph.....	3 70	Cafés.		Essence cacao, non sucré.....lb.	0 55	Haricots de Boston.....	2 10	2 25
Telephone.....	3 50	Cafés rotis.	sucré, tins ¼ lb.....	2 25	Haricots verts.....	0 70	0 90
Tiger.....	3 35	la livre.		Cacao Félix Potin.		Oliv. s Pinta.....	3 75	4 00
Frêt payé à destination, et 20c. en moins p.r. caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.		Arabian Mocha.....		Cacao, boîte ¼ lb.....	0 27½	½ Pinta.....	2 00	2 50
Parlor.....la caisse		Imperial.....		Confitures et Gelées.		Petits pois français.....bte.	0 09	0 11
.....par 5 caisses		Jamaïque.....		Confitures.	dne.....	0 13	0 14
		Java Siftings.....		Michel Lefebvre et Cie.	extra fine.....	0 15	0 18
		Maracaibo.....		Canistres de 1 et 2 lbs.....	surtout.....	0 17	0 18
		Old Gov.....	3, 4 et 5 lbs.....		Pois canadiens 2 lbs.....	0 75	0 90
		Old Gov. Java et Mocha.....	6, 7 et 10 lbs.....		Tomates.....dz.	0 80	0 85
		Pure Mocha.....	8, 7 et 10 lbs.....		Truffes.....	4 80	5 00
		Rio.....	14.....		Fruits.		
		Standard Java.....	28.....		Ananas 2 et 2½ lbs.....dz.	2 10	2 50
		et Mocha.....		Tumbiers de 8 onces.....		B uets.....	0 05	0 70
			1 lb.....		Fraises.....	1 55	1 65
						Framboises.....	1 60	1 75
						Pêches.....	1 70	1 00
						2 50	2 05
						Poires.....	1 65	2 00
						2 20	3 00
						Pommes gal.....	1 45	1 50
						0 75	0 80
						0 00	0 35
						Prunes.....	1 65	1 90
						Poissons.		
						Anchois.....dz.	3 25	0 00
						Anchois à l'huile.....	3 25	4 50
						Ciama 1 lb.....	1 50	2 00
						1 50	1 60
						1 40	1 50
						2 20	2 50
						2 60	2 85
						1 30	1 40
						2 20	2 40
						1 30	1 40
						0 08	0 25
						6 16	0 35
						0 00	0 15
						0 00	0 15
						1 12½	1 45
						1 50	1 75
						0 50	0 00
						0 00	0 27½

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

CHOCOLAT CACAO FRY

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

L. N. ST-ARNAUD N. E. CLEMENT Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal -:- EN GROS -:-

J. O. LABRECQUE COUSINEAU

85 RUE WOLFE

BOIS

Essayez le...
CHARBON

DIAMANT NOIR

AGENTS:—
J. O. LABRECQUE, COUSINEAU & CIE

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Secs,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier MONTREAL

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 22 AVRIL 1897.

Specialités de W. Clark.

Cantines carrées.

Beuf, can. 1 lb. 24 à la c. dz.	1 10
" " 2 " 12 " " " " dz.	2 00
" " 6 " 12 " " " " dz.	6 00
" " 14 " 6 " " " " " dz.	14 30
Jambon " 1 " 24 " " " " dz.	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c. dz.	2 10

Cantines ronds.

Beuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c. dz.	1 10
" " 2 " 12 " " " " dz.	2 00
" " 6 " 12 " " " " dz.	6 00
Beuf fumé " 1 " 24 " " " " dz.	2 20
Lang. de bœuf " 2 " 12 " " " " dz.	6 00
" pr. lunch " 1 " 24 " " " " dz.	2 40
Mouton rôti " 2 " 12 " " " " dz.	2 20
" " 6 " 12 " " " " dz.	6 00
Roast Beef " 1 " 24 " " " " dz.	1 10
" " 2 " 12 " " " " dz.	2 00
" " 6 " 12 " " " " dz.	6 00
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 " " " " dz.	1 80
" " 2 " 12 " " " " dz.	3 25

Conserves.

Beuf pot 1/2 lb. 48 à la c. dz.	0 65
Dinde " 48 " " " " " dz.	0 65
Giblet " 48 " " " " " dz.	0 65
Jambon " 48 " " " " " dz.	0 65
Langue " 48 " " " " " dz.	0 65
Poulo " 48 " " " " " dz.	0 65

Pâtés truffes.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c. dz.	1 10
Perdrix " 48 " " " " " dz.	1 10
Poulo " 48 " " " " " dz.	1 10
" et Jambon " 48 " " " " " dz.	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c. dz.	1 10
Giblotte " 48 " " " " " dz.	1 10
Julienne " 48 " " " " " dz.	1 10
Légumes " 48 " " " " " dz.	1 10
Mock Turtle " 48 " " " " " dz.	1 10
Mulligatawny " 48 " " " " " dz.	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 24 " " " " dz.	2 00
" " 2 lb. 24 " " " " dz.	2 50
Pois " can 1 pte 48 " " " " dz.	1 10
Poulo " 48 " " " " " dz.	1 10
Queue de bœuf " 48 " " " " " dz.	1 10
Rognons " 48 " " " " " dz.	1 10
Tomates " 48 " " " " " dz.	1 10

Vielles en conserve.

Corned Beef, bte 1 lb. dz.	1 20	1 50
" " 2 " " " " dz.	2 15	2 65
" " 6 " " " " dz.	6 75	8 00
" " 14 " " " " dz.	14 00	17 25

Lang. de porc. " 1 " oz.	2 65	3 20
" " 2 " " " " " " " " "	5 25	6 00
" " bœuf " 1 1/2 lb.	0 00	7 85
" " " 3 " " " " " " " " "	6 75	8 05
" " " 0 00	13 40	
English Brawn " " " " " " " " "	0 00	1 30
Beuf (chipped dried) " " " " " " " " "	0 00	2 70
Dinde, bte 1 lb. " " " " " " " " "	0 00	2 20
Pâtés de fole gras " " " " " " " " "	5 25	8 00
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	0 00	2 30
Poulets. " 1 lb.	2 00	2 25

Spécialité des Lazenby.

Soupes Real Turtle " dz.	0 00	0 00
" assorties " " " " " " " " "	3 00	3 75
" bts carrées " " " " " " " " "	0 00	1 05

Cirages.

Cirages français dz.	0 25	0 70
" canadiens " " " " " " " " "	0 20	0 60

Mines.

Mine Royal Dome " ur.	1 70	0 00
" James " " " " " " " " "	2 40	0 00
" Rising Sun large dz.	0 00	0 70
" " small " " " " " " " " "	0 00	0 40
" Sunbeam large " " " " " " " " "	0 00	0 70
" " small " " " " " " " " "	0 00	0 35
Silverine, grande " " " " " " " " "	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à barnais gal.	0 00	1 80
" " dz.	1 10	1 20
" à tuyaux gal.	0 00	0 90
" Parisien dz.	0 70	0 75
" Royal polish " " " " " " " " "	0 00	1 25

Gomme épinette " lb.	0 00	0 25
Indigo Bengale " " " " " " " " "	1 50	1 75
" Madras " " " " " " " " "	0 60	0 80
Iodure de potasse " " " " " " " " "	4 00	4 25
Opium " " " " " " " " "	1 50	4 75
Phosphore " " " " " " " " "	0 60	0 75
Résine " " " " " " " " "	0 00	0 01 1/2
Salpêtre " " " " " " " " "	0 00	0 07 1/2
Sels d'Epson 100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 60 " " " " " " " " "	1 75	2 00
" " 70 " " " " " " " " "	2 00	2 25
" à laver " " " " " " " " "	0 70	0 75
" à pâte. bri. " " " " " " " " "	0 00	2 50
Soufre poudre " " " " " " " " "	0 01 1/2	0 03
" batons " " " " " " " " "	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs. 100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine " oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre " lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine " " " " " " " " "	1 90	2 00
" de quinine " oz.	0 40	0 45
Sumac " tonne. 50 00	60 00	
Vert de Paris " lb.	0 14	0 17
Vitriol " " " " " " " " "	0 04 1/2	0 06 1/2

Eaux Minérales.

Carabana " case.	10 50
Hunyadi Matyas " " " " " " " " "	6 00
Pougues St-Leger " " " " " " " " "	10 50
St-Galmier qts. (source Badollet) " " " " " " " " "	6 00
" " " " " " " " " " " " " " "	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille " " " " " " " " "	10 00
" Hoptal, Hauterive " " " " " " " " "	10 00
" St-Louis " " " " " " " " "	8 00

Epiques pures.

Allspice, moulu " lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu " " " " " " " " "	0 15	0 18
" en nattes " " " " " " " " "	0 12	0 14
Cloves de girofle " " " " " " " " "	0 11	0 17
" ronds " " " " " " " " "	0 08	0 10
Gingembre moulu " " " " " " " " "	0 20	0 25
" racines " " " " " " " " "	0 10	0 28
Macis moulu " " " " " " " " "	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin " " " " " " " " "	0 42	0 45
" oz " " " " " " " " "	0 40	0 60
Muscade blanche " " " " " " " " "	0 60	0 75
" non blanche " " " " " " " " "	0 09	0 10
Piment (cloves ronds) " " " " " " " " "	0 10	0 12
Poivre blanc, rond " " " " " " " " "	0 15	0 18
" " moulu " " " " " " " " "	0 07 1/2	0 08
" noir, rond " " " " " " " " "	0 10	0 11
" moulu " " " " " " " " "	0 15	0 20
Whole Pickle Spice " " " " " " " " "	0 15	0 20

Amand. amères écalées lb.	0 40	0 45
" " écalées Jordan " " " " " " " " "	0 00	0 35
Dattes en boîtes " " " " " " " " "	0 05 1/2	0 06 1/2
Figues sèches en boîtes " " " " " " " " "	0 07	0 10
" " en sac " " " " " " " " "	0 03 1/2	0 04
Nectarines Californie " " " " " " " " "	0 00	0 10
Noisettes (Avelines) " " " " " " " " "	0 09 1/2	0 10 1/2
Noix Marbot " " " " " " " " "	0 09 1/2	0 11
" (tremblé) " " " " " " " " "	0 11	0 12
" " écalées " " " " " " " " "	0 00	0 00
Noix du Brésil " " " " " " " " "	0 00	0 10
" Pecan " " " " " " " " "	0 09	0 11
" polles " " " " " " " " "	0 10	0 14
Peanuts rôtis (arach) " " " " " " " " "	0 06	0 08
Pêches Californie " " " " " " " " "	0 08	0 10
Poires " " " " " " " " "	0 09	0 10
Pommes séchées " " " " " " " " "	0 03	0 04
Pommes évaporées " " " " " " " " "	0 04 1/2	0 05 1/2
Pruneaux Bordeaux " " " " " " " " "	0 03 1/2	0 06
" Bonlie " " " " " " " " "	0 06	0 07 1/2
" Californie " " " " " " " " "	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour " " " " " " " " "	0 00	0 07 1/2
" " 4 " " " " " " " " "	0 08	0 09
Corinthe Provinciais " " " " " " " " "	0 04	0 04 1/2
" Filistras " " " " " " " " "	0 04 1/2	0 04 1/2
" Patras " " " " " " " " "	0 05	0 05 1/2
" Vostizas " " " " " " " " "	0 06	0 08
Mulaga Loose Muscat, bte. " " " " " " " " "	1 35	1 40
" London Layers " " " " " " " " "	1 45	1 50
" Black Baskets " " " " " " " " "	2 15	2 25
" Connosseur " " " " " " " " "	1 75	2 00
" Cluster " " " " " " " " "	3 75	4 00
" Russian Cluster " " " " " " " " "	0 00	4 90
Sultana " lb. " " " " " " " " "	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk " " " " " " " " "	0 00	0 05
" fine off stalk " " " " " " " " "	0 05 1/2	0 06
" Selected " " " " " " " " "	0 06 1/2	0 06 1/2
" 4 cour. " " " " " " " " "	0 06 1/2	0 07

Fruits verts.

Ananas " pièce	0 20	0 22 1/2
Attocas " baril.	0 00	0 00
Bananes " régime	1 25	2 00
Pommes Spies " baril.	2 00	2 50
" Baidwins " " " " " " " " "	1 75	2 00
" Fameuses " " " " " " " " "	0 00	0 00
" Greenings " " " " " " " " "	0 00	0 00
" Russets " " " " " " " " "	1 75	2 00
Raisins Almería " " " " " " " " "	0 00	0 00
Oranges Valence (420) " " " " " " " " "	3 25	3 50
" (714) " " " " " " " " "	3 25	3 50
" Californie, boîtes. " " " " " " " " "	2 50	4 00
" Citrons, Messina " " " " " " " " "	1 75	2 00
Oignons rouges " baril.	2 00	2 50
" jaunes " " " " " " " " "	0 00	0 00
" d'Espagne, crate. " " " " " " " " "	0 00	0 00
" d'Égypte, 112 lbs " " " " " " " " "	0 00	0 00
Noix de coco, par 100. " " " " " " " " "	3 50	4 00

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GROUTHOUG DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque.... "20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts : **383 rue St-Paul, Montréal**

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

J. BENJAMIN DAGENAI
ENTREPRENEUR
210, rue Guy, Montréal.

REPRESENTANT LA CELEBRE COMPAGNIE
THE PEDLAR METAL ROOFING CO.
OSHAWA, ONT.

En Entrepôt : Pierre, Brique, Clapboard et Bardeaux peints ou galvanisés. Corniches, Dalles et Dallots en tôle galvanisée. Plans et estimés fournis pour plafonds ornemental en acier, ou pour extension de bâtisse en tôle galvanisée.

Tel. Bell 8118. Demandez nos prix.

JAPAN MARQUE "MOUNT" JAVA

RIZ ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH
D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme, le Jardin et les Fleurs. Prix justes pour Timothy, Trèfle et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands - Grainetiers.
142, rue McGill, MONTREAL.

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS
EN GROS ET A COMMISSION
SPECIALITÉ : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.
1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Tél. Bell 8374 Tél. des Marchands 671
B. ETHEIER
MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE
Bois, Charbon et Grain
Rue NAPOLEON (près du Canal)
ET 1119 ST-JACQUES

EAUX DE VALS Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez
AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS
Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD.

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine
MANUFACTURIERS DE LA
Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal
Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 AVRIL 1897.

Rhums.		
Des Lys, 12 bout.	0 00	11 50
" 19 lit.	0 00	13 75
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 00
" rouge 12 lit.	0 00	12 25
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Périx, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 00
au gallon.		
Jamaïque	4 25	6 15
Gins.		
à la caisse.		
De Kuyper 1 à 24c	5 85	11 25
" 25 à 40c	5 80	11 20
" 50 et plus	5 75	11 15
" case violette	0 00	2 50
" case blanche	0 00	3 00
Key Brand	5 00	10 00
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 40
" pleines 4 doz.	0 00	7 50
" Honey Suckle (chuchons verre)	0 00	8 50
Wynand Focking	0 00	9 75
Bernard Old Tom	0 00	7 00
Booth	0 00	7 75
" 5 caisses	0 00	7 50
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 50
Burnett	0 00	7 50
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25
Gins en futs.		
De Kuyper, barril, le gal	0 00	2 80
" quart	0 00	2 85
" octaves 1/2	0 00	2 00
" au gallon	0 00	2 95
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quart.		
" le gal.	0 00	3 45
" octaves.	0 00	3 50
" au gal.	0 00	3 75
J. Kersch Sons & Co. (Old Tom)		
" extra.	2 30	2 85
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10
Spiritueux Canadiens, gal. imp.		
Esprit de vin 65 O. P.	4 25	4 40
" 50 O. P.	3 75	3 85
Rye " 25 U. P.	2 05	2 15
" Imperial gall.	2 75	2 90
" Club	3 45	3 05
" Jubilee	2 50	3 00
Toddy	1 95	2 10
Malt	2 00	2 10

Vieux Rye, 4 ans	2 20	2 35
" 5 ans	2 40	2 65
" 6 ans	2 50	2 75
" 7 ans	2 60	2 80
Seagram's Rye 1891	0 00	6 50
" 1883	0 00	8 75
Caisse.		
Corby L. X. L.	0 00	8 50
" X. T. C.	0 00	8 50
Imperial 1890 qts.	0 00	7 85
" flasks.	0 00	8 15
" 1/2 flasks	0 00	8 05
Jubilee.	0 25	7 00
Club 1890 qts.	0 00	9 15
" flasks.	0 00	9 05
" 1/2 flasks.	0 00	10 15
Gooderham & Worts 1891	0 00	6 75
" 1884	0 00	9 00
Par 5 caisses, 5c. de moins.		
Domillon Rye.	0 00	6 85
Columbian	0 00	6 25
Rock and Rye.	0 00	5 75
Empire Rye.	6 75	7 00
Apéritifs.		
Angostura, caisse 2 doz.	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	0 00
Vermouth Nolly Prat.	0 00	6 50
" Ita. len.	6 35	6 75
" Subé & Cie.	0 00	6 15
" Fratelli Cora	0 00	6 25
Liqueurs Cusenier.		
Crème de Menthe glaciale	00 00	10 75
Curacao blanc	00 00	10 75
Cherry Brandy	00 00	11 50
Curacao Orange	00 00	10 75
Prunelle	00 00	13 50
Kummel doux	00 00	12 25
Crème de Cacao	00 00	14 75
Anisette	00 00	11 25
Marasquin	00 00	12 25
Kirsch	00 00	9 50
Kirsch fin.	00 00	10 25
Kirsch rasés.	00 00	13 25
Absinthe 12 bouts	00 00	11 25
" 12 litres	00 00	13 25
Amer Cusenier	00 00	10 75
Bitter	00 00	10 75
Shrop de Gomme d'Orgeat.		
de Gros-lès, de Limon.		
de Grenadine	00 00	8 00
Produits de la Grande Chartreuse.		
Chartreuse Blanche	12 lit.	24 1/2 lit.
" Jaune	21 00	22 25
" Verte	26 50	27 75

Ellixir Végétal, façon de 7 onces	1 50
" " " 5 4 "	1 20
" " " 4 2 "	0 80
" " " 2 8 "	0 60
Spécifique dentifrice	4 2
" " " 2 1 "	0 45
Abbaye de la-Chainé Dieu.	
Chartreuse jaune, caisse 24 1/2	15 50
verte " 24 1/2	18 50
Liqueurs à Marspoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, caisse assortie 12 lit.	00 00 12 50
Autres liqueurs	00 00 11 50
Sirop divers	00 00 8 50
Liqueurs Simon Atné.	
Kola-Koff	00 00 10 00
Prunelle	00 00 13 50
Kirsch	00 00 13 00
Maraschino	00 00 14 00
Crème Cacao	00 00 14 00
Anisette	00 00 13 50
Kummel	00 00 12 75
Suc Jaune	00 00 15 75
Suc Vert	00 00 17 75
Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.	
Crème de Menthe verte	00 00 10 75
" blanche	00 00 10 75
Curacao triple sec cru	00 00 12 00
" bott.	00 00 12 00
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00 10 75
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00 12 00
Marasquin	00 00 13 00
Kirsch " " "	00 00 11 00
" " " "	00 00 3 00
Prunelle de Bourgogne	00 00 12 00
Crème de Framboise	00 00 12 00
Finé Bourgogne 12 lit	00 00 21 00
Eau de Vie de Marc	00 00 18 00
Crème de Cassis	00 00 11 00
Crème de Musigny	00 00 12 00
Apéritif Mugnier	00 00 10 00
Alcool de Menthe	00 00 6 00
Absinthe Ed. Pernot	00 00 13 50
Stewers.	
Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00 4 70
" " q. 1 "	0 00 4 20
Double Ref. Lime J'ce 1 "	0 00 3 95
Lime syrup bott. can 1 "	0 00 4 20
Melasses.	
Au gallon.	
Barbades tonne	0 00 0 31
" tierce et qt.	0 00 0 33 1/2
" demi quart.	0 00 0 34 1/2

Barbades au char ton	0 00	0 30
" tierce	0 00	0 32 1/2
" 1/2 qt.	0 00	0 33 1/2
Trinidad	0 00	0 00
Porto Rico, tonne	0 00	0 31
" char	0 00	0 30
" tierce et qt.	0 00	0 33 1/2
" au char	0 00	0 32 1/2
Mustardes.		
Coleman ou Keen		
Boîtes Rondes. Carrées.		
Boîtes 1/2 lb	1/2	0 27 1/2 0 45
" 1 "	"	0 25 0 42
" 1 "	"	0 00 0 40
Jarres 1 " par jarre.	"	0 00 0 25
Durham	"	0 00 0 75
"	"	0 00 0 60
Pât's et denrées alimentaires.		
Macaron importé	1/2	0 09 0 10
Vermicelle	1/2	0 09 0 10
Lait concentré	1/2	0 00 1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50
Poudre à pâte Cook's Friend.		
No 1, 4 dz. paq	1/2 caisses.	2 40
No 2, 8 "	"	0 80
No 3, 4 "	"	0 40
No 10, 4 "	"	2 10
No 12, 6 "	"	0 70
1 lb.—2 doz. en bte ferblanc, ch.		3 10
" 3 "		1 75
" 4 "		1 10
Poissons.		
Harengs Shore	brl.	3 50 3 75
" Labrador	"	0 00 0 00
" Cap Breton	"	3 75 4 00
" "	"	2 25 2 50
" "	"	3 60 4 00
" "	"	2 25 0 00
Morue sèche	wt.	4 50 5 00
" verte No 1 qt.	1/2	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 large qt.	"	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 draft.	"	0 02 1/2 0 00
" désossée	"	0 05 1/2 0 06
Poisson bl. lac Sup.	1/2 brl.	0 00 0 00
Truite des lacs	1/2	4 10 4 25
Maquereau No 1	"	0 00 0 00
Saumon C. A.	1/2	0 00 6 25
" "	"	11 50 12 00
Saumon Labrador	1/2	0 00 7 50
" "	1	0 00 14 00
Anguille	1/2	0 00 0 00

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig.

MONTREAL.

Téléphone 576



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à cornes.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

61 & 63 RUE DES COMMISSAIRES et 22 PLACE JAQUES-CARTIER **Montreal**



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Sèches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE **Montreal.**

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la

. **MINE COLONNA.**

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 108, St-François Xavier **MONTREAL.**

ou 4, King St. W., Toronto.

BOIS DE SCIAGE . . .

Bureau : 512 LaGauchetière **MONTREAL.**

D. PARIZEAU

CLOS, Canal Lachine **Tél. Bell No 6367**

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8303.

SEMENCE

TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'Ouest. BLE Manitoba et d'Ontario. Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, etc.

GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André, **BASSE-VILLE**

Bureau : 48 rue Saint-Paul **QUEBEC**

Quais : Rues St-André et Dalhousie

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 AVRIL 1897.

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships vieux	lb.	0 08	0 10
" " " "	"	0 15	0 16
De l'Ouest	"	0 08	0 10
Rouleaux	"	0 13	0 15
Crèmerie d'octobre	"	0 14	0 15
" " " "	"	0 19	0 20

Fromage.

De l'Ouest nouveau	lb.	0 09 1/2	0 10
De Québec	"	0 09 1/2	0 10

(Eufs.)

Chaunés, Montréal, calasse	0 00	0 00	
" " " " " "	0 00	0 00	
Frais pondus	dz.	0 09 1/2	0 10

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts	lb.	0 04 1/2	0 05
" " " " " "	"	0 55	0 60
Sucre d'érable pts pains	lb.	0 06	0 08

Miel et cire.

Miel rouge coulé	lb.	0 05	0 06
" " " " " "	"	0 07	0 08
" " " " " "	"	0 10	0 12
Cire vierge	"	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin	lb.	0 00	0 03
" " " " " "	"	0 00	0 04

Specialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami	Doz.	1 75	18 00
Biscuit Purgat. Parisien	"	1 20	12 00
Pastille à vers	"	1 50	15 00
Poudre de condition	1/2 lb.	0 80	7 20
" " " " " "	1 lb.	1 25	13 00
Huile foie de morue	8 oz.	0 00	18 00
" " " " " "	6 oz.	0 00	15 00
Emulsion foie de morue	0 00	4 00	
Huile vétérinaire	0 00	1 50	
Essence d'épinette	0 00	0 80	

Régilisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks)	"	0 40	
Bte de 5 lbs. bois ou papier	lb.	1 25	
" Fantaisie " (30 ou 50 bâtons) bte.	"	0 40	
" Ringed " boîte de 5 lbs.	"	0 40	
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs. (can.)	"	2 00	

" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30 more. à la boîte)	bte.	1 00	
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier. (40 more.)	"	1 25	
Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, bis de 5 lbs. (can.)	bte.	2 00	
Pastilles de régilisse, Jarre en verre 5 lbs	"	1 75	
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can.)	"	1 50	
" Purity " régilisse, 200 bâtons.	"	1 45	
" " " " " "	"	0 72 1/2	

Ris.

Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/2 Pch.
B. 1 oc 4 sacs	3 45	3 50	3 55
5 oc 0 "	3 10	3 45	3 50
10 oc 24 "	3 35	3 40	3 45
25 et plus.	3 30	3 35	3 40
C. 1 oc 4 sacs	3 20	3 25	3 30
5 oc 0 "	3 15	3 20	3 25
10 oc 24 "	3 10	3 15	3 20
25 et plus	3 05	3 10	3 15

Riz " Crystal "

En sacs de 25 lbs	le sac.	1 35
" " " " " "	"	2 00
" " " " " "	"	4 50
" " " " " "	"	5 50
Riz Putna Imp., sacs 224 lbs.	lb.	45 05

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	14 50	15 50
" " " " " "	00 00	14 00
" " " " " "	00 00	14 50
Jambons	lb.	00 12 1/2
Lard fumé	"	00 00

Saïndoux

Pur de panne en seaux	1 40	1 65
Canistres de 10 lbs	0 07 1/2	0 08 1/2
" " " " " "	0 07 1/2	0 08 1/2
Composé, en seaux	0 00	1 10
Canistres de 10 lbs	0 00	0 06
" " " " " "	0 00	0 06 1/2
" " " " " "	0 00	0 06 1/2
Faitbanks, en seaux	1 17 1/2	1 22 1/2
Cottolene en seaux	0 00	0 08 1/2

Sapollie.

En caisses de 1/2 lb grosse, la gr.	11 30
-------------------------------------	-------

Sauces et Marinade.

Marinades Morton	dz.	2 30	2 70
" " " " " "	0 00	3 25	
" Suffolk, 20 oz	0 00	2 10	
" " " " " "	0 00	1 80	

Essence d'anchois	0 00	3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch.	3 50	3 70
" " " " " "	0 25	0 50
" " " " " "	3 25	3 55
Catsup de tomates	1 00	4 00
" " " " " "	1 00	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 55
Sauce Chill.	3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart.	3 lbs	2 75	2 80
" " " " " "	5 "	2 65	2 70
" " " " " "	7 "	2 45	2 50
" " " " " "	1/2 sac 50 "	0 00	0 30
" " " " " "	sac 2 cwts	0 00	1 00
" " " " " "	gros. sac	0 45	0 48

Sirops.

Matchless	lb.	0 00	0 01 1/2
Amber, 1/2 qt.	"	0 00	0 02
Diamond	gal.	0 00	0 40
Perfection	"	0 42	0 45
Sirup Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09	
" " " " " "	8 "	0 34	0 36
Perfection, s. 25 lbs. seaux.	0 95	1 00	
Honey, seaux 28 "	0 00	0 90	

Sucras.

(Prix à la livre.)

Jaukés raffinés	0 03 1/2	0 03 3/4
Extra ground.	0 00	0 05 1/2
" " " " " "	0 00	0 05 1/2
Cut loaf	0 00	0 05 1/2
" " " " " "	0 00	0 05 1/2
" " " " " "	0 00	0 05 1/2
" " " " " "	0 00	0 05 1/2
Powdered	0 00	0 04 1/2
" " " " " "	0 00	0 05 1/2
Extra granulé.	0 00	0 04 1/2

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/5 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Specialités de Joseph Cote, Québec

Tabac en feui les.	
XXX No 2 balles de 50 lbs 3 ans.	0 07
XXX " 1 "	0 08
XXXX " 2 "	0 09
XXXX " 1 "	0 10
Blue Prior	0 10
Grand Havane	0 12
Rouge extra	0 12
Petit Havane	0 12
Parfum d'Italie 50 a 100 lbs 1 an	0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque " St-Louis "	110 lbs. btes 4 lbs	0 35
" " " " " "	10 lbs	0 35
Théo	1 lb	0 20
Petit Havane	"	0 35
Côté Choice Mixture	"	0 00
" " " " " "	5 lbs	0 60
" " " " " "	10 lbs	0 60

Cigares.

El Rama	1120-1e 1000	45 00
St-Louis	"	30 00
Key West	"	27 50
Our Leaders	"	27 50
Docteur Faust	"	25 00
Golden Flowers	"	20 00
Horse Show	"	20 00
Twin Sister	"	17 50
Beauties	"	17 50
Euchanteras	"	17 50
Cheroots	"	15 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada

Old Cham 1 lb	lb.	0 68
Seal of N. Carol. 1/2 & 1/10	"	0 80
" " " " " "	1 lb. blaques	1 00
Old Gold, 1/4 & 1/10	"	0 80
Old Virginia, 1/12 & 1/10	"	0 52
" " " " " "	lb. boîtes	0 58
" " " " " "	1/2 lb.	0 58
Puritan Cut Plug 1/10	"	0 75
" " " " " "	1/2 lb. boîtes	0 75
" " " " " "	lb.	0 69
Miranda 1 lb	"	0 65
Rit. Smoking Mix. 1 lb	"	0 70
" " " " " "	1/2 lb. boîtes	0 85
Rit. Navy Cut	"	0 80
Unique 1/12	"	0 52
" " " " " "	lb. paquets	0 48
" " " " " "	1/2 lb.	0 48
O. K. 1/12	"	0 50
Hd. cut Virginia, 1/4 lb. boîtes	"	0 80
Lord Stanley	"	1 00
Perique Mix. 1/2 & 1/4	"	1 10
Athlete 8m Mix 1/4 & 1/2	"	1 25
Pure Perique 1/4 & 1/2	"	1 75
St-Leger 1/4 & 1/2	"	1 10
P. XXX	"	0 90
" " " " " "	1 lb.	0 80
" " " " " "	1/2 lb.	0 85
Old Fashioned 1/10	"	0 85
Rex Perique Mix	"	0 80
Handy Cut Plug 1/5 blaques	"	0 85
" " " " " "	1/2 lb. Jarres	0 85
Bean Ideal, 1 lb	"	0 70
Athlete Cigaret Tob. 1/10	"	1 05
Sweet Caporal, 1/12	"	1 05

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.
GAGNON & CARON

Experts-Comptables,
Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.
Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911
BATISSE DES CHARS URBAINS,
MONTREAL.

L. W. TELMOSSÉ
(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE
Liquidateur de Faillites,
Agent d'Immeubles,
Assurances, Collections, Etc.,
Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRES 9 ET 10
No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL
SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.
Téléphone Bell 6170.

C. H. BRANCHAUD
COMPTABLE, A. DITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal
Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire
No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:
REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal
Spécialité:
Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2008
PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS.
SOCIETY OF NEW YORK
EDW. W. SCOTT. PRÉSIDENT

La meilleure Compagnie pour les assurés et les Agents.
Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.
R. H. MATSON,
Gérant Général pour le Canada
87, rue Yonge, Toronto.



Machine Automatique pour la Vente

Au détail du

Tutti Frutti
Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.

Southern Cigar et Tob, 1/12	0 05	
Old Judge	1 20	
B. C.	0 85	
Puritan	0 90	
Pine Cut (Chewing) 1/10.	0 00	
Derby Plug, 3, 7 & 1/12	8 50	
Old Virginia, 3, torquette	0 00	
Old Chum Chewing palette	0 00	
Thés.		
Noirs.		
(Prix à la livre.)		
Congo 1/2 caisses	0 10	0 60
caddies	0 18	0 50
De l'Inde.		
Darjeelings	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35
Verts de Chine.		
Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
ord. 1/2	0 20	0 38
Young Hyson, ext.	0 42	0 50
1e qual.	0 35	0 40
ord. 1/2	0 22	0 28
2e 1/2	0 15	0 19
3e 1/2	0 12	0 17
Japon.		
1/2 caisses, Finest May	0 38	0 40
Caisses fin à choix	0 25	0 36
moyen à bon	0 18	0 24
commun	0 15	0 18
Nagasaki, Pekoe	0 16	0 22
Oolong	0 14	0 15
P. à can.	0 16	0 19
Poussière	0 09	0 11
Vinaigres.		
De M. M. Lefebvre & Cie.		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Orléans d'Or, Bordeaux	0 23	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX	0 25	
XX	0 20	
X	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Mail, trip	0 45	
doub.	0 35	
Spécial X	0 16	
De Alfred Robitaille.		
Eureka extra, à l'estragon	0 00	0 60
(en fût) gal.	0 00	0 45
Nos 2&3	0 35	0 40

Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
"XXX"	0 00	0 27
"XX"	0 00	0 23
"X"	0 00	0 20
"Pure Cider"	0 00	0 16
Vins.		
Non Mousseux.		
Bordeaux ord. caisse	2 00	3 50
gal.	40 00	1 10
Mistoc caisse	4 05	5 05
St-Julien	5 05	6 05
Chateaux	4 25	21 00
Bourgoine	7 00	20 00
ordinaire gal.	0 90	1 10
Sicille	1 35	1 00
Sherry caisse	4 50	11 00
gal.	0 95	1 00
Porto caisse	0 00	15 00
Gordon & Co	0 00	3 75
gal.	2 10	4 00
Moselle caisse	15 00	21 00
Sauternes	5 05	6 05
Graves	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Co	0 00	1 00
Claret L. Pinaud qts	0 00	2 60
Faure Frères gal.	0 00	0 90
Robertson Bros Oporto	1 50	10 00
Sherry ex. gal.	1 50	10 00
gal.	1 50	8 50
Mousseux.		
(Prix à la caisse.)		
Bourgoine Mousseux	00 00	00 00
Moselle Mousseux	12 50	18 50
Hock Mousseux	12 50	14 00
Sauvign. Tesler & Co.	18 00	14 50
Nera Raphael	13 00	14 50
Champagnes.		
	qts.	pts.
J. Mumm.	23 00	25 00
G. H. Mumm.	28 00	30 00
Arthur Rodere	22 00	24 00
Vve Cliquot	28 00	30 00
Eug. Cliquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Prémet	23 00	24 00
Morizet	23 00	24 00
Louis Roderer	28 00	30 00
Gold Lack Sec	27 00	29 00
Piper Heidsieck	27 00	29 00
Perrier-Jouet	28 00	30 00
E. Mercier & Co. carte d'or	28 00	30 00
(Gal vin des Ambassades)	12 50	13 75
Vin des Princes	22 00	23 00
Vin d'été	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessler	14 00	15 50

Vins toniques.		
Vin de Chevrier	dz. 12 50	13 00
Stimulant au vin de Rau-		
clo	dz 0 00	0 00
Vin St-Michel	qrt caisse	8 50
	pts. 2 dz	0 50
Vin Vital	dz. 14 50	
Cuir et Peaux.		
Cuir à semelles.		
(Prix à la livre.)		
Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
No 1, 25 lbs et au-d	0 00	0 23
No 1, léger	0 22	0 23
No 2	0 21	0 22
No 2, 18 lbs moy	0 22	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 20
No 1 p. ord.	0 22	0 24
No 2	0 00	0 22
union crop No 1	0 28	0 30
No 2	0 20	0 28
Cuir à harnais.		
(Prix à la livre.)		
Harnais fins à la main	0 27	0 28
No 2	0 24	0 26
fins à la roue	0 26	0 28
taureau	0 24	0 25
Cuir à empeignes.		
(Prix à la livre.)		
Vache crève mince	0 30	0 40
forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 35
écossaise	0 33	0 38
Taure française	0 80	0 90
anglaise	0 80	0 90
canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65	0 75
30 à 45	0 55	0 65
45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue ont H	0 25	0 30
H. M.	0 25	0 30
Med	0 25	0 30
Junior	0 00	0 20
Qué. sen. h. a. m.	0 23	0 20
Jun. m. à light	0 16	0 20
Cuir vernis.		
Vache vernie pied	0 15	0 17
d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	0 15	0 17

Cuir fins.		
Mouton mince	dz. 2 00	6 00
épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord	piéd	0 14 0 25
Kid Chevette		0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée		0 08 0 10
Kangourou		0 35 0 50
Dongola dull		0 15 0 22
Buff d'Ontario H.		0 14 0 15
H. M.		0 13 0 14
L. M.		0 00 0 13
No 2		0 00 0 11
Buff de Québec H.		0 13 0 15
H. M.		0 12 0 13
L. M.		0 00 0 12
No 2		0 00 0 11
Glove Grain Ontario		0 12 0 13
Québec		0 11 0 12
Ontario		0 12 0 14
Québec		0 11 0 13
Cuir à bourrures.		
Cuir à bourrure No 1	0 00	0 20
No 2	0 00	0 18
Cuir fin français	0 00	0 20
russe	0 20	0 25
Peaux.		
(Prix payés aux bouchers.)		
Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00	9 00
No 2	0 00	8 00
No 3	0 00	7 00
Veau No 1	lb.	0 00 0 09
No 2		0 00 0 07
Agneaux et moutons, pièce		0 00 0 00
du printemps		0 00 0 10
"Steers" par 100 lbs		7 00 7 50
(Pour peaux assorties et inspectées.)		
Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 05
No 2	0 00	0 00
Laines.		
Toison du Canada	lb.	0 00 0 00
Arrachée, non assortie		0 21 0 22
A, extra supérieure		0 23 0 24
B, supérieure		0 21 0 22
Noire, extra		0 20 0 22
Noire		0 00 0 17
Cap de B. E. en suint		0 14 0 16
Australie, lavée		0 00 0 00
Buenos Ayres, lavée		0 30 0 33
Natal, en suint		0 15 0 16

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR ----- Pour Bœurreries, Fromageries, Moulins à Scie
Manufactures, Etc. Etc. ---Drap de Carde.

Demandez les Courroies en poil de Chamoau
"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."  No 24, Carré Victoria, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 128 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de
SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

AVIS

Nous désirons notifier nos clients et le commerce de quincaillerie du Canada, que le feu chez
CRATHERN & CAVERHILL,
à l'entrepot de la rue Colborne, à Montréal, jeudi matin, le 14 janvier, ne nuira nullement aux affaires de Caverhill Learmont & Co.

Toutes les commandes pour articles de tablettes ou pesants, p r lettres ou commie-voyageurs seront promptement et soigneusement exécutées.

CAVERHILL, LEARMONT & Co.
Montreal, 14 janv. 1896.

T. PREFONTAINE H. BOURGOIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

BANQUE D'EPARGNES

De la Cité et du D'strict de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à ses bureaux, rue St-Jacques, le

MARDI, 4 Mai prochain à 1 hr. P.M.

Pour la réception du rapport et des états, et pour l'élection des directeurs.

HY. BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 1er avril '97

LS. DESCHENES

ENGANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce,

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Coaticook

Constantineau L. et al. Mack & Birmingham 2 cl.

Danville

Gordon L. G. Giguère 412

Dunham Canton

Henri Lévi. R. Hunter et al 225

Grandes Piles.

Desilets Ephrem. R. Linton & Co 257

Halifax S.

Powell J. O. E. Gauvreau et al 356

Ham

Rolf Napoléon. P. Wampas 136

Roy Marcelin fils. M. Luneau 319

Marston

Léonard D. et al. F. G. Roy 211

Montréal

Acheson A. C. W. Lawrence 1000

Aubry C. E. Rouleau 214

Arseault J. N. J. Walker et al 3e cl.

Alliance Insurance Co. E. Tatham 500

Bauleux C. Dame E. S. Heaton 250

Buratti F. Dame M. Santelli et al 4525

Brière F. C. Depocas 4e cl.

Bergeron G. J. B. Hurteau 172

Bell Téléphone Co. M. Dineen 242

Carragher E. A. Ward 150

Charon H. E. R. Evans 1e cl.

Colt Dame E. H. R. B. Hall 304

Déziel L. F. X. Dupuis et al 159

Dufresne Dlle Z. Dame D. Vadeboncoeur 200

David A. R. Joron 300

Demers L. et al. E. Tougas 134

Dominion Type Founding Co. J. P. Beaudry 1000

Ferguson W. M. Fine 109

Fauteux H. Dame E. Dagnéais 2e cl.

Forbes H. E. Dame M. A. Hall 1e cl.

Fontaine W. C. L. Letang et al 200

Fontaine L. C. L. Legget 111

Fiset A. et al. Dame E. Cousineau 3000

Gauthier A. Dame S. Oigny 200

Guilbault J. et al. H. McKenzie et al 201

Giroux T. es-qual et al. U. Garand et al 311

Gengail Steamship Co. et al. W. Pilkington 1e cl.

Gengail Steamship Co. et al. W. Ferguson et al 1e cl.

Hickok G. A. Faust 199

Huot L. Banque du Peuple 1e cl.

Hébert P. J. Torrance et al 1e cl.

Irvine J. P. J. Carroll 128

Kane J. J. Quinn 124

Labelle A. Dame J. Boucher 2e cl.

Lefebvre E. Dame E. Dufresne 382

Langlois M. et al. J. Courville 340

Lalumière T. Dame E. Prieur 107

Latouche J. A. J. H. Charrette 163

Larose H. M. Moody et al. 156

Lefebvre S. J. Robinson 107

Labelle T. J. Ethier 2e cl.

Lightbound T. H. J. Wright 5000

Marsan Dame C. es-qual. W. E. Muir et al 131

Macdonald G. M. J. Robertson Co. (Ltd.) 104

Murphy P. J. J. A. C. Madore et al 294

Murphy C. J. A. C. Madore et al 3e cl.

Montréal Street Ry. Co. J. Bélair 281

McCullough J. B. E. Phillips 164

Mayer E. Dame M. Ouimet 2e cl.

McCall J. A. Mongin 500

McKinnon R. W. Paul 140

Ouimet O. J. A. Ouimet 262

Picotte P. et al. W. Fair 674

Parent N. J. Castellie 100

Prudhomme P. U. Laucot 342

Roy J. A. D. Maïore 109

Senécal L. H. A. Charbonneau 180

Smith J. R. B. et al. W. P. Clancy 300

State A. T. et al. R. L. Murchison 117

Sincennes H. A. Desjardins 200

Sincennes T. A. Desjardins 200

Scanlan T. et al. L. Cohen et al 363

Snowdon J. C. Woodward 1050

Teel C. J. Steel 350

Québec

Bertrand F. X. et al. J. A. Thibodeau 566

Déchène O. et al. J. C. Wilson 987

Dumas P. J. B. Clouthier 125

Frenette Elz. S. Delis e 300

Goulet A. et al. T. H. Dunn 1600

Paquet Geo. Mary L. Williams et al 175

Q. and St-John R. R. E. O. Paré 2000

Simard Téléphone. P. Berton 104

Richmond

Richmond Industrial Co. J. Bédard 530

Sherbrooke

Donnion Line Co. Coaticook Hook 861

Lawrence W. O. B. Fraser 101

Morin Nap. Mde B. Lebrun 1e cl.

St Hyacinthe

Guillène Delphis. J. Guillène 283

St-Michel de Napierreville

Mouchamp Arcade. Rév. L. M. Taillon 938

St-Valentin

Hébert Chs et al. D. Rémillard 947

Weedon

Fontaine Raymond. B. A. Land Co 1300

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Coaticook

Bourque alias Burke W. P. et al. Mack 656

Barker Jno. J. Canada Paper Co 167

Hampden

Armstrong James. C. A. Seger 168

Montréal

Atwater Hon. A. W. Merchants Bank 400

Banque du Peuple. L. M. Troitier 1000

Bédard J. B. Land and Loan Co 154

Blackley Wm. J. R. Moodie et al 923

Cooke J. P. et al. G. Desserres 248

Cowan James S. et T. Pollock 248

Campbell Jno. F. J. K. Wilson et al 212

Christie Timothy. Dame M. Cassidy et vir 153

Dyer W. A. W. E. Phillips 239

Eaton Edward. A. L. Kent et al 129

Evans Wm. jr. Bank of Montreal 291

Gr fin Michael. Hon. J. G. Lavolette 167

Gilchen Henry et al. M. L. O'ourke et al 320

Huot Lucien. Banque du Peuple 1371

Hébert Nap. T. Morisset 129

Jasonse M. J. Gowans et al 122

Labadie J. E. O. J. N. Chopin 580

Lyall Peter. P. W. St-George et al 2640

Méthot J. H. E. A. St-Denis 101

Neville Robert. Dame Virginie Magnan 2000

O'Connor James. R. E. Edwards 124

Owen H. Banque de Montréal 275

Rice Ira. C. X. Tranchemontagne 231

Skely John. P. O'Brien 1189

Tessier N. J. C. Lapierre 114

Tessier Vve Mathias. North British and Mercantile Insurance Co 35000

Thibault F. X. A. G. Cross 220

St. Antoine Abbé

Houle A. L. S. G. Waldron et al 144

Ste Rose

Desjardins Louis. Dame Rose Gauthier 465

Vaudreuil

Brodreux S. A. J. Mayer 127

Williamstown

Sullivan A. J. et al. B. Shepherd 701

Weyland. F. W. J. Glasscock 132

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Ascot.

Laliberté Nap. Massey, Harris Co 15

Little Ed. Massey Harris Co 44

Brompton canton

Cusson Jean B. A. Vallières 32

Cusson J. B. J. Chrétien 3

Bury

Asselin Jos. W. Auger 15

Cowansville

Barker Jno. J. H. Kathau 17

Carter W. P. W. L. McCorkill 27

Caughnawaga

Murray Peter C. T. Ligget 46

Dudswell

Bergeron A. N. Benoit 77

D'Israeli

Gagnon Achille. S. E. Adam 12

Fecteau's Mills

Filteau Arthur. W. E. Stroud & Sous 35

Hatley

Knight Isaac et al. Massey Harris Co 40

Knight Isaac et al. A. Winter 8

Putney R. A. S. Lebourveau 6

Lachine

L'allaire Edmond. P. Poulin 25

Godin Evariste et al. J. Wright et al 54

Melbourne

Lariviere P. A. E. C. Gatién 15

Montréal

Beaupré F. X. N. Léveillé 40

Côté Arthur. Dame C. Prévost 27

Chayer J. B. D. Plante 31

Dupont René. J. A. Karsh 22

Daoust J. O. J. N. Lalonde 96

David Dame Malvina. S. Dumaine 72

Durand Alph. Dame A. Dubois 68

Ellacott Ernest G. Dame E. Champeau et al 37

Filiatrault Edmond. E. Demers 42

Frigon La. T. F. Poirier et al 35

Gibeau Wilfrid. F. Boucher 35

Gaucher Chs. A. Décaré 45

Guillet E. E. F. Viens 33

Guenette Jos. H. Sauvé 80

Houghtou Amos J. Dme M. A. Williamsou 48

Joly Adolphe. A. Dalbec 24

Jobin Jos. Record Foundry and Machine Co 54

Latour André A. H. Demers 98

Lebeau Narcisse. D. Plante 36

La Société Nationale de Sculpture. Berthiaume et al 25

McBrien Jno J. G. Marsolais 35

Maisonueuve Athanase. A. Maïsonneuve 50

M.ilette Joseph A. C. Langlois 33

Magnan Dame Marze L. Dame M. L. Sauvageau 35

Ouellette Dame M. M. Mathieu 57

Péruze Lot et al. S. Cormier 42

Pelletier J. T. J. Darling 30

Perrault R. et al. J. Barry 50

Routhier Phil. Dame D. Lalonde 50

Reid G. W. W. F. Nighthall 30

Reid Geo. W. Troy Laundry Co 34

Syrne Peter et al. F. Asselin 36

Potton

Whitney C. C. W. L. McCorkill 32

Richmond

Smith Jesse D. Sleeper & Akharst 25

Viger L. & al. Codère Fils & Cie 40

Sorel

Paul W. A. Dufresne 43

Sherbrooke

Bédard J. B. B. A. Land Co 24

Duport P. A. E. Duffy 50

Desruisseau C. Massey Harris Co 6

Parker W. C. Goldsmith Silver & Co 18

Bédard N. G. W. Hogg 95

Caron E. Bray Bros 22

Shefford Ouest

Dion Octave. O. Faucher 33

Stoke

Guillemette Nap. Massey Harris Co 39

Moncteau A. A. Stacey 1

Ste Cunégonde

McDonald Archie et al. J. St-Onge 70

St-François-Xavier de Brampton

Aubin Jean. P. Fortin 8

St Henri

Dubé Alex. J. A. Trudel 28

Lowé Albert. O. Brunet 28

St-Hyacinthe

Martin Godfroy. J. B. Blanchet 2

McMurdo Peter. J. A. Letellier & Cie 10

Tarte Victor. L. Arpin 4

Roberge Jos. D. Beaupre 43

SUN''

Fondée en 1710

ASSURANCE CONTRE LE FEU

BUREAU CHEF
THREADNEEDLE ST., LONDRES, ANG.

Ne s'occupe que d'assurance contre le feu. La plus ancienne compagnie du genre dans le monde entier.

AGENTS:

RAMFORD & CARSON MONTRÉAL
GIROUX & COTÉ QUÉBEC

SUCCURSALE AU CANADA

15, WELLINGTON ST. E., TORONTO, ONT.
H. M. BLACKBURN, Gérant.

On demande des agents dans les districts où cette Compagnie n'est pas représentée.

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPÉCIAL DE LA LEGISLATURE
CAPITAL AUTORISÉ \$2 000 000.00
ACTIF 2,417,237.86

Bureaux: 13, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie, Président; MM. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

HON. A. W. OGILVIE, Président; WM. STRACHAN, Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN, Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs: — MM. Greenshields & Greenshields. Banquiers: La Banque des Marchands du Canada. Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidél-Commissaire, Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteures émises pour trois ou cinq ans. Ces débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada sans frais. Pour autres détails s'adresser au Gérant.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1861—BUREAU CHEF, MONTRÉAL.—1896

CAPITAL PAYÉ \$500,000
FONDS DE RÉSERVE 260,000

DIRECTEURS:

Hon. ALPH. DESJARDINS Président.
A. S. HAMELIN, Ecr. Vice-Président.
A. L. DEMARTIGNY, Ecr., G. N. DUCHARME Ecr.
DUMONT LAVIOLETTE, Ecr.
TANCREDÉ BIENVENU Gérant Général.
E. G. ST. JEAN, Inspecteur.

SUCCURSALES:

Montréal, (St-Jean-Bte.) Québec, (St-Sauveur.)
" (St-Henri) " (rue St-Jean.)
" (St-Cunégonde) Victoriaville.
(rue Ontario) Valleyfield.
Beauharnois, P. Q. Fraserville.
Sto-Anne de la Pérade. Hull P. Q.
Edmonton, T. N. O.
Départements d'Épargne au Bureau Chef et aux Succursales.

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER

Londres, Ang. Crédit Lyonnais.
" Comptoir Nat d'escompte de Paris.
Paris, France. Cr-dit Lyonnais.
" Comptoir Nat d'escompte de Paris.
New-York. The Bank of America.
" The National Bank of the Republic.
Boston, Mass. The Merchants National Bank.
" The Nat. Bk of the Commonwealth.
" The National Bank of the Republic.
Chicago Ill. Bank of Montreal.
Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.
Collections faites dans toutes les parties du Canada.

THE MOLSONS BANK

Incorporée 1855. Capital versé \$2,000,000.
Réserve \$1,400,000.00.

BUREAU DE DIRECTION.

J. H. R. MOLSON, Président.
S. H. EWING, Vice-Président.
W. M. RAMSAY, Samuel Finley, Henry Archibald
W. M. Macpherson. J. P. Cleghorn.
F. WOLFFERTAN THOMAS, Gérant Général.
A. D. DURNFORD, Inspecteur. H. LOCKWOOD, Asst.-Insp.
Succursales: Aymer; Brockville; Calgary; Clinton;
Exeter; Hamilton; London; Meaford; Montréal; Mont-
réal, rue Ste-Catherine; Morrisburg; Norwich; Ottawa;
Owen Sound; Ridgeway; Smith's Falls; Sorel, P. Q.; St.
Thomas; Toronto; Toronto Junction; Trenton; Waterloo;
Winnipeg; Woodstock. — AGENCES à Londres, Paris, Berlin
et dans toutes les principales villes du monde.
Émission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
circulaires pour voyageurs.
Attention sérieuse apportée aux Collections.

Banque d'Hochelega.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois et demi pour cent, (3½ %) pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent (7 %) par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au Bureau-Chef, ou à ses Succursales, le ou après Mardi, le premier jour de juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau-Chef de la Banque, Mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,

Gérant-Général.

Montréal, 30 Avril, 1897.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYÉ \$811,805
RÉSERVE 45,000

DIRECTEURS:

G. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
J. B. BROUSSÉAU, J. NAULT.
JOS. MORIN.
E. R. BLANCHARD, C. L. LEDOUX, Inspecteur.
Cassier.

— Succursales —

St. Césaire, J. A. Bernier, gérant.
Farnham, J. E. Campbell, gérant.
Iberville, C. L. Ledoux, pro-gérant.
L'Assomption, M. N. Jarry, gérant.
Correspondants: — Canada: Banque des Marchands et ses branches. États-Unis: New-York The National Bank of the Republic, Importers and Traders National Bank, Ladenburg, Thalman & Co.; Boston, Merchant National Bank

LA BANQUE VILLE-MARIE

BUREAU CHEF, MONTRÉAL.

CAPITAL AUTORISÉ, \$500,000. CAPITAL SOUSCRIT, 500,000.
RÉSERVE \$10,000.

DIRECTEURS:

MM. Wm. Weir, président et gérant général; E. Lichtenheim, vice-président; A. C. S. Wurtela, F. W. Smith et Godfrey Weir; F. Lemieux, comptable.
Succursales:
Berthier, A. Gariépy, gérant; Lachute, C. D. Stewart, gérant; Lachine, J. H. Théoret, gérant; Nicolet, L. Bélair, gérant; Ste-Thérèse, M. Roisvert, gérant; Montréal: Pointe St-Charles, W. J. Wall, gérant; Hochelega, D. P. Riopel, gérant; Rue St-Laurent, Nap. Dorval, gérant; L'Épiphanie, J. H. Dussault, gérant; Papineauville, O. Constantineau, gérant; St-Laurent, O. W. Legault, gérant; La prairie, T. J. Bourdeau, gérant.
Correspondants à New-York: The National Bank of the Republic et Ladenburg, Thalman & Co.
A Londres: Bank of Montreal.
A Paris: La Société Générale.

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.
New York Life Bldg.

THE JAMES ROBERTSON CO., LTD

MARCHANDS DE METAUX,

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudees en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

FEU :::: COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH AMERICA

Capital en Argent -- \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,450,000.00
Pertes payées depuis sa fondation \$14,094,188 94

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. B. G. JOHNSON, Agent Résident, Bâtisse "Canada Life." MONTREAL

PHENIX DE LONDRES, ESTABLIS EN 1782

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

G. A. RAYMOND & CIE,

TELEPHONE 2300. AGENTS SPÉCIAUX DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS

Bureaux: 61 rue St-François-Xavier, MONTREAL.

" LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie,

Bureau Principal: 102 Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Edifice Impérial, Bureaux 30 et 31.

Président, Hon. J. G. Laviolette, M.C.L. Vice-Président, F. X. Moisan. Gérant et Secrét., P. Garon.
Situations vacantes pour agents et collecteurs. S'adresser personnellement ou par lettre à P. GARON Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 avril 1897.

Chez Cox & Amos, architectes, rue St-Jacques No 185, 3 bâtisses, Côte des Neiges, formant club Kennels et cottage.

Maçonnerie, Bouchard et Brunet.
Charpente et menuiserie, à donner.
Couverture, Lessard & Harris.
Plombage, F. Horton.
Chauffage, do
Brique, L. S. Rochon.
Enduits, J. Lefebvre.
Peinture et vitrerie, Consolidated Plate Glass Co & Beaulieu.

Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, Montreal Hunt.

Chez Cox & Amos, architectes, une bâtisse rue Dorchester à 3 étages formant 1 logement.

Maçonnerie, Labelle et Payetto.
Charpente et menuiserie, Lambert & Fils.
Couverture, Lessard & Harris.
Plombage, do
Chauffage, do
Brique, Labelle & Paquette.
Enduits, Knott & Gardner.
Peinture et vitrerie, De Zouche & Fils
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, Dame A. Lorange.

Par les mêmes architectes. Modifications à une bâtisse, rue St-Jacques.
Charpente et menuiserie, Wm. Scott & Co.
Enduits F. Decary & Fils.
Peinture et vitrerie, De Zouche & Fils.
Propriétaire Dawes & Co.

Chez Cox & Amos, architectes, agrandissement à l'église St-George de Granby.
Neil & Kent, entrepreneurs pour le tout.
Propriétaire, Incumbent & Church Wardens of St. George Church.

Chez P. Lortie & Fils, architectes, rue Notre-Dame, No 1933. Réparations et modifications à une bâtisse, Carré Chaboillez, No 36.

J. L. David, entrepreneur pour le tout.
Propriétaire, F. R. Presaeau.

Chez J. B. Resther & Fils, architectes, No 107 rue St-Jacques, une bâtisse rue Mont-Royal, à 3 étages, formant 3 logements.

Maçonnerie, O. Martineau.
Charpente et menuiserie, Grothé & Frères.
Couverture, D. Ouimet.
Plombage, do
Chauffage, do
Brique, J. Béland.
Enduits, J. Lefebvre.
Peinture et vitrerie, T. H. Gauthier.
Propriétaire, M. T. Fortin, M. P.

NOTES

MM. Cox & Amos, architectes, ont demandé des soumissions pour une bâtisse formant un logement et une écurie en arrière du No 820 rue Sherbrooke; la succession Chs. Wilson en sera propriétaire.

MM. Cox & Amos, architectes, ont demandé des soumissions pour une écurie, etc., devant être érigée rue Metcalf; la succession J. Atkin en sera propriétaire.

M. L. R. Montbriand, architecte, demande des soumissions pour faire les réparations à une maison à 3 étages et y ajouter une allonge, rue Aylmer; M. Philippe Elliott en est propriétaire.

M. L. R. Montbriand, architecte, demande des soumissions pour réparer et reconstruire une maison incendiée, rue Ste-Catherine, formant 2 magasins et 2 logements dont MM. Lord & Frères en sont propriétaires.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue MacGregor, No 26, une bâtisse formant un logement à 2 1/2 étages 41 de front, 42 en arrière x 63 en pierre et brique, couverture en ardoise; coût probable \$10,000. Propriétaire John Auld, architecte A. F. Dunlop, maçon Wm Oman, charpente Simpson & Peel, brique P. C. Wand.

Rue Charlebois, près de la rue Knox trois bâtisses formant 9 logements, 72 x 42 à 3 étages en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable \$3,000 chacune. Propriétaire Jos Fabien, architecte Joseph Sawyer, maçon Alphonse Charette, charpente Louis Trudel.

Rue Wolfe, No 52 et 54, trois bâtisses 44 x 46 formant 7 logements à 3 étages en brique, couverture en rosin ciment et gravois; coût probable \$3,300 chacune. Propriétaire Henry Shippell, architecte Walter Livermore, maçon Joseph Roch, charpente Robert Neville, brique J. W. Peel.

Rue Anderson, Nos 58 et 60, une bâtisse formant 2 logements à 3 étages, 22 1/2 x 33, en brique, couverture en rosin, ciment et gravois; coût probable, \$3,500. Propriétaire, Wm. M. Laurie; architecte, Walter Livermore, maçon, Alphonse Charrette; charpente, T. & D. Kneen; brique, A. E. Wand.

Rue Ste-Catherine, No 2143, et St-Alexandre, No 115, modifications et réparations à une bâtisse. Propriétaire, James Sutherland; architecte, Walter Livermore; maçon, Isaac Lewis; charpente, Robert Neville; brique, Isaac Lewis.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 27 avril au 4 mai 1897.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Honoré Denis ex Octave Rozon.

St-Lazare.—Une terre désignée sous le No 489, contenant 60 arpents, avec bâtisses. Vente le 28 avril, à 11 hrs. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

The Trust and Loan Co ex Dame Vve Thomas Gagnon.

Montréal.—Le lot 1143 du quartier St-Jacques, situé rue Beaudry, avec bâtisses.

Vente le 29 avril, à 10 hrs a.m., au bureau du shérif.

Joseph Marcoux ex Elie Marcoux.

St-Ignace du Coteau du Lac.—Les lots Nos 301 et 302, contenant 146 arpents, avec bâtisses.

Vente le 28 avril, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Dans l'affaire de Joseph Robert faisant affaire sous la raison sociale Joseph Robert et Fils, failli.

Montréal.—1o Les lots 436, 437 et partie nord-ouest du lot 442, du quartier Ste Marie situés avenue Papineau, superficie 3798 pieds, avec une maison en pierre, moulin à scie avec les machineries;

2o Les lots 443-1, 2, 3, 4 et 5 du quartier Ste Marie, situés rue Gain, vacants;

3o Les lots 452, 453 et 455 du quartier Ste Marie, situés rue Shaw, vacants;

4o Le lot 1565 du quartier Ste Marie, situé rue Notre Dame, avec bâtisses;

5o Le lot 15-635 du quartier St-Jean-Baptiste, situé rue Drolet, avec bâtisses.

Vente le 28 avril, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Pierre R. Goyet ex Philias Dufresne.

St-Henri de Montréal.—Une maison en bois lambrissée en brique, à 2 étages, portant les Nos 3621 et 3623 de la rue Notre-Dame. La dite maison est érigée sur un terrain appartenant à la Cie du chemin de fer du Grand-Tronc.

Vente le 30 avril, à 11 h. a.m. au bureau du shérif, à Montréal.

Louis de Martigny et al ex Odilon Desnoyers.

Mile-End. Le lot No 137-32, situé rue George Hypolite, avec bâtisses.

Vente le 30 avril, à 2 h. p.m., au bureau du shérif, à Montréal.

Dans l'affaire de J. B. L. Précourt, failli.

Montréal.—Le lot 198-19 du quartier St-Denis, situé rue St-Denis, avec bâtisses.

Vente le 30 avril, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Ripans Tabules: one gives relief.

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London, est la meilleure.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Mallet fermées.		Mallet livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbro et L. Mégan	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.—Côte Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m)	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 50			10 00
M. et Pte Fort. (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ÉTATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
		5 00		
Nouv. Anglet. C. V.		7 30	00	
		5 20	9 00	
ud do	8 00	7 25	9 00	10 15
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m. Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

McARTHUR, CORNEILLE & CIE.

Importateurs et Manufacturiers de

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Articles pour la Teinture
ET PRODUITS CHIMIQUES.

RUE ST-PAUL, No. 310 à 316

RUE DES COMMISSAIRES, No. 253 à 257.

En écrivant pour les prix, veuillez s. v. p. mentionner le PRIX COURANT.

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCOURSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

—TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois France, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

URALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,
No. 3, Place D'Armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LAFLEUR, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN.

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,
Agents Généraux, QUÉBEC.



A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

822, Av. de l'Hotel-de-Ville.

ENTREPRENEUR

D. HOULE, Menuisier - Charpentier.

Ateliers : Résidence Privée :
142 ST-CHARS-BORROMEE. | No. 203 AVENUE LAVAL.
6. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

E. ROBERT

Constructeur :: General

445, RUE ST-ANDRÉ

JOS. BINETTE

Constructeur - General

398 RUE ST-JACQUES.

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz, et à Eau Chaude. :: :: ::

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Narcisse, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR

118, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs

Spécialité : Corniche en tôle galvanisée

TÉL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

No 1151, RUE ONTARIO

Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier : Résidence :
394, rue Amherst | 384, rue St-André
MONTREAL.

W. D. RUFIANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes.

ATELIER : Imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence : 110, St-Augustin.
3486, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

HORMISDAS CONTANT CONTRACTEUR - PLATRIER

290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. O'Neil)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

FELIX DANSEREAU MARCHAND BOIS DE SOIAGE

DE 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthénais)

Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différentes marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines.
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau : 204, rue St-Jacques,

Magasin : 13 et 15, rue St-Urbain,

MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser on personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 17 avril 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Beaudry, Nos 496 à 500. Lot 1014-4, avec maison en brique, terrain 42.8 x 57, sup 2432. Calixte Aubin à Philéas Martineau ; \$2000 (43548).

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Mance, Nos 22 et 24. Lot pt. S. E. 260, avec maison en brique, terrain 47 x 72. 9 d'un côté et 71.10 de l'autre, sup 3365. Louis Deguise et J. B. Deguise, exécuteurs testamentaires de feu Marie Emélie Boucher, épouse de (Olv. Deguise, Chs. T. Viau ; \$5500 (43539).

Rue St Bernard, No 10. Lot pt. S. O. 505, avec maison en bois, terrain 28.6 x irrég., sup 2117. Le Shérif de Montréal à Mary Ann McGuire ; \$1400 (43551).

Rue St-George, Nos 177 à 181. Lot pt. 448, avec maison en brique, terrain irrég., sup. 4903 Hektor Henry dit Langlois au Rév. Armand Bouchet ; \$5,000 (43559).

Rue Mance No 76. Lot ½ N.-O. 170-H., avec maison en pierre et brique, terrain 27 x 137.8 d'un côté et 137.7 de l'autre, sup. 3441. John T. Hagar à Hymian Cohen ; \$7,550 (43562).

QUARTIER STE-MARIE

Rue De Montigny, No 629 à 633. Lot 499-4 avec maison en brique, terrain 24 x 80.3 d'un côté et 80.11 de l'autre. Supr 1946. Jos Henri Trudel à Victoria Gougeon, épouse de Olier Jutras ; \$1,500 (43553).

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Grand Trunk, No 44. Lot ½ ind. 790 et 791 avec maison en brique, terrain 100 x 88. Patrick J. Carlin à Francis H. Carlin ; \$1,600 (129470).

QUARTIER ST ANTOINE

Rue St-Antoine, Nos 449 à 455. Lot 1639-7 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 110, sup 2640. Dame Helen Francis Mitcheson Bagg, épouse de A. E. Lewis à David Ouimet ; \$7,000 (129471).

Rue Bishop No 10. Lot 1583-3, 2, avec maison en pierre et brique, terrain 27 x 124, sup. 3050. Dame Marie Louisa Belgrave, épouse de Wm. Tees à Abraham Jacobs ; \$8,000 (129478).

Rue Donegani No 24. Lot 645-J., avec maison en brique, terrain 24.6 x 93.4 d'un côté et 94.1 de l'autre, sup. 2296. Patrick Jones à George Bury ; \$4,000 (129486).

HOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOHELAGA

Rue Préfontaine Nos 17 et 19. Lot 74-7 et pt. S.-E. 74-8, pt. 74, avec maison en brique, terrain 40 x 51 d'un côté et 53.6 de l'autre, sup. 2088. Bridget Alice Flanagan, Vve Ths. L. H. Barnes à John W. Shotton ; \$2,317.15 (66741).

QUARTIER ST DENIS

Rue Carrière. Lot pt. N.-O. 328-4, terrain 132 x 184 d'un côté et 194 de l'autre vacant. David Ouimet à Marie Henri Girard ; \$3,250 (66736).

Rue Amherst. Lot 6-206 et 207, terrains 25 x 130 chacun, vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à Louis Antoine Priméau ; \$810 (66749).

Ave Mont-Royal, No 227. Lot 529-4,

avec maison en bois, terrain 25 x 80, sup. 2000. Edouard Dagenais, failli à Anna Renaud, épouse de Joseph Reinhardt ; \$260 (66794).

Rue St Hubert. Lot 7-771, terrain 25 x 109, sup 2725 vacant. H. V. Meredith à Séraphin Lecavalier, fils ; \$149.88 (66803).

Rue Cowan. Lot 8-190, terrain 42 x 110, sup 4620 vacant. H. V. Meredith à Alfred Dubord ; \$415.80 (66804).

Rue Labelle. Lot 7-1034 et 1035, terrain 25 x 111.6 chacun vacants. H. V. Meredith à Délina Soucy, épouse de Augustin Richard ; \$194.25 (66805)

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Charron, No 343. Lot 3219 avec maison en brique, terrain 22 x 87, sup 1914. Samuel Lauzon à Joseph Wallace ; \$1,150 (66722).

Rue des Manufactures Nos 285 à 291. Lot ½ S. 2545, avec maison en brique, terrain 48 x 80, sup. 3840. Marie Albertine Laurendeau, épouse de F. A. Lallemand à Arthur Paquette ; \$2,000 (66750).

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue St-Dominique Nos 715 à 721. Lot 337, avec maison en brique, terrain 44 x 75, sup. 3300. La Cité de Montréal à John H. Kennedy ; \$2,700 (66735).

Rue St-Denis, Nos 925 et 927. Lot 15-470 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 95 sup 2375. Louis Napoléon Dupuis à David Ouimet ; \$8,500 (66789).

Rue Cadieux, No 1077. Lot 24 avec maison en bois, terrain 32 x 75. Israël Roger fils à Hormisdas Sicard ; \$2,400 (66806).

MILE END

Rue St-Laurent. Lot 58 avec maison en bois, terrain 40 x 85. Augustin Crevier à Odilas Chevalier ; \$2,700 (66725).

MONTREAL ANNEXE

Rue Clark. Lot 11-450, terrain 50 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à François Godin ; \$850 (66723).

Ave du Parc. Lot ½ S.-E. 12-8-14, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 100. Clarence J. McCuaig à Henriette Fournier ; \$5,750 (66769).

Rue St Urbain. Lot 1½ ind. 11-575, 576, 577, 459, 460 et 461, terrain 50 x 100 chacun. Alfred Aug. Foisy à Geo. W. Foisy et Louis T. Foisy ; moyennant bonnes et valables considérations (66763).

Rue Waverley. Lot 11-663 et 664, terrains 50 x 88 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co. à William Vipond ; \$660 (66798).

Rue Mance. Lot pt 12-10-31, terrain 50 x 100, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Geo. Richette ; \$600 (66810).

Rue Clark. Lot 11-1127, terrain 50 x 84, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Alfred F. Vincent ; \$250 (66832).

WESTMOUNT

Rue Selby. Lot 383-69, terrain 25.3 x 86.8 d'un côté et 83.4 de l'autre. Supr 2146. F. Wolferston Thomas à S. D. Vallières ; moyennant bonnes et valables considérations (66796).

ST-HENRI.

Rue Ste-Marguerite. Lot pt S. E. 1778, terrain, sup 1341. La Cité de St-Henri à Herménégilde Lemay dit Delorme ; \$134.10 (66766).

Rue St-Ambroise. Lot 1913-72, avec maison en bois, terrain sup. 2600. Séraphin Bélanger à Stanislas Landreville ; \$2,000 (66767).

Rue Walker. Lot 375-51 et pt. N.-O.

385-52, avec maison en pierre et brique, terrain sup. 3205. Philippe Proulx à Edmond Gannon ; \$4,900 (66815).

MAISONNEUVE

Ave Pie IX No 145. Lot pt S. 14-29 et pt 13, avec maison en bois. Trefflé Bastien à Aristide Bélair ; \$183 (66737).

Ave Letourneux. Lot 8-355, terrain 25 x 100 vacant. Chs. H. Letourneux à Joseph Lortie ; \$300 (66778).

DE LORIMIER

Ave Mont-Royal. Lot ½ ind 153-149, terrain 45 x 80. Arthur Martimbeau à Joseph Martimbeau ; \$300 et autres considérations (66816).

ST-LAURENT

Lot pt 243. Napoléon Deguire à François Albert Deguire fils ; \$750 (66729).

Lot 34-36, terrain vacant. Herménégilde Laframboise à Georgiano Brunet épouse de Pierre Edmond Maurice ; \$300 (66772).

LONGUE-POINTE

Lot 389-65, terrain vacant. James Quinn et al à Camille Payette ; \$225 (66776).

POINTE CLAIRE

Lot 29a-20. Daniel Laughlin McKinnon à Sarah Burwash, épouse de George R. Locker ; \$150 (66769).

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 56, terrain, sup 37 arpents et 20 perches vacant. Le Shérif de Montréal à Joseph Alexis Pilon ; \$600 (66746).

Lot pt 27, terrain 31 arpents et 56 perches en superficie vacant. Le Shérif de Montréal à Robert Reid ; \$1,000 (66751).

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$ 2000 00
St Laurent.....	19450 00
Ste Marie.....	1500 00
Ste Anne.....	1800 00
St Antoine.....	19000 00
Hochelaga.....	2317 15
St Denis.....	5079 93
St Gabriel.....	3150 00
St Jean-Baptiste.....	13600 00
Mile End.....	2700 00
Montreal Annexe.....	8110 00
St Henri.....	7034 10
Maisonneuve.....	483 00
De Lorimier.....	300 00
	<hr/>
	\$86,324 18

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 17 avril 1897 ; le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$356,072 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$49,335
Successions.....	21,100
Cies de Prêts.....	17,937
Assurances.....	260,700
Autres Corporations.....	7,000
	<hr/>
	\$356,072

Les prêts ont été consentis aux taux de :

4 % pour \$5,000 et \$10,000.
4½ % pour \$10,700 et \$50,000.
4½ % pour \$200,000.
5 % pour \$1,500 ; \$5,000 ; \$6,000 et \$10,000
5½ % pour \$2,500 ; \$7,000 et \$8,500.

Les autres prêts portent 6, 6½, 7 et 8 pour cent d'intérêt.